This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google books

https://books.google.com

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

Digitized by Google

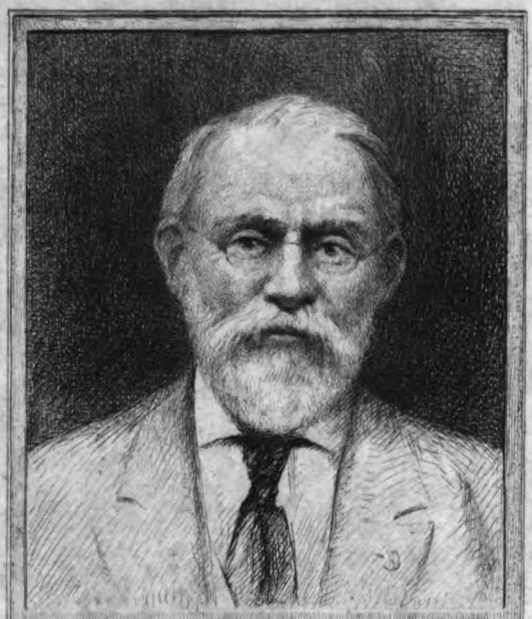

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Complet

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

2 francs par an.

NEUVIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Première et Deuxième livraisons. — Juillet-Août 1876.

SOMMAIRE :

Les rois des oiseaux, Garouda et Simourg (*1er art.*)	Th. Pavie.
Le long de la Corniche (*Mœurs et paysages*).	André Joubert.
L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'Islamisme. XII. Richard Cœur-de-Lion. §§ 6. Délivrance de Joppé. Conclusion de la trève avec Saladin.	Eus. Pavie.
Curé Cantiteau (*suite*).	L. D. L. S.
Note sur l'exploitation du charbon de terre en Anjou (1494-1514).	P. Marchegay.
Chronique.	Pehel.

GRAVURES :

Garouda, le roi et la reine des serpents.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1876

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

LA POÉSIE DE L'ÉCOLE

Sonnets et Poëmes,

CONTENANT :

Prologue. — La Pureté. — L'Instituteur. — Aimez le Maître. — La Religieuse. — L'École. — Conseils d'une Abeille. — L'Alphabet. — Le Livre. — La Page d'Écriture. — L'Histoire de France. — Dieu. — Le Crucifix. — La Musique. — La Gymnastique. — Aux Instituteurs. — La Salle d'Asile. — La Crèche. — Le Bon Élève. — Les Prix. — A la Maison. — Ne faites pas de mal aux Animaux — Aux Petits Lecteurs. — L'Orange, conte. — Le Vieux Musicien. — L'Hirondelle et la Cigale. — Gutbrand, récit du Tyrol. — Épilogue.

DEUXIÈME ÉDITION AUGMENTÉE

1 joli volume in-18. — Prix : 50 c.

L'Auteur et l'Éditeur ont consacré, sans aucune réserve, le prix intégral de la première édition, tirée à 300 exemplaires, au profit de **l'OEuvre des Crèches.**

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Par L.-F. LABESSIÈRE

CINQUIÈME ÉDITION

CONTENANT : Divisions administratives anciennes et nouvelles. — Statistique. — Usines. — Fabriques. — Beaux-Arts. — Géographie générale des cinq parties du monde. — Précis historique de l'Anjou. — Dictionnaire alphabétique de toutes les communes du département, avec Notice historique. — *Carte de Maine et Loire.*

1 beau volume in-18, cartonné. Prix : 1 fr. 25.

OUVRAGES PARUS

Histoire de l'Université d'Angers, de Pierre RANGEARD. Ouvrage entièrement inédit. Tome Ier. **7 50**

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, gravée (1873), coloriée. . . . . **4 »**

Plan d'Angers, par M. AÏVAS, colorié. **3 50**

Dictionnaire des usages Ruraux et Urbains pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers (départements de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe). par MM. A Robert et E. Gasté, avocats, 1 vol. grand in-18. — Prix. **3 50**

Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**

Carte géologique de Maine et Loire. . . . . **6 »**

Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.

Prix : Édition en noir. . . . . **3 »**

Avec armoiries coloriées. . . . . **5 »**

Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10 »**

Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . **8 »**

— — coloriée, collage sur toile, avec œillet **12 50**

— — — collée sur toile vernie, gorge et rouleau. . **17 »**

Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, par Péan de la Tuillerie, prêtre de Châteaugontier ; nouvelle édition avec plan, augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie ; par M. Célestin Port, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, archiviste du département de Maine-et-Loire. — Prix. . . . . **6 fr.**

Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Digitized by Google

REVUE

DE L'ANJOU.

Digitized by Google

Digitized by Google

Revue de l'Anjou

REVUE

HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE

DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NEUVIÈME ANNÉE.

TOME DIX-SEPTIÈME.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83.

1876

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Garouda.

Digitized by Google

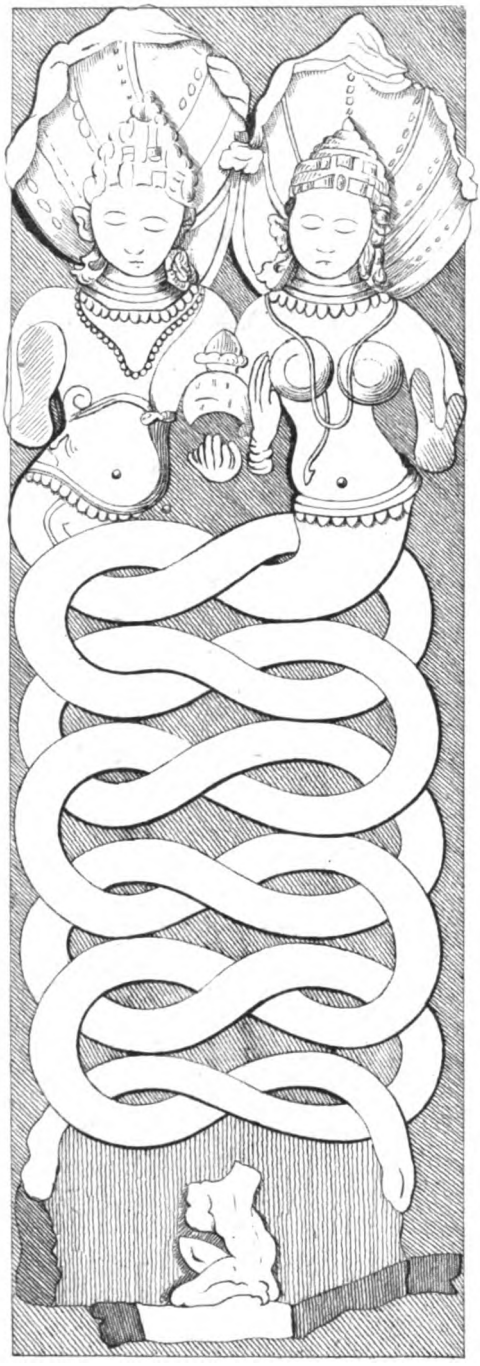

Le Roi et la Reine des Serpents.

Digitized by Google

UNIV. OF MICH.

Digitized by Google

Dunning
Nighoff
5-13-28
16143

LES ROIS DES OISEAUX

GAROUDA ET SIMOURG

PREMIÈRE PARTIE.

Les peuples orientaux ont conservé dans leurs traditions le souvenir d'oiseaux gigantesques, supérieurs à l'homme en force et en intelligence, dont les actions héroïques se trouvent mêlées à l'histoire des premiers siècles de la race humaine. Il était naturel que l'air possédât, comme la terre et l'eau, ses monstres, ses colosses et ses géants : chez les païens, chaque élément devait avoir son roi, son demi-dieu. Ce sont, chez les Aryens de l'Inde, Garouda, qui habite les montagnes de l'Hindo-Koutch, et chez les Aryens de l'Iran (la Perse), Simourg, qui a choisi pour sa résidence le mont Caf. Le Caf, dont les géographes arabes et persans ont négligé de fixer la position, doit être placé, selon toute probabilité, dans la province de Mazanderam, que les Médo-Perses ont considéré en tous temps comme le séjour des Dives, des Géants et des Esprits. Les poètes persans, postérieurs à l'époque où le culte du Feu régnait dans leur pays, vont jusqu'à faire de cette montagne une barrière qui enveloppe le globe terrestre, au-dessus de laquelle le soleil se lève et derrière laquelle il se couche ; ce qu'ils expriment par ces paroles : « Aussitôt que cet astre parut sur la cime du Caf, le monde fut éclairé de sa lumière. » Les peuples des deux branches de la race aryenne sont donc d'accord, quand ils assignent pour patrie à ces Oiseaux-Rois, les régions montagneuses, hérissées de pics

Digitized by Google

d'une hauteur prodigieuse, qui entourent la mer Caspienne à l'est et au midi. Ce rapprochement n'a rien qui doive nous surprendre. Avant de se séparer en deux rameaux, la grande famille aryenne ayant atteint dans ses migrations, vers le nord-est, les vallées de l'Oxus, y séjourna quelque temps ; de là les rapports saisissants qui existent entre les langues et les croyances des deux nations qui n'en formaient qu'une seule à leur origine.

Bien que les Chinois, à la différence des autres nations asiatiques, attachent plus de prix à l'histoire qu'à la légende, on rencontre dans leurs annales un oiseau céleste, d'une nature particulière, sorte de faisan au brillant plumage, le Fou-Hoang, dont les souverains portent l'image sur leur poitrine. Les apparitions fort rares du Fou-Hoang sont regardées comme un heureux présage, comme l'annonce du retour de la Chine au bonheur des temps primitifs, sous le règne des saints empereurs : il est comme le bon génie du Céleste-Empire. Le phénix des Egyptiens, qui se montrait après un intervalle de cinq siècles dans la ville d'Héliopolis, au dire d'Hérodote, paraît représenter un cycle ; c'est à proprement parler un oiseau solaire et qui n'entre point en relation avec l'humanité. D'ailleurs, bien différents des Japhétiques, si expansifs, toujours prêts à chanter et à raconter, les prêtres égyptiens de race chamite faisaient mystère de tout ce qu'ils savaient. Dans les monuments de Ninive, on voit un homme à tête d'oiseau qui tient à la main la coupe des libations sacrées ; cependant rien n'indique s'il faut voir dans ce personnage mystérieux un oiseau plutôt qu'un prêtre, un pontife revêtu de quelque attribut symbolique. Les Juifs ont adopté le *cherub* aux grandes ailes ; dans l'Apocalypse, S. Jean parle de quatre animaux ailés qui se tiennent en adoration devant le trône de Dieu. Mais dans ces *cherubs* placés sur l'arche et dans les animaux de l'Apocalypse, les israélites comme les chrétiens ont toujours vu un symbole : la tête humaine figure la science ; l'aile de l'oiseau, la sublimité de la contemplation et la rapidité à exécuter la volonté divine ; la poitrine du lion, la force et la puissance ; les pieds de bœuf, la stabilité et la fermeté. Quant aux rabbins, ils parlent eux aussi dans leurs livres d'un oiseau gigantesque nommé

Digitized by Google

Yukneh ou Ben-Yukneh, dont ils racontent force merveilles, empruntées aux traditions médo-persanes et ninivites.

Pour retrouver l'oiseau véritable, l'Etre emplumée, né d'un œuf, parcourant l'espace, le héros, le demi-dieu ailé, il faut s'en tenir aux traditions aryennes où le symbole devient toujours la réalité. Etudions donc, d'après les textes anciens qui sont arrivés jusqu'à nous, les deux types célébrés par les poëtes de l'Inde et de la Perse.

Le Garouda des Indiens est bien autrement actif, bien autrement grandiose aussi que le Simourg des Médo-Perses. Il appartient à la race des *Souparnas* (1), aux *belles ailes*, comme l'exprime leur nom, que le *Seigneur existant par lui-même* (*Svayambhou*) créa à la suite des Dragons et des Serpents et immédiatement avant les Ancêtres de la race humaine. De même que les Anges et les Archanges, classés par la tradition hébraïque dans le troisième et dernier ordre de la hiérarchie céleste, les Souparnas aux belles ailes ont donc reçu l'existence avant les Patriarches (les *Pitris*), les grands aïeux de l'humanité. Cependant la légende qui ne se fait pas faute de commettre des anachronismes, regarde ce même Garouda comme le fils d'un des grands Progéniteurs, dont le brahmanisme vénère encore la mémoire. La poésie indienne, logique dans ses extravagances, fait naître Garouda d'un œuf pondu par Vinatâ, l'une des deux femmes du grand ancêtre Kaçyapa. Ce nom nous reporte immédiatement vers la mer Caspienne ; nous voyons paraître les descendants de Kaçyapa, les *Caspii*, peuple indo-scythe qui demeura à l'est de la Sogdiane avec son appellation primitive, tandis que le reste de la nation continuait sa marche vers l'Inde. C'est ainsi que se trahit à travers les nuages de la légende une lueur historique, et qu'un peu de vérité se faisant jour au milieu des ténèbres de l'antiquité, on est attiré vers les récits des poëtes de l'Inde, dont les créations

(1) Voir le dessin n° 1 placé en tête de cet article. Le Garouda, sous la figure d'un homme ailé, coiffé de la tiare emplumée et porteur d'un nez étrange qui représente le bec, se trouve dans le journal asiatique de Calcutta auquel je l'ai emprunté, il y a longtemps. Je ne puis me rappeler le lieu dans lequel se trouve ce monument bizarre de la symbolique indienne.

Digitized by Google

fantastiques et merveilleuses jettent tout d'abord le trouble dans l'esprit. Il y a plus : le génie indien est doué d'une faculté singulière, étrange, qui le porte à donner à ses héros une double existence, et par suite une double action dans les dramatiques histoires auxquelles leur nom se trouve mêlé. C'est ainsi que Garouda se montre d'abord sous l'aspect d'un Archange, devant lequel tremblent les dieux du second rang, puis sous celui d'un héros combattant pour la délivrance de sa famille; puis enfin, réduit aux proportions d'un oiseau destructeur de serpents, — dernier rôle que lui assigne la croyance populaire, — et vénéré comme tel de nos jours encore.

Prenons Garouda sous sa première forme, et voyons comment il naquit. Son père Kaçyapa était, nous l'avons dit, l'un des ancêtres de la race aryenne, c'est-à-dire de la race humaine, les peuples primitifs se considérant toujours comme l'unique famille qui occupe la scène du monde. Ce Kaçyapa avait deux femmes (1) : Kadrou, qui produisit un millier d'œufs, d'où sortit une innombrable descendance de serpents, et Vinatâ, qui n'en pondit que deux. Les œufs de Kadrou, bien soignés par les esclaves de celle-ci, donnèrent naissance, après cinq cents ans, à de petits serpents de couleur noire; ceux de Vinatâ, au contraire, tardaient à éclore, et celle-ci, dans son impatience, brisa l'un des deux œufs, d'où sortit Arouna. Cet Arouna, né sans jambes, n'ayant que la moitié du corps à cause de la rupture prématurée de l'œuf, devint le cocher du Soleil. La tradition a fait de lui l'Aurore qui précède le lever de l'Astre-Roi et dont la clarté se confond avec la partie supérieure du disque du Soleil. Ensuite, le temps de l'éclosion étant arrivé, Garouda, sans le secours de sa mère, brisa l'œuf et naquit « plein d'énergie, » doué d'une grande force de corps et d'esprit, illuminant tout » l'horizon; oiseau qui change de forme à volonté, allant à son » gré, aussi puissant qu'il le veut, brillant et étincelant d'un éclat » pareil à une masse de feu,... dont les yeux rouges lancent des

(1) Il en eut encore beaucoup d'autres, mais il ne s'agit pour l'instant que des deux nommées ici.

Digitized by Google

» éclairs, pareil au Feu qui détruit les mondes à la fin d'un Age ;
» oiseau aux larges ailes,.... rapide en son vol, marchant dans
» les airs, à la voix terrible, redoutable, menaçant et semblable
» au Feu sous-marin (1). »

Le code des lois de Manou, qui parle de la création des *Souparnas*, ne dit rien d'Arouna et de Garouda. Dans le Rig-Véda, Garouda n'est cité qu'une fois, comme fils du Soleil (Savitri), dont il exécute les ordres (section VIII ; hymne VIII). Quant à Arouna, on n'en trouve aucune mention dans ce recueil d'antiques prières qui renferme pourtant une centaine d'hymnes à la louange de l'Aurore considérée comme fille ou épouse du Soleil et aussi comme l'Amante du Monde. J'en citerai quelques passages dans lesquels s'exhale en accents doux et pieux la vieille poésie des Aryens du premier âge :

La fille du Ciel se lève; elle approche, elle se montre. Elle chasse les Ténèbres, que l'on voit fuir; elle crée, elle amène heureusement la Lumière! Et le Soleil fait sortir ses vaches (rayons)... L'Aurore s'éveille, donnant une vie nouvelle et avec la Lumière repoussant les Ténèbres. Elle s'avance jeune et intrépide; elle appelle le Soleil, le Sacrifice et Agni. Que les Aurores se lèvent toujours pour nous, heureuses et fécondes en chevaux, en vaches, en enfants!... Les premières lueurs ont apparu; les rayons de l'Aurore ont grandi. Viens sur ton char large et lumineux et apporte-nous le bonheur... Agni s'enflamme,... les prêtres lui répondent par leurs chants et leurs prières. La divine Aurore arrive avec la Lumière, repoussant au loin les Ténèbres et les maux... (Traduction de M. Langlois.)

A l'aspect de cet être doué de proportions si extraordinaires et d'une splendeur qui les éblouit, les Dévas, — dieux secondaires, — courent tout effarés vers Agni, le dieu du Feu, car ils ont cru que c'etait lui qui se montrait sous cette forme menaçante ; ils le supplient de ne pas se grossir de la sorte et de ne pas les consumer.

(1) Voir dans le Mahabharata, section de l'Astikaparva, v. 1020 à 2197, tout l'épisode du combat des Dévas contre les Asouras et de Garouda contre les Serpents ses demi-frères.

Digitized by Google

Ce feu n'est pas ce que vous pensez, répond Agni; c'est le puissant Garouda, mon égal en splendeur! Cet être à l'éclat suprême est le fils de Vinatâ, dont il fait la joie, et à la vue d'une telle masse de clarté, le trouble s'est emparé de votre esprit! Ce fils de Kaçyapa, plein d'énergie, est le destructeur des Nagas (1); il a en vue le bien des Dévas et la ruine des Daïtyas et des Rakchas (2); vous n'avez rien à craindre de lui. Regardez-le tous avec moi !

A ces mots, les Dévas et tous les Saints du ciel d'Indra vont vers le grand oiseau, l'abordent de loin et lui adressent ces louanges :

Tu es un saint, tu es grand en vertus; tu es un Dieu, le souverain des Oiseaux; tu es le Seigneur, tu es le Soleil (Sourya); tu es celui qui trône dans le Ciel; tu es le Maître des créatures, tu es Indra, tu es le Maître du monde... tu es le Véda, Brahma sorti du lotus; tu es le Brahmane, tu es le Feu, le Vent,... tu es la splendeur suprême, tu es la lumière éclatante, tu es l'objet des désirs, tu es la protection par excellence vers laquelle nous dirigeons nos pensées; tu es en ton mouvement pareil aux vagues de l'Océan... Nous cherchons un refuge en toi, Roi des Oiseaux, à l'éclat immense, étincelant comme la flamme, après nous être approchés de toi, ô Garouda plein de puissance, qui chasses les ténèbres, vis dans les nues et te meus dans le ciel; toi qui es éternel, toi qui accordes les bienfaits et dont la force est invincible... Maître, Roi des Oiseaux, tu es le fils du miséricordieux et magnanime Kaçyapa! arrête ta colère, prends pitié du Monde, ô être céleste; calme-toi, protège-nous! Par l'effet du bruit effrayant, pareil au tonnerre, qui est sorti de toi tout à coup, les points de l'horizon, le ciel où Brahma, Vichnou et Civa se réjouissent, la Terre aussi et nos propres cœurs s'en vont comme anéantis... Comprime ton corps.... Sois-nous propice, à nous qui t'invoquons dans notre détresse! Sois-nous favorable; ô toi qui donnes le bonheur, ramène-nous la douce quiétude.

---

(1) Dragons.
(2) Les Démons et les mauvais génies.

Digitized by Google

Voilà bien l'exagération orientale dans sa naïveté ! Chaque fois qu'il s'agit de se rendre propice un être supérieur, dieu ou roi, le personnage auquel s'adresse la requête louangeuse, possède toutes les qualités, toutes les vertus ; toute puissance lui a été donnée dans les cieux ou sur la terre, il est le maître des Dieux ou le Roi des Rois. Il semble que Garouda soit d'autant plus surpris de ces louanges extravagantes qu'il avait moins le sentiment de sa taille colossale et de son éclat terrible. A peine sorti de son œuf, il ne s'était encore comparé à aucune créature.

Ayant entendu ces louanges, le grand Oiseau regarda son propre corps et se mit à comprimer sa stature colossale.

Le voilà, cet oiseau gigantesque et divin, tel que les poètes l'ont fait, et sa mère Vinatâ le bénit en disant :

Garde toujours dans tes deux ailes les Vents, dans ta queue le Soleil et la Lune ; que ta tête soit toujours le Feu et que les Vasous (1) forment tout ton corps ! et moi, ô mon fils, je demeure toujours attachée à ton bonheur, à ta félicité... Va donc dans une route fortunée à l'accomplissement de ton œuvre, ô mon fils !

Quelle est cette œuvre à l'accomplissement de laquelle sa mère le pousse et l'encourage par ses bénédictions ? Elle est complexe, et il ne faut pas moins que l'énergie divine du grand *Souparna* pour y réussir. Il s'agit d'abord pour Garouda de lutter contre les Dieux et de leur enlever l'ambroisie. C'est là assurément l'action la plus hardie que puisse entreprendre et même rêver une créature de Dieu, qu'elle soit l'Ange aux ailes de feu ou le Roi des Oiseaux à l'éclat incommensurable. Aussi les poètes, nous venons de le voir, ont-ils déployé toutes les ressources de leur imagination pour peindre ce volatile si puissant

(1) Divinités secondaires au nombre de huit, dont quelques-unes représentent aussi le Feu et le Vent considérés sous des aspects moins puissants que Agni et les Marouts. Ils sont cependant mentionnés souvent dans ces hymnes du Rig-Véda.

Digitized by Google

qu'ils ont enrichi des prérogatives réservées aux êtres d'un ordre supérieur. Avant de devenir le protecteur des Dévas et le destructeur des Nagas, le grand Oiseau, nouveau Prométhée, commence par la révolte, et il s'élance dans le ciel pour combattre les Immortels. L'ambroisie venait d'être obtenue par les Dévas et les Dânavas (1), après un pénible travail qui avait épuisé leurs forces. Il leur avait fallu baratter la mer en prenant pour ribot la montagne Mandara, autour de laquelle le serpent Vasouki s'était gracieusement enroulé, et au moyen de ce câble d'un nouveau genre, les Dévas avaient réussi à agiter les flots de l'Océan.

Ainsi jadis les Souras et les Dânavas, dans le but d'obtenir l'ambroisie, s'attachèrent ensemble à l'une des extrémités du Roi des Serpents, et les Immortels réunis sont tous là où est la queue... De la tête de Vasouki, ainsi tiré rapidement par les Souras, il sortit à pleine bouche un vent mêlé de fumée et de flammes. Cette masse de vapeurs devint une masse de nuages pleins d'éclairs, tombant en pluie sur les Souras harassés par la fatigue et la chaleur. De la pointe du sommet de la montagne se répandirent des pluies de fleurs, qui couvrirent entièrement les troupes des Souras et des Asouras. Il se fit aussi un grand bruit pareil à celui d'un gros nuage (où la foudre éclate) dans l'Océan que les Souras et les Asouras barattaient au moyen du mont Mandara; là aussi bien des animaux, habitants des eaux, broyés par la grande montagne, s'en allèrent dans la destruction par centaines, à travers l'Océan, et les êtres d'espèces diverses soumis à Varouna (le dieu des eaux), la montagne qui repose sur le sol de l'enfer (2), les envoya dans l'annihilation. Dans cette secousse imprimée à la montagne, les grands arbres qui supportent les Oiseaux roulèrent du haut des cimes, se broyant l'un l'autre, et le feu produit par leur frottement, éclatant en

(1) Ou les Souras et les Asouras (les anges soumis et les anges rebelles). Les Dânavas étaient aussi fils de Kaçyapa, par l'une de ses femmes nommée Danou. Il ne faut pas oublier que Kaçyapa est pris ici pour le père de la race humaine tout entière. Selon l'époque à laquelle le poète se reporte, Kaçyapa est le père de tous les hommes ou l'un des dix *Pradjâpatis*, seigneur des créatures.

(2) Les régions inférieures, le *Pâtâla*, séjour des Serpents.

Digitized by Google

flammes multipliées, enveloppa comme sous des éclairs le mont Mandara aux nuages bleus. Il consuma les éléphants et les lions cherchant à fuir et tous les animaux en proie au vertige. Ce feu qui dévorait tout, çà et là, le meilleur des Immortels, Indra, l'apaisa complétement avec la pluie produite par les nuées.

N'y a-t-il pas dans cette description du barattement de la mer par les Dieux, dans cette explosion de poésie, comme l'éblouissement du vertige que causerait une vision? Lorsque les poètes indiens veulent peindre une de ces scènes de la nature qu'ils comprennent si bien, l'enthousiasme s'empare de leur esprit; ce n'est plus un tableau, mais une fresque immense où l'eau, le feu, les montagnes, les Dieux, les animaux les plus redoutables de la création s'agitent avec les mouvements et les attitudes qui leur sont propres. Rien n'est omis, si ce n'est l'homme qui n'a point sa place dans ces grandes scènes où sa chétive stature ne lui permet pas de jouer un rôle. Mais s'il est absent, on devine que c'est son intelligence qui a tout conçu, tout combiné, et s'il n'égale pas les Dieux, s'il ne peut lutter contre les créatures antédiluviennes qui l'ont devancé sur le globe, il lui a été donné d'entrer en communication intime avec la puissante nature qu'il a contemplée ou rêvée. On croirait qu'il s'agit dans ce passage d'un des grands cataclysmes des premiers âges du monde ou tout au moins d'une éruption volcanique, accompagnée de tremblement de terre. Toujours est-il que de ce barattement de l'Océan sortit l'ambroisie (1).

---

(1) On ne peut douter qu'il ne soit fait allusion à des cataclysmes anciens, quand on lit dans le texte sanskrit la description d'une mer qui doit être non la Caspienne, mais le Grand Océan, que les Aryas de l'Inde supérieure ne devaient guère connaitre.

Les deux sœurs, Kadrou et Vinatâ, « aperçurent l'Océan, trésor des eaux, » incommensurable abîme, toujours agité et retentissant, tout rempli de pois- » sons monstrueux, abondant en baleines, traversé de toutes parts par des êtres » innombrables et de formes diverses; l'Océan que l'on n'ose affronter, à cause » de tant d'autres animaux effrayants, difformes, terribles, redoutables, se » mouvant sous l'onde; agité par des tortues et des crocodiles; mine où reposent » toutes les perles, asile de Varouna (1), asile des serpents...; la mer, reine des » rivières, demeure du feu des régions inférieures, alliée des Asouras (2), redou-

(1) Le dieu des eaux, celui qui *enveloppe le monde*.

(2) Qu'elle a recueillis après leur défaite.

Digitized by Google

Alors coulèrent dans le réceptacle de l'Océan les sucs divers des grands arbres et les nombreuses exsudations des plantes; par ce lait (sorti) des sucs, ayant la puissance de former l'ambroisie (1), les Souras acquirent la qualité d'être immortels (2), comme aussi par l'écume de l'or (liquéfié, qui coulait de la montagne). Ainsi l'eau produite par cette mer barattée fut un lait qui, mêlé aux sucs les plus excellents, de lait devint un liquide pareil au beurre clarifié.

Alors commença entre les Dévas et les Dânavas, entre les Souras et les Asouras, entre les Anges dociles et les Anges rebelles, entre les fils de Dieu et les fils des hommes, un combat terrible. La victoire fut longtemps disputée; mais de même que Jupiter, du haut de l'Olympe, renversa les Titans avec la foudre et les précipita dans le Tartare, ainsi Vichnou, lançant le « disque (3), arme grandement brillante, feu qui dévore les

---

» table à voir, trésor sans fin des sucs dont se nourrissent les êtres; la mer » divine et fortunée, source suprême de l'ambroisie des Immortels, incommen- » surable, trop vaste pour la pensée,... se tordant en tourbillons profonds, sujet » de crainte pour toutes les créatures, tirant sa force du vent et du balance- » ment des marées, grossie par la tempête et comme sautant toujours avec ses » vagues en mouvement;

» La mer remuée par ses courants gonflés sous l'influence de la lune qui la » fait croître ou diminuer,... qui s'appuie sur le sol de l'enfer; couche sur laquelle, » durant le premier temps des âges, Vichnou, à l'éclat incomparable et dont le » nombril produisit un lotus, se livrait pieusement au sommeil, en union avec » l'esprit suprême (Brahma),... retraite désirée des Asouras vaincus et blessés » dans le combat; donnant l'offrande de ses eaux au feu sous-marin; immensité » fortunée et sans fond, vaste, sans bornes,... vers laquelle se rendent éternelle- » ment, et comme à l'envi, tous les grands fleuves de la terre... »

Une pareille description — et nous l'avons abrégée — est à vrai dire un hymne de louanges, un *stouti;* il en sera toujours ainsi, chaque fois que les poètes parleront d'une montagne, d'une forêt, de la mer, de tout ce qu'il y a de grand et de saisissant dans la nature. Il y a dans leurs vers un élan d'adoration qui trahit l'enthousiasme de leurs âmes pieuses et émues. La nature extérieure est pour eux *Mayâ*, l'Illusion, que la mythologie et la philosophie panthéistique qualifient de « épouse de Brahma, le dieu créateur, cause immédiate et active de la création, qui n'est en somme qu'une illusion pour les mortels. » Ils l'admirent, ils la redoutent dans ses manifestations terribles, et il semble qu'ils veuillent par leurs louanges l'apaiser et se la rendre propice.

(1) *A-mritam, non-action de mourir.*

(2) *A-maratwam, la qualité de ne pas mourir.*

(3) Cercle de métal, armé de dents aiguës, que le guerrier jette dans la mêlée, soit avec la main, soit au moyen d'une corde qui permet de le ramener à soi.

Digitized by Google

ennemis, pareille au soleil, disque sans repos, nommé *soudarçana* (beau à voir) et terrible à regarder (1), » fit tomber les Asouras vaincus jusqu'au fond des abîmes de la mer aux eaux salées ; et ce fut à ce dieu suprême que les Dévas confièrent le dépôt de l'ambroisie.

La lutte dont les Souras et les Asouras avaient donné l'exemple devait se renouveler entre les frères ennemis nés, eux aussi, de Kaçyapa. Le paganisme ayant prêté à ses divinités toutes les passions de l'homme, il était logique qu'il élevât d'autant le niveau de la nature humaine et plaçât dans le cœur de la créature l'ambition d'égaler le créateur : et cette prétention monstrueuse n'est pas morte avec le culte des faux dieux.

Cependant les poètes de l'Inde, qui ont fait la créature si grande, n'ont pas méconnu la fragilité de celle-ci. Lorsque le barattement de la mer eût produit, avec tant d'autres choses précieuses, la déesse Lakchmî (la Fortune), celle-ci s'en alla du côté des Dévas ; et lorsque l'ambroisie parut à son tour, il y eut parmi les Dânavas un grand bruit, car tous ils criaient : Elle est pour moi ! Ils redoublaient d'efforts pour conquérir à la fois la Fortune et l'Immortalité. Alors Narayâna, le dieu Vichnou, celui dont l'*esprit flottait sur les eaux à la formation du monde*, créa aussitôt une merveilleuse image de femme qui courut prendre place parmi les Dânavas : et les Dânavas, troublés par la passion, oublièrent, pour la possession de cette beauté illusoire, l'ambroisie, objet de tant de travaux et de si vaillantes luttes. Cette manière de raconter la chute de l'homme révolté d'abord contre les Dieux, enivré d'orgueil, puis condamné à périr par l'effet de la concupiscence, ne manque pas de grandeur.

Mais revenons au roi des Oiseaux, qui va rentrer en scène avec toute la splendeur de son énergie et de sa puissance.

Les deux femmes de Kaçyapa, Kadrou et Vinatâ, firent un pari,

---

(1) On sait que le Mahabharata tout entier a été écrit pour la glorification de Vichnou par des brahmanes de cette secte et dans un but de propagande, ce qui ferait supposer que cette légende, sous la forme où nous l'avons aujourd'hui, est d'une rédaction comparativement moderne. Cependant on ne voit pas encore paraître Krichna qui ne prit rang parmi les dieux que beaucoup plus tard.

Digitized by Google

par suite duquel celle des deux qui perdrait deviendrait esclave de l'autre. Grâce à une tricherie que commirent les Serpents à l'instigation de leur mère Kadrou, celle-ci gagna le pari, et Vinatâ (*humiliée* comme l'indique son nom) devint l'esclave de sa sœur. Sous cette légende se cache un fait historique ; mais prenons d'abord le récit des poètes tel qu'il est. Garouda est devenu l'humble serviteur des Serpents, fils de Kadrou, ses demi-frères, qu'il transporte sur ses vastes ailes, au gré de leur caprice, d'une île à l'autre ; d'abord il les dépose en un lieu frais et charmant, qui fait rêver aux régions tropicales les plus favorisées de la nature :

Cette île, dont les bords sont la demeure de monstrueux poissons, déposée là par le Créateur, cette île terrible, entourée d'eau salée, ils la virent devant eux en marchant avec Garouda. C'est un charmant séjour... retentissant des cris d'une multitude d'oiseaux, couvert de fruits et de fleurs variés qui embellissent la forêt, rempli de sites agréables, d'étangs où poussent le lotus, rendu gracieux par des lacs divins dont les eaux réjouissent, tout agité de vents purs portant des parfums célestes, orné d'arbres qui semblent monter jusqu'au ciel et de forêts de sandal qui, secouées par la brise, laissent tomber des pluies de fleurs... C'est un lieu tout brillant des productions dont le goût trouble et enivre...

Mais les serpents, gâtés par le bonheur dont ils jouissent et par la facilité qu'ils ont de se faire obéir par le puissant oiseau, sont devenus insatiables. Cet Eden ne leur suffit plus. Ils demandent donc à être transportés dans une autre île (1), puis enfin poussés par le désir de se rendre immortels, de ne quitter jamais cette vie si douce pour eux, ils disent à Garouda :

Enlève l'ambroisie par ton énergique puissance, et ta mère sera délivrée de l'esclavage auquel elle est soumise.

---

(1) Les îles sont dans le système des Hindous les divisions de la terre, les régions.

Digitized by Google

Et Garouda, impatient de rendre la liberté à sa mère et de reconquérir la sienne, n'hésite pas à entreprendre cette action surhumaine. Il s'apprête à enlever l'ambroisie; de leur côté, les gardiens, avertis par Indra, se hâtent de préparer leurs armes, et quelles armes!

Les glaives à la pointe fine et acérée, qui lancent des étincelles, des flammes et de la fumée, les disques, les épieux ferrés, les tridents, les haches, les javelots, les cimeterres aigus et brûlants...

Mais Garouda est de force à triompher des gardiens immortels; remarquons que Vichnou, chargé par les Dieux de veiller sur l'ambroisie, a disparu de la scène. Le secret de la force de Garouda, que celui-ci semble ignorer, nous est révélé par une légende essentiellement brahmanique, et que voici en peu de mots : Indra a manqué de respect à de tout petits êtres d'un aspect chétif, brahmanes voués à d'austères pratiques, connus sous le nom de Balikhilyas. Réduits par l'ascétisme à un tel degré d'émanciation, que « leur ventre n'est pas plus gros que le pouce, » ces petits êtres, blessés dans leur immense orgueil, ont demandé à Agni, dieu du Feu, en lui offrant un sacrifice, qu'il existât « un autre Indra, cent fois supérieur au premier en énergie, en puissance... un Indra des oiseaux » (1).

Le dépôt sacré de l'ambroisie qu'il s'agit d'enlever à des gardiens vigilants et redoutables, fait penser aux pommes d'or des Hespérides; mais l'exploit d'Hercule n'est qu'un jeu en comparaison de la tâche immense que Garouda doit accomplir. Dans ces petits Balikhilyas implacables, on peut reconnaître aussi une secte de brahmanes qui veulent exiler Indra du ciel pour lui substituer tout simplement le Soleil, remplacer le dieu des éléments par le dieu du jour et des saisons. Mais laissons le poète raconter la grande bataille. Cette fois, ce sont deux puissances

(1) C'est une croyance fortement enracinée dans l'esprit des brahmanes qu'un simple mortel peut, à force d'austérités, non-seulement tout obtenir d'un dieu, mais encore le détrôner et l'exiler du ciel.

Digitized by Google

égales qui vont entrer en lice. L'Eclair, un éclair immense et multiple protégeait l'ambroisie en la couvrant de ses feux. Quand les Dieux eurent fini de baratter l'Océan, elle s'était montrée à leurs yeux, contenue dans un petit pot blanc que tenait à la main Dhanwantari, le médecin des Dieux... A quoi sert donc d'être Dieu et immortel, si l'on a besoin d'un médecin ? Mais les poètes de l'Inde ne s'arrêtent pas à ces petites considérations. Garouda se précipite les ailes déployées :

Blessé par les ailes, le bec et les serres du roi des Oiseaux, après avoir livré quelque temps un combat sans égal, l'Eclair fut vaincu dans la lutte. Soulevant une masse énorme de poussière avec le vent de ses ailes, Garouda changea le ciel lumineux en ténèbres et harcela les Dévas. Par cette poussière semée (dans l'espace), les Souras furent troublés, les gardiens de l'ambroisie ne virent plus rien, enveloppés dans le tourbillon.

Les vents envoyés par Indra se hâtent de disperser la poussière qu'ont soulevée les vastes ailes de Garouda, et les Dévas reprennent l'offensive. Mais le Roi des Oiseaux que rien ne peut ni vaincre, ni troubler, prend son vol en haut et s'élève au-dessus du lieu où les Dévas sont rangés en bataille, comme on voit l'aigle monter au-dessus des corbeaux qui le menacent vainement de leurs becs et le harcèlent de leurs cris. Mis en déroute par Garouda, les Dieux se dispersent en tous sens, plus morts que vifs, et alors :

S'étant surpassé lui-même pour conquérir l'ambroisie, le Roi des Oiseaux apercut de toutes parts le dieu du Feu qui enveloppait le ciel de flammes dèvorantes... Mais le magnanime Garouda, rapide en ses actions, ayant multiplié quatre-vingt-dix fois ses quatre-vingt-dix bouches, avala par chacune d'elles autant de rivières et revint d'un vol précipité. L'oiseau terrible à ses ennemis qui combat sur ses ailes, comme sur un char, enveloppa complétement de ces rivières Agni enflammé; puis il prit un autre corps tout petit, désireux de pénétrer plus avant, après avoir apaisé le Feu.

Digitized by Google

Dans ce combat, Garouda a pris les proportions d'Indra, du dieu de l'atmosphère, comme l'avaient demandé les petits êtres rancuneux nommés Balikhilyas. Il est le vent du Simoun, l'Eclair, la Foudre; ses bouches sans nombre rappellent les cataractes du ciel ouvertes sur le monde condamné à périr sous les eaux du Déluge. Ayant rapetissé son corps, il passe entre deux dents du disque au-dessous duquel se tiennent deux énormes serpents, commis à la garde de l'ambroisie. Il les aveugle par la poussière de ses ailes, les harcèle, les étourdit; puis :

D'une aile légère, il reprit sa course élevée en secouant le vase, lui qui est doué d'une grande force; sans avoir bu l'ambroisie, mais l'ayant seulement emportée, l'oiseau parti s'en alla rapidement et sans fatigue, couvrant l'éclat du Soleil.

Et ce fut à cette occasion que Vichnou, étonné de cette action surhumaine, accorda à Garouda le don d'être exempt de vieillesse et immortel, même sans avoir bu l'ambroisie. De plus, le dieu tout-puissant le choisit pour sa monture et fit de lui son attribut. Pareil à l'aigle dont le Psaume a dit : *Aquilæ juventus renovabitur*, Garouda jouit d'une éternelle jeunesse, et pareil encore à l'aigle du Jupiter des Grecs, il porte le Dieu suprême qui repose sur son vaste dos comme sur un char.

Au milieu du combat, Garouda, harcelé par la foudre, avait lâché une plume, une seule de ses plumes, comme pour narguer Indra; après la victoire, il consentit à faire alliance avec ce Dieu qu'il avait terrifié par ses exploits. Alors, ils firent un accord ensemble. Indra pria le roi des Oiseaux de lui rendre l'ambroisie, dans la crainte qu'elle ne fut bue par des êtres pervers auxquels elle communiquerait l'immortalité; et de son côté, Garouda, que n'abandonnait pas le désir de la vengeance — ce plaisir des Dieux — songeait toujours à tenir sa promesse envers les serpents; mais avec la secrète envie de les tromper à son tour et de les dévorer ensuite. Il alla donc annoncer aux serpents que l'ambroisie était à leur portée, et tandis que ceux-ci faisaient des oblations et des ablutions pour se préparer à boire le breuvage sacré, Indra se hâta de l'enlever; les serpents, déçus dans leur

Digitized by Google

espérance, en furent réduits à lécher l'herbe appelée *kouça*, sur laquelle l'ambroisie avait été déposée; et c'est depuis lors que la langue des serpents est devenue bifurquée, et c'est par suite du contact avec l'eau de l'Immortalité que l'herbe *kouça* est devenue pure et propre aux sacrifices. Mais les serpents n'ayant pu boire l'ambroisie, devinrent la proie de Garouda qui, les poursuivant de son bec ardent, se mit à les dévorer par milliers. Plus tard, ils périrent dans le feu d'un sacrifice solennel célébré par Djanamedjya; mais c'est là une autre légende qui a trait au culte des serpents, sur lequel nous reviendrons peut-être quelque jour.

Résumons ce que nous avons dit de Garouda d'après les textes indiens, et tâchons d'extraire de ce récit fantastique entrecoupé de légendes secondaires une goutte de cette ambroisie si recherchée des modernes, et qui se nomme la vérité historique. Pour y arriver plus sûrement, il convient de remonter le cours des âges et de prendre pour point de départ ce qui reste encore debout de cette légende monumentale, si difficile à comprendre malgré l'éclatante poésie dont elle est revêtue. Après avoir si longtemps suivi Garouda à travers le feu, la flamme et la fumée, au plus haut des cieux, on éprouve le besoin de redescendre sur la terre et d'y poser le pied.

Nous trouvons aujourd'hui dans l'Inde un oiseau et un peuple du nom de Garouda; de même que par le nom de Naga, on désigne aussi un peuple et toute la classe des reptiles. Le roi des oiseaux, ramené à des proportions raisonnables, est devenu le *milan brahme*, connu des naturalistes sous la dénomination d'*aquila ponticerianus* ou aigle de Pondichéry. Sa qualité de grand destructeur des serpents lui a valu d'être fort respecté dans toute l'Inde, et particulièrement sur la côte de Coromandel, où il abonde. De plus étant toujours considéré comme la monture de Vichnou, les dévots de la secte vichnaïte lui témoignent une grande déférence. Le lundi, jour consacré à leur Dieu, on les voit appeler par le cri de Hari! Hari (1)! les garoudas qui se balancent dans les airs. A cet appel, les oiseaux accourent, et volti-

(1) L'un des noms de Vichnou donné aussi à Krichna.

Digitized by Google

geant au-dessus du pieux personnage, reconnaissable à sa tunique jaune, ils saisissent lestement à la volée les petites boulettes de viande lancées par une main exercée. Les milans qui rôdent en troupes nombreuses autour des villes et dans les marchés, essayent vainement de prendre leur part du régal ; le Garouda, habitué à la pâtée, s'approche plus près qu'eux de la tête de l'Hindou et fait si bien que toutes les boulettes contenues dans la bourriche passent dans son bec. Cet oiseau a le vol doux, léger, les allures plus gracieuses que les milans ; il est aussi moins criard, moins insatiable que ces derniers qui vont par bandes piller les marchés et enlever jusque dans les corbeilles placées sur la tête des pêcheurs le poisson porté par eux à la ville. Son envergure est d'un mètre vingt-cinq centimètres ; sa tête, son cou et sa poitrine sont recouverts d'un camail de plumes d'un blanc pur, larges et flexibles, qui constituent son plus bel ornement. Enfin tout pieux hindou doit prononcer trois fois le nom de Garouda avant de se coucher, pour éviter d'être mordu par les serpents.

Mais cet oiseau, de taille moyenne, qui vit dans les plaines et habite les pays chauds, ne saurait être identifié avec le Garouda des légendes dont il a usurpé la place dans l'esprit des Indiens. C'est sur les cimes de la chaîne orientale du Caucase (*Caraxici montes* des anciens), qu'il faut aller chercher le fils ailé de Kaçyapa, sous la forme du gryphon ou griffon des naturalistes du dernier siècle. Le *gryphon* des anciens, animal fabuleux, gardien des trésors cachés dans les cavernes, représenterait assez bien le griffon, le plus grand des oiseaux de proie, qui se retire pour nicher dans les cavernes des plus hautes montagnes et effrayait par la puissance de ses ailes les chercheurs de mines d'or. Désormais mis à la retraite par les savants modernes, le griffon est devenu non plus un vautour, mais un aigle, le plus fort de l'espèce, celui qui, au dire de Ctésias, nichait dans le Taurus, et livrait des combats aux Dragons, comme le rapporte Plutarque. Enfin, en le généralisant, on retrouve en lui tous les aigles de larges dimensions dont l'habitat est le sommet de toutes les hautes montagnes de l'Asie, depuis le Taurus et le Caucase jusqu'au

Digitized by Google

groupe thibétain de l'Himalaya, qualifié par les deux auteurs grecs que nous venons de citer du nom de *région de l'or et des pierres précieuses*. Ce fait étant établi et étant donné le rôle de gardiens des trésors assigné par la mythologie aux gryphons ou aux aigles, les *nagas* ou serpents ne sont plus que les primitifs habitants de ces régions riches en minéraux, lesquels, creusant et fouillant la terre pour en extraire l'or et les pierres précieuses, se glissent à la manière des reptiles à travers les fissures des montagnes. On lit dans le Mahabharata de curieuses histoires sur ces serpents rusés, changeant de forme à volonté et disparaissant dans des trous creusés sous la terre (1).

Les Nagas de la mythologie indienne étant réduits aux proportions d'une race d'hommes, il va de soi que le garouda doit représenter quelque peuple ancien. En effet, il existe encore, entre

---

(1) Dans le *Paochyaparva*, v. 661 à 850. Un jeune étudiant du nom d'Outanka est allé à la recherche d'une paire de pendants d'oreilles, que lui a demandée la femme de son précepteur spirituel ; il va trouver le roi Paochya et obtient de lui les précieux joyaux. Mais, tandis qu'il les emporte, « il aperçoit sur la route un » mendiant, tantôt visible, tantôt invisible ; alors Outanka abandonne à terre les » pendants d'oreilles, fait quelques pas en avant pour chercher de l'eau. Le » mendiant s'approche en toute hâte et, après avoir pris les anneaux, il s'enfuit. » Outanka revient après avoir fini ses ablutions,... puis, ayant salué les dieux et » ses précepteurs spirituels, se met à poursuivre (le ravisseur) avec une grande » rapidité. Takchaka (le roi des serpents, qui avait pris cette forme de mendiant) » est tout près de lui, il le saisit ; mais, abandonnant cette forme qu'il n'a fait » que prendre pour un instant, Takchaka redevenu serpent entre précipitamment » dans un grand trou qui s'ouvrait sous la terre. »

Outanka pénètre dans le monde des Serpents, dont il agrandit l'ouverture trop étroite avec son bâton. Indra qui a vu sa détresse a dit à la Foudre : « Va, prête assistance à ce brahmane ! » Et la Foudre se glissant au bout du bâton d'Outanka ouvrit, en la déchirant, l'entrée du trou... Ce Takchaka, roi des Serpents, est le fondateur de la ville de Takchaçila dont le roi, au temps d'Alexandre, nourrissait dans son palais deux serpents monstrueux. A propos du bâton, au *bout duquel se glisse la Foudre*, et du combat de Garouda contre Indra, où *l'éclair lutte contre l'éclair*, *le feu contre le feu*, on songe involontairement à d'autres passages du Mahabharata, dans lesquels il est parlé de l'*arme du feu*, des *armes magiques*, dont certains brahmanes avaient le secret. Ne serait-il point fait allusion à des substances détonnantes, dans le genre de la poudre, qui auraient été connues autrefois dans l'Inde ? — Voir, pour tout ce qui se rapporte à ces légendes brahmaniques, les articles de M. le baron d'Eckstein (Journal asiatique, année 1855), étude très-savante, mais confuse par suite de l'abondance des faits et des observations qu'elle compare et entasse. On croirait voir un jardinier qui, jetant à vos pieds des brassées de fleurs, vous dirait, haletant et troublé : « Choisissez et faites le bouquet..... si vous pouvez ! »

Digitized by Google

le 25 et le 26e degré de latitude nord, à l'est des pays d'Assam et de Gentyah, entre le Brahmapoutra au nord, les districts de Silhet et de Mymounsing au sud, dans des régions montagneuses et peu accessibles, une peuplade de *garrows* ou Garoudas, gens sauvages, peu civilisés, turbulents; ils ont su maintenir leur indépendance sous les Mogols, et c'est à peine si depuis un demi-siècle la domination anglaise a pu les dompter. Non loin du pays des Garoudas, vivent les Nagas (1), singulière race de montagnards dont les cabanes sont perchées sur les cîmes les plus escarpées des rochers. Ces Nagas, comme les Garoudas, semblent appartenir par leur petite taille bien prise, par leurs traits aplatis, à la race tartare ou touranienne; ils ne sont, ni les uns ni les autres, tout à fait convertis à la religion brahmanique et mangent beaucoup d'animaux que les lois de Manou interdisent aux vrais croyants. Comment expliquer ce fait, quand on voit le Garouda et les Nagas des légendes, les fils de Vinatâ et de Kadrou, paraître sur la scène immédiatement après la formation de l'ambroisie, et aspirer à conquérir l'immortalité, c'est-à-dire à participer aux sacrifices qui procurent la vie éternelle?

D'abord on pourrait voir dans ces peuplades des débris d'un peuple ancien qui émigrèrent ou furent repoussés jusqu'aux lieux où on les trouve aujourd'hui, à une époque antérieure aux faits que rapporte la légende de Kadrou et de Vinatâ. Et d'ailleurs, relisons le texte sanskrit et nous serons frappés de deux choses : la première, c'est que les Serpents sont noirâtres, c'est-à-dire différents des Aryas à la peau blanche, par conséquent étrangers à la race aryenne; la seconde, c'est que Garouda, averti du danger qu'il y aurait pour lui d'avaler un brahmane, demande ce qu'il est et à quel signe il le reconnaîtra : donc le fils de Vinatâ n'appartenait point non plus à la famille des Aryas purs. Ici nous abordons une question d'ethnographie fort compliquée. Toute la légende qui nous occupe fait allusion à la domination qu'exerça sur l'Inde, dans les temps les plus reculés,

(1) Voir *Hamilton's East-India gazetteer*, aux mots *Garrows* et *Nagas*.

Digitized by Google

la puissante famille des Kouschites (1). Etablis sur le littoral de l'Arabie, tout le long de l'Océan indien, les fils de Kousch envoyèrent des navires commercer le long des rivages du Gouzerate et jusqu'à l'embouchure de l'Indus; d'autre part, nous savons par la Bible et par quelques traditions des peuples païens que ces mêmes Kouschites, maîtres de la navigation, comme le furent plus tard les Phéniciens leurs alliés, ne se contentèrent pas de fonder des colonies (2). Cette race, éminemment prolifique, déborda en masses serrées sur la Médie, l'Elamyde et les provinces orientales de la future Perse; puis elle se fraya une route jusqu'au delà de l'Oxus et pénétra dans le Kaboul, le Pendjab et le pays qui fut plus tard l'Afghanistan. L'Inde presque entière se trouva ainsi occupée par les Kouschites, déjà en possession du littoral, et les Soudras à peau noire sont leurs descendants. La mère des Serpents, l'épouse de Kaçyapa, — la *Kassiepeia* des Grecs, la Cassiopée, épouse d'un roi des Ethiopiens, d'un *Kephène*, — nous apparaît comme la personnification de ces peuples étrangers, à peau noire (3), qui, après avoir humilié les Aryens de la Médie, devaient à leur tour passer sous la domination de ceux-ci. Les Serpents, en effet, sont éclos depuis longtemps, nous dit la légende; la race kouschite triomphe et

(1) Petits-fils de Cham; on les nomme toujours Ethiopiens; et, à ce propos, n'oublions pas que l'Ethiopie fut le berceau d'une civilisation fort avancée, qui brillait encore d'un certain éclat aux premiers siècles de notre ère.

(2) Les ruines magnifiques de villes jadis florissantes qui se montrent encore sur le littoral de l'Arabie (peuplé de Kouschites aux premiers âges), depuis le détroit de Bab-el-Manded jusqu'au golfe Persique, fournissent la preuve qu'il existait jadis sur ces côtes un commerce actif et avec quelles contrées commerçaient les navigateurs kouschites établis sur les bords de l'Océan indien, si ce n'est avec les habitants du Malabar, de Cambaie, du Gouzerate et des pays situés à l'embouchure de l'Indus. On a même gardé le souvenir d'une dynastie abyssine ou éthiopienne qui régna longtemps dans l'île de Ceylan. Ainsi les descendants de Cham ont les premiers régné sur ce double monde de l'Asie et de l'Afrique qu'ils reliaient par leurs navires et leurs caravanes.

(3) On a cru retrouver les fils de Kadrou ou *Kadravas, Kadrouvansis* dans les Gédrosiens, sinon ceux de la Gédrosie des géographes grecs et latins, mais au moins ceux qui donnèrent leur nom au pays, c'est-à-dire les descendants d'une colonie éthiopienne ou cephène, qui serait restée isolée au milieu des Mèdo-Perses devenus maîtres du pays. Les écrivains grecs parlent d'un peuple à peau noire que les troupes d'Alexandre rencontrèrent entre la Caramanie, l'Inde, l'Arachosie et la Drangiane.

Digitized by Google

règne en paix, lorsque *Vinatâ*, l'*Humiliée*, attend encore l'éclosion des œufs dont son époux lui a fait don. Le premier qu'elle brise dans son impatience et d'où sort Arouna, destiné à devenir le cocher du Soleil, l'Aurore, ferait allusion à la race jaune, scythique et touranienne, habitant à l'orient. Ces peuples, connus plus tard sous le nom d'Indo-Scythes, étaient voués au culte du Soleil, et ils avaient ce trait de commun avec tous les peuples de la même famille, Gètes et Massagètes, et aussi avec les Parthes. Arouna est né infirme, parce que sa mère a trop vite brisé l'œuf qui le renfermait : ne serait-ce pas que cet Arouna, trop pressé de secouer le joug des Kouschites, échoua dans son entreprise et dut se cacher dans les montagnes de l'Orient? Enfin si le second fils de l'*Humiliée*, Garouda, qui doit être le vengeur de sa mère et le libérateur de sa race, resplendit sous la forme d'un oiseau aux ailes de feu, ne serait-ce pas parce qu'il descendit du haut des monts comme un aigle au vol puissant? Il faudrait voir en lui la personnification d'un peuple établi sur les hautes cimes, où la race ennemie le tenait confiné, et qui, sentant sa force, s'abattit sur la plaine pour respirer et vivre plus à l'aise? En prenant le Roi des Oiseaux, Garouda, dans un sens purement allégorique, on reconnaît dans ces combats, livrés par lui au milieu du ciel et contre les dieux, une allusion à la lutte de deux religions, basées l'une et l'autre sur le naturalisme et moins dissemblables en leurs dogmes que leurs défenseurs respectifs ne le pensaient d'abord. Ce qui les séparait, ce qui éloignait les uns des autres ces Japhétiques, ce qui les empêchait de se reconnaître pour frères, c'était la nuance de la peau. Les Aryas de l'Inde, à peau blanche, ennemis des ténèbres et de la couleur noire, repoussaient les Kouschites dont ils faisaient des démons, cela est tout simple; mais les tribus scythiques à la teinte jaune ou cuivrée leur inspiraient aussi de la défiance. Toute peuplade qui marche devant elle à la recherche d'une terre de promission, a peur de la peuplade étrangère qui peut lui en disputer la possession. On ne doit pas oublier que le mot *varna*, caste, signifie positivement et exclusivement *couleur*, la caste étant basée sur la nuance de la peau. Dans le Véda, les castes n'existaient pas et ne pouvaient pas

Digitized by Google

exister; toutes les familles des Aryas, dont les livres antiques conservent les rites et les chants religieux, étaient d'une même couleur. S'il y avait des classes dans leur société, il n'y avait pas de caste : ce mot ne se trouve pas avant l'établissement définitif de la société indienne, telle que les lois de Manou nous la font connaître. Il en faut donc conclure que les *Aryas*, les Aryens de l'Inde, adoptèrent et adjoignirent à leur propre famille des peuples étrangers de race scythique, c'est-à-dire touranienne, qui trouvèrent place dans l'organisation brahmanique. Telle a dû être, si nous ne nous trompons, la situation de celui qui se personnifie dans Garouda. Le grand Oiseau, est-il dit dans la légende, obtint, sans avoir bu l'ambroisie, le don de l'immortalité. Le vrai sens de ce passage serait que le peuple entré par adoption dans la société des *Aryas* fut classé parmi les Dwidjas, ceux que la tonsure et l'initiation plaçaient au rang des *deux fois nés*, qui portent le cordon d'investiture, qui ont droit aux faveurs que les sacrifices et les prières attirent sur les mortels et qui peuvent aspirer à la libération finale, mais sans arriver jamais à devenir brahmanes, précepteurs spirituels et sacrificateurs. Les *Dwidjas* forment les trois premières classes, celles des hommes libres. Le prêtre doit être de race pure, mais la condition de la couleur est moins rigoureuse pour les guerriers et les marchands; ceux-ci appartenant aux peuples adoptés, sont admis à ce titre à l'audition de la loi, qu'ils ne peuvent ni interpréter, ni enseigner, tandis que les Soudras à peau noire sont foulés aux pieds et relégués au bas de l'échelle sociale. Au-dessous de ceux-ci, on rencontre encore les tribus déclassées, les Verdars, les Bheels, les Couroumbaras, débris des familles aborigènes, toutes à peau noire, qui se livrent à la chasse, au vol, aux métiers réprouvés, mangent des chiens et des viandes impures, errent à travers le pays, partout méprisés et honnis. Manou a dit, en parlant des noms que l'on impose aux enfants, le dixième ou le douzième jour après leur naissance : « que le nom d'un brahmane (par le premier des deux mots dont il se compose) exprime la faveur propice, et que (le second) indique la félicité; — celui d'un kchatriya (guerrier), la

Digitized by Google

puissance et la protection; celui d'un vaisya (marchand), la richesse et la libéralité; celui d'un soudra (serviteur), l'abjection et la dépendance. » Cependant les soudras ont une place, tout infime qu'elle soit, dans le cadre de la société indienne, parce que les Serpents ont léché l'herbe sur laquelle avait été posée l'ambroisie.

Les peuples adoptés pouvaient être classés dans la seconde et la troisième des quatre castes, pourvu qu'ils suivissent les croyances brahmaniques. C'est ainsi que la société des *Aryas* alla se développant toujours et finit par couvrir l'Inde entière de ses prêtres, de ses guerriers, de ses marchands et de ses cultivateurs, bien que les premiers dussent être exclusivement choisis dans son sein. Mais les croyances védiques subirent plus d'une altération par suite de ce mélange et de l'accession de peuples étrangers. Garouda, que les poètes appellent un autre Indra, un autre Agni, et qui combine en sa personne les deux divinités de l'Atmosphère et du Feu, serait pour nous le symbole de la prédominance dans les provinces centrales du culte du Soleil, dieu suprême des Médo-Perses, que les *Aryas* de l'Inde adoraient déjà comme un dieu secondaire. Et même, dussé-je arracher à Garouda jusqu'à la dernière de ses plumes et faire de lui un mythe, un symbole, je serais porté à croire que sous son nom se cache le souvenir de l'introduction de Vichnou dans l'Olympe indien, comme l'un des trois grands dieux, comme le trait d'union entre le créateur Brahma et le destructeur Civa, comme le conservateur du monde créé, comme le modérateur entre les deux principes toujours en lutte l'un contre l'autre. Ce qui donnerait quelque fondement à cette hypothèse, c'est que Vichnou prend Garouda pour attribut, pour *bannière;* c'est que le grand Oiseau est devenu le char, le véhicule de la seconde personne de la triade indienne (1).

Mais revenons à des données plus certaines. On voit paraître à l'aurore de l'histoire des *Aryas* de l'Inde trois familles typiques et dont les appellations indiquent clairement l'origine et la

(1) Nous reviendrons peut-être sur cette thèse en parlant de *Mithra* et du Culte du Feu.

Digitized by Google

croyance particulière. Ce sont : les *Nagavansis*, fils ou adorateurs des Serpents (1); les *Souryavansis*, fils ou adorateurs du Soleil; et les *Tchandravansis*, fils ou adorateurs de la Lune. Tchandra, le dieu qui préside à la Lune, le *Lunus* des Latins, porte plus ordinairement le nom de Soma, que lui donne la légende, au moment où cet astre *aux rayons froids* sort du barattement de la mer. Soma est devenu à son tour la libation personnifiée. Sous la dénomination de petit-fils de l'Océan et d'époux de la Flamme, il est le suc sacré qui fait vivre les dieux, l'ambroisie, et par suite la plus pure expression du culte brahmanique. Etablis dans l'Inde après la défaite des Kouschites, des Serpents noirs, les fils du Soleil et ceux de la Lune donnent leurs noms aux deux dynasties puissantes dont les poètes ont raconté les exploits dans le Ramayana et le Mahabharata. Les premiers, établis dans les districts au nord du Gange, aux pays d'Ayodhya (Ouda), Mithila et Vaisali, ont produit Rama, le pieux héros qui soumit et civilisa la presqu'île indienne; aux seconds, qui régnaient à Dehli, appartiennent les Pandavas. Quant aux Nagavansis, leur histoire n'a pas péri. Ils sont restés longtemps sur les bords du Scinde, dans l'Afghanistan et le Kaboul, tranquilles et vivant en bonne intelligence avec les Hindous. Quatorze siècles avant notre ère, les Takkas, descendants de Takchaka, fixés au Pendjab, ont à lutter contre les Pandavas de Delhi, de la race lunaire; on les voit, lors de l'expédition d'Alexandre, régnant à *Takchaçila* (Taxila), et de nos jours on a retrouvé des monnaies de leur dynastie, parfaitement reconnaissables à la figure de serpent qui accompagne le nom de chaque souverain. Toutefois rien ne prouve que ces Nagavansis fussent noirs comme les fils de Kadrou; sans être kouschites, ils avaient adopté les croyances éthiopiennes ou cephènes.

Toutes les légendes accumulées dans le premier livre du

(1) Le dessin n° 2 représente le roi et la reine des Serpents, Kâlika et Souvarnaprabhâ (Celui qui est de couleur noire et Celle qui brille de l'éclat de l'or), personnages mentionnés dans l'histoire de Gotama (Bouddha) et que celui-ci convertit à sa doctrine. Le visage et quelques parties du corps sont devenus frustes, parce que ce bas-relief, conservé au musée asiatique de Calcutta, est demeuré longtemps sous une gouttière, exposé aux pluies torrentielles de la mousson.

Digitized by Google

Mahabharata et qui parlent des Serpents et de Garouda, du barattement de la mer et de la production de l'ambroisie, se rapportent à l'aurore du second âge du monde, ou *Tréta-youga*. C'est le moment où la société brahmanique va s'établir sur les bases des croyances contenues en germe dans le Véda. « Dans le second âge, a dit Manou, domina la science divine. » Les traditions de cette période s'occupent donc à la fois du passé et de l'avenir, du monde qui finit et du monde qui commence. Le barattement de l'ambroisie appartient au passé ; il fait allusion à quelque grand cataclysme qui ébranle les montagnes et les précipite dans l'océan ; il nous reporte à la lutte des Titans contre les Dieux, à la séparation des enfants des Ténèbres d'avec les enfants de la Lumière ; mais il rappelle aussi l'établissement du sacrifice védique, de la libation du Soma se substituant, dans les provinces du nord-est de la Perse, envahies par les Kouschites, aux sacrifices humains dont la tradition a gardé le souvenir. Le culte du Soleil, apporté par les Médo-Perses de la Bactriane dans l'Inde, se fond avec celui du Feu et des phénomènes atmosphériques, plus particulier aux Indiens sous la forme d'Agni — Ignis — et d'Indra, leur *Jupiter tonnant*. Le culte du Feu, sous la figure du Soleil, était aussi la religion des peuples scythes et autres touraniens qui erraient à l'état nomade ou campaient à demeure au delà de l'Oxus. Une partie de cette population de guerriers pasteurs, d'origine japhétique et alliée aux Aryens, refoulée par les Kouschites d'Assyrie, passa dans l'Inde et s'établit dans le Pendjah et dans le pays des Radjpoutes, où on les reconnaît encore. Ce sont là les peuples désignés sous le nom d'Indo-Scythes. Leur dernière migration ne remonte pas au delà du IIe siècle avant Jésus-Christ, car ils furent souvent rejetés du sud au nord, de l'est à l'ouest, par les Aryens, les Assyriens, les Mèdes, les Chinois et les Tou-Kiu (ancêtres des Turcs). Ainsi cette rencontre des trois peuples est indiquée dans le récit des exploits de Garouda, qui combat à outrance les fils des serpents, c'est-à-dire les Kouschites, maîtres du pays, et fait alliance avec les Aryens brahmaniques, heureux de trouver en lui un puissant auxiliaire. Nous trouverons la confirmation de cette hypothèse dans l'examen des

Digitized by Google

légendes médo-persanes de Simourg, le grand oiseau célébré par les poètes antérieurs à Firdouçi, et dont celui-ci a rassemblé les traditions dans le *Shah-Nameh*.

Peut-être quelque naturaliste désappointé demandera comment il se fait que le roi des Oiseaux, si poétiquement décrit, si bien caractérisé par les récits des Indiens, s'en aille en fumée; comment il ne reste à sa place qu'un héros insaisissable, moins que cela, le symbole d'un peuple disparu; ou, tout au plus, les débris de ce même peuple perchés sur les flancs de l'Himalaya; pourquoi les serpents sont allés se cacher dans les rochers des montagnes du même groupe, sous forme d'une peuplade à peine connue des géographes? A cela nous répondrons ce que nous avons dit en commençant, à savoir que le génie indien est sujet à donner des corps à des rêves et à transformer en réalité ce qui est mythe et symbole. Il en est ainsi pour toutes les nations qui sont allées s'établir loin de leur berceau; dans leurs longues migrations, elles ont recueilli des traditions dont le sens leur échappe, et le souvenir de celles qui leur sont propres s'est obscurci peu à peu. De là le manque absolu de chronologie, le défaut de perspective dans les tableaux trop vastes, où ils entassent pêle-mêle ce que les poètes anciens leur ont raconté. De là aussi ce changement subit de forme, de rôle, d'aspect chez les personnages légendaires qui passent du ciel à la terre, du mythe à la réalité. Les Hébreux, ne l'oublions pas, ont été le seul peuple qui ait su conserver la généalogie de ses aïeux, parce qu'ils sont restés obstinément attachés à la terre habitée par ceux-ci, et qu'il leur a été donné d'y revenir après de longues périodes d'esclavage, et parce qu'ils possédaient le dépôt de la révélation divine. Aussi leurs traditions sont-elles devenues les archives du genre humain. Israël répond seul par ses annales à tous ceux qui veulent interroger l'histoire; hors de cette race privilégiée, on ne rencontre qu'obscurité, données incertaines, beaucoup de poésie, de l'imagination, de l'enthousiasme et un mirage qui séduit les regards sans reposer l'esprit.

TH. PAVIE.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LE LONG DE LA CORNICHE.

(MŒURS ET PAYSAGES.)

I.

Au bon temps du président De Brosses, le voyage de la Corniche ne pouvait guère s'effectuer en moins de huit jours et méritait d'être classé parmi les plaisirs écorchants dont parle Montaigne dans ses Essais. L'infortuné président, tour à tour secoué dans sa chaise de poste, traîné par des chevaux aussi mal conditionnés que les routes effroyables où ces pauvres bêtes cheminaient sans trêve ni merci, ballotté sur la mer dans une felouque du fond de la Calabre, dupé par les matelots napolitains, au moins aussi honnêtes que des Manceaux, dépensa rapidement la provision de gaîté et d'entrain que Tœpffer conseille d'avoir dans son sac. Ajoutons, pour compléter le tableau, que les auberges du pays n'étaient rien moins que confortables et que notre voyageur dut payer à Pignans dix francs une douzaine d'œufs, tout comme ce roi d'Angleterre dont nous oublions le nom. Aussi le président ne peint pas le pays sous des couleurs séduisantes. La ville de Nice lui paraît peu de choses, et Monaco lui semble une méchante cité qu'on a tort de célébrer; il ne se montre satisfait que de la contrée connue sous le nom de Rivière de Gênes et s'estime heureux d'arriver au terme de ses pérégrinations, après avoir suivi toute une semaine une route d'une longueur, d'un ennui, d'une peine et d'une dépense inconcevables. Cette énumération de déboires succes-

Digitized by Google

sifs refroidirait plus d'un touriste intrépide. Aujourd'hui le voyage se fait plus commodément : une journée de chemin de fer suffit pour le trajet de Marseille à Nice, d'où l'on se rend à Gênes en deux ou trois jours, dans une calèche, le long de la Corniche, sans lassitude et sans encombres. Le progrès a du bon, quoi qu'en disent les esprits chagrins, et les routes bien entretenues sont préférables aux chemins dangereux et fatigants du siècle dernier. En quittant Marseille, la voie franchit les gorges d'Aubagne et atteint la Ciotat, joli petit port bâti au pied des roches du Bec-d'Aigle, au fond d'une anse pittoresque. Le bagne de Toulon est vide, mais le port est plein. Les navires s'alignent dans la rade, abritée par une rangée de hautes collines. Nous passons devant Pignans, la patrie de Jules Gérard, le célèbre tueur de lions, que les anciens auraient divinisé comme un rival d'Hercule. Le pays que nous traversons est un des plus riches du Midi, tout rempli d'oliviers et de vignes. Voici Fréjus, célèbre par ses ruines romaines, puis Saint-Raphaël, où le jardinier-poète, qui a nom Alphonse Karr, cultive les roses et les lettres dans sa Maison-Close fermée aux importuns. Le couteau donné par Mme Louise Collet... dans le dos, reste toujours suspendu au-dessus de la cheminée : les petits cadeaux entretiennent l'amitié ! C'est une retraite bien choisie pour le philosophe que ce port en miniature, encadré par de hardies falaises de roches rouges, semblables à des lions couchés devant leur antre. Le nom de Napoléon demeure attaché à ces rivages, où il s'embarqua pour l'île d'Elbe, en 1814. De Saint-Raphaël à Cannes, la ligne suit la côte et la mer d'un bleu de lapis-lazuli apparaît par échappées entre les déchirures des rochers de porphyre, tapissés de pins au feuillage d'un vert sombre.

Cannes, rivale de Nice, s'étage au pied de l'Estérel, dans une contrée fertile, au bord du golfe de la Napoule, avec ses chalets, ses villas, ses jardins embaumés du parfum des orangers, mêlé à l'âpre senteur des sapins. Cette ville si gaie abrite bien des tristesses, et chaque année de nombreux malades viennent demander la santé à son climat réparateur. Faisons, si vous le permettez, lecteurs, une halte et laissons le train filer sur Nice.

Digitized by Google

Les savants prétendent que la température de Cannes est préférable à celle de Nice, pour les personnes sérieusement atteintes; mais, en revanche, les gens bien portants déclarent que la vie est plus gaie à Nice, ce qui ne nuit pas au traitement : toujours la rivalité de clocher, la jalousie de Rome et de Carthage! Cannes doit sa célébrité au chancelier Brougham, qui donna le signal de l'invasion anglaise, et la race britannique accourue à sa suite a semé sur la plage une série de cottages, castels, manoirs en brique, dont l'architecture fantaisiste laisse souvent à désirer. Parmi les villas les plus célèbres, nous citerons la villa Sardou, où mourut en 1858 la grande tragédienne Rachel. Cette âme de feu enfermée dans un corps de gaze, suivant l'expression orientale du bey de Tunis, s'était promptement consumée.

En face de Cannes, vis-à-vis la pointe de la Croizette, s'allongent les îles de Lérins, dont la masse sombre, dorée par le soleil couchant, émerge du bleu profond de la mer. Ce sont les îles d'or, lis Isclo d'or, du poète Mistral, le chantre favori de la Provence. La plus importante, l'île Sainte-Marguerite, a servi de prison à des personnages diversement fameux : le plus connu est l'homme au masque de fer, dont tant d'historiens ont cru tour à tour révéler le véritable nom. La seconde, l'île Saint-Honorat, est entourée de récifs, contre lesquels vint se briser en 1875 le paquebot la Normandie. Tous les passagers furent sauvés, grâce au dévouement des moines du couvent, aidés des habitants de Cannes; mais le capitaine se suicida, pour ne pas survivre à son déshonneur. Deux plongeurs, chargés de recueillir les épaves, durent lutter, comme le Gilliat des Travailleurs de la Mer, contre les atteintes d'une pieuvre gigantesque. Ce fait, constaté par les journaux de l'époque, prouva aux incrédules que le poète n'avait pas inventé, comme on le prétendait, un monstre semblable à ceux de la fable antique. Les promenades abondent aux environs de Cannes; les plus fréquentées sont celles du Cannet, de la Croix-des-Gardes, de la Californie. De ces hauteurs la vue s'étend sur le golfe de la Napoule, éclairé, a dit un enthousiaste entraîné par son admiration, par un soleil plus doux que le

Digitized by Google

golfe de Naples, ce qui nous paraît légèrement paradoxal. Les amateurs de longues courses n'ont que le choix entre les nombreuses excursions aux gorges ombragées de la Siagne, au mont sauvage de l'Estérel, à Vallauris, d'où proviennent les jolies terres cuites imitées des poteries romaines, à Grasse, rivale de Nice pour les parfumeries. Fragonard, l'un de nos plus gracieux maîtres de cette école française du siècle dernier, jadis si décriée et aujourd'hui si vantée, est né à Grasse. Cette contrée fortunée, où les palmiers, les orangers, les citronniers, se mêlent aux bosquets de rosiers et de jasmins, méritait bien d'être le berceau de cet artiste galant qui peignait les amours et les roses sur les paravents des comédiennes et les éventails des duchesses.

La campagne de Cannes à Nice ressemble à un parc continu et rappelle le jardin des Hespérides chanté par les poètes de l'antiquité. Les aloès, les cactus, qui croissent auprès des oliviers, donnent au paysage un caractère oriental. Toute cette région a un air de fête et de gaîté qui réjouit le cœur. Nous arrivons au golfe Jouan, où Napoléon débarqua en revenant de l'île d'Elbe; ensuite vient Antibes, illustrée par son héroïque défense en 1815. Bientôt la voie traverse le pont de la Brague, qui servait de limite avant 1860 entre la France et l'Italie. Une inondation terrible détruisit ce pont, et un convoi de voyageurs fut entraîné, en 1872, jusqu'à la mer, par la violence des eaux du Var débordé. Nous approchons de Nice; les jardins, les chalets, les villas, augmentent à mesure que nous avançons : nous sommes dans la ville du soleil, dans la cité de Masséna et de Garibaldi!

II.

Nice a conservé, malgré son annexion, une double physionomie : l'élément cosmopolite coudoie, sans s'y mêler, l'élément italien. De là deux villes distinctes, séparées par le Paillon, l'ancienne et la nouvelle. Le Paillon est un singulier fleuve, presque toujours à sec : quelques maigres filets d'eau, d'une

Digitized by Google

propreté douteuse, courent çà et là entre les galets. Les blanchisseuses indigènes ont la prétention d'y laver le linge des milliers d'étrangers qui passent l'hiver à Nice; elles le mettent ensuite à sécher au soleil sur les pierres. C'est le cas de répéter le mot de Diogène sortant d'une maison de bains athénienne fort mal entretenue : « Où se baigne-t-on en sortant d'ici ! » Des troupeaux de chèvres broutent les rares brins d'herbe qui poussent dans le lit de cette étrange rivière. Il n'y a guère que le Manzanarès qui fasse aussi triste mine, puisque, au dire de Th. Gautier, un mahométan n'aurait pas de quoi y accomplir les ablutions ordonnées par le Prophète. Les deux naïades du Paillon et du Manzanarès peuvent se donner la main, leurs urnes sont également taries. Il faut cependant avouer que plusieurs fois par an le Paillon grossit soudain et se transforme en un torrent impétueux, qui bouleverse tout ce qu'il rencontre sur son passage; mais l'avalanche une fois écoulée, le soleil sèche les cailloux, et les blanchisseuses reviennent prendre possession de leur domaine. Beaucoup de projets ont été présentés pour utiliser le lit de ce fleuve manqué : une compagnie étrangère a offert récemment de le combler et d'y élever un gigantesque palais de l'industrie entouré de magnifiques jardins. Espérons qu'on finira par adopter cette proposition qui nous semble excellente.

Le vieux Nice se subdivise en trois parties distinctes. La ville du XVIIIe siècle comprend les quartiers qui s'étendent entre la rive gauche du Paillon et la mer; c'est là que se trouvent la rue Saint-François-de-Paule, le cours où se tiennent les marchés aux fleurs, les terrasses jadis lieu de promenade favori des étrangers, la poissonnerie, les monuments publics.

La partie la plus ancienne de la cité est adossée à la colline du château. Rarement les voitures se hasardent dans ce labyrinthe compliqué de ruelles étroites, dallées à l'italienne, bordées de hautes maisons criblées de fenêtres où pendent « les torchons radieux » poétisés par Victor Hugo : les vicoli coupés de porches sombres escaladent le rocher abrupt. Les jours de marché, les paysans et leurs compagnes, coiffées de la capelina, encombrent les petites places, jasant dans la langue nicoise et offrant leurs

Digitized by Google

provisions aux amateurs. Les poissons, les fruits, les légumes, les volailles, s'entassent pêle-mêle au soleil auprès des violettes doubles, des anémones, dans un désordre bien fait pour réjouir les regards des peintres amis de la couleur locale. Les églises de la vieille ville méritent d'être visitées, parce qu'elles contrastent avec les édifices religieux de la nouvelle ville. Le caractère italien y prédomine, uni au mauvais goût espagnol du XVIIe siècle. Sainte-Réparate et Saint-François-de-Paule sont les plus curieux de ces monuments. De la chaire semble jaillir un bras noir brandissant un crucifix au-dessus de la foule recueillie des fidèles; des bouquets de violettes et de jasmins remplacent les cierges devant l'autel et embaument le sanctuaire de leurs senteurs parfumées.

Entre les Terrasses et le Port s'étend, le long de la mer, la promenade des Ponchettes, taillée dans le roc. Au pied du rocher appelé Rouba-Capeu, vole chapeau, à cause du vent qui souffle sur cette côte, se dresse la statue, en marbre blanc, de Charles Félix rendant à Nice la franchise du commerce. Les indigènes du port ne manquent jamais d'indiquer, avec grand renfort d'épithètes enthousiastes, la vieille maison où naquit le citoyen Giuseppe Garibaldi. Nous avons remarqué, non sans indignation, que le rez-de-chaussée de cette demeure historique est profané par l'installation d'un débit de liqueurs. O popularité, que de crimes on commet en ton nom! Fidèles à la tradition, les Nicois ont débaptisé leurs rues et leurs places après le 4 septembre. L'ancienne place Napoléon s'appelle aujourd'hui place Garibaldi. C'est ainsi que les Italiens professent l'indépendance du cœur nommée ingratitude par les esprits chagrins.

Quatre ponts de pierre réunissent les deux rives du Paillon. Les squares sont au nombre de trois : le jardin public, où l'on donne des concerts; le square des Phocéens et le square Masséna, orné de la statue en bronze du brave maréchal. La place Masséna, l'avenue de la Gare et les quais forment avec les rues avoisinantes le quartier élégant. Mais tous les ans on ouvre de nouvelles voies, on perce des boulevarts, et la ville neuve

Digitized by Google

s'agrandit. Les plus beaux ont nom boulevarts de Longchamps, de Carabacel, Dubouchage.

Le long du quai Masséna, planté d'eucalyptus déjà grands et de palmiers magnifiques, s'échelonne une file d'hôtels et de magasins dignes de la rue de la Paix. Ici, c'est un marchand de bouquets de violettes, de camélias, de roses, de fleurs d'oranger, destinés à parer les salons parisiens. Plus loin, voici des boutiques d'objets en marqueterie, une des spécialités les plus originales du pays. Tous les genres d'industrie sont représentés, y compris celle des curiosités algériennes. Grave et taciturne, l'africain, drapé dans son burnous, fume sur le seuil de sa porte découpée en trèfle mauresque, tandis que les pastilles du sérail brûlent à ses pieds dans la cassolette orientale. Les Anglais, les Russes, les Allemands, les Italiens, les Espagnols, se coudoient comme sur le boulevart des Italiens.

La promenade des Anglais figure assez bien les Champs-Elysées en miniature. D'un côté s'élève une rangée d'hôtels et de maisons particulières, décorés suivant le goût des propriétaires et entourés de jardins féériques. C'est là que logent les princes de la finance, les riches étrangers, boyards, lords anglais et seigneurs de toute provenance, attirés par la douceur du climat de Nice, étalant un luxe fastueux et semant l'or à pleines mains. En face, s'étend sur une longueur de plusieurs kilomètres, depuis l'embouchure du Paillon jusqu'à celle du Magnan, une allée bordée de palmiers. La Méditerranée sert de fond au tableau : les petits flots bleus chuchotent doucement entre les galets de la plage et la mer semble un lac immense, tant le calme est complet. Le matin, la promenade des Anglais n'est guère fréquentée que par de rares promeneurs; quelques audacieux se risquent même à prendre un bain rapide avant le déjeuner. A trois heures commence le défilé des équipages et des amazones suivies de leurs cavaliers servants. Puis les groupes se forment sur l'allée, et les conversations s'engagent dans toutes les langues, comme au pied de la tour de Babel. Les uns admirent l'allure des chevaux russes traînant leur droski, conduit par un moujick à la longue barbe noire, ou la grâce des

Digitized by Google

misses anglaises, galopant en laissant flotter leurs cheveux d'or sur leurs épaules; les autres méditent philosophiquement sur les nouvelles relatées par le Journal des Décavés. Les villas les plus remarquables de la promenade des Anglais sont les villas Montalivet, de Dampierre, Souvaroff, Stirbey, Carlone. Citons aussi le cercle de la Méditerranée, paradis des joueurs, et la retraite offerte aux invalides de la presse par Figaro. Cette bizarre construction porte le nom pompeux de villa Soleil. C'est une des mille et une créations de M. de Villemessant; mais les méchantes langues prétendent que l'invention n'a pas réussi au gré de son auteur.

Les alentours de Nice abondent en résidences charmantes, bâties sur le bord de la Méditerranée ou dispersées sur les collines et dans les vallées ombreuses au pied des montagnes environnantes. Il serait impossible de les énumérer; nous mentionnerons les plus vantées. Telles sont la villa Cruvelli, palais vénitien qu'une fée semble avoir transporté des lagunes de Venise sur les rives de la Méditerranée : le pavillon de la Réserve, célèbre par sa cuisine raffinée connue de tous les disciples du dieu Gaster : puis entre Nice et le mont Alban, les villas Frémy, Leroux, Haussmann avec leurs terrasses superbes, leurs allées d'orangers et de citronniers, leurs cactus énormes et leurs aloès gigantesques. A la base du mont Boron se dresse la villa Schmith, fantastique agglomération de bastions, de remparts, de tours, de pavillons rouges, qui vise à l'imitation des palais des radjahs indiens. Cette singulière construction, qu'un cerveau anglais peut seul avoir enfantée, n'est pas achevée et reste inhabitable. Parmi les autres villas semées dans la campagne, il faut visiter les villas Clary, Massingy, Van-Dervies, Gumbard aux serres merveilleuses. Elles ont chacune leur mérite particulier. *Val-Rose* appartient à un russe colossalement riche, qui invite à des concerts monstres l'élite de la société nicoise. Deux grandes propriétés, la villa Peillon et la villa Bermond, d'où dépendait l'enclos contenant le tombeau du grand-duc Alexis, sont plantées uniquement d'orangers et de citronniers qui produisent des millions de fruits. La villa Lefèvre était jadis

Digitized by Google

la résidence d'Alphonse Karr. L'amant de la nature vierge, qui avait quitté successivement Sainte-Adresse et Etretat, par haine des marchands de mousseline, de confection et d'eau de Cologne, a été chassé de Nice par l'invasion des becs de gaz. Il a fui à Saint-Raphaël !

III.

Nice et le pays d'alentour offre à l'observateur des mœurs et des idées un curieux sujet d'étude. Il y a peu de régions où les partis politiques soient plus multipliés, les nuances plus raffinées, les divisions plus nombreuses et plus profondes.

Il semble pourtant que la population devrait être unanime dans sa reconnaissance envers la France qui a si admirablement développé les germes de prospérité de ces contrées annexées, depuis que Nice est une cité française. Mais non, il y a encore des mécontents qui trouvent qu'on ne les a pas assez enrichis. Les ouvriers, les marchands, les cochers récriminent à l'envi contre les agrandissements de la ville, l'augmentation du prix des vivres, la concurrence entre les diverses industries, la pesanteur des impôts qui accablent le pauvre peuple. C'est un concert de plaintes et de doléances; bientôt les Nicois s'écrieront, comme cet ancien : « Qu'on nous ramène aux carrières ! » Il y a là une mauvaise foi évidente, car le bien-être de la classe ouvrière n'a cessé de s'accroître et continuera à grandir.

Le commerce principal de Nice consiste dans la vente des olives, des oranges, des fruits confits et de la parfumerie. L'eucalyptus, déjà employé pour la fabrication des meubles, sert aussi à confectionner des fébrifuges, une liqueur, un cirage et des pastilles que les indigènes seuls trouvent délicieuses. L'industrie du corail pourrait également prendre une certaine extension, ainsi que celle des huîtres du banc de Carras; mais l'indolence naturelle des indigènes les empêche de profiter de ces importantes ressources. Ainsi, souffrent-ils patiemment que tous

Digitized by Google

les ans les Espagnols viennent, au mois de mars, se livrer à la pêche du corail dans la baie de Nice, sans chercher à leur disputer leur butin; quant aux huîtres, personne ne s'occupe à les récolter. Le poisson est rare sur le marché, grâce à la destruction impitoyable de la semence; les Nicois font comme les enfants prodigues, ils mangent leur blé en herbe. Puissent-ils ne pas s'en repentir un jour! Les mœurs ont encore conservé un certain caractère de barbarie, et les rixes sont fréquentes. L'infanticide semble être une des plaies de la population, et on fut obligé jadis de murer un puits de cinquante mètres creusé dans le rocher du château, qui servait à ces criminelles pratiques. Le sentiment religieux demeure cependant toujours vivace.

Nice doit son nom aux Phocéens de Marseille, ses fondateurs. Les Romains lui opposèrent plus tard une rivale aujourd'hui bien déchue, la cité de Cimiez. Puis, à l'époque des invasions barbares, les Goths, les Bourguignons, les Lombards, les Francs, s'emparèrent successivement de ces riches contrées et les dévastèrent. Ce fut ensuite le tour des Sarrasins qui, pendant un siècle, restèrent maîtres du pays et ne furent chassés qu'en 975. Pendant le moyen âge, Nice subit le contre-coup de toutes les guerres civiles qui désolèrent l'Italie et ne put jouir d'un peu de tranquillité que lors de sa réunion au comté de Savoie. Les luttes recommencèrent au XVIe siècle, et c'est à Nice que fut signée, à l'endroit où s'élève la croix de marbre, en 1538, sous les auspices du pape Paul III, une trêve de dix ans entre Charles-Quint et François Ier. Mais les hostilités reprirent dès 1540, et le corsaire Barberousse, allié des Français, assiégea la ville de Nice, qui fut sauvée par l'héroïsme de Catherine Séguranne. De 1600 au traité d'Aix-la-Chapelle, Nice eut à soutenir de nombreux siéges contre les armées françaises. Les troupes de la république envahirent le comté en 1792; cependant les montagnards, ou barbets, continuèrent longtemps la guerre de partisans contre les vainqueurs. Le général Bonaparte, présent à Nice lors de la chute de Robespierre, y fut consigné dans son logement, sous la surveillance de deux gendarmes; on montre cette maison, rue de Villefranche, n° 1. Lors de son enlèvement en 1809, le pape

Digitized by Google

Pie VII séjourna quelques heures à Nice. En 1814, Nice fut réunie aux Etats sardes; l'ancien comté forme depuis 1859 le département des Alpes-Maritimes, en vertu du traité conclu entre Napoléon III et le roi Victor-Emmanuel. Le peintre Carle Vanloo, Masséna, Garibaldi, sont nés à Nice; les musiciens Halévy et Paganini y sont morts.

IV.

La colonie étrangère de Nice a résolu le difficile problème du mouvement perpétuel. Le matin, réunions musicales; dans l'après-midi, séances de musique, danses, loteries de bienfaisance, promenades, courses, lunchs chez le pâtissier en vogue, l'illustre Rumpelmayer, émule des Julien, des Guerre, des Frascati; le soir, dîner, théâtre, bals, soupers. Le lendemain on recommence sans trève ni merci. Dans les cercles Masséna et de la Méditerranée, le jeu sévit avec fureur et les ruines s'accumulent sur le tapis vert. Aussi le Journal des Décavés, moniteur officiel des victimes du sort, enregistre-t-il chaque semaine une liste de scandales suivis quelquefois de suicides. Il n'est pas rare que les présidents des cercles ne soient obligés d'expulser un ou plusieurs filous pris en flagrant délit. La tribu des Grecs se recrute partout, et d'illustres familles ont vu souiller leur blason sans tache par l'infamie d'un membre indigne. Ces histoires peu édifiantes ne guérissent pas les joueurs de leur triste maladie et les escrocs trouvent toujours des dupes. Nice, comme du reste toutes les villes d'eau, ne renferme pas dans ses murs la fine fleur du monde honnête. Les bons conseils et les exhortations pieuses ne manquent pas cependant, car de tous côtés on construit des temples anglicans, méthodistes, écossais, calvinistes, grecs, russes. Le culte catholique, longtemps déshérité, possédera enfin une église digne de lui, quand les travaux de Notre-Dame seront terminés. Ce bel édifice du style néo-gothique décore l'avenue de la Gare, autrefois avenue du Prince Impérial.

Digitized by Google

Le carnaval défunt a été ressuscité, depuis quelques années, par un comité jaloux de conserver les derniers restes des traditions locales. Pendant trois jours, la gaîté la plus bruyante a ses coudées franches, et la folie secoue les grelots de sa marotte. Toutes les fenêtres de la rue Saint-François-de-Paule, du cours et de la place de la Préfecture ont été garnies de tentures, et les dames paradent en toilette de gala. Des estrades sont dressées dans les carrefours, et la plus à la mode est établie en fer à cheval sur la place de la Préfecture : les places se louent des prix fous, et la fashion internationale y trône autour du préfet. Le peuple s'entasse sur les trottoirs, s'échelonne sur les escaliers et les rampes des terrasses comme autant de grappes vivantes et bourdonnantes d'un aspect singulièrement pittoresque. Des salves d'artillerie annoncent le commencement du défilé des chars et des cavalcades, et les musiques attaquent avec vigueur leurs fanfares triomphales. Bientôt débouchent les cavaliers bizarres, les masques grotesques, les fiacres regorgeant de dominos, les groupes allégoriques, les chars que la foule siffle ou applaudit suivant sa fantaisie. Soudain la bataille s'engage. Les masques ouvrent le feu contre les spectateurs embusqués aux fenêtres et ceux-ci ripostent vaillamment : la foule s'en mêle et les hostilités deviennent générales. Les bouquets, les fleurs, les dragées, les pralines, les confetti pleuvent dru comme grêle entrecroisés de quolibets, de saillies et d'apostrophes caustiques : c'est une fusillade, une avalanche, un tourbillon, une mitraille sans cesse alimentés par la furia des combattants : la terre jonchée de débris se couvre d'une couche épaisse de plâtre en poussière. Tout le monde prend part à ces exploits carnavalesques et le préfet n'est pas le dernier à épuiser ses munitions. On prétend que les projectiles en usage ont leur langage muet comme l'éventail des Andalouses. La simple poignée de confetti signifie « vous me plaisez ; » le bouquet remis à la main ou lancé à l'aide d'un porte-fleurs équivaut à une déclaration formelle ; la truelle de bonbons exprime le dédain. Mais il est bon de ne pas se fier à ces apparences trompeuses qui cachent souvent d'amères mystifications. Les gens prudents se gardent bien de revêtir leurs

Digitized by Google

plus beaux habits pendant ces trois jours, car les confetti ont vite transformé un costume neuf en blouse de meunier. Ils ont également soin de se couvrir le visage à l'aide de petits masques en menus fils de fer, afin de se préserver des atteintes des projectiles. Le troisième jour le Carnaval est brûlé solennellement et le Cours rentre dans le calme. Finita la comedia !

L'an dernier, le comité du carnaval, où domine l'élément italien, refusa d'accorder le premier prix des chars à celui qui le méritait, parce qu'il avait été composé, construit et décoré par des amis de la France : la même injustice avait été déjà commise l'année précédente. Où la politique ne parvient-elle pas à se glisser ! Tous les spectateurs désintéressés étaient cependant unanimes dans leur appréciation de ce char magnifique, représentant les ruines d'un château gothique gardé par une légion de chauves-souris gigantesques. Le comité préféra couronner le char de Séguranne : cette tour, sans aucun style, avait l'avantage d'être entourée d'une légion de personnages prétendus historiques, dont les costumes divers rappelaient le passé de Nice, si cher aux juges indigènes. Une jeune nymphe du crû figurait l'héroïque Catherine appelant les habitants à la rescousse contre les Osmanlis. Nous comprenons aisément l'attendrissement des Nicois devant ce touchant spectacle, cependant l'impartialité la plus élémentaire aurait dû présider à la distribution des récompenses. Le char des chauves-souris était original, bien conçu, parfaitement exécuté, il avait droit au premier prix. Les journaux s'emparèrent de l'événement et une polémique assez vive s'engagea entre les deux camps rivaux. La caricature s'en mêla et des quêtes furent organisées pour indemniser les infortunées chauves-souris. Ce fut le sujet de toutes les conversations dans les cafés, les théâtres, sur les promenades publiques. Un pâtissier de génie eut l'idée originale d'exposer à la devanture de sa boutique une reproduction en nougat du char des chauves-souris ; le succès fut immense et les confrères se hâtèrent d'imiter cette admirable invention.

La rade de Villefranche abrite une flottille de vaisseaux Américains, Anglais et Russes, en station pendant l'hiver, sous les

Digitized by Google

ordres des amiraux dont les familles résident à Nice. Aussi les officiers aiment-ils à réunir leurs compatriotes dans des fêtes singulièrement plus gaies et plus pittoresques que les soirées habituelles auxquelles les Français assistent d'ordinaire. Nos lecteurs nous sauront gré de leur crayonner une esquisse légère de cette charmante réunion. Un canot, monté par seize vigoureux matelots, sous le commandement d'un lieutenant, conduisait les invités en quelques coups de rames au pied du Congress et Juniata mouillé en rade de Villefranche. Une brillante assistance, où dominait l'élément américain, animait le pont de la frégate, protégé par une tente contre les ardeurs d'un soleil indiscret. Partout des bouquets de roses, d'anémones, des guirlandes de fleurs les plus rares disposés avec une coquetterie raffinée qui prouvait que ces rudes marins sont initiés aux secrets de la galanterie la plus exquise. Les canons masquaient également leurs ouvertures farouches sous des couronnes de violettes artistement tressées. On dansait sur les deux premiers ponts, métarmorphosés en salle de bal, au son de la musique du bord jouant des airs nationaux. Les lanciers, le galop, le boston, mélange de valse et de polka, alternaient avec d'autres danses appropriées à la grâce familière des jeunes américaines. Les blondes misses riaient, causaient, allaient et venaient tout à leur aise au bras de leur danseur favori. Elles s'amusaient franchement, sans fausse honte, et ce bal au soleil, où la gaîté s'épanchait en toute liberté, contrastait étrangement avec nos soirées si ternes, si glaciales, dans lesquelles la contrainte règne en despote. Chaque cabine d'officier était convertie en boudoir digne de nos plus exigeantes petites maîtresses. La flirtation était générale : honni soit qui mal y pense ! Les matelots, groupés à l'avant du navire, considéraient ce ravissant spectacle avec le flegme habituel de leur race, se communiquant à voix basses leurs réflexions philosophiques. Autour des tables, chargées de gâteaux, de sandwichs, de glaces, de verres pleins de vin aromatisé à la mode américaine, huit nègres, bon teint, s'empressaient à servir les convives. Les tons d'ébène de ces visages africains faisaient paraître encore plus blancs et plus roses.

Digitized by Google

les frais minois des filles de Jonathan. Paul Véronèse aurait aimé ces oppositions tranchées des couleurs. Jadis les deux races, séparées par les préjugés, eussent pris grand souci de ne pas se mêler. Aujourd'hui les préjugés disparaissent et les noirs ont conquis le droit de vivre sans être opprimés par la force brutale de leurs anciens maîtres.

V.

Pour atteindre la plate-forme de l'ancien château, rasé sous le règne de Louis XIV, et dont les ruines imposantes surplombent la cité Nicoise assise aux pieds du rocher historique, plusieurs routes s'offrent aux visiteurs. Suivons celle qui s'enroule en spirales sur les flancs escarpés de la colline et gravissons l'étroit sentier bordé d'aloès fleuris dont la haute tige rappelle le chandelier à sept branches des Hébreux. Les sapins alternent avec les cactus brandissant leurs feuilles armées de pointes comme autant de cimeterres menaçants. A mi-côte est établi le cimetière entouré de murs et gardé par un factionnaire mélancolique. Un vieux cicerone, toujours en vedette sur la terrasse, accueille les étrangers avec cette obséquiosité particulière aux peuples du Midi et débite son boniment explicatif. La harangue de l'orateur terminée, nous pouvons admirer tout à notre aise le panorama de la mer et de Nice encadré par le cirque des Alpes-Maritimes.

La mer, d'un bleu profond, suivant le mot si vrai du poète anglais, scintille devant nous sous les feux du soleil : quelques voiles blanches de pêcheurs palpitent à l'horizon, et les côtes de la Corse se dessinent vaguement, dans un lointain vaporeux, comme les rives enchantées d'une île fantastique. Les vagues argentées déferlent doucement sur le rivage et mururment à voix basses, entre les galets polis, leur chanson joyeuse. A droite s'allonge le cap d'Antibes, dominé par la chaîne de l'Estérel noyée dans une brume dorée. A gauche se dresse le mont Boron,

Digitized by Google

Pour visiter la grotte Saint-André et la vallée de Falicon il faut sortir de Nice par la place d'Armes et suivre la rive droite du Paillon en passant devant la Maison des Fous, détruite pendant l'hiver de 1875 par un terrible incendie dont tous les journaux ont raconté les dramatiques épisodes. Une caverne creusée dans le roc et dont une nappe d'eau tombant en cascade, comme un voile de cristal, ferme l'entrée, telle est la grotte Saint-André : quelque naïade invisible doit s'y cacher, mais elle ne nous fit pas l'honneur de se montrer à nos regards profanes. Bientôt la route s'enfonce hardiment dans le cœur de la montagne et s'étrangle soudain entre deux rangs de hauteurs abruptes couronnés de sapins rabougris. Ce défilé d'un aspect tout particulier ne ressemble en rien aux gorges de la Suisse, mais bien plutôt à celles de la Judée ; de maigres arbustes s'accrochent çà et là aux pentes arides surplombant le lit desséché du torrent. Tout est muet et triste dans ce désert silencieux. Peu à peu nous atteignons les sommets et notre attelage fait halte un instant : nos regards plongent dans les profondeurs des gorges sombres que nous venons de franchir et se remontent ensuite vers les montagnes nues dominées par la masse altière du mont Cau ; sur les cimes de l'un de ses pics chauves on distingue les ruines d'un village abandonné. Continuant notre route, nous entrons dans un bois d'oliviers et la nature devient moins farouche. Voici le bourg de Falicon émergeant de la verdure et dont les maisons blanches groupées autour du clocher pittoresque semblent suspendues au-dessus des abîmes. Nous descendons vers Nice par un chemin bordé de haies fleuries. Devant nous ondulent les collines d'un vert foncé au pied desquelles se déploie la campagne parsemée de villas et de chalets cachés au milieu des bosquets d'orangers et de citronniers. La ville de Nice, couchée comme une déesse marine au bord de la mer, se mire dans les flots bleus comme son ciel, et les caresses du soleil couchant impriment au paysage une grâce enchanteresse.

Villefranche est bâtie en amphithéâtre entre la mer et les montagnes. Ses ruelles étroites grimpant sur le rocher, ses bastions, ses terrasses décorées de palmiers lui prêtent un carac-

Digitized by Google

le front ceint de son antique forteresse, et plus loin le phare de Villefranche, debout sur son promontoire, veille en sentinelle vigilante. La ville de Nice, séparée par le Paillon, étale au soleil ses maisons blanches aux toits de briques rouges, ses vieilles églises, ses places entourées d'arcades à l'italienne, ses promenades ombragées, et son essaim de coquettes villas éparses au milieu de la verdure des jardins en fleurs. Puis, dans le fond du tableau, s'étagent, en assises successives, les montagnes dont les cimes sombres, couvertes de neige étincelante, forment un saisissant contraste avec la sérénité des campagnes souriantes.

A une heure de marche de Nice, sur une colline peuplée de villas, s'étend le plateau de Cimiez, célèbre par ses ruines romaines. La route traverse les restes de l'amphithéâtre à demi-écroulé, formé jadis d'une série de gradins où sept mille spectateurs s'asseyaient aux jours de fêtes protégés par le velarium contre les ardeurs du soleil. Combien de fois le sang des chrétiens a-t-il rougi le sable de l'arène où les condamnés disputaient leur vie aux bêtes féroces ! Aujourd'hui le cirque est désert, l'herbe croît entre les arcades effondrées et le lierre sauvage enroule ses anneaux verts autour des colonnes brisées. Le chant monotone des cigales trouble seul le silence de cette enceinte où grondaient les rugissements des tigres de Numidie. Des débris de temples, des urnes funéraires trouvées le long de la Via Aurelia et quelques murs d'un therme démoli, voilà ce qui reste de cette cité puissante habitée jadis par un peuple nombreux ! Non loin du cirque s'élève le vieux monastère de Cimiez, attestant de la vitalité du christianisme dont les sublimes croyances ont résisté à toutes les attaques depuis la disparition du paganisme. La galerie du cloître contient une série de gravures sur bois représentant les divers supplices subis par les missionnaires qui bravent la mort pour conquérir les âmes à la vérité éternelle. C'est toujours, comme au temps des martyrs de Cimiez, la même foi, le même dévouement, la même ardeur qui embrasent ces glorieux champions de la religion prêts à mourir sous les coups des infidèles !

Digitized by Google

tère oriental, et sans l'uniforme de nos soldats on se croirait en face d'une ville africaine des côtes du Maroc. Les pêcheurs portent encore le bonnet de laine rouge des lazzaroni de Naples. Des bandes de mouettes familières s'abattent autour des navires russes et américains mouillés dans la rade. Elles s'envolent soudain, se divisent, se poursuivent dans l'azur et redescendent en traçant une large raie blanche sur la nappe bleue. Le promontoire du Mont-Boron à droite et la presqu'île de Saint-Jean à gauche ferment l'entrée de Villefranche. Cette cité fut établie par Charles II d'Anjou, comte de Provence, sur l'emplacement de l'antique Olivula, colonie phocéenne. Les Sarrasins pillèrent fréquemment cette fertile contrée qui ne tarda pas à se dépeupler. Philibert-Emmanuel essaya vainement de protéger le pays en construisant une forteresse destinée à garder la rade : dans le même temps, un corsaire, rénégat calabrais, nommé Achiali, débarqua une nuit sur la plage avec sa bande, faillit s'emparer du duc de Savoie, et emmena plusieurs seigneurs prisonniers. Leur rançon fut fixée à deux mille écus d'or. Mais le forban exigea en outre qu'on lui présentât la duchesse, afin qu'il pût baiser galamment sa blanche main. Il fallut recourir à la ruse pour satisfaire les exigences du pirate, et une dame d'honneur, revêtue des vêtements de sa maîtresse, consentit à la remplacer. Elle en fut quitte pour tremper ensuite ses doigts dans l'eau bénite.

Une magnifique forêt d'oliviers conduit de Villefranche à Beaulieu : plusieurs de ces arbres mesurent de six à sept mètres de circonférence ; les citrons de Beaulieu atteignent un développement remarquable, et la contrée avoisinante, réputée pour sa fécondité autant que pour la douceur du climat, a reçu le nom de Petite-Afrique. Les amateurs de bouillabaisse ne négligent jamais d'aller savourer leur nectar favori sous les ombrages de Saint-Jean. Ce petit port, composé de quelques maisonnettes de pêcheurs, abrite dans son anse une douzaine de barques montées par les pêcheurs de thon : les mousses, grimpés au haut des voiles, ressemblent à des araignées gigantesques au milieu de leurs toiles ; les vieux loups de mer fument leur pipe assis sur

Digitized by Google

des quartiers de rochers rouges, et les femmes filent à l'ombre des oliviers, tandis qu'un sémillant douanier échange de doux propos avec une brune fillette occupée à réparer les accrocs des filets paternels. Le tableau est tout prêt: le peintre n'a qu'à prendre ses pinceaux.

Gagnons la tour de Saint-Hospice par l'étroit sentier qui suit le bord de la mer. Au pied du phare est enseveli un jeune Anglais mort d'amour, dit la légende : les misses sentimentales viennent en pèlerinage déposer sur cette tombe des couronnes de fleurs et réciter des strophes classiques accompagnées des larmes de rigueur : c'est la revanche d'Ay Chiquita, cette lamentation fastidieuse que tant de pianos ont soupirée jadis avec une désespérante monotonie! Une autre légende locale mérite d'être mentionnée : c'est celle de l'ermite Hospice attaqué par les Lombards dans sa retraite au VIe siècle : un des meurtriers levait sa hache sur la tête du vieillard, quand par un prodige inoui son bras se dessécha et resta en l'air pendant tout le reste de sa vie. Frappés de ce miracle, les Lombards se convertirent au christianisme.

Le visiteur assis au pied de la tour Saint-Hospice jouit d'un merveilleux spectacle : en face de lui ondule la chaîne des Alpes se découpant en promontoires accidentés, depuis Beaulieu jusqu'à Bordighera : Eza, ancien repaire de pirates, est posé comme un nid de vautour dans le pli du rocher. Sa masse grise semble faire corps avec le rocher : on ne sait où la ville finit, où la pierre commence ; à l'horizon, la pointe de Monaco couronnée de ses remparts antiques, le cap de Menton, et les falaises dentelées de la Ligurie se détachent avec un relief vigoureux; chacune de ces montagnes a sa physionomie propre : les unes, baignées d'une lumière dorée, sourient encore, tandis que d'autres s'assombrissent déjà dans un lointain grisâtre ; quelques-unes cachent leur front superbe dans les nuages qui les coiffent comme d'un gigantesque turban. Les rayons du soleil, tour à tour masqué ou découvert, varient à chaque instant le jeu puissant des ombres sur les flancs abrupts : au-dessus de Menton, une cime couverte de neige blanche s'enflamme soudain et se colore d'un rouge pourpre comme les reflets d'un immense incendie.

Digitized by Google

La mer n'est pas moins belle : près du bord, sa transparence d'émeraude permettrait de compter les galets qui tapissent son fond ; plus au large, les vagues bleues frangées d'argent donnent à cette nappe d'azur l'aspect d'un manteau royal. Soudain le vent s'élève, et le soleil se voile derrière un rideau de nuées noires. Les eaux alors deviennent plus foncées et prennent ces tons ardoisés que J. Vernet excellait à rendre dans ses célèbres marines. Une barque de pêcheur essaie vainement de rentrer au port, tantôt se couchant, tantôt se relevant comme un oiseau énorme, dont les ailes paraissent plus blanches encore sur le fond sombre de la mer.

VI.

Déjà la gare de Nice regorge de voyageurs impatients attendant le départ du train pour Monte-Carlo, cet Eldorado des joueurs, cette terre promise des fidèles du dieu Hasard. Les gens prudents ont la sage pensée de prendre un billet d'aller et retour, afin d'être sûrs de regagner leurs pénates. La passion du jeu se reflète sur toutes ces physionomies cosmopolites. Chacun refait mentalement les rêves de Perrette et du pot au lait. Que de châteaux en Espagne, que de mirages, que de projets en l'air dans ces pauvres cervelles ! Enfin les portes s'ouvrent et le flot se précipite : les wagons sont pris d'assaut et bondés en un clin d'œil. A voir l'ardeur de cette phalange à se ruer au combat, on peut être sûr que tous sont de l'avis du célèbre Fox. Quelqu'un lui demandait un jour : Quel est selon vous le premier plaisir du monde ? — C'est de gagner au jeu. — Et le second ? Le ministre réfléchit un instant et répondit : C'est de perdre au jeu !

Le train s'ébranle lentement, et franchit au pas le pont jeté sur le Paillon, tant la solidité de cette construction inspire de confiance au mécanicien ! Un de ces jours, la rupture annoncée se produira brusquement, et les voyageurs jetés sur les pierres du fleuve desséché, n'auront rien à envier au lit de roses du prince

Digitized by Google

Mexicain. La compagnie sait tout cela, mais elle se gardera bien d'aviser aux moyens de prévenir le désastre : c'est le cadet de ses soucis. Le train s'engage dans une série fastidieuse de tunnels, au sortir desquels apparaît le rocher pittoresque de Monaco, émergeant des flots bleus avec sa blanche ceinture de remparts, ses maisons à l'italienne, son antique castel, résidence princière des Grimaldi.

Gravissons la rampe taillée dans le roc qui conduit à la porte jadis fortifiée servant à garder l'entrée de la ville. Traversons les rues silencieuses tendues en été comme celles de Séville et de Grenade de velums destinés à garantir les habitants contre les ardeurs du soleil. Les maisons sont presque toutes de date ancienne, ainsi que l'attestent les balustrades de fer, les armoiries et les sculptures du temps de la Renaissance dont les façades sont décorées. Comme en Italie, le peuple travaille en plein air sur le seuil des boutiques. La procession de la Fête-Dieu à Monaco était autrefois comptée au nombre des plus belles cérémonies religieuses du monde catholique. Nous voici sur la place d'Armes. Quelques vénérables pièces d'artillerie, remontant au règne de Louis XIV, dorment auprès d'une pile de boulets d'aspect débonnaire ; ils ne font entendre leur respectable voix qu'à la fête du prince ou à celle de sainte Dévote, patronne de Monaco : de jolis soldats, au brillant uniforme bleu de ciel, frais et pimpants comme des guerriers d'opéra comique, dissertent au soleil sur leurs campagnes futures : ce sont les gardes du prince. Un suisse, en costume de gala, introduit les visiteurs dans l'intérieur du palais. Cet édifice a subi tant de transformations, qu'il serait difficile d'en préciser l'architecture. Tous les styles et tous les genres y figurent au grand détriment de l'unité et de l'harmonie. Le blason des Grimaldi, flanqué de deux moines, orne la porte par laquelle les étrangers entrent dans la cour d'honneur du château; nous avouons humblement n'avoir goûté qu'à moitié les fresques compliquées des galeries, et l'escalier de marbre nous a paru beaucoup trop monumental. Le palais renferme une série d'appartements semblables à tous ceux que contiennent les demeures royales.

La merveille de Monaco, c'est le parc du prince, digne des

Digitized by Google

bosquets d'Armide chantés par le Tasse. Le rocher abrupt a été transformé en un parterre verdoyant, suspendu entre la mer et le ciel. Les figuiers, les cocotiers, les orangers, les palmiers, les aloès, les cactus se mêlent aux camélias, aux myrthes, aux lauriers roses, aux grenadiers, et, par un heureux privilége, la végétation du Nord s'unit à celle du Midi pour ajouter encore au charme de ce jardin enchanté. Des massifs de géraniums de trente pieds de hauteur formés par une seule tige, grosse comme un arbre, déploient en éventail leurs vigoureux rameaux, dont chacun porte un bouquet de fleurs d'un écarlate éblouissant. Les anciens remparts disparaissent sous un épais manteau de verdure, et les fleurs cachent ainsi les brèches nombreuses pratiquées par les canons génois, en 1506, lors du bombardement furieux qui dura six longs mois !

S'il est vrai que les peuples heureux sont ceux qui n'ont pas d'histoire, la nation monégasque doit se déclarer satisfaite de son sort, car les événements politiques qui bouleversent les destinées des gouvernements de l'Europe n'altèrent jamais le calme de cette tranquille principauté. Ce petit état, fort réduit depuis 1866, époque à laquelle Menton et Roquebrune furent cédés à la France, comprend Monaco, Monte-Carlo et le village de la Condamine, qui relie entre elles les deux autres localités. Aussi la faible garnison suffit-elle à contenir les indigènes dont les mœurs douces facilitent singulièrement la tâche du gouvernement. V. Sardou n'a tracé dans son Rabagas qu'une caricature fantaisiste, et les modèles de ses personnages habitent plus près de Belleville que de Monaco. Le prince, rassuré sur la fidélité de son peuple, vit le plus souvent à Paris ou à l'étranger, dépensant largement les revenus de son royaume. Il laisse au gouverneur général, assisté du conseil d'Etat, le soin de conduire ce que M. Prudhomme appelle le char de l'Etat. Depuis 1819, le Code français est en vigueur. Quel pays de cocagne que cette principauté où les impôts sont si légers et le service militaire si facile !

Descendons à la Condamine : les barques de pêcheurs et les yachts de plaisance s'alignent dans ce port en miniature, où les loustics cherchent en vain la flotte du prince de Monaco. Méry

Digitized by Google

a chanté en vers mélodieux la poétique légende de sainte Dévote. La Vierge martyre repose à quelque distance de la Condamine, dans la chapelle qu'on lui a construite au fond d'une gorge sauvage, à l'ombre des vieux oliviers séculaires. C'est là qu'elle fut inhumée par le prêtre Benéatus et le pilote Gratien, qui, sans avirons et sans voiles, guidés par une colombe, avaient transporté les saintes reliques de la Corse aux côtes Liguriennes. Au commencement de cet hiver, un drame épouvantable se passa dans un cabanon, aux environs de la chapelle de Sainte-Dévote. Un déserteur, poussé par la faim, eut la funeste idée de s'introduire par une cheminée dans un cabanon inhabité. Il arriva que ce soldat se trouva pris entre les barres d'une grille scellée dans le mur à la hauteur de la cheminée. Pendant quatre jours on entendit dans Monaco des cris de détresse. Mais comme ce cabanon était bâti au sommet de la montagne, près de la Tête de Chien, c'est-à-dire à six cents mètres au-dessus de Monaco, la population attribua ces cris insolites à quelques gens avinés. Ce fut seulement huit ou dix jours après que le propriétaire s'aperçut, en visitant sa demeure, que des jambes pendaient dans sa cheminée! Détail horrible, dit le Journal du Midi, auquel nous avons emprunté cet émouvant fait divers, ce malheureux s'était littéralement dévoré le bras gauche. Au milieu de ses efforts pour se délivrer, il s'était brisé les dents contre la pierre de la cheminée!

VII.

Nous entrons dans le royaume de M. Blanc. Le suzerain de ce pays de l'or est un petit vieillard grisonnant, voûté, marchant à pas comptés en s'appuyant sur une canne, ou sur le bras d'un de ses nombreux valets. Ses yeux gris s'animent à la vue des rouleaux qui scintillent : on dirait un Juif de Rembrandt. Le directeur des jeux a réalisé une fortune immense, quoique les frais généraux d'embellissement de Monte-Carlo soient évalués à plusieurs millions par an. Sa fille Marie a

Digitized by Google

épousé cette année le prince Radzywill, un véritable grand seigneur. Il y a dix ans, Monte-Carlo n'était qu'un rocher sauvage, et Monaco, découvert par Alexandre Dumas, n'attirait guère que les peintres amoureux des sites pittoresques. Aujourd'hui l'univers entier visite cette splendide contrée, et les douze mille sujets du prince de Monaco voient l'or tomber en pluie autour d'eux, grâce à l'affluence sans cesse croissante des étrangers. Ainsi est est réalisé le vœu des indigènes :

« Son Monaco sopra un scoglio
» Non semino e non raccoglio
» E par mangiar voglio.

» Je suis Monaco sur un écueil. Je sème ni ne moissonne, et » pourtant je veux manger ! » Depuis l'installation des jeux, des fabriques, des usines, des ouvroirs, des asiles, des maisons de refuge sont sortis de terre comme par enchantement. C'est là le bon côté de la médaille, et ces utiles créations plaident en faveur des jeux auxquels, du reste, les moralistes sévères ont assez de reproches graves à adresser.

En sa qualité d'homme inventif, M. Blanc a su tirer un merveilleux parti de la situation de Monte-Carlo et n'a rien négligé pour faire de ce rocher stérile une sorte de paradis terrestre : le calcul était juste, et l'événement lui a donné raison. La place de Monte-Carlo comprend, en outre du palais des jeux, des pavillons où l'on vend des liqueurs, des parfums, de curieuses poteries du pays, un grand café et l'hôtel de Paris, immense caravansérail digne des hôtels les plus fameux de Paris, avec ses salles à manger gigantesques décorées de fresques à l'italienne, ses escaliers bordés de fleurs. Tout est de marbre à Monte-Carlo comme dans la Rome d'Auguste ! Le casino contient deux salons de jeu ornés dans le style de l'Alhambra de Grenade, un large vestibule, une salle de concerts, où l'on entend un orchestre d'élite et un superbe cabinet de lecture où les étrangers peuvent lire gratis les principaux journaux et les plus célèbres revues du monde entier. Les jardins et les terrasses dominant la mer sont entretenus avec un luxe véritablement prodigieux. Les aloès, les

Digitized by Google

cactus, les palmiers, les agaves, les ricins, les caoutchoucs, les nopals, les faux poivriers y croissent comme dans un parterre des Mille et une Nuits. Le visiteur se croirait en Syrie, si la fraîcheur des corbeilles de fleurs et les tons veloutés des gazons ne lui montraient que l'art seul a su donner à cette terre italienne un caractère oriental. Une légion de jardiniers veille avec un soin jaloux à ce que rien ne ternisse la propreté des allées asphaltées et nettoyées comme le parquet d'une salle de bal. Les balais travaillent sans relâche. Les amis de la nature, formés à l'école de Rousseau et de Bernardin de Saint-Pierre, s'indigneraient de ces minuties et n'auraient peut-être pas tout à fait tort. Mais il faut que le jardin de Monte-Carlo soit épousseté et peigné avec cet étrange raffinement, pour que les toilettes élégantes puissent s'y étaler tout à leur aise. C'est ainsi que dans les parcs du roi Soleil les arbres étaient correctement alignés, les ifs taillés par les ciseaux de Lenôtre, les allées sablées et ratissées, les buis rasés, pour se conformer à la mode du temps.

Accoudons-nous sur la terrasse principale et, avant d'entrer dans la salle de jeu, pour assister au vilain spectacle des passions surexcitées par l'appât du gain, contemplons ce paysage si calme dans sa sérénité radieuse. A gauche les côtes bleuâtres de la Ligurie se découpent en promontoires accidentés. Voici d'abord Roquebrune, vieille cité bâtie en amphithéâtre, à demi-cachée parmi les bois d'oliviers : ses remparts écroulés et les débris de l'antique palais des Lascaris, témoignent seuls de sa splendeur passée; plus loin s'avance le cap Menton, puis dans le lointain assombri s'estompent les falaises de Ventimille et de Bordighera. L'Italie est tout près, la belle Italie, la terre chantée par les poëtes, la région favorite des artistes et des amoureux! Les nuages promènent sur les flancs dénudés des rochers le grand manteau changeant de leurs ombres mobiles. Monaco, ceint de ses murailles grises, se mire à droite dans la mer souriant au soleil, et la Méditerranée semble un lac d'azur. Tout ce tableau est d'une beauté inexprimable qui caresse doucement l'âme sans la troubler.

Le tir au pigeon de Monte-Carlo attire tous les hivers l'élite des étrangers accourus pour disputer aux Parisiens le prix de vingt

Digitized by Google

mille francs décerné par le Casino. Nous avouons en toute franchise que cette fusillade continue et cette immolation des milliers de pigeons qui attendent dans la gigantesque volière l'appel des condamnés nous charment médiocrement : nous ne sommes pas un schooter forcéné, et la chasse aux perdreaux nous semble plus amusante que le stand si vanté de Monte-Carlo. Les habitants de Monaco qui font leurs délices des pigeons tombés dans la mer ont d'excellentes raisons sans doute pour être d'un avis différent, et ils seraient bien vexés d'être privés de leur manne quotidienne.

Nous assisterons maintenant, si le lecteur le permet, à un autre tir aux pigeons singulièrement plus curieux que le précédent, et nous franchirons le seuil du Casino.

Prenez garde aux voleurs, telle est la phrase ironique qui frappe les yeux du visiteur pénétrant dans le temple de la fortune ; la direction aurait dû y ajouter le vers connu du Dante : Lasciate ogni speranza, car il serait ici d'un à-propos incontestable. Combien en effet d'appelés dans cette foule de joueurs, et combien peu d'élus au nombre des favoris du hasard ! Un plaisant a dit avec autant de malice que de raison : Rouge ou Noire, c'est toujours Blanc qui gagne. A peine entrés, nous commençons par déposer au vestiaire chapeau, canne et paletot : ainsi faisaient nos ancêtres quand ils allaient au fameux numéro 113 du Palais-Royal. Mais quelle différence entre les magnifiques employés de M. Blanc, équipés comme des Suisses de Vienne, et les préposés crasseux dont Balzac a dessiné d'un crayon railleur dans la Peau de chagrin la silhouette sordide. C'est encore une heureuse idée à mettre à l'actif du Deus ex machinâ de la Roulette et du Trente et Quarante. Il avait sans doute remarqué que les alouettes se laissaient prendre plus aisément au miroir qu'au trébuchet. Exhibons maintenant notre carte d'admission à M. Mathieu. Inflexible sur la consigne, ce fidèle gardien mériterait de figurer dans l'histoire auprès du classique Cerbère.

Nous voici dans la fournaise. Plusieurs centaines de personnes appartenant à tous les pays du monde sont groupées, les unes assises, les autres debout, autour des quatre tables vertes des deux salons mauresques richement décorés et éclairés tout le

Digitized by Google

jour par des lustres : une vague senteur de musc et de patchouli flotte dans l'atmosphère attiédie ; le silence morne qui plane sur cette assistance recueillie n'est interrompu que par le bruit de l'or qu'on jardine à coups de rateau, et par les voix des croupiers répétant les formules sacramentelles. Depuis que la Prusse, dans un accès de pudeur germanique, a supprimé les jeux en Allemagne et que la Belgique a fermé les salons de Spa, c'est à Monte-Carlo qu'il faut venir pour étudier sur le vif les ravages causés dans les rangs de la société par cette folle passion flétrie, par le poète antique, sous le nom « d'auri sacra fames ! » Le chiffre des gains réalisés par la société varie, dit-on, de douze à quinze millions par an ; ce qui suppose un chiffre respectable de pigeons plumés, sans compter ceux que les gentlemen fusillent sur le Stand. La majeure partie de ces sommes provient de pertes essuyées par les petits joueurs, en vertu de cet adage que les ruisseaux forment les rivières. Ceux qui gagnent un jour se hâtent de revenir jouer le lendemain et perdent le bénéfice de la veille ; rarement le joueur est assez raisonnable pour regagner ses pénates quand il a l'escarcelle pleine.

Les types des joueurs sont curieux à examiner : les uns vont d'une table à l'autre tenter la fortune, les autres plus tenaces demeurent toute une journée cloués sur leur siége, disputant leur argent à la Banque avec un acharnement et une diplomatie dignes d'une meilleure cause, tandis que les fantaisistes jouent un peu au hasard, n'écoutant que l'inspiration du moment ; les vieux routiers initiés à toutes les ruses de guerre combattent avec la tactique et la stratégie de grognards habitués à défendre le terrain pied à pied, et ne se retirent que les mains vides. Il faut les voir préparer leurs coups, pointer les séries et échafauder leurs savantes combinaisons qui échouent presque toujours. Que de superstitions logent dans la cervelle d'un joueur ! Tel d'entre ces gens là qui n'a que du dédain pour les croyances les plus saintes s'imaginera être sûr de gagner, s'il parvient à se munir d'un fragment de corde de pendu ou de quelque autre fétiche extravagant. Le besoin de croire est si fortement enraciné dans le cœur de l'homme, que s'il renonce à la foi, c'est pour devenir la proie des spirites et des esprits frappeurs. Un observateur pré-

Digitized by Google

tend que les femmes sont supérieures aux hommes devant une roulette et un jeu de trente et quarante. Elles ne se laissent pas d'ordinaire entraîner plus loin qu'elles ne veulent, et elles ruineraient les maisons de jeux si elles étaient seules à les fréquenter. Cette remarque, quoique légèrement paradoxale, n'est pas sans justesse. Toujours est-il que, lorsqu'elles ont réalisé d'assez gros bénéfices, les femmes songent souvent à se former un trésor qu'elles garderont de leur mieux, tandis que généralement les hommes gaspillent en folies de tout genre les louis récoltés sur le tapis vert.

Bien des gens se figurent que les croupiers se recrutent parmi les victimes du jeu, et que ces austères surveillants sont pour la plupart d'anciens enfants prodigues qui éprouvent une dernière jouissance à remuer l'or et les billets de banque pour le compte d'autrui. Il nous en coûte de détruire ces illusions sentimentales, mais la vérité nous oblige à dire que les croupiers sont des commerçants qui cumulent le maniement du rateau avec l'exercice de leurs diverses professions. Les employés du trente et quarante, qui sont payés de six à sept mille francs, s'appellent des « Messieurs, » tandis que ceux de la roulette qui en touchent trois mille seulement sont seulement les « Hommes. » Ces deux castes ont grand soin de ne pas se confondre. Où la vanité ne va-t-elle pas se nicher ! Les professeurs de jeux affluent autour des tables ; ces honorables industriels ne risquent rien, et trouvent le moyen de réaliser de jolis bénéfices avec l'argent des naïfs qui se prêtent à leurs fallacieuses expériences sans y voir malice.

Parfois les salles de jeu sont le théâtre de scènes analogues à celles du drame fameux : « Trente ans ou la Vie d'un Joueur. » Un décavé se suicide séance tenante, au grand déplaisir de ses confrères obligés d'interrompre leurs opérations pendant qu'on enlève le cadavre ensanglanté : chacun alors de s'indigner contre le maladroit qui a l'indélicatesse de troubler une série, et bientôt la partie de recommencer avec plus d'entrain et de fureur que jamais. Un autre inconvénient de ces réunions interlopes est la fréquence des vols en dépit des plus minutieuses précautions. Des contestations s'élèvent aussi fréquemment entre la banque et les joueurs. M. Blanc apparaît alors, flanqué de sa garde, comme un roi de

Digitized by Google

féérie, et s'efforce de concilier les parties. Il a quelquefois affaire à des gens récalcitrants, et, cet hiver, un féroce Prussien, irrité contre l'administration, jura de bombarder Monte-Carlo avec un navire cuirassé, armé à ses frais ; heureusement ce terrible homme n'a pas tenu parole, et les canons n'ont pas tonné contre cet Eden, ce qui eut été vraiment dommage. Notons, en terminant ces notes sur Monte-Carlo, que nous n'avons pas rencontré dans les salons de M. Blanc ces vieilles mégères affublées d'un costume démodé, coiffées d'immenses chapeaux à fleurs surmontés d'oiseaux du paradis, et toujours munies d'un ridicule où elles enfouissaient leurs billets de banque crasseux : elles pullulaient à Bade et à Hombourg. Les paysans ne viennent pas non plus comme ceux de la Forêt-Noire

« Avec leur veste rouge et leurs souliers boueux,
» Tournant leurs grands chapeaux entre leurs doigts calleux;
» Poser sous les rateaux les sueurs d'une année,
» Et là, muets d'horreur devant la destinée,
» Suivre des yeux leur pain qui courait devant eux. »

L'abreuvoir n'est pas aussi public qu'en Allemagne, et les gens de service n'y peuvent pas plus boire que les indigènes de Monaco auxquels l'entrée des salons de Monte-Carlo est formellement interdite.

Maintenant, sortons de l'antre, et pour oublier toutes ces misères, faisons l'ascension de la Turbie. En une heure et demie, on monte par un sentier escarpé jusqu'au pied de la Tour d'Auguste; la fatigue est largement compensée par l'intérêt du spectacle dont on jouit de ce point élevé. Toute la principauté de Monaco et l'ancien comté de Nice s'étalent au dessous du voyageur comme sur une gigantesque carte en relief.

VIII.

Les gens peu pressés, classés par Sterne dans la catégorie des voyageurs sentimentaux, complètent leurs excursions aux environs de Nice par un voyage le long de la Corniche jusqu'à Gênes.

Digitized by Google

Laissant aux voyageurs à la vapeur le choix de la voie ferrée qui est la plus rapide, ils préfèrent parcourir en calèche cette splendide contrée aux sites toujours variés et toujours pittoresques. La route commence à devenir montueuse au sortir des faubourgs, et gravit jusqu'à la Turbie les flancs escarpés de la montagne. Après avoir jeté un dernier regard sur la ville encore endormie dans les brumes dont le soleil perce les voiles flottants, on entre dans les défilés. Le paysage change à chaque instant : tantôt ce sont les Alpes couvertes de chênes liéges et de pins parasols, formant de tous côtés d'immenses dômes de verdure sombre, égayés par la chanson des petites cascades descendant des sommets. Tantôt les rochers se resserrent en gorges étroites. Un vieux berger, drapé fièrement dans son manteau déguenillé, garde mélancoliquement son troupeau de chèvres broutant leur maigre pâturage. Il demeure toute l'année dans ce désert, et ne descend à la ville voisine que pour y vendre ses fromages ou renouveler ses provisions. Que lui importent les splendeurs des cités, il préfère sa vie libre à tous les agréments de la civilisation. Puis voici, au détour du chemin, des bandes d'enfants en haillons, tenant en main un bouquet de fleurs sauvages, assaillant la voiture de leurs cris étourdissants, et réclamant l'aumône d'un soldo. Au loin, la Méditerranée scintille à l'horizon, lumineuse et sereine. Quel contraste avec la mer du Nord, aux eaux sombres toujours flagellées par les vents furieux ! Comme on comprend que les peuples qui vivent sur des rivages si divers aient une histoire si différente !

Des hauteurs que nous avons atteintes, nous pouvons étudier à loisir toutes les découpures de la côte ligurienne, Saint-Jean, la presqu'île de Saint-Hospice, Villefranche, Eza, émergeant du fond de la verdure et dessinant fièrement sur l'azur la silhouette grise de ses remparts féodaux. La transparence de l'air et la pureté du ciel permettent à chaque objet de se détacher avec une netteté et une précision inconnues dans les régions septentrionales. A partir de la Turbie, la route descend jusqu'à Menton, en longeant la base des rochers qui supportent l'antique cité de Roquebrune, bâtie sur des blocs écroulés. A droite, le promontoire de Monaco semble flotter sur la mer : bientôt nous

Digitized by Google

entrons dans Menton, en traversant des bois de citronniers et d'orangers, rivaux de ceux de Sorrente. La vieille ville se presse autour du château-fort, à l'ombre des églises aux clochers dentelés, tandis que la nouvelle cité, plus coquette et plus riante, échelonne sur le rivage ses villas et ses chalets habités par la colonie étrangère. Menton, comme Cannes, est surtout fréquenté par les gens sérieusement malades, venus pour demander à ce climat réparateur les forces qui leur manquent. Aussi la présence de tous ces visages pâlis par la souffrance jette-t-elle une ombre de tristesse sur ces rives où tout respire la gaîté et la vie. Le général Bréa naquit à Menton. Les olives et les citrons constituent la plus importante des ressources du pays. Si l'on en croit la légende locale, Adam et Eve, exilés du paradis terrestre, arrivèrent un jour à Menton où ils semèrent un citron emporté secrètement de l'Eden. Cette culture réussit à merveille, et aujourd'hui la récolte s'élève à quarante millions de fruits par an, ce qui est un assez joli denier.

Au sortir de Menton, la route franchit d'abord le pont Saint-Louis, limite de la France et de l'Italie. Les douaniers italiens traitent les voyageurs avec une politesse peu commune chez leurs confrères ; nous traversons ensuite le torrent de la Sorba, et laissant à gauche la charmante vallée de Latte, dominée par les ruines du château d'Appio, nous descendons vers Ventimille étagée en amphithéâtre au pied de la forteresse qui couronne le sommet de la montagne voisine. Cette cité ligurienne, une des plus anciennes de la contrée, se dresse sur une terrasse très-allongée, baignée à sa base, d'un côté par la mer, et de l'autre par le torrent jaunâtre de la Roya.

Le pays change soudain d'aspect, et la région qui s'étend entre Ventimille et Bordighera ressemble bien plus aux vallées de l'Orient qu'au reste de l'Italie du nord. Les palmiers chargés de fruits, les aloès, les cactus, les figuiers poussent à l'envi sur ces rivages, au milieu de longues plaines sablonneuses comme celles qu'excellent à peindre les Gérôme et les Fromentin. Mais en approchant de Bordighera, la végétation italienne reprend ses droits, et les nombreux cottages anglais ainsi que les hôtels surmontés du pavillon britannique détruisent promptement l'illusion.

Digitized by Google

Cette domination, très-pacifique du reste, et très-fructueuse pour les naturels, aboutira prochainement à transformer les villes italiennes en autant de colonies anglaises. Tous les ans les persévérants insulaires découvrent quelque nouvelle localité encore peu fréquentée et s'y implantent, avec leur cargaison de thé vert, leurs voiles bleus et leurs ombrelles blanches, autant de choses ignorées jadis des indigènes. Les poètes s'affligent de cette invasion continue ; il est juste cependant de reconnaître que les hôtels en revanche deviennent plus propres et la cuisine meilleure : c'est au moins une compensation que bien des profanes savent apprécier. Les palmes de Bordighera figurent à Rome dans les cérémonies du dimanche des Rameaux, en vertu d'un privilége concédé à Bresca, citoyen de cette petite République, par le pape Sixte-Quint, en 1588. Le pape faisait dresser sur la place Saint-Pierre un obélisque égyptien d'un poids énorme, et avait ordonné aux spectateurs de garder le silence, sous peine de mort, pour ne pas troubler les ouvriers dans leur rude besogne ; mais les câbles trop tendus menaçaient de se rompre quand Bresca, au risque de sa vie, cria de mouiller les cordages. En récompense de son audace, il obtint la faveur de vendre des palmes à Rome les jours de fêtes religieuses. La villa Garnier, œuvre du célèbre architecte du Grand Opéra, est bâtie dans une situation très-pittoresque, sur la lisière de la forêt de palmiers du cap San-Ampeglio.

San-Remo n'est qu'à trois kilomètres de Bordighera, au milieu des vignes, des citronniers et des grenadiers. Les maisons, les arcades, les voûtes de cette curieuse cité s'entrecroisent dans un pêle-mêle qui semble inextricable, et la ville descend de la colline comme une cataracte de pierre, suivant l'expression imagée d'un voyageur fantaisiste. Les palmiers de San-Remo atteignent une élévation prodigieuse, et quelques-uns mesurent jusqu'à vingt mètres de haut ; quant aux citrons ils ne le cèdent en rien à ceux de Menton, et on prétend que leur parfum se sent en mer à plus d'une lieue. L'église de la Madona de la Costa, entourée de superbes cyprès, domine toute la contrée et sert de promenade favorite aux étrangers. L'impératrice de Russie vient depuis plusieurs années passer les hivers à San-Remo, et sa charité inépui-

Digitized by Google

sable contribue singulièrement à augmenter le bien-être de la population. De San-Remo à Alassio, les voyageurs trouvent à chaque pas matière à observation, et le caractère italien s'y révèle dans une foule de particularités curieuses à noter. A tous les carrefours, des statues, des calvaires, des chapelles, des croix attestent de la dévotion du peuple : sur tous les murs des inscriptions religieuses et des sentences pieuses rappellent à l'esprit des passants leurs devoirs, s'ils étaient tentés de les oublier. Les villas, badigeonnées de toutes les nuances de l'arc-en-ciel et enrichies d'arabesques d'un goût douteux, ont un faux air de décors de théâtre assez original. A la plupart des fenêtres simulées, on remarque des personnages grotesques grossièrement dessinés. En Italie, les peintres abondent, comme les musiciens en Allemagne, et cette prodigalité de couleurs voyantes est encore la manifestation d'un goût artistique très-vivace, quoique peu éclairé.

Les villages de la Corniche se composent invariablement d'une étroite et interminable rue, bordée de hautes maisons criblées d'une myriade de fenêtres exiguës. Quelques vicoli, entrecoupés d'arcades et de voûtes sombres, débouchent sur de petites places, où ronfle en plein soleil une fourmillière de fainéants débraillés; sur les rampes de pierres tortueuses escaladant la montagne à laquelle la bourgade est adossée, de vieilles femmes travaillent et jasent. Les jeunes filles, à la chevelure d'un noir reluisant, passent la journée accoudées sur les balcons de fer à regarder les passants de leurs grands yeux de feu. Des essaims d'enfants demi-nus se roulent dans la poussière, avec toute l'insouciance de leur âge, et courent jusque sous les pieds des chevaux, au risque de se faire écraser. La plupart des églises, de marbre, renferment des tableaux que le président De Brosses qualifie avec raison de « passables. » Porto-Maurizzio n'est pas encore à la mode comme Bordighera et San-Remo; cependant les Anglais commencent déjà à entreprendre la conquête du pays, et le port en miniature de cette jolie petite ville, coquettement assise au bord de la mer, deviendra grand, si Dieu lui prête vie, suivant le mot du fabuliste. La place principale présente un aspect martial. Les bersaglieri, lestes et pimpants, le chapeau hardiment campé

Digitized by Google

sur l'oreille, les plumes flottant au vent, s'exercent à la manœuvre. Ces soldats constituent l'élite de l'armée italienne; pour la plupart, ce sont des Piémontais, gens véritablement propres au métier des armes, et bien supérieurs aux troupes formées de Napolitains ou de Siciliens.

La route traverse successivement Oneglia, port de peu d'importance, Albenga, vieille cité déchue, dont les hautes tours et la cathédrale de brique se découpent fièrement sur l'azur. Les rues sont pavées, comme au siècle dernier, de cailloux de diverses couleurs, figurant des animaux, des armoiries et des feuillages. Nous nous rapprochons de la mer : à droite, la petite île de la Gallinaria, couronnée de sa forteresse, semble une sentinelle avancée au milieu des flots. Les villages de cette côte étaient défendus par des remparts crénelés, et les habitants se tenaient jadis toujours prêts à repousser les attaques des pirates sarrasins, attirés par la fertilité de ces riches contrées. Ces hardis corsaires enlevaient parfois des centaines de prisonniers qu'ils emmenaient en esclavage. Finale Marina, bâtie dans une situation magnifique, se relie à Noli par deux tunnels creusés dans le roc. A Noli, la vue embrasse le panorama du golfe de Gênes. La mer, calme et sereine, miroite à l'horizon : quelques voiles blanches raient seules la grande nappe azurée; puis dans le lointain scintille le port de Gênes, éclairé par les feux du couchant. Le soleil empourpre de ses lueurs pâlissantes cet entassement grandiose de palais, de dômes, d'églises, de maisons, encadré par le cirque imposant des montagnes couvertes de neige. Savone doit son extension à Napoléon Ier, qui rêva d'en faire une rivale de Gênes. C'est la patrie de Sixte IV et du célèbre pape Jules II; Pie VII y demeura captif de Napoléon quelque temps.

Après Cogoleto, une des nombreuses cités qui se disputent l'honneur d'avoir donné naissance à Cristophe Colomb, les villes sont si rapprochées qu'elles ne forment plus qu'un seul et long faubourg orné de villas pittoresques. Les grottes, les statues, les cascades, animent les jardins déjà en fleurs. C'est dimanche, et toute la population en habits de fête se répand dans les rues. Les femmes achèvent de se peigner sur le seuil de leurs portes :

Digitized by Google

les vieilles nattent leurs cheveux et les roulent derrière leur tête, rattachés en tapon avec une aiguille d'argent, comme au temps du président de Brosses que ce détail avait frappé ; la mantille reste encore en honneur, ainsi que le mezzaro : cette dernière coiffure rappelle les rideaux à ramages de l'ancien régime. Les omnibus regorgeant d'indigènes aux traits expressifs ou bouffons se croisent au triple galop. Tout ce monde chante et rit sans vergogne : les enfants jouent aux boules sur les rails du chemin de fer, sans que le moindre gardien intervienne pour les en empêcher. La liberté est complète, et chacun ne songe qu'à utiliser le fonds de belle humeur propre aux natures méridionales. Les dimanches sont moins gais dans les pays du Nord.

Pendant que la douane de San-Pietro d'Arena visite nos bagages, nous entrons dans l'église. De chaque côté de la nef, les femmes prient à genoux, drapées dans leur mezzaro, et immobiles comme des statues antiques. Les hommes se tiennent debout sur les marches d'un vieil escalier, le bonnet de laine rouge à la main. Il y a entre l'humilité de leur attitude et la vigueur de leurs membres athlétiques, un contraste saisissant : l'esprit a dompté la matière. De temps à autre, on entend le bruit sec des soldi tombant dans une bourse de cuir attachée à un long bâton qu'un sacristain, de mine ascétique, promène au-dessus de la foule recueillie ; quelques instants après, nous faisons notre entrée dans Gênes.

Ainsi, trois jours suffisent amplement pour accomplir le voyage de la Corniche. La route est belle presque partout et les hôtels sont confortables. On ne couche pas dans des caves étouffantes, en guise de chambre, comme au temps du président de Brosses, et la cuisine est moins primitive. Aussi nous n'imiterons pas l'auteur d'un voyage récent de Paris à Pékin par terre, qui termine en disant : « N'allez pas là ; » nous conseillerons au contraire à nos lecteurs de visiter au printemps la Corniche, de Marseille à Gênes.

ANDRÉ JOUBERT.

Digitized by Google

L'ANJOU

DANS LA LUTTE DE LA CHRÉTIENTE

CONTRE L'ISLAMISME.

PREMIÈRE PARTIE.

LES PÈLERINAGES EN TERRE-SAINTE ET LES CROISADES.

(SUITE) (1).

XII.

RICHARD CŒUR-DE-LION.

§ 6.

DÉLIVRANCE DE JOPPÉ. — CONCLUSION DE LA TRÊVE AVEC SALADIN.

Pendant que Richard regagnait douloureusement le littoral pour se rembarquer au plus vite, Saladin, toujours aux aguets, en voyant ainsi s'égrener l'armée chrétienne avait, pour l'exterminer, fait un nouvel appel à tout l'Islamisme ; et, le jour même où le roi d'Angleterre arrivait à Ptolémaïs, le sultan, vers la fin de juillet, sortait de Jérusalem pour marcher sur la ville de Joppé, défendue seulement par une très-faible garnison. Après cinq jours d'un siége vigoureusement poussé, les Turcs, par une

(1) *V.*, pour les numéros précédents, les livraisons de mai, juin, octobre et novembre 1874; avril, mai, juin et octobre 1875; janvier-février et mars-avril 1876.

Digitized by Google

large brèche, se ruèrent dans la ville; et la garnison, relancée jusqu'au sommet de la citadelle, allait se rendre, lorsque le patriarche alla solliciter et obtint de Saladin, moyennant l'immédiate livraison d'ôtages, un répit de trois jours pour la capitulation.

Le patriarche espérait, en effet, voir d'ici-là arriver Richard, que dès l'investissement de la citadelle on avait vite envoyé prévenir à Ptolémaïs. Déjà le roi, muni de la bénédiction des Hospitaliers et des chevaliers du Temple, faisait mettre à la voile après avoir envoyé devant quelques navires chasser l'ennemi de Beyrouth pour assurer son libre passage entre la Syrie et l'île de Chypre; et dans sa tente il avisait avec quelques officiers au débarquement pour le lendemain, lorsqu'apparaissent les messagers de Joppé qui, en déchirant leurs vêtements, exposent leur détresse et le conjurent d'accourir. Le roi aussitôt embarque avec lui, sur sept galères, les quelques hommes ralliés pour le rapatriement, tout en envoyant par terre, dans la direction de Joppé, les chevaliers de l'Hôpital et du Temple avec le comte de Champagne. Par malheur une embuscade de Turcs, vers Césarée, coupa la route au comte de Champagne, tandis qu'une tempête retint trois jours la flottille au port de Caïphas; et pendant ce temps la garnison au désespoir était déjà en voie de capituler, sans autre perspective que de passer par le glaive d'une soldatesque sans foi qui déjà commençait à la décimer, quand tout à coup, à l'aurore du troisième jour, le 1er août, apparaissent en mer les galères du roi. Les Turcs avertis se précipitent vers la grève, s'y pressent au point qu'on n'y eût pu, dit le chroniqueur, trouver un pied de terre à céder; et, de là, ils accueillent la flottille avec des grêles de traits. Richard rassemble ses galères. « Nous » jetons-nous sur cette populace, » crie-t-il à ses officiers, « ou » estimons-nous nos vies plus précieuses que les vies de ces » pauvres frères voués au massacre? » Comme on jugeait tout essai de secours inutile, un clerc, qui du haut de la citadelle s'était jeté en mer, arrive à la nage vers la galère royale, et là, tout essoufflé et s'adressant à Richard: « Très-noble roi, le reste » de votre peuple va périr si la grâce divine ne vous amène à

Digitized by Google

» leur secours. — Est-il encore temps ? Où sont-ils? — Là-haut » dans cette tour, à toute extrémité. — Dieu soit loué, » s'écrie le roi, « lui-même nous amène ici. Allons, mourons avec nos » braves frères d'armes, et malédiction sur ceux qui hésitent. » Aussitôt on approche de terre. Richard, sans cuirasse, se jette à l'eau jusqu'à la ceinture; et, abordant le premier en tête de son escouade, en quelques coups d'épée alternant avec l'arbalète et la hache danoise il bouscule l'ennemi et débarrasse la plage ; puis, après y avoir distribué quelques postes derrière des barrières improvisées avec des épaves, suivi de trois cavaliers seulement il se jette dans la ville et y arbore sa bannière en vue de la garnison renfermée dans la citadelle. A ce signe de salut, la garnison ranimée s'élance dans la direction du roi dont l'épée travaille sans relâche; et bientôt une bonne part des assiégeants périt écrasée entre ces deux attaques, tandis que l'épouvante emporte le reste. Ce coup de tonnerre avait déjà éclaté sur la ville, que Saladin, dans sa tente, tenait encore en main la plume pour signer la capitulation (1). Mais à peine averti que Richard est maître de Joppé, tout effaré il décampe; et, dès le soir de la reprise de la ville, le vainqueur dans la plaine occupait au sud les positions de l'ennemi (2).

Durant les trois jours suivants, Richard, à la hâte, répara tant bien que mal les brèches à l'aide d'une maçonnerie provisoire en pierres sèches (3). Mais voilà que, le troisième jour, deux sicaires musulmans, enhardis par notre pénurie de chevaux, vinrent s'offrir à Saladin et se concertèrent pour aller la nuit suivante surprendre et enlever Richard dans sa tente, et par là en finir avec la croisade. Déjà, avec une nombreuse escorte et au clair de la lune, ils approchaient des quartiers du roi, lorsqu'une noise survenue

(1) L'historien Boha-Eddin est ici un témoin oculaire, car c'est lui-même qui vint annoncer à Saladin la reprise de Joppé par Richard.

(2) Geoffr. de Vins., pp. 311-318, 320. — Hoved., p. 717. — Brompton, col. 1246-1247. — Gulielm. Neubr., p. 467. — Goggeshale, col. 823-824. — Thom. de Walsingham, p. 454. — Bernard-le-Trésorier, pp. 191-193. — Jacques de Vitry, p. 259. — Ibn-Alatyr, pp. 530-531. — Aboulféda, pp. 330-331. — Marin, pp. 347-351. — Michaud, pp. 155-156.

(3) Geoffr. de Vins., p. 319. — Brompton, col. 1247.

Digitized by Google

entre eux pour l'exécution du coup de main le retarda jusqu'à l'aube ; et à ce moment un génois, averti par le piaffement de leurs chevaux et le scintillement des heaumes reflétant les premiers feux du jour, accourut donner l'alarme. Richard saute à terre, endosse sa cotte de mailles et appelle ses hommes qui arrivent à peine vêtus, presque sans armes et seulement au nombre de deux mille, y compris la garnison de Joppé. Cependant sept mille cavaliers Turcs, ralliés sur les traces des sicaires, arrivent du sud-est et acculent les chrétiens entre l'Océan et la ville. Aussitôt le roi établit dans les faubourgs, derrière des débris de tentes disposés en retranchements, ses fantassins en phalange serrée, un genou en terre, la main gauche armée du bouclier, et l'autre présentant à l'ennemi une lance fermement assujettie contre le sol, et entre chaque couple de ces hommes il place deux arbalétriers l'un devant l'autre ; puis il sème à travers les rangs de magnétiques exhortations. Grâce à ces industrieuses dispositions, les hommes de pied opposent à la furie des assaillants un mur de fer où ils viennent trois fois se briser. Désespérant enfin de nous rompre de face, l'ennemi allait nous tourner, lorsqu'à ce moment Richard avec dix cavaliers, les seuls disponibles, plonge au plus épais de la mêlée; et là, comme un géant remplissant à lui seul le champ de bataille, en tous sens il y fauche des lignes entières tout en arrachant aux mains de l'ennemi le comte de Licester et Raoul de Mauléon. Mais, à la longue, les hommes de pied faiblissent, des défaillants en foule se jettent dans les galères; et à la faveur de ce désordre trois mille Turcs, nous débordant, se ruent dans Joppé. On accourt avertir le roi. « N'allez pas jeter l'alarme, » s'écrie-t-il, « ou il y » va de votre vie ; » et, sortant de la mêlée avec deux cavaliers et deux arbalétriers, il rentre dans la ville, désarçonne au premier coin de rue trois cavaliers Turcs et chasse le reste ; puis, ayant distribué le long des murs redressés à la hâte quelques sentinelles, il va à la côte chercher les déserteurs qu'il ramène au combat; et après avoir en passant, par le récit de son nouvel exploit dans Joppé, ranimé les fantassins qui désormais tiendront jusqu'au bout, il se replonge dans la mêlée. En vain

Digitized by Google

l'étendard du lion flottant sur sa tête radieuse le désigne comme le point de mire de toutes les attaques : à lui seul, dans cette tourmente, il se joue avec son épée de feu comme avec des foudres (1). Bientôt même, voyant fondre sur lui le plus brillant officier de l'armée turque richement caparaçonné, d'un coup il lui abat la tête et l'épaule droite ; et par là il a fixé sur lui la victoire et précipité la déroute. Dès le début de cette dernière et décisive phase du combat, les hommes de lance et d'arbalète, en le voyant seul s'engouffrer dans la mêlée, l'avaient cru perdu sans retour ; aussi quelles acclamations lorsqu'au coucher du soleil (car la lutte avait duré tout le jour) on le vit reparaître couvert de flèches *comme une pelote d'aiguilles*, et la main par l'incessant maniement du glaive fendue en tous sens, mais le front ceint d'une auréole de gloire (2) !

Dans cet exploit vraiment légendaire il n'était tombé de notre côté qu'un ou deux hommes, tandis que l'ennemi avait perdu plus de sept cents cavaliers et quinze cents montures. Aussi lorsque les généraux musulmans eurent regagné à Ramla les quartiers de Saladin, le sultan ne leur épargna pas les sarcasmes. « Eh bien ! » dit-il en riant, « ce Melek-Richard que vous deviez » m'amener, où est-il ? qui de vous le tient ? — En vérité, Sire, » répondit un soldat venu des plus lointaines régions de l'islamisme ; « en vérité, depuis le commencement du monde on » n'a jamais vu un cavalier comparable à ce Melek-Richard. Sa » rencontre est mortelle ; ses exploits sont au-dessus de la nature » humaine (3) ! »

Mais, dans ce colossal déploiement d'énergie, Richard avait épuisé ses forces ; aussi, à peine rentré à Joppé, il tomba en proie

---

(1) Raoul de Goggeshale, qui est, après Vinsauf, le principal narrateur de la bataille de Joppé, accuse soixante-deux mille Turcs contre quatre cents chrétiens. Mais c'est là, suivant nous, une disproportion par trop hyperbolique ; et, dans les inconciliables divergences entre Vinsauf et les autres historiens anglais, nous donnons toujours la préférence au témoin oculaire.

(2) Geoffr. de Vins., pp. 318-320.

(3) Geoffr. de Vins., p. 327. — Brompton, col. 1248-1249. — Gulielm. Neubr., p. 467. — Goggeshale, col. 824-829. — Matth. Pâris, pp. 190-192. — Aboulféda, p. 531. — Marin, pp. 353-356. — Michaud, pp. 156-157.

Digitized by Google

aux violents accès d'une fièvre réglée dont bientôt les médecins s'alarmèrent. Jamais notre situation n'avait encore été aussi critique; car, pour peu que la maladie du roi se fût ébruitée, Saladin, débarrassé d'un guerrier qu'il redoutait plus que des légions entières, serait vite venu reprendre Joppé après avoir exterminé le long de ses remparts l'armée chrétienne en plein désarroi. Par bonheur il se trouva là un homme énergique, l'évêque de Salisbury : dans un conseil de guerre, il obtint des pèlerins qu'ils resteraient sous les armes et garderaient sur l'état du roi un silence absolu, pendant qu'on allait essayer de conclure avec Saladin une trêve urgente et qui, moyennant cette attitude ferme et circonspecte, promettait d'être honorable au lendemain d'une victoire (1).

L'idée d'une trêve, à défaut d'une paix définitive, n'était pas nouvelle; car, dès avant la délivrance de Joppé et à Béthenople, Richard abandonné s'était empressé d'en solliciter une. Mais Saladin, qui justement alors, en vue de notre dispersion, rassemblait autour de lui toutes ses forces, traîna les négociations en longueur, pour leurrer son ennemi jusqu'à l'arrivée des renforts d'Alep, de Mésopotamie et d'Egypte; et à ce moment lui-même rompit en mettant la trêve au prix de la destruction d'Ascalon, quand il savait Richard là-dessus inflexible (2). Mais, après la victoire de Joppé, l'on pouvait se flatter de trouver Saladin plus traitable; et l'on était encouragé dans cette espérance en voyant chaque jour entre Richard et leur intermédiaire Malek-Adhel se fortifier les liens d'amitié. Richard, dans son dernier séjour à Ptolémaïs, au milieu d'une fête brillante, avait de sa propre main armé chevalier le fils du héros musulman (3). A son tour Malek-Adhel, au plus fort de la bataille de Joppé, avait poussé la générosité jusqu'à envoyer offrir au roi un instant désarçonné deux magnifiques chevaux (4); et, peu de jours après la bataille, il

(1) Geoffr. de Vins., p. 329. — Rich. of Dev., p. 56. — Brompton, col. 1249. — Gulielm. Neubr, p. 467. — Goggeshale, col. 829. — Matth. Pâris, p. 196.

(2) Geoffr. de Vins., pp. 311-312. — Brompton, col. 1246. — Marin, pp. 352 et suiv.

(3) Geoffr. de Vins., p. 267.

(4) Geoffr. de Vins., p. 324. — Hoved., p. 700. — Bernard-le-Trésorier, p. 193. — Marin, pp. 350-351.

Digitized by Google

venait en personne lui rendre visite, lorsqu'aux abords de sa tente il trouva une consigne sévère et des visages tristes. « Je devine, » dit-il, ce qui vous afflige. Mes amis, votre roi est malade ! » Et d'une voix émue : « O Dieu des chrétiens ! si tu es vraiment » dieu, ne laisse pas périr un tel homme, si nécessaire à son » peuple. » Enfin, pleinement instruit de tout par leurs confiants aveux : « En vérité, je vous avertis que si le roi meurt dans » votre situation actuelle, vous périrez tous et la Palestine » entière retombera en nos mains. » Puis, revenant à Richard : « Ce n'est pas chose nouvelle pour nous que de craindre les » Anglais. La renommée nous montrait dans son père un homme » merveilleux ; mais, comme le phénix, il renaît dans son fils » mille fois plus grand et plus terrible ; aussi, à son approche, » nos cœurs fondaient comme la gelée blanche au lever du » soleil. Mais, aujourd'hui qu'il est malade, je prends pitié de » vous et vais auprès de mon frère m'employer à vous obtenir » une paix solide, ou au moins une trêve honorable. Surtout » n'en parlez pas au roi ; car, irritable comme il est, jamais, dût- » il en mourir, il n'acquiescera à une trêve où tout l'avantage » ne soit pas de son côté. » A ce moment, les sanglots arrêtèrent Malek-Adhel ; et, cachant sa tête entre ses deux mains jointes, il pleura à chaudes larmes. Aussitôt l'évêque de Salisbury et les plus intimes conseillers du roi, en signe d'adhésion, tendirent la main droite à Malek-Adhel qui, après avoir lavé son visage et refoulé son chagrin, reprit la route de Jérusalem (1).

Pendant qu'un musulman donnait ce magnifique exemple de chevalerie, une maladie subite à Ptolémaïs ayant saisi à son tour et emporté le duc de Bourgogne, son digne ami l'évêque de Beauvais se rembarqua avec tous les Français, qui depuis le retour de Béthenople ne comptaient plus pour la croisade ; et, ayant relâché sur les côtes d'Allemagne, il alla partout colporter les vieux thèmes de calomnie contre Richard : la Terre-Sainte vendue à Saladin, l'assassinat de Conrad et aussi, bien entendu,

(1) Rich. of Dev., pp. 55-60. — Gulielm. Neubr., p. 468.

Digitized by Google

l'empoisonnement du duc de Bourgogne. L'on peut juger de l'accueil que ces bruits odieux reçurent du duc d'Autriche qui, de connivence avec Philippe-Auguste, mit Richard au ban de la chrétienté et enjoignit à tous les sujets de l'empire d'Allemagne de l'appréhender au corps et de le lui amener, mort ou vif, à son retour de la Palestine (1).

Tandis que l'évêque de Beauvais allait à travers l'occident distiller le venin de ses calomnies et tandis que, d'autre part, Malek-Adhel à Jérusalem pénétrait le divan de sa bénigne influence, Richard peu à peu sentit son mal décroître. S'il faut en croire un chroniqueur, le premier symptôme d'amélioration parut à l'annonce de la maladie du duc de Bourgogne; car, lorsqu'on la lui vint apprendre, ce jour-là était son jour de fièvre et la fièvre ne revint pas; et il paraît même qu'à cette nouvelle, levant les mains au ciel, le roi proféra sur lui des malédictions. S'il faut encore en croire le même chroniqueur, lorsqu'arriva de Ptolémaïs, peu de jours après, Henri de Champagne avec la nouvelle du décès du duc et de l'embarquement des Français, il se serait produit cette fois dans la santé de Richard une crise décisive et, de ce moment, il serait entré en pleine convalescence. Quoi qu'il en soit, peu après le retour de Malek-Adhel à Jérusalem, Richard recouvra un peu de forces et, de suite, il se mit à rallier autour de lui les quelques pèlerins encore disponibles. Car, depuis le miraculeux exploit de Joppé, il ne rêvait plus que batailles; et l'évêque de Salisbury et le comte de Champagne mis dans la confidence n'avaient pas encore osé lui parler des négociations ouvertes avec l'ennemi en vue de sa mort prochaine. Pour y arriver sans provoquer une explosion funeste, usant d'un stratagème que les circonstances commandaient, ils prirent sur eux d'envoyer sous main aux troupes la consigne de rester immobiles. Aussi, après avoir, à grand'peine, le long de la côte, rassemblé en tout neuf cents hommes, Richard en vain par une harangue enflammée tenta de

(1) Geoffr. de Vins., pp. 316, 328. — Rich. of Dev., pp. 60-63. — Gulielm. Neubr., p. 466.

Digitized by Google

galvaniser ce tronçon d'armée : ils persistèrent dans une impassibilité significative. Alors le roi, rongeant avec colère une branche de pin qu'il tenait à la main : « O Dieu, » s'écria-t-il, « pourquoi m'as-tu oublié? N'est-ce pas pour toi, Dieu des » chrétiens, que nous sommes accourus ici des extrémités de » l'Occident? En retour, nous voilà voués au massacre. Ce sont » donc là les effets de ton insigne bonté envers ton peuple? Ce » n'est pas moi qui t'aurais oublié dans une situation si déses- » pérée, si j'avais été ton seigneur et ton défenseur, comme tu » es le mien! En vérité, ma bannière va devenir un objet de » risée, non pas certes par ma faute! mais par la tienne. » Car j'ai toujours vaillamment combattu; aussi, ô mon Dieu et » mon roi! c'est vraiment toi qui es vaincu, et non pas Richard » ton vassal (1). »

Il dit, et revint au camp profondément abattu. Aussitôt l'évêque de Salisbury et Henri de Champagne, qui guettaient ce moment, l'abordèrent avec une familiarité inusitée pour le supplier avec la dernière insistance d'entrer en pourparlers avec Saladin : « Eh bien!, » dit enfin le roi, « je suis décidément trop agité » pour prendre de saines décisions. Vous autres qui, je le vois, » êtes d'un esprit plus rassis, allez disposer pour la paix tout ce » que vous jugerez de plus convenable. »

Munis des pleins pouvoirs du roi, les deux ambassadeurs allaient partir pour Jérusalem, lorsque arriva Malek-Adhel porteur d'un projet de trêve. Il n'avait qu'avec beaucoup de peine triomphé de l'obstination de son frère à pousser la guerre à outrance jusqu'à l'extermination d'une armée délabrée; et ce n'était qu'au bout de dix-sept jours que ses sages conseils et les représentations des émirs fatigués amenèrent enfin Saladin à accorder, surtout en considération de Richard, une trêve de trois ans, trois mois, trois jours et trois heures, à dater des prochaines fêtes de Pâques; moyennant toutefois le démantèlement d'Ascalon, mais avec la pleine possession du littoral,

(1) Geoffr. Vins., p, 329. — Brompton, col. 1249. — Bernard-le-Trésorier, p. 207. — Ibn-Alatyr, p. 531. — Aboulléda, p. 332. — Marin, p. 359.

Digitized by Google

l'accès gratuit au Saint-Sépulcre et l'absolue liberté de commerce avec les Musulmans (1).

Mais, en nous obtenant cette trêve, aussi avantageuse que possible dans notre état désespéré, Malek-Adhel n'avait encore fait que la moitié du chemin; car il lui restait à la faire agréer à Richard, qui, au premier moment d'entrevue avec le héros musulman et au seul énoncé des clauses, bondit, offrant plutôt de vider la querelle avec Saladin dans un combat en champ clos avec mille Sarrasins d'élite. Cette extravagante proposition écartée, Malek-Adhel dut accorder au roi, pour réfléchir, un délai de sept semaines que notre héros sollicita comme une porte échappatoire, mais où son ami vit pour lui de grandes chances de radoucissement (2).

Le nœud de la difficulté était toujours le démantèlement d'Ascalon, dont Richard avait tant à cœur les fortifications comme son plus laborieux ouvrage, et où tout récemment encore il avait envoyé une garnison (3). Aussi il se débattit longtemps contre cette clause de la trêve ; mais Saladin à aucun prix ne se départit de ses exigences. Cependant Henri de Champagne, l'évêque de Salisbury, les chevaliers de l'Hôpital et du Temple, les chrétiens indigènes, l'armée entière autour du roi s'épuisaient en instances pour le fléchir ; et aussi se présentaient à son esprit, à part même l'urgence de sa réapparition dans son royaume, les plus puissants motifs réclamant le sacrifice d'Ascalon : le prochain retour de l'hiver, le départ des Français, les maladies ou la défection du reste, plus de trésors ni de vivres ; plus d'espoir même du côté de l'Occident soulevé contre lui depuis l'Angleterre jusqu'à l'Allemagne ; lui-même se traînant à peine sur des rivages dévastés, et seulement à deux milles d'un ennemi vivant chez lui à l'aise et s'y recrutant indéfiniment. Enfin tant d'obsessions et de

(1) Geoffr. de Vins., p. 330. — Rich. of Dev., p. 60. — Hoved., p. 701. — Brompton, col. 1249. — Gulielm. Neubr., p. 468. — Goggeshale, col. 830. — Thom. de Wals., p. 455. — Bernard-le-Trésorier, p. 207. — Jacques de Vitry, p. 263. — Aboulféda, p. 332. — Roudatain, p. 662. — Hume, p. 479. — Rapin de Toyras, p. 220. — Marin, pp. 352-358. — Michaud, pp. 159-160.

(2) Rich. of Dev., p. 63.

(3) Geoffr. de Vins., col. 312. — Brompton, col. 1246.

Digitized by Google

craintes avaient déjà fort ébranlé Richard, quand l'offre d'un ingénieux moyen terme consistant à neutraliser Ascalon une fois démantelée, avec abandon aux chrétiens des récoltes environnantes et remboursement des frais de restauration, vint enfin lever les derniers obstacles ; et le roi, pour un solennel acquiescement, n'attendit plus que le retour de Malek-Adhel (1). A l'expiration de la septième semaine, vers la fin de septembre, Malek-Adhel revint avec plusieurs musulmans avides de contempler la face de Richard. Pour parfaire l'accord, il ne resta plus qu'à comprendre dans la trêve les princes de Tripoli et d'Antioche avec le Vieux de la Montagne. Ensuite Richard et Saladin, en guise de garanties mutuelles et à défaut de serment (car ils eussent cru par là déroger à la majesté du trône), échangèrent par intermédiaires leurs paroles de roi (2), en donnant la main aux ambassadeurs; puis toute l'armée chrétienne fut conviée et se disposa à aller à Jérusalem successivement visiter le Saint-Sépulcre (3).

Là encore nous recueillîmes un dernier gage de cette chaude affection que Malek-Adhel avait vouée à Richard. La première bande de pèlerins ne devait arriver à Jérusalem que précédée d'une lettre du roi à échanger contre un sauf-conduit. Mais les messagers envoyés devant s'étant attardés en route, nos pèlerins, arrivés les premiers aux portes de Jérusalem, et là séparés des lettres du roi par les lignes musulmanes, se virent tombés à la merci de l'ennemi. Saladin inclinait déjà vers les voies de ri-

(1) Geoffr. de Vins., pp. 312, 329-330. — Rich. of Dev., pp. 55-56, 64. — Hoved., p. 701. — Brompton, col. 1246-1249. — Gulielm. Neubr., p. 468. — Goggeshale, col. 829-830. — Bernard-le-Trésorier, p. 207. — Ibn-Alatyr, pp. 531-532. — Aboulféda, p. 332. — Roudatain, p. 662. — Rapin de Toyras, pp. 219-220. — Michaud, p. 158. — Marin, pp. 359-362. — La détermination de Richard, comme on le voit, ne fut rien moins qu'un coup de tête. A cet égard pourtant on n'a pas manqué de lui jeter la pierre (*V.* notamment Jacques de Vitry, pp. 232-233). Mais les détracteurs de Richard n'ont jamais mieux mérité qu'ici les vertes qualifications ou le dédain des historiens anglais (*V.* Geoffr. de Vins., p. 830. — Hoved., p. 467. — Rapin de Toyras, p. 220).

(2) Le serment fut prêté par Henri de Champagne, ainsi que par les principaux officiers des deux armées.

(3) Rich. of Dev., p. 64. — Brompton, col. 1249. — Ibn-Alatyr, p. 532. — Aboulféda, p. 332. — Roudatain, p. 662. — Marin, pp. 361-363.

Digitized by Google

gueur, lorsqu'intervint encore l'infatigable Malek-Adhel avec les principaux émirs. « Ce sera pour nous une infamie, » lui dirent-ils d'une voix, « et la foi des Turcs va devenir un objet de mépris, » si vous violez le traité conclu avec le roi d'Angleterre. » Saladin vaincu envoya au-devant des pèlerins son frère, pour les guider jusqu'au Saint-Sépulcre et les reconduire avec les plus grands égards (1).

Saladin lui-même, au fond tout aussi épris de Richard que Malek-Adhel, mais qui jusqu'ici avait su refouler sa passion derrière les inflexibles calculs d'un chef de l'Islamisme, Saladin à la fin ouvrit son cœur, et laissa déborder son enthousiasme pour un héros qu'il ne devait jamais voir, mais auquel il rêvait sans cesse. Après la bataille de Joppé, brûlant du désir de se mesurer en personne avec Richard, il l'avait envoyé défier, lorsque le roi tomba malade (2). La trêve une fois conclue, cette chevaleresque passion prit un autre tour : Richard lui ayant fait signifier l'intention de revenir au bout des trois ans lui disputer Jérusalem, le sultan jura par le Dieu tout-puissant et par la loi de Mahomet que, venant à perdre son royaume, il l'aimerait mieux aux mains de Richard qu'aux mains de n'importe quel autre roi (3).

Bien plus, après avoir tant de fois, sur le terrain de la générosité envers notre héros, rendu les armes à Malek-Adhel, Saladin au dernier moment prit sa revanche ; et de sa malheureuse croisade Richard remporta du moins avec lui la plus insigne faveur dont un chef de l'Islamisme puisse honorer un roi chrétien. Lorsque l'évêque de Salisbury vint à la tête de la troisième bande de pèlerins visiter le Saint-Sépulcre, Saladin, dès sa première entrevue avec lui, jeta l'entretien sur Richard ; et, le prélat ayant déclaré voir en eux deux les deux plus grands héros du monde, le sultan renchérit sur les louanges du roi d'Angleterre. « Mais, » ajouta-t-il, « il est par trop follement prodigue de sa vie, et à un » grand roi la prudence sied mieux qu'une valeur téméraire. » Toutefois un souverain suivi de mille guerriers pareils à Ri-

(1) Geoffr. de Vins., pp. 331-333.
(2) Geoffr. de Vins., p. 328. — Hoved., p. 717. — Marin, p. 531.
(3) Geoffr. de Vins., p. 330. — Rapin de Toyras, p. 220.

Digitized by Google

» chard en peu de temps conquerrait l'univers. » Puis ensuite, mis en veine de haute libéralité par ce souvenir, Saladin invita l'évêque de Salisbury à se prononcer sur la faveur qu'il désirait le plus vivement obtenir de lui. L'évêque prit une journée pour réfléchir; et le lendemain il revint demander, et sur-le-champ on lui accorda l'établissement de deux prêtres et de deux diacres latins dans chacune des trois églises du Saint-Sépulcre, de Bethléem et de Nazareth (1).

Le seul qui ne vint point visiter le Saint-Sépulcre, ce fut Richard : par un noble point d'honneur, qui plus tard servira de règle à saint Louis, il ne voulut jamais consentir, malgré les instances de Henri de Champagne, à entrer dans Jérusalem, lui roi chrétien, autrement qu'en vainqueur (2). En attendant le retour des pèlerins, il alla à Caïphas achever sa convalescence, tout préparer pour le départ, et régler une dette sacrée pour lui plus que pour tout autre, une dette d'amitié (3). Durant le premier séjour à Joppé, en route pour la chasse au faucon, Richard harassé dans un jardin s'endormit, et aussitôt une bande de Turcs de fondre sur lui. Eveillé en sursaut, il court follement à la poursuite des assaillants qui, par une fuite simulée, l'attirèrent et l'enveloppèrent dans une embuscade où il allait tomber captif, lorsqu'un de ses compagnons, Guillaume de Pratelles, mû d'un de ces élans tels que Richard en savait inspirer, pour le sauver s'écria en sarrasin : « C'est moi le Melek ! » et les Turcs, croyant tenir le roi, l'emmenèrent pendant que Richard dégagé rentrait au camp sain et sauf. Au moment du départ, Richard, poursuivant à tout prix le rachat de cet ami sublime, échangea contre lui dix émirs (4).

---

(1) Geoffr. de Vins., pp. 335-336. — Brompton, col. 1249-1250. — Marin, pp. 196 et 362. — Michaud, p. 167.

(2) Rich. of Dev., p. 64. — Brompton, col. 1249. — Gulielm. Neubr., p. 468. — C'est en lui citant cet exemple, avec le trait de Richard couvrant de ses yeux son bouclier pour ne pas voir Jérusalem, qu'on détermina le héros de Mansourah et de Damiette à s'interdire à son tour la visite des Saints-Lieux par le même royal scrupule (Joinville, col. Pet., p. 358).

(3) Hoved., p. 701. — Brompton, col. 1249.

(4) Geoffr. de Vins., pp. 248-249, 337. — Hoved., pp. 699-700. — Brompton, col. 1241-1250. — Ibn-Alatyr, p. 524. — Roudatain, p. 655. — Rapin de Toyras, p. 219.

Digitized by Google

Les préparatifs terminés, et après avoir distribué des garnisons dans les villes maritimes et avisé au douloureux démantèlement d'Ascalon, le roi d'Angleterre, en faisant ses adieux à Henri de Champagne, promit de revenir au bout des trois années de trêve, et lui recommanda d'ajourner son sacre jusqu'au recouvrement de Jérusalem (1). Puis on leva l'ancre, et la flotte s'éloigna sans que Richard pût détacher ses yeux de ces rivages bénis où il avait tant combattu et tant souffert. Déjà on avait navigué toute une nuit et perdu de vue les côtes de la Palestine, que, devant l'équipage du vaisseau royal, il murmurait encore à haute voix, la face tournée vers Jérusalem : « O Terre-Sainte ! Je te recommande à » Dieu ; et si sa sainte grâce me prête vie, je reviendrai à ton » secours (2) ! »

Mais, bien qu'ayant gardé sur lui la croix de pèlerin pour attester la persévérance de ses résolutions (3), Richard, égaré dans les dédales de son aventureuse carrière, ne revit jamais la Palestine. Du moins il y a laissé un souvenir légendaire qui a traversé des générations. Plus d'un demi-siècle après son départ, le nom de Richard vibrait encore dans le cœur des populations musulmanes. Dès qu'un enfant criait, sa mère le menaçait du roi d'Angleterre comme d'un épouvantail ; et le cavalier turc disait à son coursier rétif : « As-tu donc aperçu Richard (4) ? »

C'est que notre héros, dans la lutte de la chrétienté contre l'islamisme, nous apparaît vraiment comme une puissance surhumaine. Aussi voyez comme les chroniqueurs s'épuisent à lui trouver des termes de comparaison dignes de lui : « C'est un » Achille, c'est un Alexandre, c'est un Roland, c'est un Maccha- » bée (5). » Il évoque tour à tour autour de lui les orageuses splendeurs d'une Iliade, les enchantements imprévus d'une Odyssée, la poésie des scènes bibliques et la féerie des romans de cheva-

(1) Geoffr. de Vins., p. 338. — Rich. of Dev., pp. 63-64. — Brompton, col. 1246. — Bernard-le-Trésorier, p. 207.
(2) Geoffr. de Vins., p. 338.
(3) Gulielm. Neubr., p. 468.
(4) Bernard-le-Trésorier, p. 195. — Joinville (col. Pet.), pp. 193-359.
(5) Geoffr. de Vins., pp. 325-326.

Digitized by Google

lerie. Ici, c'est l'Océan étonné qui s'entrouvre pour engloutir le plus beau vaisseau de la marine turque dont il a percé les flancs; là, ses mineurs vont jusque dans les entrailles de la terre ébranler les fondements de Ptolémaïs; plus loin s'étalent à ses pieds les merveilles de la civilisation orientale conquises de haute lutte sur les caravanes d'Egypte; et partout il sort des jets de flamme de son épée sans cesse en mouvement. En vain l'on voit se déchaîner contre lui toutes les passions et tous les éléments : à travers les tempêtes, les maladies, les défections, les outrages, les calomnies et les trahisons, il prodigue jusqu'à l'éblouissement ses éclairs avec une dédaigneuse magnificence. Abandonné de la chrétienté, sur les décombres de la Palestine, dans la solitude, dans la nuit et dans la tourmente, infatigablement il darde ses feux changeants. Aussi les Musulmans n'osent le regarder en face; et ce n'est qu'en se détournant qu'ils appellent sur lui toutes les malédictions d'Allah.

En même temps qu'il promène ses foudres d'un bout à l'autre de la Terre-Sainte, Richard, dans les péripéties qu'il y traverse, parcourt, pour ainsi dire, la gamme entière des émotions humaines. Voilà pourquoi du même coup il nous subjugue et nous attire, avec ses élans et ses désespoirs, ses caprices et ses larmes, ses tendresses et ses malédictions, ses prodigalités et ses colères. Cette variété d'impressions n'a d'égale que leur soudaineté primitive; et l'on surprend parmi les grandeurs d'un demi-dieu toutes les saillies d'un enfant.

Richard a donc été pour les Musulmans, tout ensemble, un objet de fascination et d'épouvante. Mais sa gloire ne se résume pas toute dans ces lueurs fugitives. A force de sillonner l'Orient de ses éclairs, il y a gravé çà et là de fortes empreintes; et la troisième croisade a eu pour sa gloire et pour la gloire du christianisme des résultats durables. La conquête de l'île de Chypre assura aux tristes épaves des colonies chrétiennes, et notamment aux Assises de Jérusalem, jusqu'au jour où saint Louis y vint prendre l'idée des immortels Etablissements (1), une hospitalité

(1) Assises de Jérusalem, publ. Beugnot (Paris, 1841), t. I, introduction, *passim*.

Digitized by Google

conservatrice ; et les statuts qu'édicta Richard pour la police de sa flotte figurent à côté des rôles d'Oléron parmi les premiers éléments de notre droit maritime (1). Mais surtout l'ami de Saladin et de Malek-Adhel a laissé de son passage en Terre-Sainte des traces ineffaçables au sein de la civilisation arabe. Tout en empruntant aux deux poétiques héros musulmans son tour particulier d'imagination, de cette imagination à la fois si française et si orientale, Richard leur communique ses effluves de générosité chrétienne. Aussi qui, mieux que le chevaleresque Malek-Adhel, eût mérité l'honneur d'être le premier prince musulman avec qui la papauté soit entrée en relations diplomatiques, dans la personne du grand Innocent III (2) ?

Plusieurs siècles avant et après Richard, deux grands guerriers, Alexandre et Bonaparte, ont à leur tour parcouru en vainqueurs la Palestine, mais sans nul souci de Jérusalem, que l'un n'a considérée que d'un œil distrait, et que l'autre ne daigna pas même honorer d'un regard. Notre Plantagenet, avec sa brûlante passion pour cette Ville-Sainte, qu'il n'osa contempler de loin parce qu'il ne l'avait pu reconquérir, s'est assuré, dans l'histoire du monde, une place bien autrement belle que les deux grands généraux du paganisme et de la révolution. Car leur gloire terrestre passera avec le nom des empires qu'ils ont tour à tour fondés et détruits, et le souvenir des quelques larmes que Richard a versées en face de Jérusalem agitera éternellement le cœur des hommes.

---

(1) Michaud, t. IV, p. 294.
(2) Michaud, t. II, p. 361-362.

EUS. PAVIE.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LE CURÉ CANTITEAU [1].

IV.

Au Pin, 28 septembre 1807.

MONSIEUR,

Je regrette de ne pouvoir vous donner tous les renseignements que vous désirez sur la guerre de la Vendée. A la vérité, j'avais fait des notes, qui étaient comme une espèce de journal, contenant la date précise et l'indication du lieu où les différentes actions, batailles ou combats, s'étaient passées, avec le résultat avantageux ou défavorable pour l'un ou l'autre parti, autant que je l'avais pu connaître en prenant toutes les informations possibles. Mais ce cahier de notes est perdu, sans que j'aie pu le retrouver. Après tout, la perte est peu affligeante : je ne le regardais que comme un matériel grossier, propre seulement à me rappeler les événements. L'historien n'y aurait trouvé aucun éclaircissement sur les causes et les effets des faits qui ont eu lieu, aucune réflexion propre à faire connaître ce que l'historien doit développer.

Depuis la mort du général Cathelineau, je n'ai eu presque aucun rapport avec les chefs de notre armée. Profitant de la situation isolée de ma paroisse, la moins exposée au passage des troupes, je me suis toujours trouvé loin des combats. Les plus prochains de moi se sont donnés à une lieue et demie d'où j'étais. Aussi, dans toute la guerre, j'ai eu la satisfaction de ne pas voir

(1) Voir le numéro de mai-juin.

Digitized by Google

un homme mort, ni tirer un coup de fusil, ni donner un coup de sabre. Par là, Monsieur, vous voyez que je ne puis pas vous être d'une grande utilité, si ce n'est pour ce qui concerne la famille Cathelineau et le commencement même de la guerre, qui s'est passé sous mes yeux. Quant à ce qui regarde l'armée qu'on a depuis appelée Angevine, c'est dans mon bourg que s'est formé ce petit noyau qui, comme une boule de neige, est allé pendant longtemps en grossissant, jusqu'à devenir une masse capable d'effrayer ceux sur qui elle pouvait tomber.

Je vais vous donner sur ces deux points quelques détails que plusieurs ignorent.

Je pense que vous êtes parfaitement instruit de la cause principale et déterminante de la guerre dans nos cantons. On ne peut justement l'attribuer qu'à la réquisition de quatre cent mille hommes qui furent appelés à la défense de la Patrie déclarée en danger, réquisition si grevante que pour ma petite paroisse de cinq cents communiants, il fallait quatorze volontaires, et de même dans les paroisses voisines, proportionnellement à leur population. Je sais qu'on a accusé le clergé d'un faux zèle pour la religion et d'avoir porté le peuple à la révolte. Le fait est faux (1). La preuve, c'est que, dès le 1er juin 1792, toutes les églises qui n'étaient pas servies par des assermentés furent fermées. Une grande partie des non-assermentés se rendit à l'appel à Angers, et l'autre se cacha paisiblement dans les campagnes. J'étais du nombre de ces derniers (2). Plus de huit mois s'écoulèrent sans qu'on vît aucun symptôme d'insurrection. La saison de l'hiver aurait cependant été bien plus favorable pour la commencer. Les esprits ne fer-

---

(1) Cette appréciation est très-digne de remarque. Elle dément ce que les historiens de l'école révolutionnaire ont dit de l'influence que les nobles et le clergé auraient eue sur le soulèvement. Quelques-uns cependant, Michelet notamment (*Hist de la Révol. Franç*, V. 401), ont fini par reconnaître que le premier caractère en avait été éminemment populaire.

Il est constant, d'ailleurs, que des mouvements du même genre se produisirent, à cette époque, à l'occasion du tirage, sur beaucoup d'autres points, quelques-uns fort éloignés de la Vendée, et n'ayant entre eux d'autre lien que celui des mêmes répugnances, notamment au Mans, à Argentan, à Bordeaux, en Auvergne, à Autun, à Angoulême, à Orléans. Ce serait la matière d'études intéressantes.

(2) M. Cantiteau fut caché pendant longtemps dans un champ de genêts de la Grande-Besneraie. Il ne quitta pas un instant la paroisse. Son vicaire fut pris par trahison, au Domaine, conduit brutalement à Saint-Florent-le-Vieil et fusillé. (*Note de M. Cantiteau ou de M. Gabory.*)

Digitized by Google

mentèrent qu'à l'approche du tirage qui, pour le district de Saint-Florent, fut fixé au mardi 12 de mars 1793 (1). Dans les jours qui le précédèrent, il y eut parmi les jeunes gens beaucoup de mouvements et de rendez-vous secrets, où ils se communiquaient leurs mécontentements et leur indignation. Enfin le mardi désigné arrive, et ils se rendent au lieu assigné. Les officiers préposés au tirage s'aperçurent bientôt de l'esprit qui animait cette jeunesse, dont l'air et la contenance annonçaient l'insubordination. Peut-être que des paroles douces l'auraient apaisée; on en employa de rudes, qui ne servirent qu'à l'animer davantage. Vinrent ensuite des menaces qui produisirent encore un plus mauvais effet. Finalement, on eut l'imprudence de tirer une pièce d'artillerie braquée sur les jeunes gens; elle était mal pointée et ne fit que peu de mal. Aussitôt ils s'élancèrent sur les officiers, renversèrent tout ce qui voulut faire résistance, et dans un moment, tous les appartement du district furent envahis : papiers des archives, assignats, monnaie et gros sous, tout fut enlevé et servit aux plaisirs de la journée. Il était alors environ midi. Tout le reste du jour fut employé en divertissements dans les cabarets, sans que personne pensât à rien d'ultérieur (2). Aux approches de la nuit, tous les jeunes gens, bien satisfaits de leur coup de main, s'en retournèrent par bandes de trente à quarante, chacun du côté de leur demeure. Cet événement ne fut au vrai qu'une simple révolte avec pillage; aussi je ne le regarde pas comme la vraie étincelle où s'est allumé le flambeau de la guerre : il n'a été que l'occasion. Elle ne commença (je ne parle toujours que de la partie Angevine qui m'est seule connue), elle ne commença que le lendemain mercredi, sur les huit heures.

Du bourg du Pin, on avait entendu bien clairement le bruit du funeste coup de canon tiré à Saint-Florent; mais on ignorait absolument ce qui s'y était passé. Le reste du jour et toute la

(1) On n'est pas d'accord sur la date précise où l'émeute de Saint-Florent aurait éclaté. La plupart des historiens indiquent le dimanche 10 mars, confondant ainsi la date du recensement avec celle du tirage qui n'eut lieu que le mardi 12. Nous reviendrons quelque jour sur cette question. L'affirmation si précise du curé Cantiteau ne peut laisser de doute sur l'exactitude de cette dernière date, adoptée d'ailleurs par bon nombre d'écrivains. D'autres ont parlé du 11 et même du 18 mars : erreurs évidentes.

(2) *Vie de Cathelineau*, 5.

Digitized by Google

nuit se passèrent dans l'anxiété et dans le désir de voir arriver quelques-uns de nos jeunes gens. Enfin, le mercredi, vers sept heures, paraît le nommé Jean Blon, qui fait le détail de l'événement. Le hasard, ou je ne sais quelle autre cause, le conduisit à son arrivée vers la maison de M. Jacques Cathelineau, son cousin germain. Cathelineau, marié et père de cinq enfants, n'avait point été le mardi à Saint-Florent; c'est pourquoi il n'était pas plus informé que les autres particuliers, et alors même il était occupé à boulanger pour l'usage de son ménage. Ce que Blon rapporte lui fait une telle impression qu'il annonce vouloir, au moment, laisser son opération. « Nous sommes perdus, dit-il, si on en reste là; notre pays va être écrasé par la République. Il n'y a pas de vengeance qu'elle ne tire pour ce qui s'est passé. Il faut nous insurger tout à fait et commencer la guerre dès aujourd'hui. » Sa femme, en l'entendant, tâche de le calmer : elle le prie de continuer au moins et d'achever sa boulangerie. Il la reprend un instant; mais déjà il était tellement animé que, l'abandonnant entièrement, il se dépâte les mains et prend ses vêtements (1).

La curiosité avait attiré auprès de Blon et dans la maison de Cathelineau cinq à six hommes ou garçons. Il leur propose de s'armer sur-le-champ et d'aller faire recrue dans tout le bourg. Ils sortent avec lui, paraissent sur la place, se répandent dans les rues et dans les maisons. Cathelineau parle avec cette force à laquelle rien ne résiste : chaque mot qu'il prononce est comme un trait enflammé, qui pénètre les cœurs; il est impossible de l'entendre sans entrer dans ses sentiments; sa voix est comme un feu qui électrise tous ses auditeurs. Sans balancer, sans hésiter, ils se joignent à lui. Dans un instant, la petite bourgade fournit vingt à vingt-cinq hommes, armés de ce qu'ils ont pu trouver, mais remplis du courage qui vient de leur être inspiré (2).

Ce sont ces vingt hommes que je regarde comme le noyau de

(1) Tout ce qui précède est reproduit presque littéralement dans la *Vie de Cathelineau*, 5 et 6.

(2) Ces premiers soldats étaient au nombre de vingt-sept. Voici leurs noms : Jean Blon, tailleur; René Blon, serger; Charles Gaudin, tisserand; Mathurin Godin; René Leclerc, charpentier; Etienne Gaudin; Joseph Gaudin; André Bouteiller, laboureur; Jean Gabory; Pierre Rochard; Jacques Rochard; René

Digitized by Google

l'armée. Nulle part encore, dans notre partie de Maine-et-Loire, il n'y avait eu de coalition formée; aucun chef n'avait paru ni annoncé un projet formé d'attaquer les républicains. Mais déjà Cathelineau avait le sien, et il l'annoncait en proposant d'aller de suite à Jallais expulser un détachement d'environ quatre-vingts gardes nationales qui y étaient stationnées, et tous l'admettaient, tous s'offraient à y concourir. Le chemin était par le bourg de la Poitevinière, distant d'une forte demi-lieue. Aussitôt ils s'acheminèrent, en faisant retentir les airs de leurs cris mêlés de joie et d'indignation. Dans le trajet, la petite troupe se grossit de de tous ceux à qui ils peuvent se faire entendre et se faire voir. Ils arrivent à la Poitevinière au nombre d'environ quarante. Le bourg, beaucoup plus gros que celui du Pin, fournissait l'espérance d'une recrue considérable. Elle eut lieu effectivement. Cathelineau parla avec le même succès, et ce qui paraîtra encore plus étonnant, c'est que chaque nouveau soldat employait auprès de ceux qu'il connaissait tous les moyens possibles, excepté la violence, de leur faire prendre le même parti. Aussi la troupe fut bientôt portée au triple de ce qu'elle était en arrivant.

Ils se hâtent de tourner leurs pas vers Jallais, à trois quarts de lieue au levant. Ils marchent, faisant grand bruit, et s'associent dans le trajet presque tous les gens de la campagne des environs. La circonstance de dénonciations nombreuses formées antérieurement contre des métayers de Jallais qui erraient dans les champs, ne contribua pas peu à grossir le nombre. Cependant on fut surpris de le voir s élever à quatre ou cinq cents.

Le détachement des nationaux qu'on allait combattre fut averti de bonne heure que l'ennemi approchait. Il se mit en bataille sur la butte, se renforça du peu de patriotes qu'il y avait dans le bourg, et pointa son canon de quatre nommé *le Mis-*

Rochard; Joseph Piton; Pierre Manceau, serger; Etienne Manceau, serger; Joseph Joyer, sabotier; René Jamin; Jean Horeau; Jacques Usureau; Mathurin Courand; Michel Courand; Pierre Courand; Mathurin Piton; Joseph Morinière, sabotier; Louis Rochard; Pierre Verron, tisserand; René Oger. (*Note de M. Cantiteau.*)

Cette liste a été publiée dans la *Vie de Cathelineau*, p. 103, et par MM. Crétineau-Joly, *Histoire de la Vendée militaire*, 1, 33; — Muret, *Histoire des guerres de l'Ouest*, 1, 66, et Aug. Johanet, *la Vendée à trois époques*, 1, 17, mais d'une manière très-incorrecte. Nous l'avons complétée par l'indication des professions.

Digitized by Google

sionnaire. Mais ce fut inutilement : il ne tira qu'un coup, si mal dirigé qu'il frappa la verge d'une cheminée. Les insurgés s'avancèrent avec audace et, dans un instant, ils furent maîtres du Château. Alors les républicains se débandérent en tous sens; la plupart laissèrent leurs armes, qui firent bien plaisir aux vainqueurs. Il n'y eut presque pas de morts ni de blessés dans cette affaire, qu'on peut regarder comme la première de toute la guerre. L'intrus de Jallais et un particulier notable y furent faits prisonniers. Il était alors un peu après midi. La troupe victorieuse ne s'arrêta à Jallais que le temps nécessaire pour prendre un peu de nourriture et faire rechercher des armes et des munitions qu'on espérait trouver. Dès le soir même, Cathelineau la dirigea sur Chemillé. Le succès qu'on venait d'avoir contribua beaucoup à la grossir. Presque tous les jeunes gens de Jallais s'y joignirent, et pendant le trajet, qui était d'environ deux lieues, elle fut renforcée de tous ceux qui la rencontrèrent. Le bruit qu'elle faisait augmentait comme son nombre, de sorte que, en arrivant à Chemillé, elle était de près de mille hommes.

Les républicains, de leur côté, se réunirent avec tous leurs adhérents et formèrent une masse qui semblait devoir en imposer. Ils se confiaient surtout en trois petites pièces d'artillerie, et, en bel ordre dans la position la plus avantageuse, ils attendent l'ennemi.

Les royalistes, sans s'en effrayer, hâtent le pas, mettent en avant les deux prisonniers. C'était, disaient-ils, pour qu'ils reçussent les premiers coups. Lorsqu'ils furent à belle portée, les trois pièces tirèrent sans faire de mal à personne. On s'approche de plus près. Cathelineau, à la tête, se trouve engagé dans un combat particulier avec un jeune homme plus accoutumé et plus adroit que lui à manier le sabre. Il aurait infailliblement péri sans le prompt secours qu'on lui porta. Le jeune homme fut terrassé. Un instant la victoire fut incertaine, mais presque aussitôt elle fut décidée en faveur des assaillants. Les républicains vaincus prennent la fuite et le soleil en se couchant voit la prise de Chemillé. Telle fut la première journée de cette fameuse guerre (1).

---

(1) La plupart de ces détails sont reproduits par l'auteur de la *Vie de Cathelineau.*

Digitized by Google

La nuit suivante fut employée à désarmer les nombreux patriotes de Chemillé. On s'empara de tout ce qui pouvait servir à la nouvelle cause. On fut également surpris et réjoui du nombre d'armes et de la quantité de munitions qu'on parvint à se procurer.

« C'est peu d'avoir vaincu, dit alors Cathelineau, il faut profiter de notre victoire (1); » et il assigna aussitôt la marche prompte du lendemain pour Cholet. Il est à remarquer que les vainqueurs ne se livrèrent à aucun excès. Les personnes soumises et les propriétés furent respectées. Ils n'avaient point encore dans leurs rangs de ces hommes bas qui à l'impiété joignent tous leurs vices, comme on en vit dans la suite ; ce fut eux qui déshonorèrent et perdirent la cause.

Les deux événements du jour étaient bien propres à attirer de nouveaux partisans ; partout il y avait des mécontents contre la République, et partout ils se joignaient à la troupe que désormais j'appellerai armée. Au point du jour, le signal est donné, près de trois mille hommes s'avancent sur Cholet. Ce fut là qu'on vit le soldat dire dévotement son chapelet et invoquer le secours de Marie contre les ennemis de son fils et les oppresseurs de l'Etat.

A quelque distance de Cholet, parut M. Stofflet, à la tête de quatre à cinq cents hommes qu'il amenait des environs de Maulévrier ; il se joignit à Cathelineau et partagea avec lui les honneurs et les dangers du commandement (2). Tous ensemble ils s'avancent vers Cholet où déjà s'étaient réfugiés les vaincus de Jallais et de Chemillé. Cholet, beaucoup plus grand et plus populeux que les deux endroits déjà pris, devait faire plus de résis-

---

(1) Ces mots, qui sentent un peu l'histoire romaine que Cathelineau ne connaissait guère, sont paraphrasés par M. de Genoude, 10.

(2) M. Edmond Stofflet (*Stofflet et la Vendée*, p. 37) et M. l'abbé du Tressay (Compte-rendu de l'ouvrage précédent dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, livon d'octobre 1875), présentent Stofflet comme le promoteur et le premier chef de l'insurrection Angevine, et prétendent qu'il aurait été rejoint dans sa marche sur Cholet par Cathelineau. Le contraire nous paraît plus vraisemblable. Cathelineau avait déjà remporté les victoires de Jallais et de Chemillé : sa troupe était beaucoup plus nombreuse que celle de Stofflet ; tout le monde jusqu'ici, amis et ennemis, l'avait considéré comme le premier chef de l'insurrection. C'est même la cause qui le fit choisir comme généralissime par les autres chefs, ainsi que le constate le brevet de sa nomination, cité plus loin et signé de Stofflet lui-même.

Digitized by Google

tance. Tous les patriotes de la ville et des paroisses voisines s'étaient joints à la force armée pour défendre la place, qui se trouva soutenue par près de six cents hommes. Cependant l'armée royale approchait; rendue aux portes de la ville, elle envoya des parlementaires qui firent aux chefs la sommation de se rendre. Sur leur refus, les royalistes poussent un grand cri et marchent en avant; ils enfoncent et renversent tout ce qui se trouve sur leur passage. Les républicains déconcertés mettent bas les armes ou s'enfuient; ainsi Cholet est emporté. Le district et tout ce qu'il contenait éprouva le même sort que celui de Saint-Florent; mais il était plus riche, et une partie des assignats fut sauvée du pillage; elle servit aux premiers besoins de l'armée.

Un si heureux commencement enflamma le courage des soldats; les chefs en profitèrent pour les porter dès le lendemain sur Vihiers, siége d'un autre district, mais il était évacué (1); on n'y trouva que les papiers inutiles; alors la troupe revint à Cholet et fut renvoyée dans ses foyers. L'ouverture des Pâques approchait, et le soldat religieux voulait s'acquitter de son devoir de chrétien.

On apprit bientôt à Angers la révolte et le pillage fait à Saint-Florent. Dans le soir du 13, parvint également la nouvelle de a prise de Chemillé et d'un commencement de guerre; c'est pourquoi, pendant que l'armée Angevine s'emparait de Cholet et de Vihiers, on se hâtait au Département de former et d'organiser une troupe qui devait tout faire rentrer dans l'ordre. Elle partit effectivement dans un court délai, et le 17 suivant, qui se trouvait être le dimanche de la Passion, elle était rendue à Chemillé, au nombre de plus de six cents. Cette troupe parcourut tout le pays, passant dans les villes et les gros bourgs. Ainsi elle visita Jallais, La Poitevinière, Le May, Trémentines, Cholet, Beaupréau, Montrevault, et s'en retourna par Saint-Florent, sans avoir trouvé un seul homme en armes. Pleins de joie, les chefs rapportèrent à Angers la nouvelle d'une soumission générale. Pendant les deux semaines qui suivirent, il n'y eut aucun mou-

(1) Il y eut en avant de Vihiers une affaire assez vive, dans laquelle l'avantage resta aux insurgés. C'est là qu'ils s'emparèrent de la fameuse pièce *Marie-Jeanne*. M. Cantiteau n'en parle pas.

Digitized by Google

vement sensible de la part des insurgés. Commandants et soldats, tous étaient retournés dans leur demeure; chacun se livrait à ses occupations ordinaires et aux devoirs de la religion.

Vers le 6 avril, Cathelineau de son côté, Stofflet du sien, firent un appel à leurs soldats, et se réunirent de nouveau à Cholet que les deux partis semblaient avoir abandonné. De Cholet ils retournèrent à Chemillé où le jeudi suivant, 11 avril, eut lieu cette fameuse attaque où les royalistes se couvrirent de gloire. Dès le matin, ils virent l'ennemi s'avancer en colonnes serrées, formant un total de plus quatre mille hommes. De part et d'autre, on se battit avec un acharnement égal jusqu'aux approches de la nuit ; mais enfin les républicains vaincus se retirèrent honteusement, laissant la ville et le champ de bataille aux vainqueurs. Leur perte en cette seule journée fut de quinze cents hommes mis hors de combat ; on en trouva la preuve dans les registres ou papiers de leur armée qui furent pris à une affaire suivante.

Cependant la victoire coûta bien cher aux royalistes qui y épuisèrent presque toutes leurs munitions, ce qui les força de se replier à Beaupréau. Bientôt ils passèrent de la joie à l'inquiétude et à la tristesse. Beaupréau parut encore trop proche de l'ennemi qu'on s'attendait à revoir paraître en peu de temps. Presque tous les hommes et garçons du pays qui avaient pris part à l'insurrection, les vieillards mêmes furent saisis de frayeur et se jetèrent dans l'armée, ce qui la rendit plus nombreuse qu'elle n'avait été jusqu'alors. Le lundi 15, elle se replia plus loin, sur Montfaucon, d'où elle se rendit le lendemain à Tiffauges.

D'une autre part, M. de la Rochejaquelein, jeune seigneur du Poitou, s'était mis en mouvement à la tête d'un corps déjà formidable, et, dans une affaire qu'il avait eue aux environs de Bressuire, il avait pris aux républicains plusieurs barils de poudre dont il aida l'armée Angevine; avec ce secours, elle reprit cœur, revint inopinément à Cholet où un fort détachement ennemi s'était déjà établi. A son approche, le détachement prit la fuite, se retirant à la hâte sur la route de Saumur ; on le poursuivit avec vigueur. En fuyant, quatre-vingt ou cent grenadiers, hommes déterminés, se jetèrent dans le château du Bois-Grolleau qui est sur la route et s'y renfermèrent. Le gros de la troupe poursuivit les fuyards; une partie seulement resta autour du Château pour le bloquer et faire rendre les réfugiés, mais ce

Digitized by Google

fut inutilement ; ils firent la plus vigoureuse défense, espérant qu'une armée des leurs viendrait les délivrer. Elle venait en effet, et le lendemain les royalistes en avant la trouvèrent aux environs de Coron. Là, se donna la première bataille en rase campagne ; elle fut terrible et funeste aux républicains qui plièrent sur tous les points, perdirent beaucoup de monde et presque toute leur artillerie.

Les royalistes vainqueurs retournèrent à Cholet, et forcèrent les grenadiers de se rendre à discrétion.

Pendant ce temps-là, une autre troupe nombreuse de républicains s'avançait à grands pas des bords de la Loire. Déjà elle occupait Saint-Florent-le-Vieil, Montrevault et Beaupréau ; ils regardaient l'armée royale comme cernée et devant être infailliblement détruite.

De leur côté, les royalistes réunis à Cholet et ne manquant plus de munitions, se préparaient à prendre l'offensive. Le mardi, 23 avril, ils partent et se dirigent sur Beaupréau. A quelque distance, ils détachèrent une partie de leur armée sur le bourg de La Chapelle-du-Genêt, où ils savaient qu'il existait un petit détachement ennemi ; le reste suivit la route ordinaire, mais la marche était combinée pour que les deux attaques se fissent au même moment, ce qui eut lieu. Le détachement de La Chapelle-du-Genêt fut massacré presque à l'entier, et Beaupréau ne fit pas une longue résistance. La fameuse pièce des royalistes, nommée *Marie-Jeanne*, au premier coup qu'elle tira, jeta le désordre dans la principale batterie des républicains, dressée sur la place du Château. Bientôt la déroute fut générale et se fit en tous sens. Les républicains perdirent près de mille hommes, ne sauvèrent qu'une petite partie de leurs bagages et de leurs armes. Il est à croire que presque rien n'aurait échappé sans la lâcheté d'un officier, qui, avec un fort détachement, devait, au moment de la bataille, être rendu sur les derrières pour intercepter la route aux fuyards. Par crainte, il n'arriva qu'après leur passage (1). En fuyant, ils joignirent la troupe de Montrevault qui venait à leur secours. Ils lui eurent bientôt communiqué la frayeur dont ils étaient saisis : tous ensemble, ils ne couraient pas, ils volaient pour regagner la rive droite de la Loire. Les

(1) Nous ne trouvons nulle part le nom de cet officier.

Digitized by Google

bateaux et les barques de Saint-Florent n'allant pas aussi vite qu'ils le désiraient, plusieurs passèrent à la nage le premier bras du fleuve.

Cette journée brillante pour les royalistes est une époque remarquable dans leur guerre. Ils n'avaient point encore remporté de victoire qui produisît un si grand effet. C'est de ce jour que date la délivrance et l'indépendance du pays Angevin. Pendant plusieurs mois, les républicains ne reparurent plus dans toute la contrée qui s'étend le long de la Loire, de Champtoceaux à Chalonnes, suivant les bords du Layon de Chalonnes jusqu'à Vihiers, et au-delà vers l'orient, de Vihiers à Châtillon, et de Châtillon à Champtoceaux. M. Charette au couchant, et les gentilshommes Poitevins au midi les retinrent loin de l'endroit où la guerre avait commencé.

Ici, Monsieur, ma mémoire m'abandonne. Je ne me rappelle plus de dates précises que celle de la prise de Saumur. Elle eut lieu sûrement le 9 juin, qui était un dimanche, celui d'après l'octave de la Fête-Dieu. Le Château ne capitula que le lendemain sur les dix heures du matin.

Avant l'affaire du 23 avril, à Beaupréau, il y avait eu plusieurs petites expéditions en différents endroits. Celle de Chalonnes, dont les royalistes s'étaient rendus maîtres, était la plus remarquable. Je n'en ai rien dit, parce que je ne me rappelais pas la date. La veille, j'avais eu le plaisir de donner à coucher à M. d'Elbée, qui, dès les premiers jours, s'était joint aux insurgés.

Vous pourrez marquer dans votre histoire que, dans tout le district de Saint-Florent, il n'y avait pas un bourg ni une ville qui fournît des patriotes plus animés que ceux de Chalonnes. Ils étaient la terreur des environs. Cependant Chalonnes comptait un grand nombre d'aristocrates. Finalement, cet endroit a été le plus affligé, au point que pendant plus de trois mois il est resté désert, inhabité. Aucun des partis n'osait s'y établir. Les royalistes y revinrent les premiers, et, pendant que les républicains se tenaient dans l'Ile, faisant feu sur tout ce qui leur paraissait à portée, les commissaires royaux vendaient à bas prix les meubles et effets qu'on trouvait dans leurs maisons. Ceci se passait à la fin de 1794 et au commencement de 1795.

Ce fut entre la victoire de Beaupréau et la prise de Saumur, qu'eurent lieu les deux expéditions contre Fontenay. J'en avais

Digitized by Google

appris les détails de la bouche même de Cathelineau et d'un jeune homme estimable de ma paroisse, qui fut blessé à la prise de la Châtaigneraie. Ce jeune homme, écrivant bien, avait été le premier secrétaire ou écrivain de l'armée. A demi-guéri de sa blessure, il continua d'être employé dans le principal bureau de Cholet, où il était encore lorsqu'on l'évacua en octobre suivant (1). Mais ces particularités me sont échappées. Je ne me rappelle que quelque chose de personnel à Cathelineau ; je le renvoie à la note sur son compte.

Je reviens à la prise de Saumur qui n'eut pas, à beaucoup près, de suites aussi importantes qu'elle l'aurait dû. Jeter l'épouvante et l'effroi dans le cœur des républicains, s'emparer des magasins immenses qu'ils y avaient formés, furent tous les fruits qu'en retirèrent les vainqueurs, dont les mœurs finirent de s'y corrompre. C'était, à ce qu'il me semble, ce beau moment où les royalistes devaient se développer, donner à leur insurrection un caractère de grandeur en se répandant dans les provinces voisines. La Touraine leur était ouverte ; l'Orléanais les aurait accueillis avec plaisir ; le Berry, fatigué des réquisitions énormes qu'on avait faites de ses jeunes gens, n'était pas d'un patriotisme bien ardent. De là, se jetant dans le Haut-Poitou, dont la capitale gémissait, ils seraient parvenus à se faire un théâtre de guerre qui aurait eu le double avantage de quintupler leurs forces, en même tempe que l'ennemi aurait été obligé de disséminer les siennes pour empêcher l'incendie de s'étendre, ce qui l'aurait mis dans l'impossibilité de rien entreprendre. Mais, à cette époque si importante, il manquait un homme. Supposez-là un Bonaparte, et la République était finie (2).

Les vainqueurs de Saumur s'endormirent sur leurs lauriers, laissèrent dilapider et se fondre une quantité de provisions qui leur eussent été bien utiles dans la suite. Huit grands jours se passèrent dans l'inaction. Le samedi suivant, 16 du mois, M. Cathelineau revint dans sa maison, au Pin. Le lendemain,

---

(1) Jean Gabory (*Vie de Cathelineau,* 53). Il a tracé de sa belle et courante écriture plusieurs pages des délibérations de la Fabrique du Pin, soit comme fabricien (1801), soit comme maire (1816).

(2) Ce plan est bien vaste et peut-être bien chimérique ; c'est au sol natal que les Vendéens, comme le géant de la fable, empruntaient une partie de leurs forces ; M. de Genoude (79, 80) se l'approprie, avec certaines réserves.

Digitized by Google

j'eus le plaisir d'aller dîner avec lui au château de Jallais, dont un nommé Bérard, commandant dans l'armée, était régisseur. Là, devaient se trouver M. de La Rochejaquelein et quelques officiers de moindre rang. Ils s'y trouvèrent tous en effet. A la fin du repas, la conversation étant tombée sur les prêtres catholiques renfermés à la maison d'Angers, dite la Rossignolerie, quelqu'un observa que le lendemain, 17 juin, était l'anniversaire même de leur détention. M. de La Rochejaquelein en prit occasion de proposer à ses confrères d'aller les délivrer ce jour-là même. La proposition fut acceptée et la partie faite avec une gageure assez considérable des chefs entre eux. Elle s'exécuta comme ils l'avaient projetée. MM. Cathelineau, La Rochejaquelein et Bérard convoquèrent chacun quelques centaines d'hommes qui, au total, n'allaient pas à quinze cents, et avec cette troupe ils s'acheminent le lundi 17, se rendent à la ville et délivrent les prisonniers au jour dit. La terreur les avait précédés; ils n'éprouvèrent pas la moindre résistance. Angers était dans une espèce de stupeur qui faisait tout oublier, au point que les patriotes ne pensèrent même pas à sauver leur drapeau. Celui de la garde nationale, brodé en bosse et avec de superbes glands d'or, était encore déployé dans l'église cathédrale. Cathelineau s'en saisit, l'apporta au Pin, et m'en fit présent pour l'Église. Mais on peut dire qu'en entrant dans la ville, ils ne trouvèrent que le nid; tout ce qu'il importait de trouver n'y était plus. La prise de la ville de Saumur fut sue à Angers avant minuit du jour où elle avait eu lieu. Aussitôt, le Département et la troupe se hâtèrent de décamper; leur départ fut si précipité qu'on disait de plusieurs qu'ils n'avaient emporté que leur bonnet de nuit. Si, dans la journée du lundi 10, il était venu de Saumur un détachement de deux mille hommes, tout aurait été pris, et que n'en aurait-on pas gagné ?

La troupe républicaine, en fuyant, s'était arrêtée dans les bois d'Avrillé, à une lieue de la ville, vers Châteaugontier. Apprenant par les postes qu'ils avaient laissés du côté de la levée, que rien ne venait, les moins épouvantés se hasardèrent à rentrer une première fois dans la ville pour en tirer au moins le plus précieux. Enhardis par le succès, ils revinrent une deuxième fois, une troisième, puis faisant deux voyages par jour, ils continuèrent toute la semaine, et parvinrent à vider presque en-

Digitized by Google

tièrement le Département et l'arsenal du Château où il y avait des munitions abondantes.

Enfin le Conseil des royalistes résolut l'attaque de Nantes, qui se fit le 29 suivant. Depuis le départ de Cathelineau pour Nantes, je ne l'ai vu que malade, et n'ai eu presque aucun rapport avec les autres chefs.

Pour ce qui le regarde et sa famille, j'aurai le plaisir de vous satisfaire.

Il était né au Pin, le 5 janvier 1759; son père se nommait Jean et sa mère Perrine Hudon. Il avait reçu au baptême le nom de Jacques. Le 4 février 1777, il épousa Louise Godin, qu'il a laissée vivante et cinq enfants, quatre filles et un garçon, qui tous vivent encore. Il était le second de quatre frères, qui, comme lui, prirent part à la guerre, mais avec moins de distinction (1).

L'aîné se nommait Jean; il était maçon de son état comme le père commun. Il n'avait aucun talent; aussi, il ne servit que comme soldat ou tout au plus comme courrier. Vers la fin, il s'attacha à Stofflet, auprès duquel il faisait les fonctions de valet. Il mourut de l'autre côté de la Loire. Le troisième, nommé Pierre, né le 27 décembre 1767, a eu une espèce de célébrité. Avant la grande déroute de Cholet, il était au rang des officiers subalternes. Il ne tarda pas à revenir d'outre-Loire (2), et ce fut lui qui commença ce qu'on a appelé la Petite Guerre. Jusqu'à l'arrivée de Stofflet, il commanda en chef, mais sans succès; il était hardi, brave, mais sans capacité et sans moyens; excellent pour conduire un détachement et faire un coup de main, il ne convenait point pour être général. Il mourut naturellement au Pin, d'une fièvre putride, au commencement du carême 1794. Quoiqu'il se fût trouvé et bien comporté à presque toutes les grandes affaires, jamais il n'avait été blessé; j'ai cependant vu et examiné ses vêtements criblés de balles. Le quatrième, nommé Joseph, né le 23 mai 1772, ne fit que paraître au commencement de la guerre. Il fut pris à Chalonnes dans une reconnaissance, conduit à Angers et guillotiné dans les fêtes de Pâques.

Parlons maintenant de M. Jacques. Sa famille était peu fortu-

(1) Ces détails généalogiques et ceux qui suivent ont été copiés, mais peu exactement, dans la *Vie de Cathelineau*, p. 1, 105 et suiv. Elle nomme à tort sa mère Hezdou.

(2) Nous croyons qu'il ne passa même pas la Loire; c'est lui qui, après la bataille de Cholet, commanda le détachement qui conduisit d'Elbée à Noirmoutier.

Digitized by Google

née, mais honnête. Lui personnellement, sans être riche et quoique gêné dans ses moyens, jouissait de l'estime et de la considération de ceux qui le connaissaient. Il avait d'abord exercé le métier de maçon ; trouvant qu'il ne lui convenait pas, il se mit voiturier marchand. Son frère Pierre, lui servait de garçon, lorsque la réquisition vint. Son éducation avait été celle des simples artisans : il peignait (1) passablement, narrait mieux et s'exprimait avec plus d'aisance que le commun (2). Son physique était agréable ; d'une taille un peu au-dessus de la moyenne, il avait une assez jolie figure, un beau sang ; dans l'ensemble, il était bel homme. Sa voix, sans être forte, était éclatante (3). A mon entrée au Pin, le 13 janvier 1785, je le trouvai un des chantres de l'Église ; je l'y conservai avec plaisir. Ses mœurs étaient réglées : il avait véritablement la foi, était attaché de cœur à sa religion et au Roi. Dès le commencement de la Révolution, il s'était prononcé contre ; il était d'un caractère réjoui, hardi et entreprenant. Quant aux connaissances militaires, il ne pouvait en avoir aucune, n'ayant jamais servi ; mais le défaut de connaissances n'emportait pas le défaut de talent naturel et d'aptitude à l'état. Le fameux général Moreau n'était peut être pas né avec plus de dispositions pour les acquérir. Son coup d'œil était vif, juste ; d'un premier aperçu il découvrait tous les points et se décidait en conséquence. Je sais, par des rapports venus de bonne source, que jamais il ne s'est trompé dans ses plans. Toutes les fois qu'on les a suivis, le succès a été plein et entier, et toutes les fois qu'on s'en est écarté, on a eu lieu de le regretter.

Les royalistes lui durent la prise de Saumur, et voici comment : Lorsque au Conseil on délibera sur le plan d'attaque à former contre cette ville, il fut décidé qu'elle se ferait principalement dans la direction du sud-est, l'armée devant arriver par le bas, entre le coteau et la Loire. Cathelineau qui n'avait jamais été à Saumur et n'en connaissait point les environs, laissa opiner et résoudre ceux qui connaissaient le local. Mais, pendant que l'armée s'avançait dans le sens et eu exécution de ce qui avait été résolu, se faisant accompagner de quelques jeunes gens qui

(1) *Peindre* pour *écrire* se disait beaucoup autrefois.
(2) *Vie de Cathelineau*, 1, 2.
(3) *Ib.*, 101.

Digitized by Google

lui étaient attachés, il la devança pour aller observer lui-même le terrain. Parvenu à une certaine hauteur sur laquelle était bâtie une maison assez apparente, il se fit conduire à la fenêtre la plus élevée, d'où l'on pouvait signaler tous les environs, et jugea aussitôt que l'attaque était mal concertée, parce que l'armée resserrée entre le fleuve et le rocher ne pouvait se développer. Il reconnut en même temps tout le danger d'une si mauvaise position, en cas de non-succès. Promptement, il descend pour rejoindre les autres chefs, fait faire halte et les ramène à une nouvelle délibération, où il fait part de ses observations fondées sur les connaissances qu'il venait d'acquérir; elles étaient si justes que tous les admirent. Le plan fut changé, et Saumur fut pris (1).

Toutefois, il y eut à cette prise quelque chose d'étonnant et que peut-être on ne pourra jamais approfondir. La fameuse redoute du Pont-Fouchard avait déjà, par le feu de son artillerie, fait reculer les royalistes. Comment arriva-t-il que tout à coup elle fut mal servie ? Pour les pièces de huit on présentait des boulets de quatre qui se dirigeaient mal, et pour des pièces de quatre des boulets de six ou huit qui ne pouvaient entrer. Etait-ce trahison ou trouble et inadvertance des défendants ?

A l'intelligence dans les conseils, à la bravoure dans les actions, Cathelineau joignait une fermeté et une constance extraordinaires dans les revers. J'en eus une preuve bien frappante après la déroute éprouvée à Fontenay. La grande armée avait alors perdu presque tous ses canons ; il ne lui restait plus que le peu confié à M. de Bonchamps, pour garder le pays pendant la campagne. Par l'effet du hasard, je me trouvai présent au moment même où il arriva de la fâcheuse expédition (c'était dans mon écurie qu'il logeait ses chevaux) ; je le trouvai aussi serein, aussi tranquille que si l'on n'avait point éprouvé la déroute. Plein de confiance pour l'avenir, il me dit : « Ce n'est rien que notre malheur, il sera bientôt réparé. Tout ce que nous avons perdu n'est que prêté ; je vous réponds que dans quinze jours nous serons maîtres de Fontenay, et que nous reprendrons tout avec usure. J'ai vu, ajouta-t-il, la cause de notre défaite. Mon plan est formé pour une nouvelle attaque, on le suivra et nous serons vainqueurs (2). » On le suivit en effet, et Fontenay fut pris. Que

(1) *Vie de Cathelineau*, 71.
(2) *Ib.*, 53, 54.

Digitized by Google

ne suivit-on également son avis à l'attaque de Nantes ! Il avait insisté dans le Conseil pour qu'on laissât aux républicains une porte échappatoire ; l'avis contraire prévalut. Les assiégés voulant fuir se portèrent successivement sur plusieurs routes, et les trouvant fermées, ils se battirent en désespérés ; cependant il est probable que si Cathelineau n'avait point été blessé, la ville eut été prise. Je tiens d'un soldat de l'armée, qui s'y connaissait, ayant servi dix ans en Amérique, au fort de la guerre des Bostoniens, je tiens de lui que déjà les Nantais avaient retiré de batterie deux de leurs principales pièces, qui incommodaient le plus les assiégeants. On a su depuis qu'ils pensaient à se retirer dans le Château, en abandonnant la ville. Mais la blessure du généralissime ralentit aussitôt l'attaque ; elle fut bientôt sue d'une partie de l'armée qui perdit courage. On ne se battit dès lors que faiblement ou plutôt par réflexion ; on ne continua le feu jusqu'à la nuit, que pour faire la retraite avec moins de danger (1).

Malheureusement pour les royalistes, la carrière de M. Cathelineau ne devait pas être assez longue, et déjà elle touchait à sa fin. Sa blessure, qui d'abord n'avait pas paru dangereuse, le conduisit bientôt au tombeau. De Nantes, on le ramena à Saint-Florent, où il mourut le 14 juillet suivant (2). J'ai entendu plusieurs fois attribuer sa mort à l'incurie des gens de l'art qui le traitèrent. Est-ce avec raison ? je n'ose le décider ; tout ce que j'ai appris, c'est que la balle qui l'avait frappé au bras, un peu au-dessus du coude, et qui paraissait avoir entré dans la chair, n'en était point sortie et ne se faisait sentir nulle part. On disait que, filant le long du radius sans le briser, elle avait gagné la partie supérieure du corps.

Je le visitai souvent dans sa maladie, et toujours il paraissait, ainsi que ceux qui le soignaient, n'avoir aucune inquiétude sur son état. La surveille même de sa mort, en le visitant, j'eus le plaisir de voir l'intérêt que tout le monde, officiers et autres, prenaient à lui. On lui faisait le rapport exact des événements qui arrivaient chaque jour, et il y en eut de bien remarquables.

---

(1) *Vie de Cathelineau*, 90.

(2) M. C. Port, V° *Cathelineau*, affirme qu'il mourut « le 4 juillet et non le 19, comme le disent tous ses biographes. » — Nous croyons qu'il se trompe ; c'est bien le 14 que mourut Cathelineau, et c'est bien cette date qu'ont donnée la plupart des historiens de la Vendée.

Digitized by Google

Il donnait des ordres autant que les circonstances le permettaient (1). Quelques jours avant sa mort, il eut la satisfaction d'apprendre la brillante victoire que M. de La Rochejaquelein remporta sur Westermann qu'il chassa de Châtillon, où il était parvenu à s'introduire.

Tous le regrettèrent, presque tous l'estimaient et l'aimaient. Cependant tous ne regardèrent pas comme aussi grande qu'elle était en effet, la perte qu'ils avaient faite en le perdant. Elle ne fut bien appréciée que par quelques-uns des commandants qui, après l'avoir étudié avec attention, se formaient une idée juste de son caractère (2). Naturellement bon et sensible, il était ferme et constant ; sa nouvelle dignité ne lui avait point enflé le cœur. Il n'oubliait point les égards que devaient attendre de lui MM. les officiers d'une naissance et d'une fortune supérieures à la sienne ; mais le sentiment de l'honneur et le désir d'avancer la cause pour laquelle il combattait, lui avaient déjà inspiré la hardiesse et l'indépendance qu'il devait avoir. Il aurait usé de ses pouvoirs pour faire dans l'armée les changements et les dispositions qui étaient nécessaires ; il avait déjà jugé le mérite ou le démérite de plusieurs officiers que je ne nommerai jamais. Un trait que je vais rapporter suffira pour donner une idée de son caractère : Lorsqu'on allait à Fontenay pour la première fois, l'armée passa par plusieurs villes où étaient détenus plusieurs gentilshommes aristocrates ; aussitôt on leur donnait la liberté ; ceux d'entre eux qui demandaient du service étaient reçus avec plaisir, on les admettait même à l'État-major et au Conseil. Bientôt ces Messieurs y devinrent si nombreux qu'ils formaient presque la majorité dans les délibérations qu'ils faisaient prendre dans leur sens, qui souvent n'était pas celui de l'armée Angevine. Cathelineau s'en aperçut, et avec une noble hardiesse il leur dit : « Messieurs, en vous tirant de prison, en vous associant avec nous, nous n'avons pas eu l'intention de nous donner des maîtres. Si notre manière de faire la guerre ne vous convient pas, séparons-nous. Telle est la proposition que je vous fais : L'armée Angevine, qui vous a délivrés, retiendra tout ce qu'elle a apporté en venant. Pour le surplus que nous avons pris ensemble

(1) *Vie de Cathelineau*, 93.
(2) *Ib.*, 94.

Digitized by Google

sur l'ennemi, nous le partagerons. Cela fait, moi et mes premiers camarades nous retournerons dans notre pays, et vous défendrez le vôtre comme vous l'entendrez (1). » Messieurs les gentilshommes comprirent bien ce que cela voulait dire, et ne se coalisèrent plus. On peut juger par là comment M. Cathelineau aurait usé de sa dignité.

Les preuves qu'il avait données de son courage, de son intelligence, de sa modestie et de sa fermeté, le firent nommer général de toutes les armées catholiques et royales. J'ai entre les mains l'acte ou le brevet original de sa nomination. Peut-être quelques lecteurs le verront-ils avec plaisir. En voici la copie littérale :

« Aujourd'hui 12 juin 1793, l'an premier du règne de » Louis XVII, Nous soussignés, commandant les armées catho- » liques et royalistes, voulant établir un ordre stable et inva- » riable dans notre armée, avons arrêté qu'il sera nommé un » général en chef, de qui tout le monde prenderoit l'ordre. » D'après le scrutin, toutes les voix se sont portées sur M. Ca- » tlinau qui a commencé la guerre, et à qui nous avons tous » voulu donner des marques de notre estime et de notre recon- » noissance. En conséquence, il a été arrêté que M. Catlinau » seroit reconnu en qualité de général de l'armée, et que tout le » monde prenderoit l'ordre de lui. Fait à Saumur, en Conseil, » au quartier général, le dit jour et an que dessus. Signés : LES- » CURE, DE BEAUVOLLIER, DE BERNARD DE MARIGNY, DE DE- » HARGUES, STOFFLET, DE LAUGRENIER, DELAVILLE DE BAUGÉ, » DE LA ROCHEJAQUELEIN, DE BEAUVOLLIER, D'ELBÉE, DUHOUX » D'HAUTERIVE, DE BOISSY, TONNELET, DES ESSARTS, DE BON- » CHAMP (*sic*) et une autre signature illisible (2). »

L'opinion de ceux qui regardent cette nomination comme l'effet des intrigues de M. d'Elbée en faveur de Cathelineau, ne paraît guère probable : j'aimerais beaucoup mieux l'attribuer à l'estime et à la reconnaissance que les votants déclarent avoir pour lui. Il était d'ailleurs le plus propre à prévenir les jalousies qui auraient pu s'élever si on avait nommé un noble. A ses

(1) *Vie de Cathelineau*, 100, 101.

(2) Cette pièce a été publiée plusieurs fois et donnée en *fac-simile* par M. Johanet. La transcription de M. Cantiteau offrait plusieurs erreurs que nous avons rectifiées. La pièce paraît écrite de la main de Lescure.

Digitized by Google

grandes qualités, il joignait l'avantage d'avoir commencé la guerre ainsi que ces Messieurs en conviennent : le véritable fâcheux pour eux a été de le perdre si promptement.

La tâche que je m'étais proposée est à peu près remplie ; je ne sais et par conséquent je ne puis dire que très-peu sur les autres personnages qui ont figuré dans cette guerre.

M. d'Elbée, Polonais d'extraction, avait autrefois servi en qualité de lieutenant dans un régiment de cavalerie dont j'ai oublié le nom ; il était plutôt enthousiaste qu'éloquent : un défaut d'organisation lui rendait la prononciation rude, difficile et quelquefois risible ; la mesure de ses talents n'avait rien que de commun. Ses partisans dissimulent autant qu'ils le peuvent qu'il ne prit part à la guerre qu'à contre-cœur, et il n'en est pas moins vrai que les jeunes gens de Saint-Martin de Beaupréau eurent beaucoup de peine à l'y déterminer.

Stofflet, ancien soldat ou bas officier, dernièrement garde-chasse à Maulévrier, était brave dans l'action, mais n'avait qu'un esprit médiocre. On trouvait en lui quelque chose de dur, ce qui l'empêcha de se gagner comme Cathelineau la véritable affection du soldat. On dit de lui, mais je n'en suis pas sûr, que la jeunesse de Maulévrier lui fit aussi une espèce de violence pour prendre les armes et la commander.

M. de Bonchamps, quoique jeune, avait servi dans les Grandes Indes ; il passait pour avoir le plus de talents militaires et la tactique la plus fine ; il était honnête, doux, insinuant et doué d'une belle âme ; il sera toujours honoré et estimé pour ce beau trait à la fin de sa vie, par lequel il sauva de la mort plusieurs milliers de prisonniers qu'on voulait égorger (1).

M. Bernier parut de très-bonne heure dans la Vendée ; je ne me rappelle pas au juste l'époque de son arrivée. Il rendit d'abord quelques services par les lumières de son esprit ; au fond, il fut peu utile à la cause. Il avait la démangeaison de prêcher la troupe avant les actions qui pouvaient être importantes, et on remarqua que ses sermons étaient le présage de mauvais succès. Jamais il n'a eu grande influence sur le soldat, et à la fin il avait perdu presque toute considération et tout crédit

(1) On voit que l'opinion commune était faite en Vendée, dès les temps qui suivirent la Révolution, sur la réalité de ce beau trait dont on a essayé tardivement d'enlever la gloire à Bonchamps.

Digitized by Google

auprès de la masse des habitants. A l'armée, la plupart des chefs le détestaient : le Gouvernement lui supposa une autorité dans le pays beaucoup plus grande qu'il ne l'avait : au vrai, elle était devenue nulle, et le peuple avait eu raison, parce que M. Bernier rapportait tout à son intérêt particulier et à son ambition. Instigateur outré de la guerre, tant qu'elle fut pour lui le seul moyen de sûreté ou de paraître, il en entretint le flambeau et voulut même le rallumer dans un temps où il était visiblement impossible de la soutenir, comme à l'époque de sa lettre circulaire aux prêtres catholiques pour leur faire cesser l'exercice du culte public qu'ils avaient repris. Il eut le déplaisir de la voir sans effet. De nouvelles vues et l'espérance de se réconcilier, de s'avancer même avec le Gouvernement, le firent changer, non pas de système, mais de conduite : de là son empressement et son adresse à s'immiscer dans les dernières négociations pour la paix dont on avait voulu l'exclure. Quoiqu'il ait fait véritablement en cette occasion le bien, il ne lui en est dû aucune obligation, parce qu'il ne le faisait que pour son avantage personnel (1).

C'en est assez sur son compte. Je n'ai rien à dire de ses relations avec M. de la Pommelière, ni de la division qu'on l'accuse d'avoir soufflée entre MM. Charette et Stofflet. Sur des points aussi graves, il faut pour avancer quelque chose ou l'accréditer, avoir des données plus sûres que je n'en ai.

Je termine par quelques réflexions qui (*sic*) ont dû amener la guerre à une fin malheureuse pour ses aúteurs.

La première me paraît être dans les combats même où il fallait que les commandants fusseut toujours à la tête et exposés aux plus grands dangers. Je suis surpris qu'il en soit échappé un seul ; presque tous ont été blessés, tous devaient périr. Le soldat, après vingt traits de courage qu'il avait admirés dans son commandant, voulait toujours qu'il fût exposé au premier feu. Il n'avait pas idée de la perte qu'il ferait par la perte d'un chef habile et intelligent.

Deuxième cause : la destruction continuelle des braves soldats qui avaient ordinaire de marcher en tête : c'était presque toujours les mêmes. Chaque action en diminuait le nombre et ils

(1) Très-curieuse appréciation d'un personnage dont le caractère et le rôle sont restés fort équivoques.

Digitized by Google

n'étaient point remplacés, parce qu'il ne faut pas croire que toute l'armée fût animée du même courage. Souvent plus de la moitié de l'armée était composée de traînards qui laissaient les premiers soutenir tout le choc ; ils ne s'avançaient que quand la victoire était décidée ; c'étaient ceux-là qui faisaient les bons coups pour le butin, pendant que leurs camarades étaient à la poursuite des vaincus. Le nombre de ces généreux soldats devait enfin s'épuiser, et quand il n'y en eut plus assez, à quoi devait-on s'attendre?

Troisième cause : l'immoralité de l'armée ; l'impiété avec tous les vices y régnait (1) ; le temps était passé où le soldat priait Dieu dévotement ; on ne parlait de religion que pour la mépriser : aussi rien de plus commun parmi la troupe que les abominations qu'elle condamne. Mais vous en savez sans doute plus que moi sur tous ces articles ; votre ouvrage les développera avec une étendue convenable.

Je me félicite d'avoir pu vous fournir quelques matériaux et concourir à son succès.

Signé : CANTITEAU, curé du Pin.

NOMS DES PARENTS DU GÉNÉRAL CATHELINEAU QUI ONT SERVI SOUS LUI.

Jean Blon,
René Blon,
Joseph Blon,
Pierre Blon,
} cousins-germains.

Etienne Gaudin, blessé.
Charles Gaudin,
Pierre Gaudin,
Joseph Godin, blessé.
} cousins-germains.

Mathurin Godin, oncle.
Louis Grasset, cousin-germain.
René Leclerc, cousin, blessé.
Mathurin Godin, cousin.
Pierre Baranger, oncle.
André Bouteiller, cousin, blessé.
Jacques Bouteiller, cousin.
Jacques Chesné, cousin.
Etienne Chesné, cousin.

Jean Cathelineau,
Pierre Cathelineau,
Joseph Cathelineau,
} frères du général.

(1) Ce jugement peut paraître bien sévère. Sans doute, il dut arriver que dans les désordres et les dangers de la guerre, beaucoup de Vendéens se relâchèrent de leurs devoirs religieux et de la sévérité de mœurs qu'exige la religion. L'ivrognerie, par exemple, était trop commune parmi eux. Sans doute aussi la soif du sang et du pillage finit par gagner plusieurs de ceux qui, tout d'abord, s'étaient montrés honnêtes et humains. Mais il y a loin de ces entraînements et de ces excès individuels à la corruption générale que M. Cantiteau semble ici reprocher à ses concitoyens.

Digitized by Google

SOLDATS DE LA COMMUNE DU PIN QUI ONT SERVI SOUS CATHELINEAU.

Jean Gabory, blessé.
Pierre Manceau, blessé.
Etienne Manceau, blessé.
Pierre Verron.
Jean Terrien.
René Oger.
René Jamin, blessé.
Jean Moreau.
Pierre Dilay.
Jean Verron.
René Joyer, blessé.
Jacques Joyer.
René Rochard, blessé.
Louis Rochard.
Jean Rochard.
Jacques Rochard, blessé.
Jacques Morinière.
Joseph Pruleau, père.
Joseph Pruleau, fils.
Gilles Pruleau.
Etienne Grimault.
Charles Grimault.
Charles Grimault.
René Raimbault.
André Aubron.
Michel Courand.
Mathurin Courand.
René Courand.
Etienne Bréhéret.
Joseph Gigon.
Pierre Chollet.
Jacques Humeau.
Pierre Delaunay.
Pierre Bouteiller, blessé.
Jacques Usureau.
Pierre Bréhéret.
Joseph Gourdon.
Etienne Malinge.
Joseph Malinge.
René Malinge.
Louis Terrien.
Jean Guinebrettière.
Joseph Guinebrettière.
Joseph Malinge.
Pierre Usureau, capitaine.
Joseph Cesbron.
Mathurin Cesbron.
Etienne Cesbron.
Jean Aunillon.
Jacques Rochard, blessé.
Jacques Farrion.
René Bréhéret.
Jean Martineau.
Jean Mercier.
Jacques Aunillon.
Pierre Banchereau.
Joseph Delaunay.
René Raimbault.
François Raimbault.
Michel Raimbault.
Joseph Chesné.
Jacques Chesné.
René Chesné.
Pierre Chesné.
Joseph Rochard.
François Cesbron.
François Martineau.
René Diet.
Jean Piron.
Jean Delaunay.
Mathurin Delaunay.
Pierre Huchon.
Jacques Huchon.
Jacques Huchon.
Pierre Gourdon.
Joseph Piton, blessé.
Thomas Piton.
Joseph Gallard.
Pierre Richard, blessé.
René Rochard, blessé.
Mathurin Cesbron.
Joseph Martineau.
René Lousel.
Faligand.

Digitized by Google

MORTS DANS LES COMBATS OU MASSACRÉS.

Jean Cathelineau, } frères du général.
Pierre Cathelineau, } frères du général.
Joseph Cathelineau, } frères du général.
Maurille Blon, oncle.
Jean Blon, } cousins-germains.
René Blon, } cousins-germains.
Joseph Blon, } cousins-germains.
Pierre Blon, } cousins-germains.
Jacques Gaudin, oncle.
Charles Gaudin.
Mathurin Godin.
Jacques Chesné.
Etienne Chesné.
Pierre Verron.
René Oger.
Jacques Jamin.
J. Jamin.
Joseph Morinière.
Louis Rochard.
Joseph Pruleau.
Joseph Pruleau.
Etienne Grimault.
Charles Grimault.
René Raimbault.
André Aubron.
Michel Courand.
Mathurin Courand.
Joseph Gigon.
Pierre Chollet.
Jacques Humeau.
Jean Guinebrettière.
Joseph Guinebrettière.
Mathurin Cesbron.
Pierre Banchereau.
Joseph Delaunay.
René Chesné.
Joseph Piton.
Jacques Farrion.
François Cesbron.
Mathurin Cesbron.
René Bréhéret.
René Diet.
Jean Mercier.
J. Faligand.
Jacques Bréhéret, de la Métairie.
Louis Maurillon.
Joseph Usureau.
Louis Rabin.
François Cesbron.
Pierre Delaunay.

V.

Ce martyrologe sanglant d'une petite commune qui ne comptait avant la révolution que cent cinq feux (1), c'est-à-dire une population bien au-dessous de mille âmes, est-il complet? Nous ne le croyons pas. Aux noms qu'il contient, il faudrait ajouter ceux de Cathelineau lui-même, de M. Belier, de Michel Galard et de plusieurs femmes.

(1) Expilly, *Dictionnaire des Gaules et de la France.*

Digitized by Google

Dans la *Liste générale des individus condamnés par jugement ou mis hors la loi par décrets, et dont les biens ont été déclarés confisqués au profit de la République*, publiée par l'Administration des Domaines, Paris, an II, in-8, nous ne trouvons que deux personnes de la commune du Pin-en-Mauges :

BELIER René-Pierre, vicaire du Pin, condamné par la commission militaire séante à Angers, le 11 frimaire an II, comme contre-révolutionnaire.

Nous avons déjà parlé de lui.

CHOLLET Joseph, du Pin-en-Mauges, condamné par la commission militaire séante à Nantes, le 12 nivôse an II, comme brigand de la Vendée.

Est-ce le même que Pierre Chollet cité par le curé Cantiteau, et qui avait été maire au commencement de la Révolution, croyons-nous ?

On voit que des insurgés du Pin, un très-petit nombre fut fait prisonnier et traduit devant les commissions, qui envoyaient en bloc à la mort tous ceux qui comparaissaient devant elles. Ils périrent les armes à la main ou furent massacrés. On cite un malheureux vieillard octogénaire, brûlé vif dans la maison Delaunay, en 1794.

Je crois qu'on peut s'expliquer le petit nombre des combattants du Pin faits prisonniers, par cette circonstance que la plupart ne passèrent pas la Loire après la défaite de Cholet (17 octobre 1793), mais restèrent sur la rive gauche avec Pierre Cathelineau, leur chef. Or, c'est dans la campagne d'Outre-Loire, principalement après la déroute du Mans (13 décembre 1793) et le désastre de Savenay (23 décembre), que les Bleus firent d'immenses razzias de prisonniers.

Ce qui confirme cette appréciation, c'est que dans la longue liste des prisonniers condamnés dans la Sarthe, hommes et femmes (1), à côté d'un grand nombre d'individus appartenant

(1) V. le troisième volume de l'ouvrage de M. Henri Chardon, *Les Vendéens dans la Sarthe*. — Le Mans, Monnoyer, 3 vol. in-12.

Digitized by Google

aux communes voisines du Pin, on n'en trouve pas un seul de cette commune.

De même, parmi les Vendéens fugitifs du Mans, fusillés à Alençon, sans jugement, au nombre de cent soixante-douze, et originaires presque tous des districts de Cholet et de Saint-Florent, il n'y en a qu'un seul de la commune du Pin-en-Mauges (1) :

Michel Galard, sergier, âgé de quarante ans, demeurant au Pin, district de Beaupréau (2).

Ce nom ne figure pas sur la liste dressée par M. Cantiteau.

Enfin, la même observation s'applique aux nombreuses condamnations prononcées dans le département de Maine-et-Loire (3).

Un autre document fort intéressant, et qui paraît avoir échappé jusqu'ici à l'attention des historiens de la Vendée, est la LISTE DES REBELLES MIS HORS LA LOI ; *Liste faite d'après les connoissances personnelles des administrateurs du district de Montglonne, aliàs saint Florent, et les renseignements qui leur ont été donnés par les bons citoyens, des noms, prénoms, professions et derniers domiciles des individus mis hors de la loi, déclarés traîtres à la patrie par les décrets des 7 et 17 septembre 1793 ; ensemble de leurs biens, en quelques lieux qu'ils soient situés, leurs fermiers et les locataires qui les occupent, laquelle sera communiquée aux sociétés populaires de l'arrondissement de ce district et à celles des districts d'Ancenis et de Cholet, et ensuite révisée par l'administration de ce district, diminuée et augmentée comme il appartiendra, d'après les nouveaux renseignements et dans le délai fixé par la loi; envoyée ensuite à la Convention nationale : le tout, suivant le décret du 16 frimaire passé* (4).

---

(1) De Robillard de Beaurepaire, *Le Tribunal criminel de l'Orne pendant la Terreur*, Paris, Durand, 1866, in-8; p. 139 et suiv.

(2) Indication fautive : Le Pin dépendait du district de Saint-Florent ou Montglonne, comme on disait alors.

(3) Camille Bourcier, *Essai sur la Terreur en Anjou.*

(4) Cette pièce est insérée au *Bulletin de la Convention nationale*, rare et précieux journal imprimé en placard d'un seul côté, pour être affiché dans les communes ; *Premier supplément de la séance du 12 floréal, l'an second de la République* et *Premier supplément de la séance du 13 floréal.*

Digitized by Google

On y trouve pour la commune du Pin-en-Mauges, quatre noms seulement :

Catelineau aîné, commandant chez les rebelles ; dernier domicile, le Pin.

Catelineau cadet, commandant ; dernier domicile, le Pin.

Catelineau jeune, dernier domicile, le Pin.

Cantiteau, ex-curé, instigateur ; dernier domicile, le Pin.

Pourquoi ce petit nombre de noms dénoncés aux rigueurs du fisc ? Pourquoi seulement des noms notoirement, officiellement pour ainsi dire engagés dans l'insurrection, ou, comme celui du curé Cantiteau, atteints par les lois contre les insermentés ? Cette question, qui se reproduit à l'occasion de toutes les autres communes de la même liste, n'est pas sans intérêt.

Il faut bien supposer ou que les administrations chargées de dresser les listes des rebelles mis hors la loi, se trouvaient dans un tel désarroi qu'elles ignoraient la vérité qu'on leur demandait, ou plutôt qu'elles cherchaient à cacher de cette vérité tout ce qui n'avait pas une notoriété trop constante. Sympathie pour les proscrits, crainte de leur vengeance ou de celle de leurs amis dans les pays qu'ils occupaient encore ou traversaient sans cesse, absence surtout d'autorités régulièrement constituées dans beaucoup de communes, toutes ces causes réunies expliquent l'irrégularité des listes ; toutes révèlent l'état de ce malheureux pays en 1794, état qui se prolongea pour ainsi dire sans trêve jusqu'au Consulat (1).

---

(1) On a pu remarquer que presque tous les administrateurs cités dans les registres de la Fabrique du Pin et qui devaient être des plus considérables de la paroisse, figurent aussi parmi les insurgés.

L. D. L. S.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

NOTE

SUR

L'EXPLOITATION DU CHARBON DE TERRE EN ANJOU

1494-1514.

On ne fait remonter qu'au milieu du XVIIe siècle l'exploitation du charbon de terre dans la portion de l'Anjou comprise entre le Layon et le Louet; d'anciens comptes de la baronnie de Rochefort-sur-Loire permettent de reculer cette date de cent cinquante ans ou environ.

L'extraction fut du reste alors peu importante et de courte durée. Ainsi, commencée au Bois-de-Malécot le 15 juillet 1494, à raison de 100 sous de ferme annuelle, elle est suspendue dès 1498; puis n'étant reprise, le 7 février 1499, que moyennant 35 sous, elle descend à 20 sous en 1501 et cesse de trouver un fermier pour 1502, attendu qu'elle *ne vault plus riens*. A la Rue d'Ardenay, l'exploitation dure seulement trois années : affermée 20 sous en 1511, puis 30 sous en 1512, elle n'a plus d'adjudicataire pour 1514. Après une lacune de dix-huit ans dans les comptes, on voit par ceux de 1533 et 1534 les mines à charbon de terre ne donner aucun produit, *parce qu'elles sont fondues et démollyes*, résultat peu surprenant, vu le défaut de consommation du combustible et de son exploitation à fleur de terre.

Quoi qu'il en soit, les articles des comptes analysés ci-dessus méritent d'être publiés. Ils indiquent le point de départ d'une industrie à laquelle sont dus, avec le développement des fours à chaux à Chalonnes et aux environs, le grand nombre et l'élégante solidité des édifices existant sur les deux rives de la Loire et surtout les progrès de l'agriculture dans tout le bassin de ce fleuve.

Les comptes originaux de Rochefort appartiennent au duc de La Trémoïlle, dont les ancêtres ont possédé cette importante baronnie

Digitized by Google

aux XVe et XVIe siècles. C'est aux chapitres des *deniers incertains et muables* que sont inscrits les passages suivants.

1° MINE DU BOIS DE MALÉCOT (1).

COMPTE DE 1495. — Le receveur a donné congié à Jehan Baron de tirez du cherbon de terre ès boys de Malescot, appartenant à Monseigneur (2), au moins endommengeaible, depuys le XVe jour de juillet l'an mil iiijc iiijxx et quatorze jucques à ung an entier, fyny et accompli ledit jour mil iiijc iiijxx et quinze; et a ce fait par le commandement du cappitaine, maistre Guy Poyet, [et de] Jehan Jollivet, chastellain dudit lieu, pour en poyer par ledit an la somme de C solz.

COMPTE DE 1496. — Pour la ferme de la mine de cherbon de terre estant ès boys de Malescot, appartenant à Monsgr, baillée et affermée à Jehan Baron pour en poyer, pour l'an de ce présent compte, la somme de C solz.

COMPTE DE 1497. — Pour la ferme de la mine de cherbon de terre estant ès boys de Malescot, appartenant à Monsgr, baillée et affermée à Pierres Letourneux, pour en poyer pour l'an de ce présent compte la somme de C solz.

COMPTE DE 1498. — Pour la ferme de la mine de cherbon de terre estant ès boys de Malescot, appartenant à Monsgr, ledit receveur n'en compte riens pour l'an de ce présent compte, parce que en icelle l'on n'y trouve plus de cherbon et que nully ne l'a voullue prendre afferme après ce que elle a esté deuement bannyée, ainsi que l'on a accoustumé faire. Et par ce *Néant*.

(1) Paraît avoir été situé à l'est de la Rue d'Ardenay.
(2) Louis II de La Trémoille.

Digitized by Google

COMPTE DE 1499. — .... pour en poyez pour l'an de ce présent compte la somme de XXXV s.

Et commance la ferme le vij^e de février.

COMPTE DE 1501. — Pour la ferme de la myne de cherbon de terre estant ès boys de Malescot, appartenant à Mons^gr, baillée et affermée à Pierre Savary pour en poyez, l'an de ce présent compte, la somme de XX s.

ACTE DU 4 JANVIER 1502, V. S. — Je Jehan Jolivet, chastelain de Rocheffort (1), certiffie que la myne de cherbon qui soulloit estre ès boys de Malescot, appartenant à Mons^gr, est fondue, par quoy l'on n'a trouvé à qui la bailler afferme; et a esté publiée à bailler par plusieurs foiz aux églises prouchaines dudit lieu.

Tesmoign mon seign manuel cy mis, le iiij^me jour de janvier, l'an mil cinq cens et deux.

J. JOLIVET.

COMPTE DE 1505. — De la ferme de la myne de cherbon de terre qui soulloit estre ès boys de Malescot, appartenant à Mons^gr, ledit receveur n'en compte riens parce qu'elle ne vault plus riens et qu'il n'a trouvé qui la voullust affermer. Pour ce *Nichil.*

COMPTES DE 1510, 1511, 1512, 1514. — De la ferme de la myne de cherbon de terre qui soulloit estre ès boays de Malecot, appartenant à Mons^gr, ledit receveur n'en compte riens, parce qu'elle ne vault plus riens et que on n'a sçeu trouver personne qui la vousist avoir. Pour ce *Nichil.*

2° MINE DE LA RUE D'ARDENAY (2).

COMPTE DE 1511. — Il s'est trouvé ung pertuys d'une myne de cherbon de terre ou grant chemin de la Rue d'Ardenay,

(1) *Original en papier.*

(2) Au bord du Louet, entre Rochefort et Chalonnes.

Digitized by Google

affermé à Françoys Chasteau, comme plus offrant, pour en poyer l'an de ce présent compte, comme appert par ladicte ferme présentée sur ce, la somme de XX solz.

COMPTE DE 1512. — Ledit procureur et receveur a baillé a ferme à Loys Monseau et Robin Benoist ung pertuis d'une myne de cherbon de terre, qui s'est trouvée en la Rue d'Ardennay, pour en poyer l'an de ce compte la somme de XXX solz.

COMPTE DE 1514. — Semblablement ne compte riens ledit receveur pour l'an de ce compte de la myne de cherbon de terre qui s'estoit trouvée en la Rue d'Ardennay, parce que l'on n'a sçeu trouver personne qui la voullist affermer; pour ce *Nichil.*

Pendant que nous avions ces comptes entre les mains, nous avons oublié d'y relever le prix des diverses denrées, pour faire connaître ce que valait alors, à Rochefort, le sou tournois en de certaines circonstances. On ne peut guère lui supposer une valeur moindre de 2 francs ou même 2 francs 50 cent. de notre monnaie.

P. MARCHEGAY.

Digitized by Google

CHRONIQUE.

Dans sa séance du 11 août, l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres a décerné une médaille à M. G. d'Espinay pour ses notices archéologiques sur Angers et sur Saumur.

Décidément, il faut croire qu'Angers est une ville favorisée des Dieux, car les plaisirs de toutes sortes s'y donnent rendez-vous malgré les chaleurs caniculaires que nous traversons.

Il faudra marquer d'une pierre blanche deux mois : juin et juillet, pendant lesquels le soleil et la gaieté se sont donné rendez-vous pour assister à ces fêtes, dont un Angevin est friand plus que personne.

Nous avons d'abord eu une course homérique de vélocipèdes: de hardis cavaliers ont franchi à toute bride la distance qui sépare deux grandes villes sur des montures dont l'élégance et l'extrême légèreté ont fait l'admiration de tous les spectateurs. Je n'en parlerai pas aujourd'hui, vous les avez peut-être déjà oubliés, ami lecteurs, et en tout cas la course vélocipédique n'est plus de l'actualité.

Sans doute il est trop tard pour parler encore d'elle.
Depuis qu'elle n'est plus, quinze jours sont passés.

Je ne veux point parler non plus des ascensions en ballon; mais il est une fête qui maintenant a droit plus que toute autre à ce qu'on s'occupe d'elle : j'ai nommé le festival. Il prête à la critique, comme à l'admiration. Il a été l'objet de l'une et de l'autre. Et il faut bien reconnaître que les traits acérés d'adversaires nombreux ne lui auront pas manqué.

Digitized by Google

Vous l'avez tous vu ce Mail brillant et resplendissant sous les mille verres de couleur dont la lumière tamisée à travers les feuilles nous transportait dans un palais des mille et une nuits et faisait de nous, par la plus agréable des illusions, autant d'Aladins à la recherche de la lampe merveilleuse. D'un côté, d'innombrables lanternes vénitiennes aux teintes variées, suspendues à des chaînettes élégantes et légères, que le souffle d'un vent tiéde balançait doucement sous les grands arbres.

D'un autre côté, de nombreux becs de gaz allumés au milieu des plantes aquatiques du bassin brillaient d'un éclat sans pareil, et les reflets de cette belle lumière projetés sur les millions de gouttelettes d'eau de la fontaine les faisaient paraître comme autant de pierres précieuses qu'un génie aurait animées d'un coup de baguette.

Il faut bien le dire, le grand attrait de ces fêtes répétées tous les ans consiste dans l'illumination du jardin, illumination qui, parce qu'elle varie un peu chaque fois, nous permet de juger du plus ou moins de bon goût des améliorations et quelquefois de regretter le passé. — Je ne veux point ici entrer dans une polémique inutile sur la manière dont tout cela a été compris. La multitude a jugé, et sa décision quelle qu'elle soit est suprême et sans appel. Il y a pourtant une chose qui m'a tellement tourmenté et intrigué, que je sens le besoin de vous en faire part. A l'extrémité de la grande allée, l'administration avait fait disposer, à une certaine hauteur, quatre cœurs volumineux éclairés par des lampions du plus beau rouge. J'ai cherché un emblême, persuadé qu'il devait y en avoir un. Je suis resté longtemps absorbé dans mes pensées et dans une contemplation extatique et .... et je n'ai pas encore trouvé. Si le lecteur avait été plus heureux que moi, combien je le remercierais de donner la solution du problème !

Musica me juvat ou *delectat*, a dit Lhomond, et après lui tous ceux qui ont passé sur les bancs du collége, ce qu'on est convenu d'appeler « les plus belles années de la vie ». — La musique ! c'est le plus ennuyeux et le plus cher de tous les bruits, a répondu Théophile Gaultier. A vous, lecteur, de vous prononcer d'après votre goût pour l'une ou l'autre de ces opinions.

Digitized by Google

Lorsque j'étais élève de rhétorique, il y a de cela longtemps, on me donna, si je me souviens bien, à traiter comme discours français le sujet suivant : « *Montrer l'union intime de la Poésie et de la Musique.* » Je brodai là-dessus pendant des heures, j'écrivis, j'écrivis, j'écrivis sans me lasser ; mon imagination inépuisable alors présentait toujours de nouveaux motifs à mon admiration. Je parlai de la poésie et de la musique comme de deux sœurs, et dans quatre longues pages. Je les fis voir marchant côte à côte, se soutenant et s'aimant; je dis que si la musique adoucit les mœurs, c'était avec le secours de la poésie, je dis enfin une foule de choses plus jolies les unes que les autres, et je conclus à l'impossibilité de les séparer.

Quantum mutatus ab illo !

J'ai réfléchi depuis et j'ai complétement modifié mes idées sur ce point. J'ai même à ce sujet une théorie qui, bien qu'elle se présente sous les apparences d'un paradoxe, n'est rien moins que paradoxale. Elle se traduit ainsi : La musique est l'ennemie intime de la poésie.

Et d'abord, l'exécution musicale semble repousser par elle-même toute idée de poésie. Les exceptions sont rares, il est impossible de ne pas s'en apercevoir. Le plus beau des instruments de musique, la voix, fait faire au chanteur des contorsions qui seraient souvent ridicules si l'oreille charmée n'empêchait l'œil d'y prêter attention. L'ouverture exagérée de la bouche, les roulements d'yeux, les mouvements du corps tout entier semblent évoquer le souvenir de la vieille légende du diable dans un bénitier. Si nous passons maintenant à l'examen des instrumentistes, nous trouvons une preuve encore plus éclatante de ce que j'ai avancé en commençant. Depuis le trombonne à coulisses jusqu'au cornet à piston et à la grosse caisse, il n'y a rien à admirer pour les yeux, tout est sacrifié au son, et la plastique comme la poésie, dans le sens le plus étendu du mot, y sont complétement étrangères. Faites la statue d'un joueur de trombonne ; et fût-il même revêtu d'un nombre illimité de médailles d'or et d'argent, vous n'obtiendrez qu'un succès de grotesque. Les joues enflées, le nez

Digitized by Google

frémissant, les cheveux au vent, la poitrine dilatée, les pieds en mouvement, les mains aussi, voilà son portrait : écoutez, mais fermez les yeux. — Et s'il y a des exceptions, elles tendent à se faire de plus en plus rares tous les jours, depuis nous avons abandonné les vieux instruments à corde qui eux, au moins, avaient quelque chose de poétique, la guitare, la viole, la harpe, etc... Il ne nous reste plus que l'ophicléide et le piano.

Un crime plus grand, plus irrémédiable, un crime sans atténuation, c'est d'altérer, d'anéantir sans pitié la poésie toutes les fois que celle-ci a le malheur de se trouver sur son chemin. Ceci n'a pas besoin d'une longue démonstration, et si je rencontrais un incrédule, je le prierais de prendre au hasard le plus beau libretto de notre plus bel opéra, d'avoir la patience de le lire, et je le défie ensuite de me prouver que la poésie a quelque chose à faire là dedans.

Mais c'est précisément parce que la poésie elle aussi est une harmonie, qu'elle ne peut jamais subir un joug toujours tyrannique.

La poésie sœur de la musique ! J'aimerais mieux dire qu'elle en est la fille, et que l'autre est une marâtre, une rivale. Au surplus, s'il existe un doute à cet égard, si vous ne voulez pas croire que nos grands opéras aient porté à la poésie un coup terrible et sans rémission, allez consulter l'un des hommes esclaves chargés de faire des vers pour un musicien, et vous me direz ce qu'il vous aura répondu.

Prenez le plus grand parmi les maîtres de l'harmonie. Prenez aussi un poète, prenez Corneille ou Racine, et qu'ils travaillent de concert, à faire un chef-d'œuvre, le plus beau, l'idéal d'un opéra. Vous aurez peut-être une musique céleste, vous n'aurez pas un poëme ; et si par impossible vous aviez de la vraie poésie, vous n'auriez pas de musique, souvent ni l'une ni l'autre, et c'est ce qui a été prouvé tout dernièrement encore par l'échec de la *Jeanne d'Arc* de Mermet.

PEHEL.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou.—La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**

— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**

— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fre**

— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notic. sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde.— Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

— Monographie de Notre-Dame de Beaufort. 1 vol. in-12. **4 fr.**

Edmond Stofflet. — Stofflet et la Vendée, ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale. 1 vol. in-18. — Prix. . . . . **4 fr.**

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Seul dépositaire des ouvrages de M. Guillory aîné.

Le congrès de Vignerons français, 1 vol. in-8 . . . . 4 »

Les vins blancs d'Anjou et de Maine-et-Loire, 1 volume in-18 raisin. 1 50

Les vignes rouges et les vins rouges en Maine-et-Loire. 1 vol. in-8 avec 5 planches.. . . . . 2 50

Le marquis de Turbilly, agronome angevin du XVIIIe siècle. 2e édition, revue et augmentée. avec des appréciations historiques et critiques, par MM. E. Chevreul et P. Clément, de l'Institut. 1 vol. in-12. . . 2 »

Le Calendrier du Vigneron, 1 vol. in-12 avec gravures intercalées dans le texte et plans d'une cuverie.. . . . . 1 50

Essai historique sur le canal de Monsieur, en Anjou. Brochure in-8. . . . . 1 »

Sur la Viticulture du département de Maine-et-Loire, d'après le docteur Jules Guyot. Brochure in-8.. . . . . » 50

Les vins alimentaires considérés au point de vue hygiénique : Guide du consommateur. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

LE TOURNOI POÉTIQUE ET LITTÉRAIRE

ORGANE DE LA SOCIÉTÉ DES AMIS DES LETTRES

JOURNAL RÉDIGÉ PAR SES ABONNÉS

(4e Année. — Tri-Mensuel. — 16 pages in-8. — Elzévir).

Poésie — Littérature — Arts — Sciences — Morale — Nouvelles
Variétés — Fantaisies — Chroniques

CONCOURS POÉTIQUES ET LITTÉRAIRES

(Prix : Médailles de bronze, livres, musique).

ABONNEMENT : **10** FRANCS PAR AN.

(Envoi gratuit d'un numéro spécimen).

BUREAUX : 12, Boulevard Montmartre, à Paris.

Digitized by Google

POUR UNE DAME, OU UNE JEUNE PERSONNE

LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

C'est un abonnement à la

FEMME ET A LA FAMILLE

ET LE

JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

Education, Instruction, Récits, Voyages, Hygiène, Économie domestique, Travaux de famille, Revue de la Mode, Tenue de la Maison, Savoir-vivre, Causeries et Nouvelles, par Mlles Julie GOURAUD, Zénaïde FLEURIOT ; Mmes BOURDON, STOLZ, Etienne MARCEL, etc., etc., tout y est traité avec le tact et le bon goût qui distingue la femme française.

Indépendamment de nombreuses annexes, *gravures de mode, patrons découpés ou imprimés, dessins de broderie, de crochet, de tapisserie*, etc. ; — des gravures artistiques, des aquarelles, des morceaux de musique viennent dans chaque numéro apporter aux Abonnées les plus agréables surprises.

Le prix est pourtant peu élevé : **6** francs pour l'*édition mensuelle*, si on ne veut que le texte seul, si varié, si intéressant ; **12** francs si on veut *les annexes de modes et travaux* ; — pour l'*édition hebdomadaire*, textes et annexes compris, **18** francs seulement ; un semestre, **10** francs.

L'*édition mensuelle*, format in-8, très-beau papier glacé, couverture imprimée, contient 32 pages de texte à deux colonnes ; l'*édition hebdomadaire*, même format, etc., 16 pages de texte et renferme des *annexes plus nombreuses*.

Primes pour l'année 1876 :

Toutes les Abonnées recevront cette année en primes gratuites envoyées *franco* : 1° l'*Histoire illustrée du Pèlerinage de Lourdes*, magnifique livraison grand in-8 enrichie de sept belles gravures représentant les principales Vues et Scènes du célèbre Pèlerinage ; 2° *Une imitation de peinture à l'huile* à encadrer ; 3° *Quatre gravures sur bois* exécutées par les meilleurs artistes de Paris ; 4° *Trois autres jolis cadeaux-surprises* qui seront joints successivement aux numéros du Journal. Chaque numéro du Journal porte aussi une liste nombreuse d'objets de toute sorte à prix très-réduits pour les Abonnées.

Pour avoir droit à ces Primes, il faut s'abonner directement aux bureaux du Journal

Adresser mandat-poste à l'ordre de M. A. VITON, gérant, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Voici l'appréciation d'un grand journal de Paris, le *Monde*, sur la *Femme et la Famille* et le *Journal des Jeunes Personnes* (réunis), que nous recommandions récemment à nos lecteurs.

Ce journal contient tout ce qui peut servir à l'éducation intellectuelle, morale et domestique des jeunes filles et des femmes : Nouvelles, histoire, littérature, biographie, jeux de société, conseils sur la direction du ménage et la tenue d'une maison. Toutes ces variétés sont mêlées aux articles de mode proprement dits. Elégantes, simples, honnêtes, familières, ces lectures conviennent à tous, et les parents les plus sévères peuvent sans crainte placer ces livraisons sur la table de la famille. Les principaux rédacteurs sont des femmes qui ont par-dessus tout le sens de la modestie chrétienne, et ne laisseraient tomber de leur plume rien qui pût blesser le regard d'un enfant.

Toutes modestes qu'elles paraissent, ces publications rendent de réels services, et il en est peu qu'on puisse recommander sans restrictions. Elles sont la lecture de chaque jour, le conseiller des petites actions, les plus nombreuses de la vie. Il ne suffit pas qu'elles aient pour la pudeur des lectrices ce vulgaire respect dont les convenances seules les empêcheraient de sortir, il faut encore qu'elles ne leur inspirent pas le goût des plaisirs frivoles, des dépenses excessives, et ces mondaines pensées qui germent ensuite et produisent tant de fautes et de malheurs.

Nous croyons que le journal *la Femme et la Famille* a su échapper à ce danger, et son passé ainsi que les très-honorables autorités qui le patronnent, nous donnent à cet égard les plus sérieuses garanties.

Nous sommes heureux de nous être si bien rencontrés avec notre éminent confrère, et nous profitons de son jugement pour recommander de nouveau la *Femme et la Famille*, dont on trouvera plus loin l'annonce détaillée.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

12 francs par an.

NEUVIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Troisième et Quatrième livraisons. — Septembre-Octobre 1876.

SOMMAIRE :

Notices archéologiques. VI. L'abbaye de Fontevraud.	D'ESPINAY.
Etude sur Rabelais (*1er art.*).	Camille BOURCIER.
Annales ecclésiastiques d'Anjou : Guillaume de Beaumont, évêque d'Angers (1202-1240).	l'abbé T. PLETTEAU.
Une nouvelle histoire de la Révolution française : les origines de la France contemporaine, tome Ier, l'*Ancien Régime*.	Eugène POITOU.
La famille de Lancrau.	Paul BOURDAIS.

GRAVURE :

L'abbaye de Fontevraud, d'après un ancien plan.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83

1876

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

GÉOGRAPHIE
DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Par L.-F. LABESSIÈRE

CINQUIÈME ÉDITION

CONTENANT : Divisions administratives anciennes et nouvelles. — Statistique. — Usines. — Fabriques. — Beaux-Arts. — Géographie générale des cinq parties du monde. — Précis historique de l'Anjou. — Dictionnaire alphabétique de toutes les communes du département, avec Notice historique. — *Carte de Maine et Loire.*

1 beau volume in-18, cartonné. Prix : 1 fr. 25.

OUVRAGES PARUS

Histoire de l'Université d'Angers, de Pierre RANGEARD. Ouvrage entièrement inédit. Tome Ier. **7 50**

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, gravée (1873), coloriée. . . . . **4 »**

Plan d'Angers, par M. AÏVAS, colorié. **3 50**

Dictionnaire des usages Ruraux et Urbains pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers (départements de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe), par MM. A Robert et E. Gasté, avocats, 1 vol. grand in-18. — Prix. **3 50**

Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. **2 50**

Carte géologique de Maine et Loire. . . . . **6 »**

Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.
Prix : Edition en noir. . . . . **3 »**
Avec armoiries coloriées. . . . . **5 »**
Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . **10 »**

Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . **8 »**
— — coloriée, collage sur toile, avec œillet **12 50**
— — — collée sur toile vernie, gorge et rouleau. . **17 »**

Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, par Péan de la Tuillerie, prêtre de Châteaugontier ; nouvelle édition avec plan, augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie ; par M. Célestin Port, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, archiviste du département de Maine-et-Loire. — Prix. . . . . **6 fr.**

Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 **2 50**

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. Prix. . . . . **6 fr.**

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. **3 fr.**
— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . **3 fr.**
— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . **3 fr.**
— Du roman et du théâtre. . . . . **3 fr.**

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**
— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . **10 fr.**

Digitized by Google

Digitized by Google

l'abbaye de la Roë, vint s'établir avec une suite nombreuse d'hommes et de femmes dans un autre désert, au milieu des landes et des bois, sur les confins des diocèses d'Angers, de Tours et de Poitiers (1). Le terrain lui fut cédé par Adelaïde de la Rive, fille de Guy, du consentement de Geoffroy de Maumon et de Gilbert de Loudun, seigneurs féodaux (2). Les chroniques s'accordent à rapporter cette fondation aux premières années du XIIe siècle, après le concile de Poitiers, qui eut lieu en l'an 1100 (3). Robert bâtit d'abord un oratoire et des cabanes pour mettre à l'abri sa grande famille spirituelle. Mais ces constructions premières étaient insuffisantes; aussi Robert mit tous ses soins à préparer l'érection d'une vaste église et de plusieurs cloîtres. Les femmes étaient si nombreuses que trois et même quatre cloîtres furent à peine suffisants pour elles (4). Le grand cloître renfermait trois cents femmes. Le fondateur logeait les autres par groupes de cent ou de soixante, dit son biographe, dans divers édifices élevés à la hâte. Il sépara complétement les hommes, et dut aussi les diviser par compagnies,

---

(1) ... Locus erat incultus et squalidus, spinetis obsitus et vepribus, ab antiquo Fons Evrardi nuncupatus, ab hominum cohabitatione sequestratus, a Condatensi autem cella quasi duobus distabat milliariis, diœcesi adjacens Pictavensi (*Vita B. Roberti Arbrisellensis*, a Baldrico, episc. Dolens. scripta).

(2) Ego Adelaïdis, cognomento Rivaria, filia Vuidonis, Osmundi filii, notum volo fieri omnibus quod dono dno Roberto de Arbrissello et conventui mulierum religiosarum quas aggregavit ad vallem Fontis Evraldi; ad ædificandam ecclesiam in honorem B. semper Virginis Mariæ; hæc vallis data sic terminatur..... hoc fecimus consilio et concessione dominorum terræ, scilicet Gaufridi Maumonii et Gisleberti de Lausduno, etc. (Cartul. Fontis Ebraudi et ms. 622 de la Biblioth. d'Angers.)

(3) MCI hoc anno fundata est abbatia Fontis Ebraudi (*Breve chron. S. Florentii*). — Voir aussi: *Chron. S. Maxentii Pictav.*; — *Chron. Ricardi Pictav.*; — *Chron. Turonense*, etc.

(4) Fecerunt autem ibi pro tempore quædam tuguriola quæ duntaxat eos tuerentur ab intempestiva aeris ingruentia; oratorium etiam ibi quodlibet construxerunt, in quo Deus invocaretur et hospitaretur in medio castrorum suorum... Jam igitur parietibus oratorii dilatandis et inaltandis instabatur; dabantur sumptus copiosi, afferebantur usus necessarii, claustra et claustra præparabantur; nec tamen tria vel quatuor tantis mulierum collegiis suffecerunt (*Vita B. Roberti Arbr.*, a Balduino scripta).

Digitized by Google

à cause de leur grand nombre (1). Il voua les femmes à la prière et les hommes au travail (2).

Ne pouvant se charger lui-même de la surveillance des travaux, Robert la délégua à Hersinde de Champagne, dame de Montsoreau, et, après la mort d'Hersinde, à Pétronille de Chemillé, qu'il institua abbesse (3). Des cloîtres furent élevés, non seulement pour les religieuses et pour les religieux, mais aussi pour les lépreux et pour les femmes repenties (4). Le grand monastère des femmes fut placé sous l'invocation de la Sainte Vierge; celui des hommes sous celle de saint Jean l'Evangéliste; celui des lépreux fut consacré à saint Lazare suivant l'usage, celui des femmes repenties à sainte Madeleine (5).

Au temps de Robert, Fontevrault renfermait de deux à trois mille personnes de tout sexe et de toute condition; c'était un petit royaume (6).

La maison fut bientôt enrichie par les nombreuses donations des rois et des seigneurs. Les papes sanctionnèrent l'œuvre de Robert et lui accordèrent tous les priviléges ecclésiastiques. Plusieurs succursales s'élevèrent dans toute la France (7).

---

(1) In claustro majori plusquam trecentas insimul locavit, alias vel centenas, vel sexagenas vel per alterius quantitatis turmas commendavit, alibi plus, alibi minus; necnon et homines per discretos delegavit manipulos *(Id.)*.

(2) Mulieres tamen ab hominibus segregavit et inter claustrum eas velut damnavit, quas orationi deputavit; homines vero laboribus mancipavit (*Id.*).

(3) Constituit igitur ex sororibus unam responsis et operibus assistricem et magistram Hersindim nomine quæ, spreta sua qua prælucebat nobilitate, choris fœminarum adhæserat (*Id.*).

(4) Leprosis et enim in suas mansionculas et monachalia claustra construxit..... (*Vita B. Roberti Arbr.*, a Balduino scripta.)

(5) *Vita B. Roberti*, a fratre Andrea confessore suo scripta. — Cet auteur rapporte les mêmes faits que le précédent et y ajoute quelques détails intéressants. Voici d'après lui l'épitaphe d'Hersinde dictée par Robert lui-même à son lit de mort: « Ibi jacet Hersindis monacha, bona coadjutrix mea, cujus consilio et opere construxi Fontis Ebraudi ædificia. »

(6) .... servos et ancillas Dei plusquam ad duos vel circiter ad tria millia congregavit (*Vita B. Roberti*, a Balduino scripta).

(7) Bulles et Diplômes du pape Pascal II, de l'an 1106; — du même, en 1113; — de Calixte II, à Tours, en 1119; — autre du même; — d'Honorius III, en 1126. — Lettres de Gérard d'Angoulême, légat du Saint-Siége. — Dipl. de Pierre, évêque

Digitized by Google

Le fondateur voulut que l'abbesse fût chef suprême de l'ordre, bien qu'il renfermât à la fois des hommes et des femmes, et cela en souvenir de la parole prononcée au Calvaire, par laquelle N. S. avait donné saint Jean pour fils adoptif à la Sainte Vierge (1). Cependant, avant de mourir, Robert avait demandé à ses religieux s'ils consentiraient à obéir à une femme et leur avait fait jurer d'observer les statuts de l'ordre. Il fit approuver par des évêques, des abbés et des dignitaires de l'église de Poitiers, le choix qu'il avait fait de l'abbesse Pétronille de Chemillé, qui devait lui succéder. Ce choix fut de nouveau confirmé par Gérard, évêque d'Angoulême et légat du Saint-Siége (2).

Robert mourut quelque temps après, au mois de mars 1116, à Orsan, en Berry, où il avait fondé une maison de son ordre, et ses restes furent rapportés à Fontevrault (3). Ils y furent inhumés, en présence de Léger, archevêque de Bourges, Raoul, archevêque de Tours, Renaud, évêque d'Angers, assistés de plusieurs abbés et d'un grand nombre de prêtres, de Foulques-le-Jeune, comte d'Anjou, Berlai de Montreuil, Gauthier de Montsoreau, Robert de Blou, Gislebert de Loudun, et d'une multitude innombrable de peuple (4). On plaça le tombeau du fondateur de l'ordre de Fontevrault dans la grande église, près du maître-autel. Mais en 1623, lors de la réédification du grand

---

de Poitiers (*Clypeus nascentis ordinis Fontebraldensis ordinis*, p. 18, 19, 20, 36, 39). — Dons faits à Fontevrault par Sibylle, abbesse de Sainte-Croix de Poitiers ; — par le comte Foulques et la comtesse Aremburge ; — le comte Geoffroy d'Anjou ; Marie de Maillé, fille et héritière de Jean Borel ; Berlay de Montreuil, etc. (*Id.*, p. 51, 60, etc.). — Voir la copie du cartulaire de Fontevrault aux Archives de Maine-et-Loire et le ms. 622 de la Bibliothèque de la ville d'Angers.

(1) Cum vidisset ergo Jesus matrem et discipulum stantem quem diligebat, dixit matri suæ : mulier, ecce filius tuus. — Deinde dixit discipulo : ecce mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua (Evang. sec. Joannem, c. XIX, v. 26, 27).

(2) *Vita B. Roberti Arbriss.*, a fratre Andrea scripta.

(3) Obiit Robertus de Arbrisello, fundator cœnobii Fontis Ebraudi VI kal. mart. anno MCXVI (*Chron. S. Maxentii Pictav.*) — Voir aussi les chroniques de Saint-Aubin et de Saint-Serge ; — la vie de Robert d'Arbrissel ; — le Nécrologe de Fontevrault.

(4) Document extrait du Cartul. de Fontevrault, cité par le *Clypeus nasc. ord. Font.*, p. 30.

Digitized by Google

autel, il fallut changer ce tombeau de place; Louise de Bourbon en fit faire un autre et le fit déposer sous une arcade construite exprès entre les colonnes du chœur; on éleva pour le couvrir un mausolée d'une nouvelle architecture, et une inscription rappela ce changement et l'érection du mausolée. Les restes du saint furent renfermés dans un coffret de plomb, sur lequel on grava aussi une inscription (1). Ce coffret, retrouvé après la Révolution sous le cénotaphe, a été longtemps gardé dans l'église abbatiale; il a été rendu, en 1847, aux religieuses fontévristes de Chemillé. Le tombeau, détruit à la Révolution, était en marbre noir; il portait la statue de Robert, en marbre blanc, représenté avec ses habits sacerdotaux et le bâton sacerdotal à la main (2).

Les chroniques d'Anjou ne nous donnent pas la date précise de la consécration de l'abbaye de Fontevrault; mais le souvenir en a été conservé par d'autres documents. Ce fut en 1119, le dernier jour d'août, que le pape Calixte II, au cours de son voyage en Touraine et en Anjou, se rendit à Fontevrault et consacra l'église et les autels (3).

Depuis cette époque, l'abbaye a subi de nombreuses reconstructions. Renée de Bourbon, qui fut abbesse de 1491 à 1534, fit faire d'importantes réparations au monastère que la trop grande ancienneté rendait incommode, dit l'ancien historien de l'ordre.

En 1504, la même abbesse fit élever une clôture de 650 toises; la première pierre fut posée par elle-même, à l'endroit du mur situé devant la porte de la Madeleine. Elle fit refaire le côté du cloître vers le réfectoire, voire le réfectoire même et les officines qui en dépendent, à neuf et à très-belles voûtes, puis le dortoir de l'autre côté, à quarante-sept cellules, et la menuiserie des chaises du chœur de la grande église; elle répara les

---

(1) Bodin, *Recherches sur Saumur*, t. I. ch. 26, et *Hist. de l'ordre de Fontevrault*, par le P. Honorat Niquet.

(2) La statue et la table de marbre noir sur laquelle elle reposait coutèrent 800 livres, d'après un document cité par M. Jubien (*l'Abbesse Marie de Bretagne*, p. 89.)

(3) *Clypeus nascent. Fontev.*, p. 37. — *Gallia Christ.*, t. III, p. 885. — *Hist. de l'ordre de Fontevrault*, par le P. Honorat Niquet, l. I, ch. 18,

Digitized by Google

lieux principaux de l'*Habit*, c'est-à-dire du couvent des hommes, qu'on appelait *Saint-Jean-de-l'Habit*, et ceux du grand monastère (celui des femmes dédié à la Sainte Vierge), tant en dedans qu'en dehors de l'enclos. Pour ces diverses réparations, elle vendit sa vaisselle d'argent et les objets précieux qu'elle tenait de la munificence des princes ses parents (1).

Louise de Bourbon (1535-1575) succéda à Renée et acheva les travaux commencés par celle-ci. Elle fit construire les bâtiments du chapitre, ceux du dortoir, les trois côtés du cloître du grand monastère, réparer la Madeleine et Saint-Lazare, qui avaient été endommagés par les pluies en 1559, la chapelle du Saint-Sépulchre à l'entrée de la grande église, les orgues, les cinq cloches de la grande église, celles de Saint-Jean et celles de la Madeleine (2).

Eléonore de Bourbon (1575-1611) fit achever le dortoir, agrandir le monastère de l'enclos de Bourbon, où elle éleva la chapelle de *Notre-Dame-de-Liesse*, avec le chastelet pour les malades; outre les grandes infirmeries près de l'église Saint-Benoît, elle fit exécuter de beaux ouvrages pour l'ornement des autels (3). C'est dans la chapelle Saint-Benoît, qui ouvrait sur la salle capitulaire, qu'Antoinette d'Orléans, abbesse de Fontevrault après Eléonore, se démit de ses pouvoirs (4).

Il serait trop long de décrire dans son ensemble l'immense couvent de Fontevrault. Les lecteurs désireux de se rendre compte de ses dispositions anciennes peuvent jeter les yeux sur le plan qui accompagne cette notice. Ces dispositions ont été complétement modifiées sous le premier Empire, pour transformer l'abbaye en maison de réclusion. Depuis cette époque, de nombreuses additions ont été faites. Des bâtiments nouveaux ont pris la place des anciens et se sont élevés dans les dépendances du couvent; de longues cheminées d'usine en brique indiquent

(1) *Hist. de l'ordre de Fontevrault.*, par le P. Honorat Niquet, l. IV, ch. 29.
(2) *Id.*, ch. 30.
(3) *Id.*, ch. 31.
(4) *Id.*, ch. 32.

Digitized by Google

les ateliers où travaillent les détenus. Cependant, au milieu de ces constructions diverses, qui s'échelonnent à travers les âges depuis le commencement du XIIe siècle jusqu'au XIXe, on distingue encore de beaux restes, dignes d'être décrits et d'appeler l'attention de l'archéologue. Tels sont : l'église Saint-Lazare et son cloître, le grand cloître avec la salle capitulaire, le réfectoire, la grande église et la tour d'Evrault. Les autres édifices ont été ou complétement détruits ou remaniés et n'offrent plus d'intérêt archéologique (1).

L'ancien logement de l'abbesse a été rebâti au XVIIIe siècle dans le style des hôtels de cette époque. Il subsiste encore; c'est aujourd'hui le logement du directeur de la prison.

Le couvent Saint-Lazare était situé en dehors des grands cloîtres; il comprenait une chapelle avec un cloître et trois bâtiments entourant ensemble une cour carrée. La chapelle est du XIIe siècle; les fenêtres sont en plein cintre; les voûtes sont ogivales à larges nervures dans le style Plantagenet; les sculptures des chapiteaux des colonnes attestent aussi le XIIe siècle. Cet édifice doit être postérieur à la mort de Robert d'Arbrissel d'un demi-siècle environ. Il sert aujourd'hui d'infirmerie pour les prisonniers malades. Le cloître est de petite dimension; il a été refait au XVIIe ou au XVIIIe siècle en style classique et n'a rien de remarquable. Les salles qui l'entourent sont couvertes de belles voûtes d'arêtes très-régulières et qui sont du même temps et du même style.

Le grand cloître a de vastes dimensions; malheureusement la cour centrale est coupée par un mur qui nuit beaucoup à l'effet général; mais les quatre galeries n'en sont pas moins fort belles. Elles sont toutes dans le style du XVIe siècle et couvertes de belles sculptures, genre renaissance. Les chiffres de Renée et de Louise de Bourbon se lisent à toutes les clefs de voûtes. La galerie de Renée est couverte de voûtes en ogives, et les trois autres, qui sont l'œuvre de Louise, ont des voûtes en plein

(1) Le couvent des hommes était situé au nord-est de l'établissement; il avait sa chapelle et son cloître ; il n'en reste plus rien aujourd'hui.

Digitized by Google

cintre; toutes sont ornées de fines nervures. Les chapiteaux des colonnes sont sculptés avec élégance; les grandes arcades qui s'ouvrent sur la cour centrale font circuler largement l'air et la lumière. Une colonnade en style ionique s'applique à la partie extérieure et entoure cette cour.

Une belle porte, dont les voussures et les colonnettes sont couvertes d'arabesques, donne accès dans la salle capitulaire, ouvrant dans la galerie de l'est. Sur cette porte se voient le chiffre de Louise de Bourbon et la date de 1543, plusieurs fois répétés. Le pavage lui-même porte ce même chiffre avec les armes de la maison de Bourbon (1). C'est un spécimen curieux des pavés historiés de ce temps.

La salle capitulaire est en contre-bas du cloître; elle est couverte de voûtes ogivales portées sur des colonnes avec chapiteaux sculptés en style renaissance comme le cloître. Les murs sont couverts de peintures représentant les scènes de la Passion. Ces peintures, aujourd'hui fort détériorées, datent de la seconde moitié du XVIIe siècle; elles ne sont pas sans valeur. Longtemps cette salle a servi de passage; aujourd'hui elle sert de prétoire. On ne pouvait lui donner une meilleure destination dans l'état actuel des choses. Il est à craindre toutefois que l'humidité n'achève de détériorer les peintures.

Le réfectoire s'étend, au sud, le long de la galerie de Renée de Bourbon; il est du même style : ses belles voûtes ogivales reposent sur d'élégantes colonnes surmontées de chapiteaux renaissance; mais il a fallu couper l'appartement par un plancher qui enlève singulièrement d'élévation aux voûtes; lorsque cette salle était complète, elle devait être d'un grand effet; elle est plus grande et plus élevée que bien des nefs d'église.

La grande église abbatiale est située au nord du cloître et régulièrement orientée : elle est dans de belles proportions; mais un peu étroite peut-être pour sa longueur. Aujourd'hui, du reste, elle est coupée de toutes les façons. L'abside et la croisée sont

(1) Ces armes sont : de France, au bâton alaisé de gueules, posé en bande en abîme.

Digitized by Google

seules employées comme chapelle pour l'établissement. La nef a été divisée par plusieurs planchers qui ne permettent plus guère de se rendre compte de son effet et de ses anciennes dimensions. Toutefois le chœur est encore fort beau. Il est entouré d'un déambulatoire, dont les voûtes reposent sur de hautes colonnes, et sous lequel s'ouvrent trois absidioles rayonnantes. Deux autres absidioles terminent aussi, du côté de l'est, les deux bras de la croisée.

L'intertransept est couvert d'une coupole hémisphérique à assises concentriques, dont la disposition rappelle celle de Saint-Martin d'Angers. Elle repose sur les sommets des quatre grands arcs, et entre les arcs, les assises viennent à rien sur les abaques de quatre colonnes placées dans les angles du grand carré. Cette coupole n'a par conséquent pas de pendentifs distincts ; elle est produite par une génératrice unique, égale à la demi-diagonale du grand carré de l'intertransept.

La nef avait pour voûtes quatre coupoles byzantines, mais d'une disposition différente de celle de l'intertransept. Là, point de colonne d'angle sur laquelle viennent reposer et mourir les assises inférieures de la coupole. Celle-ci se composait de deux parties ; une calotte hémisphérique, ayant pour rayon la perpendiculaire abaissée du centre du grand carré au sommet des grands arcs, et quatre triangles sphériques élevés sur les quatre angles du grand carré dont ils bouchent les vides. Ces triangles, qui portent la calotte, ne sont en réalité que les portions d'une seconde sphère, évidée par les grands arcs et qui a pour rayon la demi-diagonale du grand carré.

Il suffit de jeter les yeux sur le plus simple dessin géométrique pour se rendre compte de la différence des deux systèmes de coupole dont je viens de parler. Dans le premier, la coupole n'a qu'un rayon unique ; dans le second, elle en a deux ; ou, pour mieux dire, on superpose deux sphères ayant chacune un rayon distinct. Sur la sphère inférieure, on découpe quatre portions qui servent de supports ou pendentifs à la sphère supérieure dont le rayon plus petit forme la calotte qui couronne le tout. C'est le vrai style byzantin qui se voit à Sainte-Sophie, de Constantinople;

Digitized by Google

à Saint-Marc, de Venise ; à Saint-Front, de Périgueux ; à la cathédrale d'Angoulême ; à Sainte-Geneviève, de Paris ; à Saint-Roch ; aux Invalides, etc.

A Fontevrault, on avait suivi les deux systèmes, l'un pour la nef, l'autre pour l'intertransept ; mais la coupole du transept est seule restée intacte. Celles de la nef ont été mutilées. Les calottes ont été enlevées pour former un dortoir dans les combles ; il n'en reste plus que les pendentifs. M. de Verneilh, savant archéologue, que la science regrette toujours, a pu cependant reconstituer les vieilles coupoles et montrer avec précision le système d'après lequel elles avaient été construites (1).

L'ornementation de la nef et du chœur est très-simple ; des feuilles d'acanthe s'étalent sur la corbeille des chapiteaux ; sur quelques-uns cependant on voit apparaître des personnages ou des feuillages contournés. Si plusieurs de ces sculptures paraissent un peu trop avancées pour l'époque de Robert d'Arbrissel, je n'en conclurais pas cependant que l'église ne soit pas de son temps. Tous les textes lui en attribuent la construction, et s'il est mort avant d'avoir terminé son œuvre, il a dû la laisser fort avancée. La consécration ayant eu lieu en 1119, on doit penser que le gros œuvre était alors achevé. Quant à l'ornementation, elle a pu n'être terminée qu'après 1119, la consécration ne faisant aucun obstacle à l'achèvement des travaux de ce genre.

Toutes les fenêtres de la nef et du chœur sont en plein cintre, et l'ensemble de l'édifice appartient au pur style roman. La façade occidentale était éclairée par une grande fenêtre en plein cintre, sous laquelle s'ouvre une porte en mauvais style grec du XVIIIe siècle, dont il ne faut pas parler. Cette grande sobriété d'ornementation de la façade était ordinaire pour les églises conventuelles. Il en est de même notamment de la belle église Saint-Sernin, de Toulouse.

Malgré la transformation qu'elle a subie, l'église abbatiale de Fontevrault est encore une œuvre magistrale qu'admirent tous

(1) *L'architecture byzantine en France*, par M. F. de Verneilh, 2e partie, ch. 6. — Voir aussi congrès archéol. tenu à Saumur, en 1862.

Digitized by Google

les amateurs de l'art architectural du moyen âge. Une restauration serait facile ; elle consisterait à enlever les cloisons et les planchers et à refaire les calottes des coupoles. Les sculptures ont peu souffert ; il suffirait d'enlever le badigeon dont quelques-unes sont enduites. On ferait ainsi revivre, sans grands frais, un des types les plus importants du style monastique du XIIe siècle.

L'église de Fontevrault renfermait de grandes richesses, aujourd'hui détruites ou dispersées. Louise de Bourbon avait élevé un magnifique autel. Les chaires du chœur dataient du XVIe siècle ; elles étaient l'œuvre de Renée de Bourbon. La grille fut posée en 1502 par la même abbesse ; une inscription gravée sur ardoise en rappelait le souvenir (1). Cette grille orne aujourd'hui la cour d'entrée de la préfecture d'Angers.

Dans le chœur se voyaient jadis les tombes d'un grand nombre de rois ; aussi avait-on nommé la portion où elles se trouvaient *le cimetière des rois*. Là reposaient Henri II Plantagenet, roi d'Angleterre et comte d'Anjou ; Eléonore de Guyenne, sa femme ; Richard-Cœur-de-Lion, leur fils ; Jeanne d'Angleterre, sœur de Richard et reine de Sicile, puis comtesse de Toulouse ; Elisabeth d'Angleterre, comtesse d'Angoulême, femme de Jean-sans-Terre et mère d'Henri III ; Raymond VII, comte de Toulouse. Les quatre premiers tombeaux portaient des statues couchées. Elisabeth était représentée à genoux ; Raymond, également à genoux et se frappant la poitrine (2).

Beaucoup d'autres princes avaient été enterrés dans cette même église, mais leurs tombeaux ne portaient pas d'effigies ; on cite : Mathilde de Bourbon ; Mathilde de Nevers ; Sibylle de Constantinople ; Mathilde, fille de Thibault, comte de Chartres et de Champagne ; Agathe, nièce de Thibault, etc. On y gardait aussi le cœur de Jean-sans-Terre enterré à Westminster et celui de Béatrix, fille de Richard-Cœur-de-Lion.

Jeanne-Baptiste de Bourbon fit faire deux grandes arcades au-

(1) *Hist. de l'ordre de Fontevrault*, par le P. Honorat Niquet, *loc. cit.*
(2) *Hist. de l'ordre de Fontevrault*, par le P. Honorat Niquet, l. IV, ch. 35.

Digitized by Google

dessus du cimetière des rois et en changea la disposition déjà modifiée par Renée de Bourbon (1).

A la Révolution, tous ces restes furent profanés, et les tombeaux brisés (2). Les statues d'Henri II, d'Eléonore d'Aquitaine, de Richard et de Jeanne d'Angleterre existent encore ; elles ont été réparées et sont aujourd'hui déposées dans l'absidiole du bras droit de la croisée. Puissent-elles n'être pas exposées à de nouveaux actes de vandalisme et ne jamais quitter le sol de l'Anjou, ni l'église qui les renferme depuis tant de siècles !

La tour d'Evrault est située à l'angle S.-O. du granaquadrilatère, près du réfectoire ; c'est un vaste octogone flanqué de petites absidioles voûtées en coupoles et surmonté d'une pyramide à huit pans qui se termine par une lanterne à jour. La grande pyramide est portée par de larges arcades ogivales. Les chapiteaux des colonnes sur lesquelles elle repose sont ornés de feuilles d'acanthe qui annoncent la première moitié du XIIe siècle. Ce singulier édifice a donné lieu à de nombreuses discussions. D'après une ancienne légende, un brigand, nommé Evrault, habitait cette tour ; il allumait un fanal au sommet de la pyramide, pour attirer les voyageurs qu'il massacrait et pillait. M. Bodin a depuis longtemps fait justice de ce conte ridicule. La tour d'Evrault ne ressemble en rien à un *nid d'aigle* et aurait été parfaitement inhabitable, même pour un seigneur bandit du XIe siècle ; son architecture ne remonte pas à une époque antérieure à celle de la fondation de l'abbaye ; Fontevrault n'était pas d'ailleurs situé près d'une route fréquentée, mais au fond d'un

(1) « Le cimetière des rois estoit dans la grande église contre le gros pilier le plus éloigné de l'autel. Renée de Bourbon, l'an 1504, au mois de juin, faisant faire la clôture et la grille qui sépare le chœur des dames d'avec le chœur de l'autel, fit transporter les tombeaux et effigies des princes et les renferma dans le cloître des religieuses, quoyque toujours contre le même pilier où estoit une image qu'on appeloit jusques à présent Nostre Dame des Roys. Pour les tombeaux cachés sous la pierre soustenant les effigies, elle en changea la disposition, car on n'a point trouvé l'année 1638 qu'on y a fouillé, ni Richard aux pieds de son père, ni Jeanne aux pieds de sa mère..... » (*Id*). — Voir aussi de très-intéressants détails donnés sur ce sujet, par M. Jubien, d'après d'anciens documents (p. 100-102).

(2) D'après M. Bodin, les restes de Richard-Cœur-de-Lion avaient été recueillis après la profanation des tombeaux. Je ne sais ce qu'ils sont devenus.

Digitized by Google

désert, au milieu de landes et de bois. Cet auteur pensait que la prétendue tour d'Evrault était une chapelle sépulchrale, et sa ressemblance avec les édifices qui ont eu notoirement cette destination, est, en effet, assez remarquable (1).

Toutefois une opinion, moins poétique encore, tend à prévaloir. La tour d'Evrault aurait été très-prosaïquement la cuisine du monastère (2). Il est certain qu'elle offre avec les anciennes cuisines de couvent, représentées dans le *Monasticon gallicanum* et dans le *Monasticon hibernicum*, une grande analogie. Les cuisines des grands établissements étaient circulaires ou octogonales et couvertes d'une haute pyramide avec un ou plusieurs évents; tout autour se groupaient des cheminées surmontées de tuyaux, qui souvent même sont représentés fumant dans les anciens dessins. La vue de l'abbaye de la Sainte-Trinité de Vendôme notamment montre une pièce semblable, que la légende appelle *vetus coquina* (3).

Je ne dois pas cependant passer sous silence une objection qui peut encore se présenter. La tour d'Evrault n'a point de tuyaux de cheminées; les absidioles sont terminées par de petites coupoles, et ne portent pas ces traces épaisses de suie qui devraient se trouver dans des cheminées ayant servi à de nombreux habitants. On pourrait supposer que les coupoles ont été fermées après coup, ce qui est d'autant plus facile à croire qu'elles offrent une disposition singulière, et qu'au lieu de se terminer par une voûte sphérique, elles s'allongent en forme cylindrique. Mais comment expliquer l'absence presque complète de suie? Ceci est assez difficile à comprendre. Il me paraît en tous cas certain, que si la tour d'Evrault a été bâtie vers 1120 pour servir de cuisine,

(1) *Recherches sur le Saumurois*, t. I, ch 27. — Tout ce qu'il faut retenir de la légende c'est l'étymologie du nom de Fontevrault : *locus erat incultus..... ab antiquo Fons Ebraudi nuncupatus*. C'est évidemment le nom d'un ancien seigneur qui possédait la vallée où plus tard devait s'élever le monastère.

(2) Congrès archéologique tenu à Saumur, en 1862, t. XXVI de la collection, p. 189 et suiv., dissert. de M. de Verneilh. — Voir aussi M. Viollet-Leduc, *Diction. d'architecture*. — M. de Caumont. *Abécéd. d'arch.*, archit. civile, etc.

(3) Vue ancienne de l'abbaye de la Sainte-Trinité, d'après le *Monasticon gallicanum*.

Digitized by Google

elle a depuis longtemps changé de destination, et qu'elle a dû subir un remaniement qui a fait disparaître les traces des premiers usages auxquels elle avait été employée.

Près de l'église de la paroisse se trouve, dans l'ancien cimetière, la chapelle Sainte-Catherine, qui est bien une véritable chapelle sépulchrale, sur plan carré, avec une belle voûte plantagenet surmontée d'une lanterne : c'est un type de ce genre d'édifice, qui remonte aux premières années du XIIIe siècle, et qui a vivement attiré l'attention des archéologues au congrès de 1862. Les touristes qui se rendent à Fontevrault ne doivent pas manquer d'aller visiter ce curieux monument.

L'église paroissiale de Fontevrault n'offre rien de très-remarquable comme architecture. Le portail et la première travée appartiennent au style flamboyant, le reste de la nef et le chœur, au style plantagenet des premières années du XIIIe siècle. L'autel, qui est fort beau, est venu de l'abbaye ainsi que les tableaux qui ornent la nef.

Les environs de Fontevrault méritent aussi de faire l'objet d'excursions archéologiques. Je ne dirai rien de la belle église de Candes, ni des restes de la *villa* romaine qu'on a découverts dans le parc du château, pour ne pas sortir des limites du département de Maine-et-Loire ni de celles du diocèse d'Angers.

Le château de Montsoreau, qui jadis plongeait dans la Loire les bases de ses épaisses murailles, est d'un aspect imposant, bien que la construction de la nouvelle levée lui enlève un peu de son élévation. C'est un bel édifice du XVe siècle, couronné de machicoulis en arc Tudor. Dans la cour intérieure, on remarque une charmante tourelle renaissance (1). Sur le versant opposé, au côté sud du coteau, s'élève le vaste château de la Roche-Marteau, qui est aussi de cette époque. Il est situé près de la vieille route du Poitou et domine au loin les plaines du Loudunais.

Tout le coteau de la Loire, depuis Montsoreau jusqu'à Saumur,

(1) *Mons Sorelli* est mentionné dans des chartes des XIe et XIIe siècles ; mais le château actuel n'en est pas moins bien plus récent que cette époque.

Digitized by Google

était couvert jadis de jolis logis des XVe, XVIe et XVIIe siècles, qui disparaissent aujourd'hui ; mais le petit château de Souzay, qui subsiste encore, est un type de ces habitations si pleines de caractère des gentilshommes campagnards du XVIe siècle. Malheureusement il ne reste plus rien à Dampierre de l'ancienne demeure de Marguerite d'Anjou ; un château moderne a pris la place de l'ancien (1).

Les amateurs du pittoresque peuvent parcourir à pied le chemin de Saumur à Fontevrault en suivant la crête du coteau, d'où la vue s'étend sur le cours de la Loire, sur la riche vallée de la rive droite et jusqu'aux coteaux de Blou et de Bourgueil. Sur cette ligne, ils visiteront les vieilles églises de Dampierre, Souzay, Parnay, Turquant, Montsoreau, où l'on trouve, comme dans toutes nos églises rurales, des portions appartenant aux XIIe, XIIIe, XVe siècles. Ils peuvent aussi s'enfoncer à travers les bois et les landes, dont il ne reste plus, il est vrai, qu'une faible portion. Mais, pendant une heure ou deux, l'imagination aidant, il est facile encore de se représenter ce qu'était ce pays couvert de bruyères et de gros blocs de silex, quand Robert d'Arbrissel y établit ses religieux. Le travail des laborieux vignerons des coteaux a défriché une grande portion de la forêt ; les détenus de la colonie de Saint-Hilaire font disparaître les énormes blocs de silex qui encombraient les landes. Cependant on peut encore parcourir au milieu des bois la poétique *route de l'Alouette*, visiter la *pierre percée* et le carrefour du *poteau d'Arrée*, ou suivre de la Loire à la forêt la *rue des Martyrs*, qui traverse la commune de Turquant (2). Ces anciens noms de chemins et de

(1) Voir sur le séjour de Marguerite d'Anjou à Dampierre, le charmant récit de M. Gaulay dans ses *Souvenirs anecdotiques*.

(2) La pierre percée est un gros bloc de silex situé sur la limite de la commune de Turquant, près d'un marais appelé le lac Boux, à l'embranchement de deux chemins. Elle est percée de part en part par un large trou circulaire très-régulier. Les anciens amateurs d'antiquités celtiques en faisaient un autel druidique dont le trou était naturellement destiné à faire écouler le sang des victimes. Mais M. A. Courtiller, habile naturaliste, avec lequel je l'ai visitée, ne voyait dans cette perforation qu'un phénomène naturel, et non un trou creusé de main d'homme. Cette pierre n'en offre pas moins un aspect des plus curieux.

Prés du poteau d'Arrée, au fond d'un vallon, se voient trois enceintes elliptiques

Digitized by Google

lieux-dits sont toujours intéressants à étudier; ils se perdent dans la nuit des temps et rappellent les origines chrétiennes ou romaines, quelquefois même celtiques de nos villages. Ils subsistent encore après que les lieux ont changé d'aspect et seront bientôt les seuls témoins de l'histoire locale de nos campagnes.

---

en pierres sèches formées avec les gros grès du pays, et dont l'intérieur est un peu en contre-bas du sol ambiant. On les prendrait pour des soubassements d'habitations gauloises ; mais peut-être n'étaient-ce que des réservoirs aujourd'hui comblés. A côté, j'ai trouvé un fragment de sculpture provenant d'une ancienne chapelle dont il ne reste pas de traces. Cette sculpture a été transportée dans une maison de campagne voisine. Arrée est désigné sous le nom d'*Arregia* dans la bulle de Calixte II (1119) et fut donné à Fontevrault par Berlay, seigneur de Montreuil, et par Fessard, seigneur de Turquant et de Parnay, qui possédaient chacun une partie de la forêt.

D'ESPINAY,

Conseiller à la Cour d'appel,
Président de la Commission archéologique de Maine-et-Loire
Officier d'Académie.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

RABELAIS

> ... l'écrivain le plus original et le plus éminent... la plus vraie et la plus vivante image de son temps.
> GUIZOT, *Hist. de Fr.*, t. II, p. 161.

Rabelais n'avait pas vingt ans lorsque s'ouvrit l'un des siècles les plus féconds assurément en révolutions politiques, sociales et religieuses, nous pouvons dire également en merveilleuses découvertes, en progrès inouïs jusqu'à cette époque, dans les lettres, les sciences et les arts; des crimes déplorables, de sanglants désordres ont parfois terni sa gloire, mais tout compensé, le mal et le bien, ce siècle doit être considéré comme l'un de ceux qui ont été le plus utiles à la civilisation, et qui honorent le plus l'esprit humain. L'antiquité est en quelque sorte brusquement rappelée à la vie, la philosophie est réformée, l'industrie se développe, un prodigieux travail, une insatiable curiosité surexcitent les intelligences. Guttemberg nous avait doté de l'imprimerie, mais les peuples les plus éloignés les uns des autres ne jouissaient pas encore de ces moyens de communication qui transmettent les idées et les impressions avec la rapidité de l'étincelle, et l'on peut se demander comment il s'est fait, au temps dont nous parlons, qu'au même instant pour ainsi dire, des pays divers de mœurs, de caractères et d'institutions, étaient bouleversés par de monstrueux projets de rénovation sociale ou religieuse; on ne s'ex-

Digitized by Google

plique guère comment d'orgueilleux sectaires propageaient si aisément et avec une audace souvent impunie, des doctrines dont les véhémentes prédications étaient souvent suivies de près par le meurtre et l'incendie. Il y a vraiment lieu de s'étonner qu'au milieu de ces profondes perturbations, le génie de l'homme se soit réveillé, d'une extrémité de l'Europe à l'autre, avec tant d'activité et de sympathie. Ne semble-t-il pas qu'une providence tutélaire ait pris à tâche de neutraliser par les bienfaits de la civilisation, par le charme de la littérature et des arts, les calamités que produisent le fanatisme et la cupidité ?

La riante et riche Italie, héritière privilégiée des trésors de la Grèce, oubliant ses discordes intestines, les ruines que lui avaient laissées nos invasions successives, faisait généreusement part à la France des chefs-d'œuvre que lui avait légués l'antiquité : elle nous envoyait ses plus brillants artistes pour décorer nos temples et nos palais ; partout circulait comme une fièvre ardente qui exaltait les imaginations, quelquefois hélas ! jusqu'au délire ; elle poussait aveuglément quelques-uns à renverser de fond en comble ce qui existait pour bâtir sur des ruines, au gré de leurs caprices insensés et de leurs ridicules utopies ; d'autres fort heureusement, animés d'une ardeur égale, mais plus contenue et plus profitable au genre humain, ne reniaient pas les traditions les plus respectables de leurs pères, et tendaient par leurs travaux à opérer sans violence de justes réformes, à perfectionner nos arts, à embellir nos cités, à charmer les loisirs de leurs contemporains. Ce n'est pas toutefois sans de rigoureuses réserves, qui seront justifiées dans le cours de nos appréciations, que nous croyons pouvoir classer parmi ces derniers l'auteur original qui fait l'objet de notre étude, et qui a le singulier privilége d'exciter tour à tour le dégoût et l'admiration du lecteur.

Rabelais était doué d'une constitution robuste, sensuelle, d'une imagination hardie, impétueuse, disons même déréglée ; il avait l'amour passionné de la lecture et de la science, plus d'esprit et de finesse que de sens moral et de sensibilité, plus de génie que de goût dans ses inventions : il savait concilier les fatigues de

Digitized by Google

l'étude et des veilles avec celles du plaisir et de la débauche (1). Ceux qui connaissaient ses penchants et son genre de vie auraient éprouvé moins de surprise en le voyant se diriger vers un camp que vers un cloître : ce fut cependant de ce dernier côté qu'il fixa ses vues. Son père le confia tout jeune aux moines de Seuillé, près de Chinon (2). Il profita bien peu de leur enseignement, et fut envoyé à Angers, pour faire ses humanités, au couvent de la Baumette, admirablement situé sur les bords de la Maine, non loin de ce beau fleuve de la Loire, chanté par tous les poètes de la Touraine et de l'Anjou, et près duquel Gargantua bâtira, pour Jean des Entommeures, la délicieuse abbaye de Theléme... où, pour règle, « n'était établie que cette clause : Fay ce que vouldras.. » d'où étaient exclus les Maschefains, praticiens, clercs, basau- » chiens, mangeurs du populaire... où devaient être admises » dames de haut paraige..... fleurs de beauté à céleste vi- » saige... (3). » Le doux climat de cette riche province, la vie facile de ses habitants, convenaient trop bien aux inclinations naturelles de Rabelais. La *Baumette* fut à peu près pour lui ce qu'avait été *Seuillé*. Il s'y montra tout aussi dissipé, et n'était la puissante énergie de ses facultés, lorsqu'il avait à cœur de les utiliser, on s'étonnerait de le voir, quelques années après, à l'abbaye de Fontenay-le-Comte, se faire un renom par la vigueur et l'éclat de ses sermons. Disons de suite qu'à l'exemple des célèbres prédicateurs Maillard et Menot, il se distinguait par un incontestable talent, sans doute, mais aussi par d'indécentes saillies et de grossières apostrophes, chose trop commune alors jusque dans les sermons d'apparat. Pendant son séjour en Anjou, Rabelais avait connu plusieurs des familles les plus notables de cette contrée, la famille Dubellay entre autres. Le cardinal Jean Dubellay, son ancien camarade de collége, se l'attacha par la suite, et l'emmena à Rome, où, dans maintes circonstances, sa protection lui fut d'un grand secours. Une espiéglerie inconvenante, et

(1) *Vie de Rabelais*, édition de Leduchat, Cantù, *Hist. univ.*, *etc.*
(2) *Chinon, la première ville du monde*, liv. V, ch. XXXV.
(3) Livre I, ch. LII.

Digitized by Google

qui parut aux esprits rigides avoir le caractère d'une dérision impie, la vie libertine et licencieuse de son auteur, des railleries piquantes contre la cour de Rome et ses personnages éminents, le firent disgracier et enfermer pour quelque temps; mais Clément VII lui pardonna et lui permit de passer dans l'ordre de Saint-Benoît: déjà Paul III lui avait accordé l'absolution pour des faits et des manifestations considérés comme des actes d'apostasie.

Rabelais écrivait à cette occasion à Mgr l'évêque de Maillezais: « ... et vous ause bien dire que je n'y ay quasi en rien employé » M. le cardinal Dubellay ny M. l'ambassadeur (1). » Cette assertion n'exclut pas par ses termes peu précis toute intervention gracieuse et bienveillante du cardinal. Quoiqu'il en soit, elle n'eut que trop souvent lieu de se reproduire; mais la reconnaissance de Rabelais fut aussi grande que les bienfaits reçus; elle s'étendit même jusqu'au frère du cardinal, Guillaume Dubellay, seigneur de Langey, l'un des plus braves capitaines et l'un des plus habiles diplomates de son temps. Au livre IV de *Pantagruel*, nous trouvons son éloge en ces termes: « ... lequel vivant, la France estoyt en telle » félicité, que tout le monde avoyt sur elle envie, tout le monde » se y rallioyt, tout le monde la redoubtoyt : soudain après son » trépas, elle a été en mespris de tout le monde bien longue- » ment... »

L'humeur turbulente de Rabelais ne lui permit pas de faire un long noviciat dans l'ordre de Saint-Benoît: comme l'on dit vulgairement, *il jeta le froc aux orties*. Il avait senti plus d'une fois, dans les ennuis de son existence claustrale, s'éveiller des goûts, que tout enfant il avait puisés dans la maison de son père (2), apothicaire à Chinon; et vers 1530, il termina ses études à la savante école de médecine de Montpellier. Là, il se livra au travail le plus opiniâtre, et parvint promptement à acquérir de vastes connaissances en anatomie, histoire naturelle, littérature, histoire ancienne; il se rendit familières plusieurs langues mortes

(1) T. II, p. 540.

(2) Quelques-uns prétendent qu'il était vigneron et cabaretier. — *Voy.* Mennechet, *Littér. mod.*, t. I, p. 354.

Digitized by Google

et vivantes, l'italien, l'allemand, l'espagnol, le grec, l'hébreu, l'arabe... Son heureuse mémoire conservait, comme un dépôt précieux, les richesses qu'il avait amassées dans ses jeunes années, et ses ouvrages portent les traces de son immense érudition.

Lorsqu'il eut achevé ses études, il fut sans peine admis au doctorat, et s'empressa de publier des traductions de quelques écrits d'Hippocrate, qui le mirent en fel renom, que le chancelier Duprat, ayant aboli les priviléges de la faculté de Montpellier, Rabelais fut envoyé par elle en députation pour exposer les doléances et les droits de la docte compagnie, et il plaida sa cause avec tant de chaleur et d'habileté, que sa mission fut couronnée d'un entier succès. En reconnaissance de cet important service, il fut décidé que dorénavant tout candidat au doctorat revêtirait, pour passer sa thèse, la robe de Rabelais. Cet usage s'est perpétué pendant longues années dans l'illustre faculté.

Rabelais exerça quelque temps avec éclat, à Montpellier, puis à Lyon (1), et pourtant il abandonna cette carrière qui pouvait être glorieuse pour lui. Les hommes de son caractère, doués d'une imagination si capricieuse, ont peine à s'assujettir à la monotonie d'une existence calme et régulière; il leur faut l'aventure, l'imprévu et surtout la liberté. On lit cette explication moitié plaisante, moitié sérieuse, de la détermination qu'il prit, au livre II traitant de l'éducation de Pantagruel : « Il considéra que l'estat » estoyt fascheux par trop et mélancholique, et que les médecins » sentoyent les clystères comme vieulx dyables. »

Ce fut alors que Rabelais prit connaissance des bouffonnes productions de Folengo. Dans l'un de ses voyages à Rome (2), il y esquissa l'ébauche de son grand ouvrage de *Pantagruel*, traçant d'après nature les portraits de quelques personnages du temps, et peignant avec une verve impitoyable et sans retenue, des façons d'agir et de parler que notre délicatesse ne comprend plus aujourd'hui. Les tableaux de Rabelais sont d'autant plus vrais, que c'était, en partie du moins, ses propres traits qu'il

(1) En 1533.
(2) Vers 1534.

Digitized by Google

reproduisait, car il n'était point exempt des faiblesses et des scandales qu'il dévoilait avec tant de crudité, et que d'ailleurs bien d'autres signalaient comme lui. Pic de la Mirandole, au concile de Latran, s'élevait avec force contre l'ambition, l'avarice et les dérèglements du clergé (Cantù, t. XV). Les mœurs faciles et licencieuses de l'ex-médecin n'entravèrent point sa nouvelle carrière; son esprit d'à-propos, sa conversation pleine d'enjoûment et de charme, lui attiraient de nombreux amis et de puissants protecteurs; il leur dut, sans doute, de ne pas subir le sort de Marot, moins immoral que lui dans ses écrits, et que les plus hautes recommandations ne purent préserver de l'exil. La cour de Rome ne le traita pas avec rigueur et finit même par fermer les yeux sur ses écarts, peu rares néanmoins et peu ignorés. Il fut nommé chanoine, et plus tard, en 1545, désigné pour la cure de Meudon. Il obtint même un autre bénéfice dans le diocèse du Mans, et tout cela en dépit de la censure de la Sorbonne et de l'arrêt du parlement qui le condamnait à la suite de la publication de *Pantagruel* (1).

Il ne fut pas insensible à ces rudes atteintes; il aspirait, du reste, à une indépendance absolue qui lui permît de remanier ses œuvres, de leur donner toute publicité. Il se démit, en conséquence, de sa cure et se retira à Paris, rue Desjardins, où il mena une vie modeste, toujours studieuse jusqu'à sa mort, qui survint au cours de l'année 1553. Nous nous garderons bien de parler de ses prétendus doutes sur notre existence future, des facéties même qu'il aurait prononcées à ce moment solennel, qui pour tous est celui des graves pensées. Il n'y a pas lieu de s'arrêter à des invraisemblances qui doivent être rejetées comme des fables, indignes de cet esprit supérieur, que nous verrons émettre les plus nobles idées sur la divinité qui régit l'univers, et sur l'immortalité de l'âme.

(1) On sait à quels abus donnait lieu la collation des bénéfices : des abbayes étaient conférées à des séculiers, à des militaires, Cantù, *Hist. univ.*, t. XV, p. 109. — Les plus grands honneurs étaient offerts, par la cour de Rome, aux artistes illustres, Raphaël, Michel-Ange, etc. *Voy.* Capefigue, *Hist. de François Ier*, t. IV, p. 195. — Enfin, dit un auteur moins grave, les bénéfices ne se donnent pas toujours à la vertu, *Gilblas*, liv. V, ch. II.

Digitized by Google

C'est porter un jugement bien sévère, que de qualifier de vie de Bohême, ainsi que le fait M. Guizot, la vie agitée, nomade de ce moine de génie. Sa correspondance prouve, il est vrai, que peu prévoyant, peu économe, il était souvent besogneux, qu'il avait souvent recours à la bourse de ses protecteurs; mais elle démontre aussi chez lui des goûts simples, le vif désir de plaire à ses amis par d'aimables prévenances, de gracieux cadeaux, et de les obliger en toute occasion. Si nous voulons être justes, jugeons donc cet écrivain d'après les idées, les mœurs de ses contemporains, et non uniquement d'après celles du XIXe siècle. Nous aborderons ainsi l'examen de ses bizarres conceptions, avec le mode de critique qui doit nous diriger dans l'appréciation de sa conduite et de son caractère.

OBSERVATIONS GÉNÉRALES.

On a reproché à Rabelais d'avoir fait mouvoir ses personnages si variés sur une scène imaginaire et dans un monde extravagant, sans analogie avec le monde réel; c'est bien à dessein, n'en doutons pas, qu'il s'est jeté dans cette voie détournée, et qu'il s'est embarqué sur une mer inconnue. Il voulait dire aux hommes, qui l'endurent avec peine, la vérité dans toute sa franchise et sa crudité; il a eu recours aux procédés du fabuliste, qui ne frappe pas en plein visage ceux qu'il entreprend de corriger, mais dirige adroitement ses coups vers des êtres inférieurs, avec la certitude qu'ils atteindront plus haut. La morale ainsi déguisée est un breuvage moins amer et se fait mieux accepter. C'est ce même procédé qu'ont employé la plupart des auteurs satiriques, Swift entre autres, que l'on a appelé le Rabelais de l'Angleterre. Ces deux célèbres écrivains ont, en effet, plus d'un trait de ressemblance : l'un et l'autre poursuivent des abus et des vices du même genre. D'après Swift, « les nobles sont corrompus.,. les avocats » faussent la vérité... les juges la vendent... les uns ont appris, » dès leurs premières années, l'art merveilleux de prouver par

Digitized by Google

» un discours entortillé que le noir est blanc et que le blanc est » noir; les autres ne savent que leur métier, et rien autre chose. » Ce sont les plus grands ignorants du monde sur toute autre » chose; ils sont ennemis de la belle littérature... (1). » Il ajoute : « Si certains morceaux d'hermine et de fourrure sont placés en » un certain endroit, nous les appelons un juge; de même une » réunion convenable de linon et de satin noir se nomme un » évêque. » — Quelle différence d'autre part entre ces auteurs! La science de Rabelais est beaucoup plus sûre et plus universelle; puis quand il traite les sujets sérieux se rattachant à l'éducation, à l'histoire, à la paix et à la guerre, c'est avec une expression digne de l'élévation de la pensée. Lorsqu'il faut le suivre dans la fange, il n'y a rien, je le sais, de comparable au dégoût qu'inspirent ses ignobles descriptions, ses bouffonnes énumérations, le langage et le rire malsains de ses grossiers personnages. Mais si on lui pardonne aisément, et si l'on est bien vite désarmé, c'est qu'après être sorti de ce bourbier, le lecteur ne se sent pas glacé par cette ironie froide et amère de l'auteur anglais, qui pousse notre esprit au mépris, à la haine, et se pose, comme plus tard l'a fait lord Byron, en détracteur acharné de la nature humaine. Si Rabelais l'a peint dans ce qu'elle a de plus misérable et de plus vil, il sait avec bonheur au besoin la relever fièrement dans toute sa grandeur et sa dignité : on voit qu'il l'aime autant qu'il la plaint; il plaide avec chaleur pour son indépendance, pour la liberté de conscience, pour toutes les libertés enfin qui nous sont chères et qui honorent notre existence.

Thomas Morus, dans son *utopie*, développe des idées qu'on est surpris de voir sortir de la plume du grand chancelier; il expose des projets et des réformes que les communistes de la Souabe et de l'Allemagne ont prêchés et propagés la torche et le fer à la main. Il attaque la propriété comme la source maudite des souffrances des ouvriers des villes et des campagnes; il ne ménage dans ses violentes diatribes ni la noblesse, ni la magistrature. Rabelais prend bien aussi la défense du prolétaire et du

(1) Swift, *Voyage des Houyhnhnms.*

Digitized by Google

paysan (1) ; il représente le diable disant : Je suys dyable extraict de noble et anticque race, tu n'es que ung villain... Cette terre est à moi, et cherchant à s'emparer de la presque totalité de ses produits. Le refrain *Travaille, vilain, travaille,* revient à courts intervalles. En définitive, le fruit du labeur est attribué au cultivateur, qui est justement récompensé de ses fatigues et de ses sueurs sans que les droits du propriétaire soient expressément ou indirectement méconnus : ce sont les prétentions exorbitantes qui semblent ici déjouées par le vilain plus rusé que le diable et sortant vainqueur de la lutte engagée avec lui. Il n'y a rien de semblable dans le pays d'utopie, pas plus que dans celui visité par Swift. « Toute la terre, dit ce dernier, n'appartient-elle pas à tous les » animaux, et n'ont-ils pas tous un droit égal aux fruits qu'elle » produit pour leur nourriture ? Pourquoi y a-t-il des yahous » privilégiés, qui recueillent ces fruits à l'exclusion de leurs » semblables (2) ? »

Rabelais n'est donc point, on le voit, communiste à la façon de Morus, de Swift, encore moins de Munzer (3) : c'est un égalitaire, qui croit que devant Dieu, comme devant la loi, les petits et les grands doivent être jugés de même. « Tenant... pour certain » que les astres se soucyent aussy peu des Roys comme des » gueux et des riches comme des maraulx, je laisseray ès aultres » fols pronostiqueurs à parler des roys et riches, et parleray » des gens de bas estat (4). »

Si Rabelais n'était pas partisan du communisme qui fit tant de

---

(1) Liv. IV, ch. XLV à XLVIII. — Le laboureur de Papefiguières. — Lafontaine a fait plus qu'imiter Rabelais, il lui a emprunté ses idées, souvent ses impressions ; il l'a traduit, on peut le dire, en vers dans son conte du diable de Papefiguières :

Manant travaille et travaille vilain
Travailler est le fait de la canaille.
. . . . . .
Je t'ai ja dit que j'étais gentilhomme
Né pour chômer et ne rien savoir.

Voyez aussi les imitations de Lafontaine dans l'anneau d'Hans Carvel, Dindenaut et Panurge, etc.

(2) *Voyage au pays des Houyhnhnms.*

(3) Il annonçait l'avénement de la Jérusalem céleste, et ses disciples brûlaient les châteaux, les palais et même les bibliothèques.

(4) *Prognostications Pantagruélines*, ch. V.

Digitized by Google

ravages au XVIe siècle ; si en déconsidérant les classes supérieures, il n'avait pas en vue le nivellement social, que s'est-il donc proposé ? Avait-il un but spécial, un plan déterminé, quand il mit la main à la plume ? Sur cette question qui ne sera jamais complétement élucidée, il semble avoir lancé un défi désespérant à ses commentateurs futurs : « Donnez y allégories et intelligences tant » graves que vouldrez, et y ravassez vous et tout le monde ainsi » que vouldrez... (1). » Ce défi est de nature à dérouter bien des hypothèses. Il n'y a donc point à vouloir suivre pas à pas l'odyssée de Panurge et de Pantagruel. C'est une course vagabonde vers des îles inconnues, en pleine mer d'Utopie, et le récit romanesque des voyageurs se dérobe à une exacte analyse, comme les visions fugitives d'un songe mille fois interrompu. Ainsi, renonçons à accompagner ces fantaisistes explorateurs dans leurs pérégrinations sans fin et sans régularité. Ma tâche se borne en quelque sorte à un aperçu des grandes questions qu'ils ont discutées, et qui agitaient la société particulièrement au XVIe siècle. Il y en a d'autres très-importantes qui n'étaient pas nées encore : elles intéressent aujourd'hui au plus haut point l'existence et la prospérité des peuples. Le commerce extérieur et l'industrie n'étaient pas alors des éléments essentiels de grandeur et de vitalité. Sully et Henri IV n'avaient point encore puisé à ces sources fécondes de puissance et de richesse : la religion et ses ministres exerçaient une suprématie absolue ; ils possédaient une grande partie de la fortune publique ; la magistrature, avec ses nombreuses compagnies et ses légions d'officiers de tous ordres, avait acquis une formidable prépondérance : ces deux corps étaient minés par de graves abus, qui entre tous autres vont être châtiés sans miséricorde.

Comme je viens de l'indiquer, je suis donc bien tenté de croire que Rabelais a composé ses écrits sans suite, sans plan réfléchi, sans idées très-arrêtées (2), mais au gré des plus capricieuses

(1) Liv. I, ch. LVIII.

(2) Si ce n'est peut être pour son système d'éducation. On peut ajouter : sans toutes les allusions qu'on a hasardées ; il les prévoyait, ce semble, quand il dit d'Homère : il ne pensait pas à celles qu'on lui a prêtées, prol., liv. I.

Digitized by Google

rêveries, des effluves d'une sensualité effrénée, à ses plus doux loisirs, à table, excité par ce vin d'Anjou qui faisait ses délices, à ces heures joyeuses où l'homme, dans la plénitude de sa santé, suit complaisamment l'inspiration de ses instincts matériels et se sent heureux de vivre : toujours est-il qu'avec ce singulier mode de travail, Rabelais a laissé à la postérité le monument le plus bizarre de notre littérature, le spécimen le plus curieux de ce que peut enfanter la merveilleuse souplesse du génie français. J'admets que cet auteur ait dit vrai et que la plupart de ses conceptions aient été produites dans de telles conditions : « je ry, jes- » cripz, je compouse, je boy. Ennius beuvant escripvoyt, » escripvant beuvoyt... ceste bouteille, c'est mon vray et seul » Helicon... c'est mon unicque enthusiasme (1). »

Ainsi l'on s'explique chez un ministre des autels ce mélange adultère des saintes écritures avec les contes les plus graveleux, et des chapitres entiers dont on ne termine la lecture qu'avec effort. Quelquefois l'auteur rentré en lui-même et de sens rassis, s'adressant à ce que l'intelligence peut concevoir de plus élevé, à ce que l'âme peut comprendre de plus noble et de plus généreux, exprime dans un langage concis et choisi des pensées d'une délicatesse exquise. Le lecteur respire alors avec délices ; il échappe aux fétides émanations d'un mauvais lieu, et se trouve dans un parterre tout émaillé des fleurs du plus suave parfum. Je ne connais qu'un auteur célèbre du même siècle, qui offre d'aussi frappants contrastes, et dont la lecture nous cause le même genre d'étonnement et de plaisir. Je veux parler de Shakespeare. Je n'indiquerai que peu d'exemples tirés de ce grand poète : dans *Richard III*, après les propos les plus grossiers adressés à la malheureuse princesse, dont il a assassiné le mari et les neveux, il sait calmer sa fureur par le langage le plus doux aux oreilles d'une femme et le plus caressant (2) ; dans *Hamlet*, *Roméo*, *Othello* (dans *Ajax* (3), dans *Henri VIII* (4), il met dans la bouche de

(1) Prologues des liv. IIIe et Ier ; il dit dans celui-ci : qu'on prendra à gloire qu'on die de lui que plus en vin a dépensé qu'en huyle.

(2) Act. II.

(3) Act. III, sc. 3 d'Ajax.

(4) Act. II, sc. 3. — On peut ajouter Vénus et Adonis, mesure pour mesure, etc.

Digitized by Google

ses personnages des expressions de la plus révoltante crudité; et voilà qu'apparaissent, comme pour chasser tout souvenir impur, les formes gracieuses de ses jeunes femmes, entre autres de Desdemone, Cordélia, Ophélie et Juliette... brillante pléiade résumant en elle les qualités éminentes de leur sexe, confiance extrême, abandon, amour désordonné, douceur et touchante résignation. Ces contrastes au premier abord, je n'en disconviens pas, heurtent les esprits cultivés et choquent le goût; néanmoins, on ne saurait méconnaître, tant la nature humaine est multiple et diverse, qu'en eux parfois se rencontre un charme infini qui nous saisit et nous captive, et qu'ils sont une mine féconde pour la littérature, pour les œuvres dramatiques avant tout.

Il n'entrait pas dans le cadre de Rabelais, tracé d'avance ou non, de faire des portraits de femmes ou de jeunes filles. S'il en eût été ainsi, nous pouvons affirmer qu'elles auraient eu un tout autre caractère que celles du poète anglais; mais que d'esprit, de gentillesse, d'humeur agaçante et de séduction n'eût-il pas prêté à ses *blondettes* et sémillantes bachelettes (1).

Quelque inculte et grossier que se montre parfois le génie de Shakespeare, qui s'épanouissait en toute liberté, sans respect pour la grande publicité de la scène, il est moins licencieux que Rabelais et ne se complaît pas comme lui dans les détails repoussants du plus cynique libertinage. Les citations textuelles me sont interdites à l'appui de ce jugement; elles le seraient au critique le moins austère. Il suffit assurément d'indiquer quelques passages; l'un d'eux est au livre I de *Gargantua* (2), mais immédiatement après on lit : « Je hay plus que poison ung homme qui » fuyt quand il faut jouer des coulteaux. Non, que je ne suys roy » de France pour quatre-vingt ou cent ans! Pardieu, je vous » mettroys en chien courtault les fuyards de Pavie. Leur fiebvre » quartaine! pourquoy ne mourayent-ils là plus toust que laisser » leur bon prince en ceste nécessité? N'est-il meilleur et plus » honnorable mourir vertueusement bataillant que vivre fuyant » villainement? »

(1) Liv. IV, ch. LI.

(2) Liv. I, ch. XXXIX. Dans le même ordre d'idées et d'inventions, on peut se reporter au même liv. ch. XIII, XLV; au liv. II, ch. I, XV.

Digitized by Google

Grande et patriotique pensée qui jure singulièrement avec celles qui précèdent! N'en disons pas davantage de ces impuretés dont les détails n'étaient nullement nécessaires aux vues que pouvait avoir l'auteur, et qui n'ont d'autre raison d'être que la satisfaction blâmable d'une imagination délirante.

L'ÉDUCATION.

J'aurais presque les mêmes reproches à faire à l'auteur de *Gargantua* sur ce point important, car il est loin à cet égard d'être exempt de toute faute (1). Mais je ne veux pas prolonger ces critiques, et j'ai hâte de reconnaître qu'il se montre supérieur aux écrivains qui ont traité de l'éducation de la jeunesse. Je n'excepte pas Montaigne. Il est, en effet, plus complet, j'ose dire plus moral que ce dernier. On pourrait s'y méprendre, mais c'est bien dans les *Essais* qu'on lit cette phrase incroyable : « Je veulx » qu'en la débauche même il surpasse en fermeté et en vigueur » ses compaignons (l'élève) (2). » Ailleurs il dit avec beaucoup plus de sagesse : « Ostez moy la violence et la force, il n'est rien » à mon advis qui abastardisse et estourdisse si fort une nature » bien née... » Rabelais recommande également l'emploi de la douceur et de la patience pour accoutumer progressivement les enfants au travail : « Nature ne endure mutation soubdaine sans » grande violence. » Il prépare peu à peu Gargantua aux études longues et sérieuses ; il fait en sorte de ne pas rebuter sa jeune intelligence.

J.-J. Rousseau se plaisait à lire Rabelais et lui a fait quelques emprunts. Pantagruel au berceau brise les quatre grosses chaînes de fer qui l'attachaient (3). Rousseau proscrit toute ligature (4) ;

(1) Je veux dire, que dans les chapitres traitant de l'éducation, il y a souvent des passages licencieux.

(2) *Essais*, liv. I, ch. XXV.

(3) *Pantag.*, liv. II, ch. IV.

(4) L'enfant n'aura point de maillot..... il faut que tous ses membres soient en liberté..... *Emile*, liv. I.

Digitized by Google

il veut qu'Emile sache travailler le bois et manier le rabot (1) ; la connaissance d'un métier peut, suivant les circonstances, être une ressource essentielle, même pour des grandeurs déchues : nos crises politiques, depuis un siècle bientôt, nous l'ont que trop appris. Gargantua visitait les ateliers avec son maître ; celui-ci tient à ce que son élève se rende compte du mécanisme de toutes les professions, du travail des ouvriers fondeurs, orfèvres, horlogers, imprimeurs, etc., etc. Ainsi l'idée de Rabelais est plus large et plus profitable ; il ne néglige d'ailleurs aucune des difficultés qui peuvent se présenter dans le cours de l'éducation : les commencements ont-ils été défectueux ? La tâche du maître ne peut manquer alors d'être plus ardue. Telle fut celle de Ponocrates : on lui confia un enfant menant une vie purement matérielle ; il ne faisait que dormir, manger et boire : « Il estudioyt » quelque meschante demie heure, les yeux assis dessus son » livre, mais comme dit le comicque, son âme estoyt en la cui- » sine.... il dormoyt sans desbrider jusques au lendemain, huit » heures. »

Tout cela doit être réformé : le sage précepteur délibéra « aultrement le instituer en lettres, mais pour les premiers jours » le toléra... il lui fait oublier tout ce qu'il avoit apprins sous ses » antiques précepteurs (2)... à tel train d'estudes le mit qu'il ne » perdoyt heure quelconque du jour (3). » Et cette étude devait embrasser un immense horizon, toutes les sciences, la philosophie, l'histoire, l'astronomie, la botanique... la musique, la peinture, les auteurs anciens, l'équitation, la gymnastique, la natation... et le soir d'une journée bien remplie, il récapitulait *brièvement, à la mode des pythagoricques* (ce qui est assurément une excellente méthode), tout ce « qu'il avait leu seu, fait et entendu on » discours de toute la journée... ; » il finissait cette journée en adressant une prière à la divinité.

Habituellement il fréquentoyt les cours publics, suivait les plai-

(1) *Emile*, liv. III.

(2) Liv. I, ch. XIV. — Thubal Holopherne, grand docteur sophiste, avait été le premier maître de Gargantua en lettres latines.

(3) Liv. I, ch. XXI.

Digitized by Google

doyers des *gentilz avocats, les concions des prescheurs évangélicques*... les salles d'escrime, etc., etc.

Gargantua reproduit ce plan complet d'éducation dans cette lettre admirable à son fils (1), lettre qui contient tout ce qu'un cœur de père peut avoir de plus tendre et de plus affectueux, désir ardent de se voir revivre en lui par l'âme, les vertus, le savoir, encouragement à mettre à profit les moyens d'instruction qui lui avaient manqué à lui-même; il lui recommande *l'étude* du droit civil, *il veut qu'il scaiche les beaulx textes*, et les confère avec la philosophie, « il te fauldra, ajoute-t-il..... apprendre la » chevallerye et les armes, pour deffendre ma maison, et nos » amyz secourir en tous leurs affaires, contre les assaulx des » malfaisans..... il te convient servir aymer et craindre Dieu, et » en luy mettre toutes tes pensées et tout ton espoir..... ceste » vie est transitoyre, mais la parole de Dieu demoure éternelle- » ment. Soys servyable à tous tes prochains, et les ayme comme » toy même..... et quand tu congnoitras que auras tout le sca- » voir de par delà acquiz, retourne vers moy, affin que je te » voye, et donne ma benédiction davant que mourir. »

Cette lettre datée d'Utopie, et qui eût mérité d'être citée tout entière, est d'une beauté sévère, antique, pleine de sagesse, de haute raison, de l'affection paternelle la plus vraie, du sentiment d'une piété éclairée; ses dernières lignes excitent une douce et tendre émotion; elle satisfait enfin à tout ce qu'il y a de généreux dans l'esprit et le cœur. N'admire-t-on pas qu'un auteur si déréglé dans ses propos, sa conduite et ses conceptions littéraires, ait eu, en raison, en science et en sagesse, tout ce qu'il a fallu pour tracer un plan aussi bien ordonné, aussi complet, et qui conviendrait parfaitement à un prince de nos jours! Il y a là de quoi ravir le lecteur qu'avaient rebuté tant d'extravagances et d'inepties (2).

---

(1) Liv. II, ch. VIII.

(2) Cette partie qui traite de l'éducation est certainement celle où les idées se suivent le mieux.

CAMILLE BOURCIER.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

ANNALES ECCLÉSIASTIQUES D'ANJOU.

GUILLAUME DE BEAUMONT, ÉVÊQUE D'ANGERS.

1202-1240.

SOMMAIRE : Difficultés que rencontre l'élection de Guillaume de Beaumont. — L'Anjou est réuni à la France. — Suprématie de l'abbesse du Ronceray sur l'hôpital Saint-Jean. — Le corps de saint Brieuc est transporté en partie en Bretagne. — Guillaume de Beaumont consacre les églises de Saint-Pierre d'Angers, de Chaloché et de la Boissière. — Il assiste au quatrième concile de Latran. — Il fait le voyage d'Orient. — Protecteur de l'abbaye de Mélinais. — Fabrique de la cathédrale. — Michel de Saumur, abbé de Saint-Florent. — Troubles dans les abbayes de Saint-Serge et de Bourgueil. — Serment de fidélité, prêté par Guillaume de Beaumont à Louis VIII, roi de France. — Des cures sont unies aux archiprêtrés et aux doyennés. — Concile de Laval et de Château-Gontier. — Le roi saint Louis en Anjou. — Fortifications d'Angers. — Le chapitre de Saint-Laud est transféré dans l'église Saint-Germain. — Docteurs anglais à Angers. — Guillaume de Beaumont favorise l'établissement, à Angers, des Cordeliers et des Dominicains. — Divers conciles provinciaux. — Agrandissement de la cathédrale. — Mort de Guillaume de Beaumont. — Ses statuts synodaux.

Jean-sans-Terre prend possession d'Angers ; juin 1200.

La domination d'Arthur de Bretagne sur l'Anjou fut de courte durée ; le jeune prince, prévoyant qu'il ne résisterait pas aux forces du roi d'Angleterre, rechercha l'appui du roi de France, Philippe-Auguste, dont il se reconnut le vassal pour le Maine, l'Anjou et la Touraine. Philippe-Auguste occupa militairement ces provinces ; mais, après avoir jugé bientôt qu'il ne s'y maintiendrait pas lui-même, il céda, le 30 mai 1200, ses droits de suzeraineté à Jean-sans-Terre ; et Arthur, demeuré sans protection, fut contraint de reporter à son propre compétiteur l'hommage qu'il avait prêté d'abord au roi de France. Jean-sans-Terre prit possession d'Angers, le 17 juin 1200, quelques semaines après

Digitized by Google

la mort de l'évêque Guillaume de Chemillé; il y fit une entrée solennelle, précédé du célèbre étendard de saint Martin de Tours.

Lettre de Jean-sans-Terre aux chanoines de Saint-Maurice; septembre 1200

Les compétitions diverses d'Arthur, de Philippe et de Jean sur l'Anjou retardèrent l'élection de l'évêque d'Angers. Devenu maître incontesté de l'Anjou, le roi Jean écrivit d'Alençon, le 7 septembre 1200, aux chanoines de Saint-Maurice que, ne pouvant prendre part lui-même à l'élection de leur évêque, il députait pour le remplacer Guillaume des Roches, sénéchal d'Anjou, et Guérin de Glapion, sénéchal de Normandie : « Ajoutez foi, disait-il, à ce qu'ils vous diront de notre part; nous ratifierons ce qu'ils auront fait (1). »

Les suffrages du chapitre sont divisés pour l'élection d'un évêque.

Le candidat, que devaient faire prévaloir les deux sénéchaux, était Guillaume de Beaumont, vicomte de Sainte-Suzanne, archidiacre du diocèse, et neveu de Raoul de Beaumont, autrefois évêque d'Angers. Guillaume réunit en sa faveur un grand nombre de suffrages; mais, soit que les chanoines craignissent de paraître inféoder en quelque sorte le siége épiscopal d'Angers à la famille de Beaumont, soit qu'il leur répugnât de céder aux injonctions de Jean-sans-Terre, soit enfin tout autre motif, des suffrages, en nombre égal, se portèrent sur le grand chantre de l'abbatiale de Saint-Martin de Tours. Le scrutin du chapitre n'ayant pas donné de résultat canonique, le cardinal Octavien, évêque d'Ostie et légat du Saint-Siége en France, cassa les deux élections, qui, d'ailleurs, étaient entachées l'une et l'autre de nullité; il ordonna aux deux prétendants et au chapitre de se pourvoir en cour de Rome (2).

Lettre d'Innocent III au chapitre d'Angers; mai 1202.

Pour des causes inconnues, l'affaire traîna en longueur : ou le pape n'en fut pas saisi d'abord, ou il différa sa décision. Deux chanoines de la cathédrale d'Angers, le trésorier Hugues de la Ferté et Robert de Semblançay s'étaient rendus officieusement depuis quelque temps à Rome, pour rallier Innocent III au parti de Guillaume (3), lorsque le chapitre députa, en 1202, des

(1) Rot. Cartular., t. I, p. 48. — Bibliothèque de l'école des Chartes, 1871.
(2) Innocentii III epistol., l. V, 26.
(3) Biblioth. de l'école des Chartes, 1871, p. 122.

Digitized by Google

envoyés officiels au Souverain Pontife. La partie des chanoines, qui avait élu Guillaume de Beaumont, supplia Innocent III, par l'organe de ses députés, Robert, Hugues et Renaud, de pourvoir lui-même à l'évêché d'Angers; mais les chanoines, Pierre et Brice, qui représentaient la partie adverse, revendiquèrent pour le chapitre le droit canonique de procéder à une nouvelle élection. Leur demande ne fut point rejetée; le pape, cependant, qui favorisait Guillaume de Beaumont, manda, le 1er mai 1200, aux chanoines d'Angers, de choisir pour évêque l'un des leurs, recommandation qui excluait le grand chantre de Saint-Martin; et, en cas de division des suffrages, de s'en remettre, sans appel, à l'arbitrage des archevêques de Bourges et de Tours, et de l'évêque de Lisieux (1).

Lettre de Jean-sans-Terre au chapitre; juillet 1202.

Deux mois plus tard, Jean-sans-Terre, averti que les chanoines allaient se réunir pour l'élection d'un évêque, ordonna par lettre, une seconde fois, au chapitre d'Angers de porter ses suffrages sur Guillaume de Beaumont; et dans l'intention de rendre les chanoines tout à fait dociles, il députa de nouveau, pour assister à l'élection, les sénéchaux Guillaume des Roches et Guérin de Glapion, auxquels il adjoignit Raoul de Beaumont, frère aîné du candidat royal. « Croyez tout ce qu'ils vous diront de ma part, écrivit-il aux chanoines, et faites-le dans votre intérêt (2). »

Guillaume de Beaumont, élu évêque d'Angers; 1202.

Guillaume de Beaumont, favorisé par Innocent III et désigné nommément par Jean-sans-Terre, fut enfin élu évêque d'Angers au mois de juillet 1202; le 14 septembre suivant, il reçut la consécration épiscopale. Fils de Richard de Beaumont, frère aîné de l'ancien évêque Raoul, Guillaume avait été élevé dans le palais épiscopal d'Angers, auprès de son oncle; « comme Samuel auprès du grand prêtre Héli (3); » il était grand archidiacre du diocèse lorsque les suffrages des chanoines, ou, à leur défaut, car on ignore s'ils cédèrent aux injonctions du roi d'Angleterre, le choix des archevêques de Bourges et de Tours, l'élevèrent, à l'âge de

(1) Innocent. epist. v, 26.
(2) Rot. litt. pat., t. I, p. 14. (Bibliothèque de l'école des Chartes, 1871.)
(3) Eloge de Guillaume de Beaumont par le chanoine Jean Bordum.

Digitized by Google

vingt-cinq ans, au siége épiscopal d'Angers. Il portait, dans ses armoiries, *semé de France, au lion ravissant d'or, armé et lampassé de gueules.*

Ingérence de Jean-sans-Terre dans les affaires ecclésiastiques.

L'élection de l'évêque d'Angers ne fut pas le seul acte d'ingérence que Jean-sans-Terre s'arrogea dans les affaires ecclésiastiques du diocèse. Au mois de janvier 1202, il ordonna aux chanoines de Saint-Laud d'instituer une prébende, sur le fonds commun du chapitre, en faveur « de son féal et amé clerc, Matthieu, fils d'Evérard (1). » Les chanoines de Saint-Martin d'Angers ne furent pas traités avec plus d'égards ; le prince leur écrivit avec peu de ménagement en 1203, qu'il leur avait donné pour doyen « son amé et féal Pierre des Roches (2). » Ce doyen de nomination royale devint plus tard évêque de Winchester, en Angleterre. Jean-sans-Terre sanctionna, en 1200, le don d'une rente de cent livres poitevines, sur les revenus de l'île d'Oléron, instituée, en faveur de l'abbaye de Fontevraud, par sa mère, Eléonore d'Aquitaine.

Eléonore d'Aquitaine ensevelie à l'abbaye de Fontevraud.

Cette princesse mourut, en 1204, à Fontevraud, où elle avait pris depuis quelque temps l'habit religieux ; elle y fut ensevelie à côté de son mari Henri II et de son fils Richard Cœur-de-Lion. Les religieuses inscrivirent son nom avec honneur dans leur obituaire : « elle nous donna cent livres de rentes, disent-elles, sur la terre de Marans (Poitou), pour nous acheter à chacune une robe tous les ans..... (3) elle a fait clore de murs notre abbaye..... elle nous a donné une croix d'or, ornée de pierreries, que l'on porte solennellement dans les processions.....(4). » Eléonore d'Aquitaine avait pris parti pour son fils Jean-sans-Terre contre son petit-fils Arthur de Bretagne, dans la guerre de succession qui suivit la mort du roi Richard d'Angleterre.

L'Anjou, détaché de l'Angleterre, est réuni à la France.

C'est aux premières années de l'épiscopat de Guillaume de Beaumont qu'il faut rapporter la conquête et la révolution poli-

(1) Rot. litt. pat., t. I, p. 7.
(2) Ibid., p. 22.
(3) Sur les dons faits en Poitou par Eléonore à l'abbaye de Fontevraud, Voir M. Marchegay, Pièces historiques sur l'Anjou, le Poitou, etc., p. 248-261.
(4) Pavillon, Vie de Robert d'Arbrissel, Preuves, p. 589.

Digitized by Google

tique qui détacha l'Anjou de l'Angleterre pour le réunir à la France. Jean-sans-Terre se débarrassa par un crime, à la fin de l'année 1203, de son neveu Arthur de Bretagne, qu'il avait fait prisonnier. Le roi de France, dont cet assassinat servait les intérêts, déclara la guerre au meurtrier d'Arthur, non pour venger la victime, mais pour s'approprier les provinces de l'assassin sur le continent. Le pape Innocent III s'interposa entre les deux rois ; et Guillaume de Beaumont reçut, en 1204, comme tous les évêques de France, la lettre fameuse où le Souverain Pontife déclarait qu'en intervenant dans la querelle, ce n'était pas à titre de suzerain, mais comme juge du péché commis par celui des rois qui avait troublé la paix (1). La guerre fit perdre l'Anjou à Jean-sans-Terre, et peu après un traité de paix le lui rendit. Les hostilités recommencèrent bientôt ; Jean, chassé de l'Anjou, y rentra en 1213 pour brûler la ville d'Angers ; mais, l'année suivante, ses affaires étaient ruinées sur le continent, et Philippe-Auguste réunissait au domaine royal de France la province d'Anjou, détachée définitivement de l'Angleterre.

L'homme qui contribua le plus à cette réunion, fut Guillaume des Roches, qui fut sénéchal d'Anjou successivement, sous Arthur de Bretagne, Jean-sans-Terre et Philippe-Auguste. L'Anjou perdit alors l'existence féodale et particulière dont il jouissait depuis la fin du IXe siècle ; malgré ses limites restreintes, il avait dû à l'audace guerrière et à l'esprit politique de ses comtes, les divers Foulques et Geoffroy, d'occuper l'une des premières places parmi les provinces de la France féodale. Sa décadence avait commencé lorsque ses comtes avaient vu grandir inopinément leur fortune ; les Plantagenets, élevés au trône d'Angleterre, devinrent presque étrangers à leur pays natal et s'occupèrent peu de ses intérêts L'Anjou se vit détacher de l'Angleterre et réunir à la France, sans enthousiasme comme sans regret ; les seigneurs angevins étaient divisés, les uns combattant pour les Anglais, les autres pour le roi de France ; l'indépendance féodale du vieil Anjou était si bien finie que personne ne songeait à sa

(1) Innocentii epist. VII, 42, apud D. Bouquet, XIX, 458.

Digitized by Google

restauration. Les provinces féodales du nord et de l'ouest de la France venaient alors se réunir successivement au domaine royal; et ainsi se rétablissait par la politique et par les armes l'unité territoriale de la France, telle qu'elle existait au temps de Charlemagne, et dont le souvenir s'était conservé au milieu des morcellements même de la féodalité.

Donations à l'hôpital Saint-Jean.

La guerre, dont l'Anjou fut le théâtre au commencement du XIIIe siècle, ne suspendit pas le zèle des fidèles, clercs et laïques, pour les œuvres de religion et de charité. Des domaines et des legs en argent furent donnés à l'hôpital Saint-Jean, fondé par Etienne de Marsay; l'évêque d'Angers, Guillaume de Beaumont, en qualité de chef naturel et légal, à cette époque, des établissements religieux et hospitaliers du diocèse, confirma ces diverses donations, et lui-même prit quelquefois soin de rédiger et de contre-signer les chartes qui les sanctionnaient (1).

Sanction de l'introduction de la règle de Saint-Augustin. — Suprématie de l'abbesse du Ronceray

L'évêque Guillaume de Chemillé avait autorisé les clercs et les laïques de la confrérie, qui desservait l'hôpital, à se ranger sous la règle de Saint-Augustin. Guillaume de Beaumont confirma l'autorisation donnée par son prédécesseur (2);, et, en 1208, le pape Innocent III sanctionna d'une manière définitive l'introduction de la règle de Saint-Augustin à l'hôpital Saint-Jean (3); mais les frères n'eurent jamais d'autre chef qu'un simple prieur, l'abbesse du Ronceray ne partageant avec personne sur sa paroisse ni son titre, ni sa suprématie. Guillaume de Beaumont régla, en 1209, que le prieur serait élu par l'abbesse et par les membres de la confrérie; l'abbesse devait investir le prieur du temporel de l'hôpital et recevoir les comptes de son administration, et l'évêque lui confier le soin des âmes; en témoignage de la suprématie de l'abbesse, le prieur et ses frères prirent l'engagement d'aller en procession, sept fois par an, la saluer, sur son fauteuil, dans son église abbatiale (4). Guillaume des Roches,

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu d'Angers; Documents, p. 114, 115, 116, etc. — Mémoires de la Société Académique d'Angers, t. XVII, p. 148; t. XXXI, p. 75-89.
(2) Ibid., n° 29.
(3) Archives, n° 44.
(4) Ibid., n° 47.

Digitized by Google

sénéchal d'Anjou, avait rendu, en 1200, en faveur de l'abbesse Hersende de Sablé, sa belle-sœur, une sentence qui lui adjugeait la propriété des biens possédés par les frères (1); l'évêque d'Angers tempéra, du consentement de l'abbesse, ce que cette sentence avait d'absolu et d'exorbitant (2).

Aumônerie de Baugé.

Une modeste aumônerie, d'une destination analogue à celle du grand hôpital Saint-Jean d'Angers, existait à Baugé dès la fin du XIIe siècle, mais on n'en connaît ni l'emplacement, ni le nom du fondateur. Guillaume de Beaumont mentionne cette aumônerie, dans une réponse qu'il adressa, en 1214, au pape Innocent III; cette lettre fait connaître l'état des établissements religieux à Baugé au commencement du XIIIe siècle, et témoigne de la liberté respectueuse avec laquelle l'évêque d'Angers interprétait les injonctions venues de Rome dans l'ordre administratif.

« Au Très Saint père et seigneur, Innocent, par la grâce de Dieu, souverain pontife, Guillaume, humble serviteur de l'Eglise d'Angers, salut et obéissance aussi dévouée que due dans le Seigneur. J'ai cru convenable de rappeler à la mémoire de Votre Sainteté que, sur la demande de quelques-uns qui se disaient frères de l'aumônerie de Baugé, vous m'avez transmis *deux paires de lettres* (3), dont le contenu est mot à mot ce qui suit : « Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au vénérable frère l'évêque d'Angers, salut et bénédiction apostolique. » Nos fils bien-aimés, les frères de l'hôpital Saint-Michel de » Baugé nous ont humblement supplié, comme ils sont éloignés » de l'église paroissiale, de leur donner la permission d'avoir » un chapelain particulier. C'est pourquoi, nous commandons, » par cette lettre apostolique, à votre fraternité, puisque vous » êtes le diocésain du lieu, d'accorder ce qu'on réclame de notre » autorité, sans préjudice toutefois du bien d'autrui. Vous enfin, « ô évêque, notre frère, prenez soin de veiller sur vous-même » et sur le troupeau à vous confié, en extirpant les vices et en

(1) Gallia Christ., t. XIV, p. 700.
(2) Archives, n° 47.
(3) Voyez le Glossaire de Du Cange, au mot : Par litterarum.

Digitized by Google

» plantant les vertus, de telle sorte qu'au dernier jour du sévère » examen, en présence du juge redoutable qui rétribuera chacun » selon ses œuvres, vous puissiez rendre bon compte. Donné à » Latran, le II des Ides de mars, l'an XVI de notre pontificat. » « — Innocent, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, au » vénérable frère l'évêque d'Angers, salut et bénédiction apostolique. Nos fils bien-aimés, les frères de l'hôpital Saint-Michel » de Baugé, nous ont humblement supplié, comme ils sont trop » éloignés de l'église mère, de daigner leur concéder un cimetière. C'est pourquoi, nous commandons, par cette lettre apostolique, à votre fraternité, puisque vous êtes le diocésain du » lieu, de bénir au même endroit un cimetière à l'usage des » frères et de leurs serviteurs, sans préjudice toutefois du droit » d'autrui. Vous enfin, ô évêque, notre frère, prenez soin de » veiller sur vous-même et sur le troupeau à vous confié, en » extirpant les vices et en plantant les vertus, de telle sorte qu'au » dernier jour du sévère examen, en présence du juge redoutable qui rétribuera chacun selon ses œuvres, vous puissiez » rendre bon compte. Donné à Latran, le VIII des Ides d'avril, » l'an XVI de notre pontificat. » Donc, les parties ayant été assignées par devant moi, en vertu de l'autorité de ces lettres, j'ai appris que dans ladite maison il n'y avait pas de frères, à l'exception d'un certain laïque, qui, depuis qu'il est entré dans cette maison, a contracté mariage, une fois, puis une seconde, avec deux femmes, successivement cependant et à la face de l'Eglise, bien que, de sa propre autorité, il se serve de tuniques blanches. En outre, j'ai acquis aussi la certitude qu'ils n'étaient point éloignés de l'église comme ils le disaient, bien qu'ils le fussent du cimetière comme toute la paroisse. De plus, que Votre Vénérable Paternité sache que dans la même ville de Baugé deux chapelles, outre les églises principales (1), ont été construites il y a longtemps; qu'elles ont leurs recteurs et leurs chapelains, et

(1) Au Vieil-Baugé, Saint-Symphorien; au Nouveau-Baugé, Saint-Laurent, au château, bâti alors au Petit-Mont, et Saint-Sulpice détruit plus tard pour la construction de la maison des Capucins.

Digitized by Google

que si une troisième chapelle, ce qu'à Dieu ne plaise, vient à s'élever, les églises principales pourront à peine ou ne pourront jamais entretenir leurs recteurs. Toutefois, je ne crois pas qu'il faille omettre ou taire que dans ladite ville de Baugé, *il a été établi anciennement une autre aumônerie, qui a son chapelain particulier, et qui reçoit les étrangers et les malades.* C'est pourquoi, par ces raisons et par d'autres encore, alléguées devant ma faiblesse, d'après le conseil d'hommes justes et habiles, j'ai hésité à concéder ce qu'ils demandaient, surtout lorsqu'il me semble que cela ne peut se faire en aucune façon, sans porter préjudice aux trois paroisses adjacentes. Ceux-là donc qui avaient impétré des lettres de vous, se croyant opprimés, en ont appelé à l'audience de Votre Sainteté. Mais, considérant leur audace, j'ai renvoyé moi-même les parties au jugement de Votre Sainteté, et je leur ai assigné l'octave de Pâques comme l'époque à laquelle elles devront comparaître devant le contrepoids de votre discrétion. Que Votre Sainteté pourvoye donc à cette affaire et la règle selon l'inspiration de Dieu, et comme il plaira à Votre Paternité, sachant que les susdits laïques diminuent, comme à l'ordinaire, les fruits et les offrandes de leurs églises. Quant aux deux paires de lettres à moi adressées, que Votre Sainte Paternité daigne en juger, et qu'elle soit longtemps forte et florissante (1). »

Aumônerie de Doué.

La dame de Doué-la-Fontaine, nommée Eustachie, fonda du consentement d'André, son fils aîné, en 1229, une aumônerie pour les habitants pauvres de sa petite ville. L'archevêque de Tours, Juhel de Mathefelon, consacra l'autel de l'hospice; lui et Guillaume de Beaumont confirmèrent, par l'apposition de leurs sceaux, la charte de la donation dont voici quelques dispositions : « Sachent tous présents et à venir que nous avons bâti, de notre bien propre, en l'honneur de Dieu, de la bienheureuse vierge Marie et de saint Nicolas, une aumônerie à l'usage des pauvres habitant la ville de Doué. Pour leur entretien, nous avons

(1) Traduction de M. Albert Lemarchand; *Revue de l'Anjou*, 1854. La bibliothèque d'Angers possède la lettre originale de Guillaume de Beaumont, ou, du moins, une copie double; n° 956 de la collection des manuscrits.

Digitized by Google

donné douze livres de la monnaie courante du pays d'Anjou, à prendre chaque année, librement, paisiblement et sans aucune opposition, sur les péages, ventes et minages de notre ville de Doué. En outre, nous avons donné à ladite aumônerie, pour l'usage des pauvres qui y demeurent, tout ce que nous avons sur le langueyage des porcs vendus en la ville de Doué. » Eustachie confia l'administration de l'aumônerie à un procureur, « lequel doit être élu par le seigneur de Doué, assisté de quatre chevaliers et six loyaux bourgeois dudit lieu, du consentement et avec la volonté du chapitre de Saint-Denis de Doué et du chapelain de l'église paroissiale..... lequel sera tenu à rendre compte de sa gestion tous les ans et tous les mois à quatre bourgeois loyaux et jurés, élus tous les ans à cette intention par les susdits seigneurs, chapitre et chapelain..... » Et pour prendre toute garantie pour la bonne administration des revenus des pauvres, la dame Eustachie ordonne que « les quatre bourgeois susdits et le procureur de l'aumônerie seront tenus tous les ans, le lendemain de l'octave de la saint Denis, de rendre compte de tous les biens et affaires de ladite aumônerie au seigneur de Doué, au chapitre et aux chapelains susdits, et à quatre autres bourgeois de Doué, élus et convoqués par eux tous (1)..... »

Reliques de saint Brieuc transférées de Saint-Serge à Saint-Brieuc; 1210.

Pierre, évêque de Saint-Brieuc, vint à Angers, vers la fin de l'année 1210, réclamer le corps de saint Brieuc, l'un de ses prédécesseurs, patron de son diocèse, et dont sa ville épiscopale avait reçu le nom. Guillaume de Beaumont et Geoffroy, abbé de Saint-Serge, consentirent à lui remettre un bras, deux côtes et une vertèbre du cou de saint Brieuc; mais, comme les moines de Saint-Serge paraissaient peu disposés à se dessaisir de ces reliques, leur abbé dut attendre le sommeil de la communauté, après l'office de matines, pour ouvrir la châsse du bienheureux. Les reliques, dont l'évêque Pierre de Saint-Brieuc obtint la remise, sont conservées aujourd'hui dans un reliquaire de bronze doré, qui fut donné, en 1820, par Hyacinthe de Quélen,

(1) Choix de documents inédits sur le département de Maine-et-Loire, par M. P. Marchegay, n° 23.

Digitized by Google

depuis archevêque de Paris et originaire du diocèse de Saint-Brieuc. Les moines de Saint-Serge détruisirent eux-mêmes dans leur église la tombe de saint Brieuc, quelques années avant la Révolution ; on ignore ce que sont devenues les reliques que le tombeau renfermait (1).

Dédicace de l'église collégiale de Saint-Pierre ; reliques de saint Gohard ; 1211.

Le corps de saint Gohard, évêque de Nantes, reposait, à Angers, dans l'église collégiale de Saint-Pierre, depuis le IXe siècle ; le doyen de la collégiale et scholastique de l'école d'Angers, Bernard, en fit, au mois de septembre 1211, l'exhumation solennelle. Né en Anjou, saint Gohard avait été chanoine à Saint-Pierre d'Angers avant d'être élevé au siége épiscopal de Nantes. En 843, les pirates normands le massacrèrent dans son église cathédrale, au pied même de l'autel où il célébrait la sainte messe ; son corps, transporté à Angers, reçut la sépulture dans l'église Saint-Pierre. Canonisé par la voix des fidèles, il était honoré déjà d'un culte public dans l'église de Nantes, lorsque les chanoines de Saint-Pierre obtinrent, dit-on, en 1095, du pape Urbain II, au concile de Clermont, une canonisation plus régulière et solennelle du martyr. Le doyen et scholastique Bernard déposa le corps de saint Gohard dans une châsse de bois, qui fut placée sur le maître-autel. Le lendemain de cette translation, l'évêque d'Angers consacra l'église de la collégiale (2).

Consécration des églises de la Boissière, de Chaloché, etc.

Diverses églises furent consacrées par Guillaume de Beaumont dans le cours de son épiscopat. En 1213, il dédia l'église abbatiale de la Boissière ; en 1216, l'église collégiale de Saint-Nicolas de Craon, et, en 1223, l'église abbatiale de Chaloché, où la charte de consécration fut conservée, jusqu'à la fin du XVIIIe siècle, dans un châssis suspendu à l'une des colonnes du chœur. Guillaume de Beaumont prit part, en 1224, avec plusieurs prélats, à la dédicace de l'abbaye cistercienne de Villeneuve, au diocèse de Nantes ; la comtesse Constance, mère d'Arthur de Bretagne, avait

(1) V. l'ancien bréviaire de Saint-Brieuc. — Vies des saints de Bretagne, par D. Lobineau, édition de l'abbé Tresvaux.

(2) Titres de Saint-Pierre d'Angers. — Hist. de l'Université, par Rangeard, t. I, p. 129. — Manuscrit, n° 875 (C. Ménard, Pandectæ, t. I). — Acta Sanctorum, t. VI junii, p. 215, etc.

Digitized by Google

reçu la sépulture dans ce monastère dont elle était la fondatrice (1).

Guillaume de Beaumont assiste au 4e concile de Latran ; 1215.

Des événements plus graves que la réunion de l'Anjou au domaine royal, signalèrent en France le commencement du XIIIe siècle ; la croisade contre les Albigeois entraîna dans une guerre sans merci les provinces du Nord contre celles du Midi. Nul prélat de la province ecclésiastique de Tours, détachée récemment de la couronne d'Angleterre, ne prit part à cette guerre religieuse et politique, où parurent plusieurs prélats français, tels que les archevêques de Bourges, de Reims, de Sens et de Rouen, et les évêques de Lisieux, de Chartres et de Clermont. Avant de s'engager dans cette croisade, un seigneur angevin, nommé Odon Ferrarius, fit en 1210, devant l'évêque d'Angers et la main sur la châsse de saint Maurille, l'abandon au chapitre de la cathédrale des droits qu'il réclamait sur les terres de Chemiré et de Saint-Denis-d'Anjou ; le chapitre lui donna soixante-quinze livres pour participer aux indulgences qu'il allait gagner dans la croisade contre les Albigeois (2).

Tandis que les croisés, sous le commandement de Simon de Montfort, faisaient la conquête des villes et des provinces hérétiques, le pape Innocent III réunit à Rome, le 11 novembre 1215, pour l'affirmation du dogme catholique et la restauration de la discipline, le concile œcuménique, connu dans l'histoire sous le nom de quatrième concile de Latran. Guillaume de Beaumont fut l'un des pères de cette assemblée, où siégèrent plus de quatre cents évêques et environ huit cents abbés.

Le concile condamna les erreurs multiples des Albigeois par la promulgation des canons suivants : Il n'y a qu'un seul Dieu, créateur de la nature purement spirituelle, du monde corporel, et des êtres, à la fois corporels et spirituels ; le démon est une créature ; devenu mauvais par sa propre volonté, il a fait tomber

(1) Gallia Christ., t. XIV, col. 573, 722, 725, 865. — Manuscrit de la Biblioth. d'Angers, nos 618, t. VI, et 624, t. II.

(2) Archives de Maine-et-Loire. Inventaire G, 568.

Digitized by Google

l'homme dans le péché; la foi commande de croire à la présence réelle, à la nécessité du baptême pour les enfants, à la vertu du sacrement de pénitence pour la rémission des péchés commis par les adultes; le mariage n'est pas un obstacle au salut des fidèles; il n'y a qu'une église, et en dehors d'elle personne ne peut se sauver.

Les canons disciplinaires du concile prescrivent à tous les fidèles de se confesser et de communier une fois chaque année; aux métropolitains, de réunir annuellement leur concile provincial; aux curés, de desservir leur bénéfice par eux-mêmes, à moins que leur cure ne fut annexée à une dignité qui les obligeait à résider dans une plus grande église; aux prêtres, en général, de veiller à la propreté des églises et des vases sacrés, et de refuser leur ministère à la célébration des mariages clandestins; cependant la clandestinité ne fut point rangée alors parmi les empêchements dirimants. Jusqu'à cette époque, les liens de la consanguinité et de l'affinité annulaient le mariage de droit jusqu'au septième degré inclusivement; le concile décréta que l'empêchement dirimant ne dépasserait pas le quatrième (1). Innocent II fit déclarer par le concile que désormais l'élection des évêques serait abandonnée exclusivement aux chapitres des cathédrales.

Abolition de fêtes bouffonnes à la cathédrale.

L'année même, où se réunit le concile de Latran, le cardinal Eudes ou Odon, légat du Saint-Siége, se rendit à Angers, soit qu'il y fut appelé par Guillaume de Beaumont, soit qu'il eut agi spontanément, en vertu de sa délégation. Il venait abolir à la cathédrale des bouffonneries scandaleuses, qui, depuis plusieurs siècles, déshonoraient dans les églises de France les solennités de Noël et de son octave. Le saint office terminé, les enfants de chœur de la cathédrale d'Angers rentraient à l'église habillés en femmes; ils élisaient l'un d'entre eux pour évêque; celui-ci faisait bénir le peuple par un chapelain de son choix, qui accordait aux fidèles des grâces burlesques, dignes du prélat improvisé

(1) V. les diverses collections des conciles; Labbe, Sirmond, Mansi, Mgr Héfelé, Thomassin u, 870.

Digitized by Google

et de la gravité de la fête. Le cardinal Odon condamna cet abus, sans réussir peut-être à le supprimer; d'autres coutumes analogues furent aussi condamnées; c'étaient, sans doute, la fête de l'Ane et la fête des Fous (1).

Guillaume de Beaumont fait le voyage d'Orient; 1217-1218.

Une nouvelle et cinquième croisade, destinée à la délivrance de Jérusalem, et à laquelle devaient prendre part toutes les nations chrétiennes, avait été décrétée par le quatrième concile de Latran; mais trente-trois ans s'écoulèrent avant le départ de cette croisade, que le roi de France, saint Louis, entreprit seul avec le concours de ses barons. Des expéditions secondaires, cependant, portèrent, en 1217, quelques secours aux chrétiens de la Palestine, renfermés dans Saint-Jean-d'Acre, la seule ville qui leur resta du royaume de Palestine. Guillaume de Beaumont prit la croix cette année même et s'embarqua à Gênes pour le pèlerinage de l'Orient, avec le cardinal Robert de Courson, Guillaume de Gebennis, archevêque de Bordeaux, Pierre de Nemours, évêque de Paris, et Gautier, évêque d'Autun (2). Il assista au siége de Damiette, en Egypte, et à sa prise, par Jean de Brienne, roi de Jérusalem; mais il ne visita point les Lieux-Saints, qui étaient tombés depuis trente ans au pouvoir des Sarrazins. Il rapporta d'Orient et donna au chapitre de sa cathédrale une parcelle de la Vraie-Croix, qu'il avait fait enchâsser dans une croix d'or, ornée de diamants (3).

Aventures de Raoul de Beaumont.

Raoul de Beaumont, frère aîné de l'évêque d'Angers, avait encouru l'excommunication, en 1215, pour avoir pris part à l'expédition conduite en Angleterre par le prince Louis, fils de Philippe-Auguste. Le pape, Innocent III, en effet, se considérant comme suzerain de l'Angleterre, depuis que le roi Jean s'était déclaré, en 1213, vassal du Saint-Siége, avait essayé de prévenir par les censures ecclésiastiques l'invasion d'une armée française en Angleterre. Au retour de l'expédition, qui ne fut pas heureuse, Raoul

(1) D. Housseau, t. XVI; Hiret; Grandet. — Sur les fêtes des Innocents, de l'Ane et des Fous, consulter le Dictionnaire historique des Institutions de la France, par Chéruel.

(2) Honor. epistol., l. III, 1. — Matth. Parisiens., anno 1218.

(3) Manuscrit 624, 658.

Digitized by Google

de Beaumont, tombé malade dans l'un de ses châteaux du Maine, se fit absoudre, en 1216, de l'excommunication par Hamelin, évêque du Mans, et par son frère, Guillaume d'Angers. Après avoir pris l'engagement de se rendre en Palestine, il sollicita du pape Honorius III, successeur d'Innocent, avec une nouvelle absolution, les priviléges que l'Eglise accordait aux croisés. Honorius lui fit répondre, en 1217, par l'archevêque de Tours, Jean de Faye, qu'il ratifiait l'absolution donnée par les deux évêques d'Angers et du Mans; mais Raoul devait s'engager à ne rien entreprendre désormais contre l'Angleterre et à partir pour la Palestine dans un bref délai (1). Il s'embarqua, en effet, avec son frère, l'évêque d'Angers; mais il prolongea plus longtemps que lui son séjour en Orient. Vingt ans après, son fils Richard mourut en Palestine dans un combat contre les Musulmans.

Guillaume de Beaumont protége l'abbaye de Saint-Jean-de-Mélinais.

Les chanoines de Mélinais eurent tantôt à se louer et tantôt à se plaindre des procédés de Raoul de Beaumont à leur égard. Il leur accorda quelques droits de péage et de pêche sur la rivière du Loir; mais il essaya de reprendre le don que leur avait fait Richard, roi d'Angleterre, de dix livres de rente sur les moulins et la porte de La Flèche. L'évêque d'Angers, son frère, lui écrivit, que s'il voulait « conserver sa noblesse intacte et fuir le déshonneur, » il devait mettre fin à ses revendications contre les chanoines. Raoul se rendit à ses conseils et ratifia, en 1223, les dons de Richard d'Angleterre (2). Les chanoines trouvèrent dans l'évêque d'Angers un protecteur constant et dévoué; il leur confirma les biens que l'abbaye possédait dans le diocèse, et il ne leur refusa jamais son appui pour leur faire gagner ou pacifier du moins leurs procès; en 1234, il leur donna la chapelle du Louet, aux Ponts-de-Cé, près d'Erigné, à la charge de la faire desservir par deux chanoines et d'entretenir le passage dangereux de la rivière (3).

Prieuré des Trois-Perrins.

Des chanoines réguliers de Saint-Augustin, sortis de l'abbaye

(1) Honorii III epist. Apud D. Bouquet, XIX, p. 622.
(2) Bilard, Archives de la Sarthe, 1re partie, p. 120-121.
(3) Cartul. de Mélinais.

Digitized by Google

poitevine de la Réale, s'établirent, vers cette époque, aux Trois-Perrins, paroisse d'Avrillé, sur un domaine que leur donna un seigneur, nommé André Adessent. L'évêque d'Angers qui possédait une maison aux Trois Perrins, l'abandonna aux chanoines pour en faire leur prieuré; il fit construire une chapelle, et, à ses frais, il ajouta une septième prébende aux six autres instituées par le fondateur.

Guillaume de Beaumont réglmente la fabriq de la cathédrale, 1218.

Au retour de son voyage d'Orient, Guillaume de Beaumont donna, en 1218, une forme plus précise à la fabrique de la cathédrale, par l'institution d'un bureau, chargé d'appliquer des revenus déterminés à l'entretien et à la rénovation des objets destinés au culte. « Quoique l'église d'Angers, mentionne-t-il dans sa charte d'institution, ait reçue de nos jours des accroissements considérables, tant au spirituel qu'au temporel, beaucoup de choses nécessaires lui manquent encore pour la célébration de l'office divin; les livres sont effacés, les ornements et les tapis déchirés. Nous ordonnons qu'on prélève à perpétuité soixante livres de rente annuelle sur les revenus de la trésorerie, dès qu'elle sera vacante; deux ou trois personnes, bien intentionnées, emploieront cette rente pour le service de l'église et la réparation des choses susdites, sans pouvoir l'appliquer à d'autres usages (1). »

Jusqu'à ce temps, le chanoine trésorier devait prélever sur sa prébende, la mieux dotée du chapitre, les fonds nécessaires à l'entretien du culte divin. Mais dès l'année 1215, un accord avait été conclu entre l'évêque, Gilles, doyen du chapitre, et le trésorier Hugues; par cet arrangement, le trésorier abandonnait au chapitre une rente de soixante livres sur sa prébende, les offrandes faites à l'église et vingt-cinq livres sur la cire, dont il avait la propriété; sous le bénéfice de ces conditions, le chapitre devait pourvoir à l'entretien général du culte (2). L'institution d'un bureau de fabrique, par Guillaume de Beaumont, en 1218, modifia cet accord qui parut trop onéreux pour le trésorier.

---

(1) Manuscrit de la Biblioth. d'Angers, n° 624, t. II, p. 629.
(2) Inventaire des Archives de Maine-et-Loire, G, p. 378.

Digitized by Google

Michel de Saumur, abbé de Saint-Florent-le-Jeune.

L'abbaye de Saint-Florent possédait à Angers, rue des Angles, le prieuré de Balée, où elle logeait ses moines en voyage, ou étudiant à l'école épiscopale; ce fut dans cette maison que mourut, en 1220, l'abbé Matthieu de Saumur, après avoir gouverné son monastère pendant dix-sept années. Instruit dans le droit et les arts libéraux, il releva sa science par la pratique des vertus religieuses; et, s'il ne put rétablir à Saint-Florent la règle de saint Benoît dans son intégrité primitive, il en suspendit du moins la décadence. Sous son administration, le nombre des moines profès se maintînt constamment au-dessus du chiffre de soixante dans l'abbaye. Matthieu de Saumur dépensa plus de cinq cents livres en achats d'ornements destinés à l'office divin; il fit fondre à Chartres et placer dans la tour de l'église les plus grosses cloches que l'abbaye eut jamais possédées. Grand amateur de constructions, il bâtit des moulins sur le Thouet, malgré les Saumurois, que les nouvelles écluses menaçaient d'inondation; il éleva même, au détriment de la vie commune, une maison abbatiale à triple étage; la magnifique salle, connue à Saint-Florent sous le nom de salle de Saint-Michel, lui dut sa construction (1).

Le pape Innocent III, qui appréciait la science de Michel de Saumur, le chargea d'informer sur un différend élevé entre l'archevêque de Bourges et celui de Bordeaux ; le premier de ces prélats voulait exercer sur le second une juridiction primatiale, que celui-ci repoussait comme attentatoire à l'indépendance de son église (2). La décision de l'abbé Michel, qui se prononça en faveur de l'archevêque de Bourges, reçut la sanction successive des papes Innocent et Honorius III. L'abbé Michel employa les loisirs, que lui laissait son administration, à rédiger les annales de son monastère; la partie de l'histoire de Saint-Florent de Saumur, comprise entre les années 1070 et 1203, lui doit sa rédaction (3). La mort le surprit en 1220 au prieuré

(1) Histor. S. Florent. Salmur. Chroniques des églises d'Anjou, p. 313-315. — Hist. de Saint-Florent, par D. Huynes.

(2) Innocentii III epist. XVI, 64, apud D. Bouquet, XIX, 581.

(3) Introduction aux Chroniques des églises d'Anjou, p. 29.

Digitized by Google

de Balée; les moines de Saint-Florent transportèrent son corps à l'abbaye, où l'archevêque de Tours, Jean de Faye, et l'évêque d'Angers présidèrent la solennité des funérailles (1).

Enquêtes dans les abbayes de Saint-Serge et de Bourgueil.

L'archevêque Jean de Faye avait remis à Michel de Saumur ses droits de procuration sur les prieurés de l'abbaye, dans le diocèse de Tours (2); il usa de la même indulgence en 1212 à l'égard du prieuré de Juigné, relevant de l'abbaye de Saint-Serge, lors de sa visite métropolitaine dans le diocèse d'Angers (3). L'abbé de Saint-Serge, Jean de Chastelux, auquel cette faveur fut accordée, ou Fromond, son successeur, fut accusé en 1222, devant le pape Honorius III, de parjure, de simonie et de dilapidation des biens du monastère. Honorius délégua l'évêque du Mans, Maurice, et deux prêtres réguliers de son diocèse, les abbés de Vaas et de Clairemont, pour informer sur les accusations portées contre l'abbé de Saint-Serge. Le procès se termina à la confusion des accusateurs, qui ne purent prouver leurs assertions hasardées, ou calomnieuses (4).

Quelques années auparavant, à la fin du XIIe siècle, Hilaire, abbé de Bourgueil, en butte à des accusations portées en cour de Rome, avait succombé dans une cause analogue à celle de l'abbé de Saint-Serge. L'enquête, ordonnée par Innocent III, en 1198, et confiée à l'évêque de Rennes, Herbert, et aux abbés de Vendôme, de Perseigne, au diocèse du Mans, et de la Boissière, en Anjou, ne fut point favorable à Hilaire. Le pape, qui le fit renfermer pendant deux années au monastère de Saint-Jouan-de-Marnes, au diocèse de Poitiers, délégua les abbés de Clairemont, de Savigny, en Normandie, et Pierre de la Blutère, chanoine de la cathédrale d'Angers, pour mettre fin aux désordres de l'abbaye de Bourgueil. La défense de recevoir au monastère des postulants au-dessous de l'âge de quinze ans, fut l'une des réformes ordonnées par les commissaires apostoliques (5).

(1) Hist. S. Florent. Salm., p. 315.
(2) Gallia Christ., XIV, col. 635.
(3) Ibid., col. 101.
(4) Ibid., col. 609 (Collection La Porte du Theil).
(5) Innocentii epist. x, 20, 24, 14.

Digitized by Google

Guillaume de Beaumont prête serment de fidélité au roi de France, Louis VIII; 1223.

Les évêques d'Angers n'avaient jamais prêté le serment de fidélité, et moins encore l'hommage-lige, aux comtes féodaux de l'Anjou; mais, après la réunion de la province au domaine royal, ils furent contraints à jurer fidélité au roi de France, suivant une coutume imposée aux évêques depuis les temps de Charlemagne (1). Philippe-Auguste, cependant, ne demanda point de serment à Guillaume de Beaumont; mais sa réserve ne fut pas imitée par son successeur, Louis VIII. « Sachez, dit ce prince dans une charte du mois de novembre 1223, que notre cher et fidèle Guillaume d'Angers nous a prêté serment de fidélité. De notre côté, nous avons reconnu qu'il demeurerait toujours exempt d'aller en personne ou d'envoyer des troupes à l'armée royale, et que notre intention n'était pas, par suite de ce serment, d'imposer, tant à lui qu'à son église, des charges nouvelles; au contraire, lui et son église seront maintenus dans les libertés dont ils ont joui, au temps de notre père Philippe, d'heureuse mémoire, roi des Français, et de Henri et de Richard, roi d'Angleterre. Lorsque l'évêque élu d'Angers aura été confirmé par son métroplitain, ou par celui qui aura le pouvoir de le confirmer, il recevra main-levée du temporel de son église par des députés, que nous lui enverrons avec le brevet de sa confirmation. Quarante jours après, l'évêque élu devra se présenter devant nous, si nous sommes dans notre royaume, pour nous prêter serment de fidélité. S'il ne se présente pas, nous pourrons saisir son temporel et le garder jusqu'à la prestation du serment. Mais il faut observer que si le comté d'Anjou venait à être séparé de la couronne de France, l'évêque d'Angers ne serait pas tenu de prêter ce serment de fidélité au comte d'Anjou. Donné à Paris, l'an du Seigneur MCCXXIII (2) ». Par cette déclaration, le roi de France s'arrogeait le droit de la jouissance du temporel de l'évêché pendant la vacance du siége, le droit de confirmer l'évêque élu, le droit de lui faire prêter serment de fidélité, et

(1) Consulter, sur le serment de fidélité, Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Église, par Thomassin, t. II, col. 1007-1033.

(2) Sammarth., t. II. — Manuscrit n° 636 de la Bibliothèque d'Angers.

Digitized by Google

et enfin celui, en certain cas, de saisir son temporel. Les comtes d'Anjou n'avajent jamais énuméré, d'une manière si précise, ni si étendue, leurs droits prétendus ou réels à l'égard des évêques d'Angers; ils se ménageaient la ressource de suppléer à toute charte écrite par l'arbitraire et la violence, qui interprétaient quelquefois pour eux le droit et la coutume.

Guillaume de Beaumont unit des cures aux archiprêtrés et aux doyennés du diocèse; 1224.

De regrettables abus s'étaient introduits en Anjou dans l'administration ecclésiastique; Guillaume de Beaumont essaya de les supprimer, en 1224, par une ordonnance, qui fait connaître l'état de la hiérarchie dans le diocèse, au commencement du XIIIe siècle. « Considérant, mentionne le prélat, que l'archidiacre d'Outre-Maine et les archiprêtres de notre diocèse, manquant à peu près de revenus certains et déterminés, se croient obligés d'exiger par violence d'injustes exactions, qui suscitent entre eux et leurs administrés, clercs et laïques, du scandale et de la haine; nous, voulant mettre fin à ce désordre et enlever tout prétexte aux extorsions; du conseil et de l'assentiment de notre chapitre, nous avons uni aux dignités, ci-dessous désignées, une église paroissiale; en sorte que lesdits archidiacres et archiprêtres visiteront plus aisément leurs administrés, et qu'habitant au milieu de leurs peuples, ils seront près d'eux pour leur rendre justice à l'occasion. C'est pourquoi nous ordonnons que l'église de la Selle-Craonaise soit unie à l'archidiaconé d'Outre-Maine; l'église de Bouchamp, au doyenné de Craon; l'église d'Ecuillé, au doyenné d'Entre-Sarthe et Mayenne; l'église d'Angrie, au doyenné d'Outre-Mayenne; l'église d'Andard, à l'archiprêtré d'Angers; l'église de Vernantes, à l'archiprêtré de Bourgueil; l'église de Dénezé, à l'archiprêtré du Lude; l'église de Crômières, à l'archiprêtré de La Flèche; l'église de Juigné, à l'archiprêtré de Saumur; l'église de Louresse, à l'archiprêtré de Chemillé; l'église de Jallais, à l'archiprêtré de Challonnes (1)..... »

---

(1) 1224. — DÉCRET D'UNION DE BÉNÉFICES AUX DOYENNÉS RURAUX. — Guillelmus, Dei permissione Andegavensis ecclesiæ minister humilis, omnibus tam præsentibus quam futuris ad quos litteræ istæ pervenerint, salutem in Christo. Cum archidiaconatus Transmeduanensis necnon et quidam archipresbyteratus nostræ diœcesis fere nullos certos redditus sibi assignatos haberent, et ex ad hoc exactiones

Digitized by Google

Division administrative du diocèse d'Angers avant la Révolution.

Cette division administrative du diocèse d'Angers en archidiaconés, archiprêtrés et doyennés, constatée seulement par Guillaume de Beaumont, ne devait pas son existence antérieure à quelque décret épiscopal ; les circonstances de temps et de lieu l'avaient successivement établie d'après les besoins du diocèse. Elle a subsisté jusqu'à la Révolution, sauf quelques légers changements ; les archiprêtrés de Chemillé et de Chalonnes disparurent de bonne heure, l'un pour faire place au doyenné de Chemillé, l'autre au doyenné des Mauges ; le territoire exempt de Saint-Florent-le-Vieil ne passa sous la juridiction de l'évêque d'Angers qu'à la fin du XVIIe siècle. Mais dès le XIe au plus tard, le diocèse était divisé en trois archidiaconés (1) ; les archiprêtrés d'Angers, de La Flèche, du Lude et de Bourgueil ressortissaient du grand archidiaconé ; les doyennés de Craon, de Candé et d'Outre-Maine, de l'archidiaconé de ce dernier nom ; les archiprêtrés de Saumur, de Chemillé et de

---

indebitas manus extendere sæpissime cogerentur, propter quod inter ipsos et subditos suos, tam clericos quam laicos odium et scandalum frequentius emergebat ; nos hujusmodi malis occurrere disponentes et volentes eis substrahere materiam extorquendi ; de consilio et consensu totius capituli nostri singulis dignitatibus seu officiis subnotatis singulas parochiales ecclesias duximus annectendas, ut sic dicti archidiaconi et presbyteri libentius visitent subditos ac frequentius et inter populos sibi commissos habeant certa domicilia ac proprias mansiones, in quibus possent facilius a suis subditis justitiam postulantibus inveniri. Statuimus igitur ut ecclesia de Cella, sita in decanatu Credonensi, memorato archidiaconatui in perpetuum sit annexa, salvo tamen jure archipresbyteri loci ; decanatui Credonensi, ecclesiam de Boscampo ; decanatui de Inter Sartham et Meduanam, ecclesiam de Escuillé ; decanatui Transmeduanensi, ecclesiam de Angria ; archipresbyteratui Andegavensi, ecclesiam de Andardo, cum onere centum solidorum ad anniversarium Gauffridi episcopi singulis annis solvendorum ; archipresbyteratui de Burgolio, ecclesiam de Vernantes ; archipresbyteratui de Ludio, ecclesiam de Denazé ; archipresbyteratui de Fixia, ecclesia de Cromières ; archipresbyteratui de Salmuro, ecclesiam de Juigné ; archipresbyteratui de Camilliaco, ecclesiam de Luparicia ; archipresbyteratui de Columna, ecclesiam de Jaleis. Perpetuo deinceps decrevimus attitulatas esse penitus et inseparabili possessione conjunctas, salvo in aliis jure episcopi et archidiaconorum Andegavensium sibi in dictis parochiis competente. Testes hujus ordinationis : Ægidius decanus, Fulco de Roez, Bernardus magister scholarum, H. decanus S. Martini, Willelmus de Spineto, magister Cosmus, magister Petrus, Gaufridus de Beloria, etc.

Manuscrits de la Biblioth. d'Angers, n° 636.

(1) La charte de la dédicace de la cathédrale, en 1040, porte la signature des trois archidiacres Guy, Burchard et Joscelin.

Digitized by Google

Chalonnes, de l'archidiaconé d'Outre-Loire. Si les titulaires de ces divers archiprêtrés et doyennés, énumérés par Guillaume de Beaumont, n'étaient pas curés des villes, qui donnaient leur nom aux divisions administratives du diocèse, c'est que la desservance ou le patronage des cures de ces villes appartenait aux moines, ou de Saint-Aubin, ou de Vendôme, ou de Saint-Serge, ou de Marmoutiers, ou de Saint-Florent, et les évêques d'Angers ne voulaient donner, ni à des moines, ni à des prêtres rangés sous le patronage des moines, les dignités ecclésiastiques du diocèse. Il n'y eut d'exception que pour la cure de Juigné-sur-Loire, placée sous le patronage de l'abbaye de Saint-Serge; mais cette abbaye était attachée par des liens de dépendance spéciale à l'évêché d'Angers.

Concile de Laval; 1207.

Guillaume de Beaumont était évêque d'Angers, lorsque les conciles provinciaux, interrompus depuis de longues années, se réunirent de nouveau dans la province ecclésiastique de Tours. Dès l'année 1207, l'archevêque de Tours, Geoffroy la Lande, avait tenu un concile à Laval; les pères de cette assemblée, dont les noms ne sont pas connus, portèrent plusieurs décrets de discipline, parmi lesquels on remarque l'ordre intimé aux bénéficiers de dresser l'acte authentique des biens possédés par leurs églises (1). Le second successeur de Geoffroy, Juhel de Mathefelon, prélat de naissance angevine et ancien chanoine du Mans (2), réunit, en 1231, un concile provincial à Château-Gontier (3); on ne peut douter que Guillaume de Beaumont n'ait paru à une assemblée, réunie dans l'une des villes de son diocèse.

Concile de Château-Gontier; 1231.

Les décrets du quatrième concile de Latran, relatifs à la prohibition des mariages clandestins et à la publication des bans, reçurent une consécration nouvelle au concile de Château-Gontier. Les évêques ordonnèrent aux prêtres de rappeler chaque dimanche aux fidèles que la pratique de l'usure était condamnée sous peine d'excommunication. Les juifs furent déclarés inca-

(1) Mansi, I, C, p. 758. — Mgr Héfelé, Hist. des conciles, VIII.

(2) Quelques historiens ecclésiastiques l'appellent à tort Juhel de Mayenne.

(3) Sancta et metropolitana ecclesia Turonensi; auctore Joanne Maan; primum concilium Castri-Guntherii, p. 51-54.

Digitized by Google

pables d'exercer tout emploi civil qui leur permettrait de faire arrêter les chrétiens, et de témoigner contre eux devant les tribunaux ; ils devenaient passibles de peines séculières, s'ils se permettaient des actes ou des paroles contre la religion chrétienne.

Le concile ordonna aux moines de ne plus sortir à cheval, sans être accompagnés ; de garder le silence aux heures marquées par la règle ; d'apprendre à écrire, s'ils ne le savaient d'avance ; de porter des chaussures et des vêtements uniformes ; de garder l'abstinence et de n'être jamais moins de deux dans les prieurés.

Les évêques, d'après les canons du concile, ne confieront point de cure à un prêtre qui ne parlerait pas l'idiome local de ses paroissiens. L'excommunication portera sur des personnes déterminées et n'aura rien de général. Quiconque communiquera avec un excommunié, chez lui, à table, par des relations de commerce, ou même de paroles, recevra un seul avertissement ; s'il n'en tient pas compte, il se verra fermer les portes de son église. Les causes de mariage, de simonie, de perte de bénéfices et de dégradation sont réservées aux évêques et aux archidiacres. Les prêtres, qui ont charge d'âmes, résideront dans leur bénéfice. Un curé cependant pourra prendre une seconde cure à ferme, mais sous la condition de laisser au titulaire un revenu suffisant (1).

Les juges ecclésiastiques ne recevront point de présents ; il ne délégueront personne pour remplir leur office en dehors de la ville épiscopale ; l'hospitalité, qu'ils reçoivent dans leurs tournées, représente leur droit de procuration, et ils ne peuvent se le faire payer en argent. Les avocats jureront, avant leur réception, de ne jamais plaider de mauvaises causes et de ne rien faire pour prolonger les procès (2).

Les clercs de mauvaise vie notoire ou habitudinaires dans

(1) Sur le fermage des cures, consulter Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise, par Thomassin, t. I, col. 653 ; t. III, col. 811.

(2) Thomassin, Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise, t. III, col. 627-628.

Digitized by Google

les farces indécentes (1), auront les cheveux tellement rasés qu'il ne restera aucune trace de leur tonsure, pourvu que cette flétrissure puisse être infligée sans péril et sans scandale. L'évêque dégradera les ecclésiastiques convaincus de quelque crime énorme ; s'ils ne se corrigent pas, ils seront abandonnés à la justice séculière. Ce canon qui restreignait l'immunité des clercs, était conforme à un décret du pape Célestin III (2).

Don gratuit ait à saint Louis par Guillaume de Beaumont et le chapitre de la cathédrale ; 1229.

A l'époque du concile de Château-Gontier, la ville d'Angers prenait un aspect nouveau et militaire par la construction d'un château et d'une vaste muraille d'enceinte, qui l'enfermait sur l'une et l'autre rive de la Maine. Cette transformation, destinée à défendre la ville contre les Bretons, était l'œuvre de Blanche de Castille, régente de France pendant la minorité de son fils, le roi saint Louis. Un traité, conclu en 1227, avait rattaché par des liens de vasselage les Bretons à la France ; mais il était mal gardé par Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, qui avait noué des intrigues avec le roi d'Angleterre. Au mois de février 1229, Guillaume de Beaumont et le chapitre de la cathédrale s'imposèrent volontairement pour aider saint Louis à retenir son vassal dans la soumission. Le jeune roi reçut d'eux « par pure grâce, » l'autorisation de prélever sur leurs sujets, dans la quinte d'Angers, douze deniers pour chaque arpent de vigne et de pré, six deniers par chaque arpent de terre labourable, et quatre deniers par livre sur les contrats de vente. Cette levée devait être faite par « quelques bons hommes de l'évêque et du chapitre, pris en dehors des bourgeois d'Angers ». Le clergé séculier et les moines étaient exempts de cet impôt, à l'exception des clercs qui s'occupaient de négoce. Cette autorisation, donnée pour deux ans au roi de France, ne pouvait jamais être invoquée comme un précédent contre l'évêque et son chapitre (3).

Le roi saint Louis en Anjou ; 1230.

Par cette concession, Guillaume de Beaumont et ses chanoines

(1) « Goliardi ».
(2) Thomassin, Ancienne et Nouvelle Discipline de l'Eglise, t. II, col. 2003.
(3) V. la charte de saint Louis, *Revue de l'Anjou*, 1852.

Digitized by Google

témoignaient du zèle pour les intérêts de la France, à laquelle l'Anjou était nouvellement rattaché; et même, leur patriotisme ne manquait pas de hardiesse, car depuis le traité de 1227, Pierre Mauclerc, comte de Bretagne, était devenu le suzerain de la ville d'Angers. Au mois de janvier 1230, saint Louis envahit l'Anjou pour en chasser les troupes de son vassal, qui s'était mis sous la protection du roi d'Angleterre. Arrivé à Saumur, il ratifia une convention passée entre les moines de Saint-Aubin et les religieuses de Fontevraud, qui se renvoyaient les uns aux autres le soin de réparer ou de reconstruire les arches des Ponts-de-Cé; la question était en effet litigieuse, car si le droit de péage appartenait aux religieuses, les moulins construits sous les ponts tournaient au profit des moines (1). Saint Louis parut devant Angers au mois de février, et après un siége de trois jours seulement, il en chassa les troupes de Mauclerc. Quelques semaines après, la guerre était terminée, et la Bretagne reconnaissait la suzeraineté de la France.

Construction du château et de l'enceinte d'Angers.

Ce fut alors que Blanche de Castille et le roi, son fils, entreprirent les travaux militaires qui devaient faire d'Angers, par son château et son enceinte fortifiée, l'un des boulevards de la France contre la Bretagne. La forteresse féodale, qu'ils édifièrent, flanquée de dix-sept tours et entourée de douves profondes, subsiste encore aujourd'hui malgré quelques mutilations; l'enceinte, défendue par des tours et des fossés, dont ils entourèrent Angers sur l'une et l'autre rive de la rivière, n'a disparu qu'au commencement du siècle présent pour faire place aux boulevards de la ville. Mais pour exécuter un si vaste travail, il fallut prendre des chapelles, des maisons, divers terrains appartenant à l'évêché, aux abbayes et aux collégiales d'Angers. Saint Louis indemnisa les propriétaires de la manière suivante : l'évêque et son chapitre reçurent neuf cents livres; la collégiale de Saint-Laud, cinq cents; celle de Saint-Martin, quarante; l'abbaye de Saint-Aubin, six cents; celle de Saint-Nicolas, trois cents; celle de Saint-Serge, cent cinquante; celle du Ronceray, cinq cents; l'hôpital Saint-

Indemnités accordées à l'évêché et aux abbayes; 1232.

(1) V. la charte, Archives d'Anjou, t. II, p. 158-159.

Digitized by Google

Jean, soixante, etc.; Guillaume de Beaumont avait cédé aux ingénieurs de saint Louis les pierres, la chaux et autres matériaux destinés à l'achèvement de sa cathédrale (1).

La collégiale de Saint-Laud est transférée dans l'église de Saint-Germain; 1234.

L'église collégiale de Saint-Laud et les maisons des chanoines, qui la desservaient, furent démolies pour faire place aux douves, aux tours et à l'esplanade du château; la sécurité de la forteresse et l'impossibilité pour des prêtres de vaquer à l'office divin au milieu des gens de guerre, avaient nécessité d'ailleurs la translation de la collégiale. Les chanoines s'établirent, en 1234, dans l'église paroissiale de Saint-Germain, située en dehors de l'enceinte, à quelque distance du château. L'abbé de Saint-Aubin leur céda ses droits sur cette église, dont il avait le patronage, et qui était desservie alors par maître Michel de Baugé; il leur abandonna encore la maison voisine, dite de Saint-Hilaire, avec le jardin planté de vignes volantes; les chanoines s'engagèrent par compensation à payer à l'abbaye une rente annuelle de vingt livres tournois, et donnèrent à maître Michel une prébende de leur collégiale.

Saint Louis, qui succédait aux droits des comtes d'Anjou, fondateurs du chapitre de Saint-Laud, confirma, au mois de septembre 1234, à Vincennes, l'accord conclu entre les chanoines et l'abbé de Saint-Aubin. Les chanoines, écrit-il dans sa charte confirmative, jouiront à Saint-Germain de tous les priviléges qu'ils avaient au château d'Angers; mais leur translation ne portera aucune atteinte aux droits du roi sur le patronage et la présentation des prébendes; ils entretiendront à leurs frais un chapelain pour le service paroissial de Saint-Germain; la première prébende, qui viendra à vaquer, sera supprimée; les chanoines en appliqueront les revenus au paiement de la rente due à l'abbaye de Saint-Aubin; le roi leur fait don de neuf arpents de vignes, près de leur nouvelle église, pour construire des maisons canoniales.

Guillaume de Beaumont ratifia, à la fête de Saint-Martin d'hiver 1234, la charte de saint Louis; sous la réserve expresse

(1) Cartæ de Fortellicia Andegavis, Archives d'Anjou, t. II, p. 245-254.

Digitized by Google

de ses droits, de ceux de l'archidiacre et de l'archiprêtre; et il imposa aux chanoines l'obligation d'intretenir à leurs frais le vicaire perpétuel de Saint-Germain (1). Depuis la réunion de l'Anjou à la couronne de France, les chapitres de Saint-Laud et de Saint-Martin, fondés par les comtes d'Anjou et placés sous leur patronage et protection spéciale, prenaient le nom de chapitres royaux.

Institution des Dominicains, ou Jacobins, et des Franciscains, ou Cordeliers; 1217 et 1223.

Angers et sa vaste et massive forteresse se remplissait de gens de guerre, lorsque l'évêque établit dans sa ville épiscopale les religieux mendiants, véritables soldats de l'Eglise, dans ce siècle de chevalerie, par leur abnégation et leur vie militante.

Deux ordres religieux, de fondation récente, renouvelaient alors l'esprit chrétien dans l'Eglise par les pratiques de la plus austère pénitence et les travaux d'une infatigable prédication; c'étaient les Franciscains et les Dominicains, plus connus en France sous le nom de Cordeliers et de Jacobins. Les premiers, qui devaient leur institution à saint François d'Assise, étaient sortis du mouvement religieux, qui portait les fidèles au XIIIe siècle à la pratique de la perfection chrétienne; et les seconds, institués par saint Dominique, s'étaient destinés spécialement à la prédication pour défendre la vérité catholique contre les erreurs des Albigeois. Le pape Honorius, successeur d'Innocent III, approuva les deux ordres et conféra à leurs membres le pouvoir de prêcher et de confesser dans l'étendue de l'univers catholique.

Guillaume de Beaumont établit à Angers les Cordeliers, en 1231; et les Jacobins, en 1236.

Quelques années après leur approbation par l'église romaine, les deux instituts s'établirent à Angers sur un appel que leur adressa l'évêque Guillaume de Beaumont. Au mois de décembre 1231, l'évêque acheta des chanoines de Saint-Maurille, au prix d'une rente annuelle de soixante livres, un clos de vignes voisin de leur collégiale; les Cordeliers s'installèrent en ce lieu, sous la direction du gardien Hugues, disciple, dit-on, de saint François d'Assise, et c'est là qu'ils jetèrent les fondations

(1) Voir les chartes de l'abbé de Saint-Aubin, de saint Louis et de Guillaume de Beaumont, *Revue de l'Anjou*, 1853, p. 446-448.

Digitized by Google

de leur église ; et en vertu de leur vœu de pauvreté, ils s'engagèrent à remettre aux chanoines les diverses oblations que leur chapelle pourrait recevoir.

L'établissement des Jacobins à Angers suivit de près celui des Franciscains; l'évêque les appela en 1236, pour accomplir une promesse qu'il aurait faite, dit-on, à saint Dominique, lors du passage, en 1207, du saint fondateur par la ville d'Angers. Etablis dans la Cité, les Jacobins furent mis en possession de la chapelle de Notre-Dame-de-la-Découverte; elle était, avant leur arrivée, desservie par les chanoines réguliers de la Roë, sous le patronage de l'abbaye de Saint-Aubin. Les chanoines transférèrent le service paroissial dans la nouvelle église de Saint-Aignan, et l'évêque indemnisa l'abbé de Saint-Aubin par une rente de quatre livres à percevoir sur les églises du Lion-d'Angers et de Saint-Rémi-la-Varenne.

Querelle entre les chanoines de Saint-Maurice et les bourgeois d'Angers; 1236.

Les chanoines, habitants de la Cité, venaient de sortir avec succès d'une querelle, qui avait amené l'intervention du pape Grégoire IX. La lettre suivante en fait connaître l'objet et quel en fut le résultat. « Grégoire, évêque, serviteur des serviteurs de Dieu, à notre vénérable frère l'archevêque de Tours et à l'archidiacre d'Outre-Loire, salut et bénédiction apostolique. Nos chers fils, le doyen et les chanoines d'Angers, nous ont saisi d'un différend... que leur suscitaient les bourgeois de leur ville; ceux-ci leur défendaient de transporter à Angers le vin qu'ils récoltaient sur leur territoire de la *Quinte* (1), ne craignant pas d'imposer des règlements aux personnes ecclésiastiques, au préjudice et détriment du chapitre et de l'église d'Angers. Mais comme ni l'Eglise, ni les personnes ecclésiastiques ne sont soumises aux règlements des laïques, nous ordonnons à votre sagesse, par ces lettres apostoliques, d'obliger lesdits bourgeois, après un avertissement, sous peine de censure ecclésiastique, sans appel, à se désister de leur prétention. Cependant, vous ne porterez ni excommunication, ni interdit, contre l'Université d'Angers, sauf

(1) Territoire compris dans un rayon de cinq lieues autour d'Angers.

Digitized by Google

un ordre spécial de notre part... Donné à Viterbe, le 5 des calendes de mars de l'année 1236 (1) ».

L'école épiscopale d'Angers prend le nom d'Université; 1229-1236.

Pour la première fois, dans un acte officiel, le nom de l'Université est donné à l'école épiscopale d'Angers. Ce nom, réservé jusqu'alors aux écoles de Paris et de Bologne, en Italie, désignait un concours nombreux de professeurs et d'élèves, réuni dans une même ville, de provinces ou même de nations diverses, pour y cultiver une ou plusieurs sciences, conférer et recevoir des grades académiques. L'école d'Angers était devenue une Université par suite d'un événement imprévu, qui avait dispersé récemment les professeurs et les élèves de l'école de Paris.

Le lundi et le mardi de la semaine de la Quinquagésime de l'année 1229, des écoliers de Paris se prirent de querelle avec les cabaretiers et les bourgeois du faubourg Saint-Marcel. La reine-régente, Blanche de Castille, donna l'ordre aux archers de la prévôté de poursuivre les perturbateurs. Malheureusement la répression fut aveugle et atteignit des innocents; quelques-uns furent frappés cruellement, deux même perdirent la vie. Les professeurs demandèrent à Blanche de Castille justice de ces violences; mais la reine n'aimait pas l'Université, association remuante, avide de priviléges, et toujours prête à les maintenir par la sédition. Sur son refus de punir la violence des archers, les professeurs fermèrent leurs cours et quittèrent Paris avec leurs élèves. Plusieurs allèrent se fixer en Angleterre, en Italie et en Espagne; cependant l'émigration universitaire de Paris ne quitta point généralement la France; elle se dispersa dans les villes d'Orléans, de Toulouse et d'Angers.

Les professeurs d'origine anglaise, qui enseignaient à Paris, tels qu'Alain de Bécoles, Nicolas de Freneham, Jean Blond, Raoul de Medeinston et Guillaume de Durham, choisirent pour résidence la ville d'Angers, sans doute à cause des souvenirs récents qui rattachaient l'Anjou à l'Angleterre (2). Guillaume de Beaumont les reçut dans son école épiscopale, où ils enseignèrent

(1) Biblioth. d'Angers, manuscrit n° 624, t. III, p. 658.
(2) Matthæi Parisiens. ad annum 1229.

Digitized by Google

le droit et la médecine, et introduisirent peut-être la collation des grades pour la première de ces sciences. Mais après quelques années ils quittèrent l'Anjou et retournèrent en Angleterre, où ils parvinrent aux premières dignités de l'Eglise. Les écoliers, qui les avaient suivis en Anjou, y demeurèrent après leur départ; l'école d'Angers s'appropria les méthodes, le résultat des travaux et la renommée des professeurs anglais, et c'est de cette époque, que date le mouvement scolaire, qui conduisit à Angers les étudiants des provinces anglaises du continent, les Normands, les Manceaux, les Bretons et les Poitevins.

Le pape Grégoire IX, qui avait délégué Juhel de Mathefelon, archevêque de Tours, pour terminer le différend élevé entre les chanoines de Saint-Maurice et les bourgeois d'Angers, lui manda plusieurs fois, et avec instance, de réunir fréquemment des synodes provinciaux. Docile aux injonctions pontificales, et animé par lui-même d'un grand zèle pour la discipline ecclésiastique, l'archevêque Juhel convoqua trois conciles, deux à Tours, et un au Mans, dans l'espace de quatre années. Les noms des évêques, qui parurent dans ces assemblées, ne sont point connus, et l'on peut même douter que Guillaume de Beaumont y ait figuré, car dans l'année 1236, où fut tenu le premier de ces conciles, il fut frappé d'une attaque de paralysie; la maladie cependant ne semble pas l'avoir empêché de vaquer jusqu'à sa mort, arrivée en 1240, aux devoirs essentiels de son ministère.

Ce fut à Tours, au mois de juin 1236, que se réunit le premier de ces conciles convoqués par Juhel de Mathefelon. Quatorze canons furent promulgués par les évêques, et les plus remarquables sont les suivants : Concile de Tours; 1236.

Les croisés, convaincus d'homicide ou de quelque autre crime qualifié, perdront les priviléges qu'ils tiennent de la croisade. Il leur est défendu, comme à tout autre chrétien, de tuer les Juifs, de les frapper, ou de nuire à leurs propriétés. Ce décret du concile était opportun; cette année même, en effet, les croisés d'Anjou et de Bretagne, sous prétexte que les Juifs refusaient le baptême, avaient brûlé leurs livres et pillé leurs biens; ils avaient même poussé leur zèle, mal réglé et barbare, jusqu'à

Digitized by Google

massacrer des Juifs, hommes, femmes et enfants, dont les cadavres furent laissés sans sépulture sur les routes et dans les champs (1).

Nul n'exercera la profession d'avocat, de scribe ou de notaire, avant d'avoir étudié trois ans les droits, ou donné par une longue pratique ses preuves de capacité; pour être official, il faudra justifier de cinq années d'études dans les droits, ou d'une science éprouvée dans les lois et la procédure. Dix jours après le décès, au plus tard, le testament ou les volontés verbales du défunt seront présentés à l'évêque diocésain, qui veillera à leur prompte exécution (2). Quiconque se retranchera derrière l'exemption de la juridiction épiscopale, produira les titres de sa prétention, lorsqu'il en sera requis; s'il néglige de les présenter, on n'aura point d'égard pour son exemption prétendue (3).

Conciles du Mans, 1237; de Tours, 1239.

Juhel de Mathefelon réunit, au mois de novembre 1237, un nouveau concile dans la ville du Mans; mais on n'a pas conservé les décrets portés par cette assemblée (4). Enfin, l'archevêque tint un concile dans sa ville métropolitaine en 1239, année qui fut l'avant-dernière de l'épiscopat de Guillaume de Beaumont. Le concile décréta que l'évêque choisirait dans chaque paroisse de son diocèse trois clercs, ou à leur défaut trois laïques, qui l'instruiraient des crimes commis contre la foi, les mœurs et la discipline ecclésiastique; il est permis de penser, d'après cette ordonnance, que l'hérésie des Albigeois avait des adhérents dans la province de Tours. Les pères du concile recommandèrent un emploi mesuré des censures ecclésiastiques, et défendirent aux curés d'excommunier leurs paroissiens. Les testaments des clercs dans les ordres sacrés, en faveur de leurs enfants illégitimes, furent frappés de nullité. Les moines ne

(1) Matth. Parisiens., ad annum 1236. — D. Lobineau, Hist. de Bretagne, p. 235.

(2) Sur l'ingérence de l'église dans les testaments, voir Thomassin, Anc. et Nouv. Discipline de l'Eglise, t. III, col. 158 et suiv.

(3) Voir les diverses collections des conciles, et, en particulier, Sancta et metropolitana mater ecclesia Turonensis, auctore J. Maan, p. 52-56.

(4) D. Martène, Amplissima collectio, t. VII, p. 84.

Digitized by Google

durent recevoir à l'avenir des églises paroissiales que du consentement des évêques et dans les cas autorisés par la coutume (1).

Agrandissement de la cathédrale.

Pendant la tenue de ces divers conciles, Guillaume de Beaumont commença et poursuivit jusqu'à l'achèvement l'œuvre de l'agrandissement de sa cathédrale. De concert avec son chapitre, et à frais communs, il édifia le chœur de l'édifice, placé alors à l'intertransept, et il en fit la dépense personnelle des stalles et des boiseries sculptées. Il consentit à laisser prendre sur le terrain de l'évêché l'emplacement nécessaire à la construction de l'aile droite de la cathédrale, côté de l'évangile; mais en retour de sa donation, il exigea que le chapitre lui construisît l'escalier de communication, conservé jusqu'à nos jours, entre l'évêché et la cathédrale. Le chanoine Etienne d'Azaire, membre de la fabrique, dirigea les travaux qui, commencés en 1236, furent achevés dans un délai de quatre années. Ce chanoine fabriqueur, comme l'appellent les registres capitulaires, donna au chapitre un reliquaire d'argent pour renfermer la fiole où se trouvait du sang de saint Maurice et de ses compagnons, et laissée en présent par saint Martin de Tours à la cathédrale d'Angers (2).

Pour subvenir aux dépenses de ces travaux, Guillaume de Beaumont décida que les annates de chacune des trente prébendes du chapitre y seraient affectées; et c'est ainsi qu'à la vacance d'une prébende, le titulaire ne fut pas remplacé pendant une année, et que les fruits de son bénéfice servirent à solder les constructions. Lorsque les travaux touchaient à leur fin, Guillaume de Beaumont présida, le 14 août 1239, à une nouvelle levée du corps de saint Maurille; il en détacha le chef, qui fut renfermé dans un reliquaire d'argent; le corps resta sur l'autel dans une châsse portée sur quatre colonnes de cuivre. La table de l'autel fut revêtue alors d'un parement d'argent, que l'évêque offrit en don gracieux à sa cathédrale.

---

(1) Collections des conciles. — J. Maan.

(2) Il est à remarquer que l'archidiacre Guy Arthaud et le chanoine Dumoulin, écrivant l'un au XVIIe et l'autre au XVIIIe siècle, d'après les chartes et registres capitulaires, attribuent à Guillaume de Beaumont la construction des deux ailes de la cathédrale. V. les manuscrits de la Bibliothèque d'Angers, n° 624, t. II, et n° 658. Des conjectures, tirées de l'étude de l'architecture, ne doivent pas prévaloir contre ces affirmations.

Digitized by Google

Les chanoines, de leur côté, avaient donné, en 1211, à la cathédrale, un reliquaire qui paraît avoir été conservé jusqu'à la Révolution; il contenait plus de cent reliques diverses, et des clercs le portaient solennellement le dimanche aux stations des vêpres. Les pauvres avaient alors un crédit spécial inscrit dans les dépenses réglées du chapitre, comme le témoigne le passage suivant, extrait du calendrier des chanoines: « En l'année du Seigneur 1232, moi Bernard, doyen d'Angers, j'ai calculé que la somme due par nous aux pauvres, s'élevait à cent douze sols et douze deniers (1). »

Rapports de Guillaume de Beaumont avec les abbayes de son diocèse.

Guillaume de Beaumont n'eut jamais de querelle avec son chapitre, dont il n'attaqua ni les droits, ni l'exemption prétendue; il légua par testament son anneau pastoral aux chanoines pour être placé dans leur trésor. Ses rapports avec les abbayes et les prieurés de son diocèse furent bienveillants, et dans les cas litigieux, modérés et conciliants. En 1207, il contresigna, avec Geoffroy, évêque du Mans, la charte, par laquelle Geoffroy, seigneur de Châteaubriand, et Guillaume, seigneur de la Guerche et de Pouancé, fondèrent et dotèrent en faveur de l'ordre de Grandmont le prieuré de la Primaudière. L'abbé de Saint-Aubin, Geoffroy Billon, élevait des prétentions sur le patronage de la cure de Raillon; Guillaume le lui céda, en 1208, en échange de celui d'Artezé (2). Quelques années après, il confirma au même abbé le don que Geoffroy de Précigné avait fait au prieuré de Gouis de diverses maisons, vignes et terres labourables. Au bas de l'acte de confirmation, la signature de l'évêque est suivie de celle de Gilles, doyen du chapitre, qui prend le titre de vicaire de l'évêque. Gilles semble avoir été le premier vicaire-général qu'ait eu le diocèse d'Angers, car l'institution des vicaires-généraux date seulement du quatrième concile de Latran. Les évêques surent gré au pape Innocent III d'une institution qui devait leur permettre de substituer des délégués révocables aux archidiacres, que la coutume avait investis de la juridiction ordinaire et rendus inamovibles.

Le doyen Gilles est le premier vicaire-général connu du diocèse.

(1) Gallia Christ., t. XIV, col. 593.
(2) Raillon et Artezé appartiennent aujourd'hui au diocèse du Mans.

Digitized by Google

Guillaume de Beaumont confirma par une charte, en 1214, à Jean de Chastelux, abbé de Saint-Serge, les biens présents et à venir de l'abbaye dans le diocèse d'Angers. En 1223, il accorda à l'abbesse de Nyoiseau, nommée Julienne, les annates des paroisses dont elle avait la présentation; telle était alors, en effet, le nombre des religieuses à Nyoiseau que les revenus de l'abbaye ne suffisaient pas à les entretenir.

Transaction au sujet du prieur et du curé de Carbay avec l'abbé de Marmoutier.

Guarin, abbé de Marmoutiers, contestait à l'évêque d'Angers les droits de gîte, de repas et de procuration à la cure de Carbay; son abbaye possédait un prieuré dans cette paroisse dont elle avait le patronage. Guillaume de Beaumont transigea, en 1232, avec Guarin de la manière suivante: « Tant pour le bien de la paix que pour éviter les fatigues et les dépenses d'un procès, il a été arrêté que le prieur de Carbay, ou son mandataire, paiera chaque année et à perpétuité, vingt sols à l'évêque, dix à l'archidiacre et cinq au doyen d'Outre-Maine; à cette condition, il ne sera plus réclamé aucun repas, ni autre exaction de ladite église ou maison de Carbay..... Lorsque l'église dudit lieu viendra à vaquer, le nouveau curé, présenté à l'évêque et à l'archidiacre, sera investi par le premier du soin des âmes... Il prêtera serment de fidélité au prieur du dit lieu, exécutera ses sentences, les fera connaître aux paroissiens de Carbay et observer ponctuellement. S'il se rend coupable ou est accusé de délit ou de crime contre les lois de l'Eglise, il sera jugé et puni par l'évêque; si ses fautes relèvent des lois civiles, c'est au prieur qu'appartiendront le jugement et la répression. Le prieur aura toute juridiction dans la paroisse et sur les paroissiens, sauf dans les cas suivants: consécration des autels et églises, confirmation des enfants, confession des péchés qui ne sont pas du ressort du prêtre. Au sujet des cas matrimoniaux, le prieur en connaîtra en premier ressort, mais la sentence définitive sera rendue par l'évêque; les amendes prononcées seront allouées au prieur qui fera exécuter la sentence définitive (1). »

(1) D. Housseau, t. VII, n° 2727. — M. P. Marchegay, 2e Fascicule de documents angevins, n° 33.

Digitized by Google

Matthieu, moine de Saint-Aubin et prieur des Alleuds, avait été assassiné en 1237 dans sa maison; les soupçons du crime se portèrent sur un nommé Hubert Handelli et sur Juette, sa femme; Pierre de Chemillé, seigneur de Brissac, les fit conduire dans ses prisons, sous le prétexte que les droits de haute justice lui appartenaient aux Alleuds. L'abbé de Saint-Aubin, nommé Philippe, protesta contre les prétentions du seigneur Pierre; et, le débat, ayant été déféré au tribunal de l'évêque, celui-ci se prononça en faveur de l'abbé Philippe, qui reprit les inculpés et les incarcéra dans les prisons de l'abbaye.

La fête de la Nativité de la sainte Vierge s'appelait, au XIIIe siècle, l'Angevine.

Guillaume de Beaumont confirma l'accord suivant que des délégués du pape Grégoire IX avaient ménagé, en 1239, entre le curé de Cizay et un nommé Oudin Barrain; le curé cédait à Barrain les dîmes de la paroisse et se réservait les premices, qui équivalaient au soixantième environ des fruits de la terre et du bétail; Barrain, en retour, s'engageait à payer annuellement au curé, à la fête de la Nativité de la Sainte-Vierge, deux septiers, l'un de froment et l'autre de méteil, mesure de Montreuil-Bellay. Cette fête de la Nativité était désignée sous le nom de l'*Angevine*, comme le témoigne une charte, en date de 1221, insérée à la 40e feuille du cartulaire de la Haie-des-Bons-Hommes. Le patronage d'une paroisse voisine de Cizay, celle des Ulmes, avait été donné, en 1211, par Pierre de Bénaste à Guillaume de Beaumont.

Mort de Guillaume de Beaumont; 1240

Enfin le 31 août 1240, Guillaume de Beaumont mourut après avoir administré l'église d'Angers pendant trente-huit années. Les chanoines l'ensevelirent dans le chœur de la cathédrale, sous une tombe de cuivre, ornée de sa figure en relief et d'une épitaphe élogieuse et méritée (1); la tombe fut détruite en 1746, lors de la transformation du chœur par l'évêque Michel Lepelletier; mais le dessin est conservé à Paris dans les portefeuilles de Gaignières.

Ses statuts.

Dans les années qui suivirent le quatrième concile de Latran,

(1) Statuts du diocèse d'Angers, p. 3.

Digitized by Google

Guillaume de Beaumont promulgua des statuts disciplinaires ; ce sont les plus anciens qu'on ait conservés dans l'église d'Angers. Le recueil de ces ordonnances, monument curieux pour l'étude des mœurs ecclésiastiques au XIIIe siècle, offre un mélange assez confus d'exposition du dogme et de la morale, des cérémonies liturgiques, de conseils ou de prescriptions pour la vie des clercs et l'administration des sacrements. Parmi les quatre-vingt-quatre articles de ce recueil on peut remarquer ceux qui défendent aux clercs d'installer leurs meubles dans les églises ; de souffrir qu'on y tienne des danses et des fêtes ; de prêter leur office aux épreuves judiciaires ; d'exercer le métier de chirurgien et celui d'avocat devant un tribunal laïque ; de garder chez eux les enfants qu'ils auraient eus depuis leur entrée dans les ordres sacrés ; de ne permettre qu'à certaines époques aux laïques le serment sur l'Evangile ou sur les reliques ; de ne mettre en gage, en cas de nécessité, les ornements de l'église que du consentement des paroissiens ; de léguer seulement à leur église les immeubles qu'ils auraient acquis des revenus ecclésiastiques et de laisser à leurs successeurs le mobilier de la cure. Les statuts ordonnent aux clercs de n'aliéner aucun bien ecclésiastique, sans l'autorisation épiscopale ; de se confesser une fois chaque année à l'évêque ou au chanoine pénitentier ; et d'engager les paroissiens à mettre leurs enfants à l'école (1).

« Guillaume de Beaumont, dit le nécrologe de Saint-Maurice, était doux et patient, charitable, généreux et accessible à tous ; il avait l'urbanité d'un grand seigneur et la piété d'un ange (2). » C'est l'un des prélats qui ont le plus honoré le siége épiscopal d'Angers, par la dignité du caractère et par les œuvres ; celles qu'il avait fondées ont subsisté jusqu'à la Révolution ; il eut à gouverner le diocèse dans des temps difficiles ; c'était l'époque où l'Anjou passa de la domination de l'Angleterre sous celle de la France.

Commanderies du Temple et de Saint-Blaise, à Angers.

Au temps de son épiscopat, Clément de Châteaubriant, chanoine

(1) Statuts du diocèse d'Angers, p. 5-36.

(2) « Urbanus... Non homo angelicus, sed humanatus angelus putabatur. »

Digitized by Google

et chantre de la cathédrale d'Angers, fut élu, en 1227, évêque de Nantes (1); et les Templiers établirent deux commanderies à Angers, la première, près la collégiale Saint-Laud, et la seconde, aux environs de l'abbaye Saint-Aubin ; l'une et l'autre donnèrent leur nom à leurs quartiers respectifs, devenus la rue du Temple et la rue Saint-Blaise. Ces commanderies avaient pour mission de recueillir les revenus de l'Ordre du Temple dans le diocèse d'Angers et de les envoyer au Grand-Maître, qui guerroyait en Orient.

---

(1) Manuscrit nº 624, t. II.

L'abbé T. PLETTEAU.

Digitized by Google

UNE NOUVELLE HISTOIRE

DE LA

RÉVOLUTION FRANÇAISE

Les Origines de la France contemporaine, tome Ier, *l'Ancien Régime,* par M. TAINE.

Sous ce titre un peu vague et qui ne dit pas très-clairement peut-être ce qu'il veut dire, c'est en réalité une histoire de la Révolution que M. Taine a entrepris d'écrire et dont il nous donne le premier volume : histoire d'un caractère particulier, il est vrai, philosophique plutôt que narrative, s'occupant des faits sociaux et des idées plus que des événements politiques, remontant dans le passé pour rechercher les causes de la Révolution et se proposant de descendre jusque dans le présent pour en étudier les effets et en constater les résultats. On l'a déjà écrite bien des fois, cette histoire, et sous bien des formes; et elle est toujours à faire. La plupart des livres qui ont eu la prétention de nous la raconter n'étaient que des pamphlets; quelques-uns n'étaient que des romans : les uns poussaient l'apologie jusqu'à l'enthousiasme, les autres le dénigrement jusqu'à l'injustice. L'esprit de parti et l'esprit de système n'y ont vu qu'un prétexte à développer leurs théories, à propager leurs doctrines, à flatter les passions ou les préjugés. Le temps semble venu cependant où les faits, mieux connus grâce à des recherches récentes, mieux compris aussi grâce aux événements contemporains qui les ont éclairés d'une vive lumière, permettent d'écrire une histoire plus

Digitized by Google

exacte et de porter sur les hommes et les choses un jugement plus impartial et plus ferme. Tocqueville avait entrepris, sur ce sujet, un grand travail dont il n'a eu le temps de poser que les premières assises, et qu'une mort prématurée et à jamais regrettable ne lui a pas permis d'achever. Le livre de M. Taine, écrit à un autre point de vue, suivant une méthode toute différente, atteste un effort considérable dans le même sens et mérite à tous égards l'attention.

Il faut le dire cependant : il y a un certain temps déjà que ce livre a paru, et malgré le nom de l'auteur, il a fait assez peu de bruit ; à peine quelques journaux ont-ils daigné l'annoncer. Est-ce la faute des circonstances, qui sont si tristement absorbantes? Est-ce la faute des hommes, qui semblent chaque jour davantage perdre l'habitude et le goût des lectures sérieuses? En tout cas, le fait est étrange, et cette indifférence me paraît très-injuste. Je ne crois rien exagérer en disant que, depuis vingt-cinq ans, depuis l'ouvrage de Tocqueville que je viens de rappeler, *l'Ancien Régime et la Révolution*, il n'a paru en France aucun livre aussi neuf, aussi curieux que celui-ci, d'une lecture aussi attachante, d'un intérêt aussi puissant, portant la marque d'un talent aussi vigoureux. Par l'étendue des recherches, l'éclat et l'originalité du style; par la méthode surtout, et aussi par l'indépendance et l'impartialité de la pensée, l'auteur s'est fait une place à part et hors ligne. Mais j'ai peur que ce soit justement son impartialité, sa sincérité un peu rude qui lui nuise. Il s'est dégagé de l'esprit de système ou de coterie; il n'a flatté les idées ou les passions d'aucun des partis du jour : il avait dès lors chance de plaire à peu de gens.

Il ne plaira point aux dévots du passé, car il est sévère pour l'ancien régime et fait de la royauté, de la noblesse et du clergé au XVIIIe siècle, un tableau qui n'est pas flatté. — Il ne plaira point aux admirateurs exaltés de la Révolution, car il se montre tout aussi sévère pour les théories sociales et politiques qui l'ont égarée, et dont notre société aujourd'hui encore est si profondément infectée. — Il ne plaira guère plus aux publicistes de l'école américaine, car il ne croit point aux bienfaits de la

Digitized by Google

liberté illimitée, ni à la sagesse naturelle du peuple. — Enfin, il inspirera quelque défiance à plusieurs qui retrouveront, dans son livre, sous-entendues plutôt que développées, mais pourtant assez clairement avouées, les doctrines philosophiques, ou pour mieux dire positivistes qui sont, on le sait, les siennes. — En voilà plus qu'il n'en faut pour expliquer comment, en dépit de son rare mérite, ce livre a reçu dans la presse un accueil si peu empressé. La politique prime tout, l'esprit de parti distribue seul la louange et le blâme. Qu'importent la vérité, la science, le talent?

« Nul n'aura de l'esprit, hors nous et nos amis. »

Je le répète, vraie ou affectée, je trouve cette indifférence très-injuste, et pour ma part je tiens à protester contre. Examiner en détail et apprécier dans toutes ses parties l'œuvre de M. Taine serait une tâche de longue haleine que je ne songe point à entreprendre ici : je voudrais seulement en signaler brièvement le but, le caractère général, et montrer par quels côtés nouveaux, par quelles vues originales il se recommande aux esprits sérieux. Je ne crois pas avoir besoin de déclarer que je ne partage à aucun degré les idées philosophiques de M. Taine. Mais si le positivisme exagère en philosophie l'application de sa méthode expérimentale, je n'en suis pas moins prêt à reconnaître que cette méthode trouve, en histoire et en politique, une application très-légitime et peut conduire à des résultats utiles. Je suis surtout disposé à applaudir, partout où je les rencontre, à cette sincérité absolue, à cette bonne foi, à cette indépendance d'esprit qui sont les qualités maîtresses et la première vertu de l'historien.

L'auteur, dans sa préface, raconte comment l'idée de son livre lui est venue. En 1849, ayant 21 ans, et appelé comme électeur à se prononcer sur le gouvernement de son pays, il se trouva, dit-il, fort embarrassé : « On me proposait d'être royaliste ou républicain, démocrate ou conservateur, socialiste ou bonapartiste; je n'étais rien de tout cela, ni même rien du tout, et parfois

Digitized by Google

j'enviais tant de gens convaincus qui avaient le bonheur d'être quelque chose... Je ne pouvais comprendre qu'en politique on pût se décider d'après ses préférences. Mes gens affirmatifs construisaient une constitution comme une maison, d'après le plan le plus beau, le plus neuf ou le plus simple; et il y en avait plusieurs à l'étude, hôtel de marquis, maison de bourgeois, logement d'ouvriers, caserne de militaires, phalanstère de communistes, et même campement de sauvages. Chacun disait de son modèle : « Voilà la vraie demeure de l'homme, la seule qu'un homme de bon sens puisse habiter. » A mon sens, l'argument était faible; des goûts personnels ne me semblaient pas des autorités. Il me paraissait qu'une maison ne doit pas être construite pour l'architecte, ni pour elle-même, mais pour le propriétaire qui va s'y loger. Demander l'avis du propriétaire, soumettre au peuple français les plans de sa future habitation, c'était trop visiblement parade ou duperie : en pareil cas, la question fait toujours la réponse; et d'ailleurs, cette réponse eût-elle été libre, la France n'était guère plus en état de la donner que moi; dix millions d'ignorances ne font pas un savoir. Un peuple consulté peut à la rigueur dire la forme de gouvernement qui lui plaît, mais non celle dont il a besoin; il ne le saura qu'à l'usage... Or à l'épreuve nous n'avons jamais été contents de la nôtre : treize fois en quatre-vingts ans, nous l'avons démolie pour la refaire... Si d'autres peuples ont été plus heureux, si à l'étranger plusieurs habitations politiques sont solides et subsistent, c'est qu'elles ont été construites d'une façon particulière, autour d'un noyau primitif et massif, en s'appuyant sur quelque vieil édifice central plusieurs fois raccommodé, mais toujours conservé, élargi par degrés, approprié par tâtonnements et rallonges aux besoins des habitants. Nulle d'entre elles n'a été bâtie d'un seul coup, sur un patron neuf et d'après les seules mesures de la raison. Peut-être faut-il admettre qu'il n'y a pas d'autre moyen de construire demeure... En tout cas, je concluais que si jamais nous découvrons la constitution qu'il nous faut, ce ne sera point par les procédés en vogue. En effet, il s'agit de la *découvrir*, si elle existe, et non point de la mettre aux voix... La forme sociale et poli-

Digitized by Google

tique dans laquelle un peuple peut entrer et *rester* n'est pas livrée à son arbitraire, mais déterminée par son caractère et son passé. C'est pourquoi, si nous parvenons à trouver la nôtre, ce ne sera qu'en nous étudiant nous-mêmes... C'est le seul moyen de ne pas constituer à faux, après avoir raisonné à vide; et je me promis que, pour moi du moins, si j'entreprenais un jour de chercher une opinion politique, ce ne serait qu'après avoir étudié la France. »

J'ai voulu citer cette page presque entière, parce qu'elle donne une idée de la manière spirituelle et vive de l'auteur, et surtout parce qu'elle montre bien à quel point de vue il s'est placé. Pour lui (et c'est là, ce semble, une incontestable vérité, bien que personne ne paraisse s'en douter en France), la politique n'est pas une science spéculative, travaillant sur des abstractions et poursuivant à l'aide de la logique pure des combinaisons rationnelles ; c'est une science expérimentale, qui reconnaît sans doute des principes supérieurs, mais qui pour leur application, pour la forme du gouvernement et le mécanisme des institutions, relève exclusivement de l'étude des faits, est subordonnée aux conditions variables de temps, de lieu, de race, et doit tenir compte des mœurs, des traditions, des besoins, des aptitudes de chaque peuple.

Dominé par cette idée et voulant se rendre compte de ce qu'est la France contemporaine, l'auteur entreprend de l'étudier dans ses *origines*. Le mot n'est peut-être pas parfaitement exact : pour trouver les origines de la France, ce n'est pas à cent ans, c'est à un grand nombre de siècles en arrière qu'il faudrait remonter. M. Taine n'a voulu parler que des origines prochaines de la France actuelle, que des faits récents qui ont détruit l'ancienne société française pour y substituer une société nouvelle. En un mot, ce qu'il veut retracer, ce sont les causes, le développement et les résultats de la Révolution. — A la fin du siècle dernier, la France était arrivée, après le lent travail de sa formation, à un état de crise. « Pareille à un insecte qui mue, elle subit une métamorphose »; elle traverse des convulsions qui semblent mortelles; puis on la voit renaître sous des formes nouvelles,

Digitized by Google

avec une nouvelle organisation. Ancien Régime, Révolution, Régime Nouveau, voilà les trois phases, les trois états successifs par lesquels elle passe, et qu'il faut étudier l'un après l'autre pour bien comprendre son état actuel. Tel est le plan de l'ouvrage. Il se composera de trois volumes. Le premier, qui vient de paraître, traite de l'Ancien Régime.

M. Taine applique à l'histoire, à la peinture des choses du passé, une méthode à plusieurs égards nouvelle. Au lieu de procéder par grands traits, par considérations générales, il procède par l'analyse ; il étudie par le menu la société, sa constitution et ses éléments, les sentiments et les idées, les habitudes et les caractères ; il entre dans le détail, recueille les anecdotes, note les traits de mœurs, décrit les faits particuliers et les circonstances particulières de chaque fait. C'est la méthode des sciences naturelles transportée dans l'histoire. L'auteur lui-même le déclare, il a procédé comme un naturaliste qui observe les transformations d'un insecte et en décrit les phénomènes. Cette méthode descriptive a des avantages. D'abord, au lieu d'imposer au lecteur des jugements tout faits, elle met sous ses yeux les choses mêmes, le laissant conclure et juger. Ensuite, elle frappe bien plus l'esprit et y laisse une trace plus profonde : les généralités sont commodes, séduisantes ; mais elles sont vagues, hasardeuses et ne font qu'une impression fugitive. Un fait précis, une anecdote, un détail de mœurs, saisit bien plus vivement l'imagination et se grave dans le souvenir.

Ce premier volume retrace le tableau de la France au XVIIIe siècle. Ce qu'il a nécessité de recherches est énorme. L'auteur a puisé à toutes les sources. Outre les innombrables mémoires que cette époque nous a laissés, outre les livres des étrangers qui les complètent et les contrôlent, il a interrogé les archives, il a dépouillé une foule de documents manuscrits, la correspondance des intendants, des fermiers-généraux, les dépêches confidentielles, les rapports secrets, les comptes de finances. Sur la masse des faits, des chiffres, des détails recueillis par une lecture immense, mis en œuvre par une mémoire prodigieuse, M. Taine

Digitized by Google

a jeté le coloris éclatant de son style, car il n'est pas seulement un analyste pénétrant, il est un peintre. Sa forte imagination fait revivre les hommes et les choses du passé et en reproduit la physionomie avec une vigueur et un relief extraordinaires. Il a la précision du trait, l'image hardie et familière, l'expression nerveuse et pittoresque. Parfois, on ne saurait en disconvenir, il abuse de sa méthode, il pousse à l'excès le procédé descriptif et accumulatif. Il y a, par endroits, exagération et surcharge. J'ajoute que, malgré l'abondance et l'ampleur de la phrase, le style a quelque chose de tendu qui sent l'effort et qui amène parfois la fatigue. Mais l'effet général, en dépit de ces taches, est puissant, irrésistible. Vous êtes intéressé, entraîné, captivé; comme on dit vulgairement, cela vous empoigne. — Voyez, par exemple, au Livre II, ce tableau étonnant de la Cour. Vous avez beau avoir lu Saint-Simon, Dangeau, Mme de Genlis, bien d'autres livres du temps, il y a là, resserré dans un cadre étroit, un amas de détails et de chiffres qui confond l'imagination. On ne se figure pas nettement ce que c'était que la Cour, la vie de Cour, l'organisation et le personnel de la Cour, la complication infinie, l'appareil immense et dispendieux de cette monstrueuse machine qui constituait la représentation de la royauté. M. Taine vous le fait voir en quelque sorte « avec les yeux du corps; » il en énumère et en décrit tous les rouages; il fait défiler devant vous tout cet innombrable personnel et cet interminable attirail : la maison du roi, sa maison militaire, son écurie, sa vénerie, sa chapelle, sa faculté, sa bouche, sa chambre, sa garde-robe, ses bâtiments, son garde-meuble, ses voyages; les maisons des princes et des princesses montées à proportion et sur le même modèle; les occupations du roi, son lever, sa messe, son dîner, ses promenades; la chasse, le souper, le jeu, toute cette perpétuelle représentation, cette vie de cérémonie et de divertissement sans interruption et sans repos, qui avait fini par faire du souverain une sorte de Grand-Lama officiant solennellement jusque dans les actes les plus vulgaires de l'existence et qui faisait dire à Frédéric II que, s'il était roi de France, il commencerait par nommer un autre roi qui tiendrait la Cour à sa place. Tout

Digitized by Google

ce chapitre est une curieuse restitution, et comme une résurrection du passé qui, mieux que toutes les réflexions et considérations possibles, donne le vif sentiment des choses et les fait toucher du doigt.

Je voudrais détacher seulement un coin de ce tableau.

Voici par exemple une vue générale de Versailles : « Suivons » la file de voitures qui, de Paris à Versailles, roule incessamment comme un fleuve. Des chevaux qu'on nomme des « enragés » et qu'on nourrit d'une façon particulière (1) y vont et en » reviennent en trois heures. Au premier coup d'œil, on se sent » dans une ville d'espèce unique, bâtie subitement et tout d'une » pièce, comme une médaille d'apparat frappée à un seul exemplaire et tout exprès : sa forme est une chose à part, comme » aussi son origine et son usage. Elle a beau compter 80,000 » âmes (2), être l'une des plus vastes cités du royaume ; elle est » remplie, peuplée, occupée par la vie d'un seul homme ; ce » n'est qu'une résidence royale, arrangée tout entière pour » fournir aux besoins, aux plaisirs, au service, à la garde, à la » société, à la représentation du roi. Çà et là, dans les recoins » et le pourtour, sont des auberges, des échoppes, des cabarets, des taudis pour les ouvriers, les hommes de peine, pour » les derniers soldats, pour la valetaille accessoire ; il faut bien » qu'il y ait de ces taudis, puisque la plus belle apothéose ne » peut se passer de manœuvres. Mais le reste n'est qu'hôtels et » bâtisses somptueuses, façades scuptées, corniches et balustres, » escaliers monumentaux, architectures seigneuriales, espacées » et ordonnées régulièrement comme un cortége autour du palais » immense et grandiose où tout aboutit. Les premières familles » ont ici leur résidence fixe : à droite du palais, hôtel de Bourbon, hôtel d'Ecquevilly, hôtel de la Trémoille, hôtel de Condé, » hôtel de Maurepas, hôtel de Bouillon, hôtel d'Eu, hôtel de » Noailles, hôtel de Penthièvre, hôtel de Livry, hôtel du comte » de la Marche, hôtel de Broglie, hôtel du prince de Tingry,

(1) Mercier, *Tableau de Paris*, IX, 3.

(2) Leroi, *Histoire de Versailles*, II, 21 (70,000 âmes de population fixe, et 10,000 de population flottante, d'après les registres de la mairie).

Digitized by Google

» hôtels d'Orléans, de Châtillon, de Villeroy, d'Harcourt, de » Monaco; à gauche, pavillon d'Orléans, pavillon de Monsieur, » hôtels de Chevreuse, de Balbelle, de l'Hôpital, d'Antin, de » Dangeau, de Pontchartrain: l'énumération ne finirait pas. » Ajoutez-y tous ceux de Paris, tous ceux qui, à dix lieues à la » ronde, à Sceaux, à Genevilliers, à Brunoy, à l'Ile-Adam, au » Raincy, à Saint-Ouen, à Colombes, à Saint-Germain, à Marly, » à Bellevue, en cent endroits, forment une couronne de fleurs » architecturales d'où s'élancent chaque matin autant de guêpes » dorées pour briller et butiner à Versailles, centre de toute » abondance et de tout éclat. On en « présente » chaque année » une centaine, hommes et femmes (1), cela fait en tout deux ou » trois mille: voilà la société du roi, les dames qui lui font la » révérence, les seigneurs qui montent dans ses carosses; leurs » hôtels sont tout près ou à portée pour remplir à toute heure » son antichambre ou son salon.

» Un pareil salon comporte des dépendances proportionnées; » c'est par centaines qu'il faut compter les hôtels et bâtiments » occupés à Versailles pour le service privé du roi et des siens » Depuis les Césars, aucune vie humaine n'a tenu tant de place » au soleil. Rue des Réservoirs, l'ancien hôtel et le nouvel hôtel » du gouverneur de Versailles, l'hôtel du gouverneur des enfants » du comte d'Artois, le garde-meuble de la couronne, le bâti- » ment pour les loges et foyers des acteurs qui jouent au Palais, » les écuries de Monsieur. — Rue des Bons-Enfants, l'hôtel de » la garde-robe, le logement des fontainiers, l'hôtel des officiers » de la comtesse de Provence. — Rue de la Pompe, l'hôtel du » grand-prévôt, les écuries du duc d'Orléans, l'hôtel des gardes » du comte d'Artois, les écuries de la reine, le pavillon des » Sources. — Rue Satory, les écuries de la comtesse d'Artois, » le jardin anglais de Monsieur, les glacières du roi, le manége » des chevau-légers de la garde du roi, le jardin de l'hôtel des » trésoriers des bâtiments. — Par ces quatre rues, jugez des

(1) Warroquier, *État de la France* (1789). Liste des personnes présentées de 1779 à 1789, 453 hommes et 414 femmes, t. II, 515.

Digitized by Google

» autres. -- On ne peut faire cent pas dans la ville sans y rencon-
» trer un accessoire du Palais : hôtel de l'état-major des gardes
» du corps, hôtel de l'état-major des chevau-légers, hôtel immense
» des gardes du corps, hôtel des gendarmes de la garde, hôtels
» du grand-louvetier, du grand-fauconnier, du grand-veneur,
» du grand-maître, du commandant du canal, du contrôleur
» général, du surintendant des bâtiments, hôtel de la chancelle-
» rie, bâtiments de la fauconnerie et du vol de cabinet, bâtiments
» du vautrait, grand chenil, chenil-dauphin, chenil des chiens
» verts, hôtels des voitures de la cour, magasin des bâtiments
» et menus plaisirs, ateliers et magasins pour les menus plai-
» sirs, grande écurie, petite écurie, autres écuries dans la rue
» de Limoges, dans la rue Royale et dans l'avenue de Saint-
» Cloud, potager du roi comprenant vingt-neuf jardins et quatre
» terrasses, grand commun habité par deux mille personnes,
» maisons et hôtels dits des *Louis* où le roi assigne des loge-
» ments à temps ou à vie..... »

Voici maintenant le château : « Suivez du regard le déve-
» loppement de la gigantesque place demi-circulaire, qui, de
» grille en grille et de cour en cour, va montant et se resserrant,
» d'abord entre les hôtels des ministres, puis entre les deux
» ailes colossales, pour s'achever par le fastueux encadre-
» ment de la Cour de marbre, où les pilastres, les statues, les
» frontons, les ornements multipliés et amoncelés d'étage en
» étage portent jusque dans le ciel la raideur majestueuse de
» leurs lignes et l'étalage surchargé de leur décor. D'après un
» manuscrit relié aux armes de Mansart, le palais a coûté
» 153 millions, c'est-à dire environ 750 millions d'aujour-
» d'hui (1); quand un roi veut représenter, c'est à ce prix qu'il
» se loge. — Jetez maintenant les yeux de l'autre côté, vers les
» jardins, et cette représentation vous deviendra plus sensible.
» Les parterres et le parc sont encore un salon en plein air; la

(1) 153, 282, 827 livres 10 sous, 3 deniers (*Souvenirs d'un page de la cour de Louis XVI*), par le comte d'Hézecques, p. 142. — En 1690, avant la construction de la chapelle et de la salle de spectacle, il coûtait déjà 100 millions. (Saint-Simon, XII, 514. Mémoire de Marinier, commis des bâtiments du roi.)

Digitized by Google

» nature n'y a plus rien de naturel; elle est toute entière dis-
» posée et rectifiée en vue de la société; ce n'est point là un en-
» droit pour être seul et se détendre, mais un lieu pour se pro-
» mener en compagnie et saluer. Ces charmilles droites sont des
» murailles et des tentures. Ces ifs tondus figurent des vases et
» des lyres. Ces parterres sont des tapis à ramages. Dans ces
» allées unies et rectilignes, le roi, la canne à la main, groupera
» autour de lui tout son cortége. Soixante dames, en robes
» lamées et bouffantes sur des paniers qui ont vingt-quatre pieds
» de circonférence, s'espaceront sans peine sur les marches de
» ces escaliers (1). Ces cabinets de verdure pourront abriter une
» collation princière. Sous ce portique circulaire, tous les sei-
» gneurs qui ont l'entrée de la chambre pourront assister en-
» semble au jeu d'un nouveau jet d'eau. Ils retrouvent leurs pa-
» reils jusque dans les figures de marbre et de bronze qui peu-
» plent les allées et les bassins, jusque dans la contenance digne
» d'un Apollon, dans l'air théâtral d'un Jupiter, dans l'aisance
» mondaine et dans la nonchalance voulue d'une Diane ou d'une
» Vénus. Les dieux eux-mêmes sont de leur monde. — Enfoncée
» par l'effort de toute une société et de tout un siècle, l'em-
» preinte de la cour est si forte qu'elle s'est gravée dans le dé-
» tail comme dans l'ensemble et dans les choses de la matière
» comme dans les choses de l'esprit. »

On peut ne pas aimer cette façon de peindre et d'écrire l'histoire; on ne peut nier qu'elle soit originale et d'une singulière puissance. Après ce chapitre de la Cour, il faudrait citer (si l'espace ne manquait) quelques pages du dernier livre intitulé *Le Peuple*, et qui retrace le tableau de la misère au XVIIIe siècle: cela est à la fois navrant et effrayant. Et quand on a lu cela, on ne s'étonne plus autant des horribles représailles auxquelles s'emporteront les multitudes, lorsque seront brisés tous les freins, lorsqu'aura été débridé chez elles l'instinct de la brutalité et de la vengeance.

---

(1) Cabinet des estampes, *Histoire de France par estampes*, passim, notamment plans et vues de Versailles par Aveline, « et dessin de la collation donnée par M. le Prince dans le milieu du Labyrinthe de Chantilly, le 29 août 1687. »

Digitized by Google

Ce n'est pas seulement un mérite littéraire que j'entends louer ici chez M. Taine. Par cette façon de considérer et d'étudier une époque, il a fait preuve du véritable esprit historique; il est entré dans les entrailles même de son sujet. A mon avis, ce qu'il y a de neuf dans son livre, c'est qu'il montre non pas seulement les causes politiques de la Révolution, mais surtout ses causes morales et sociales; c'est qu'il fait voir, avec une force et une évidence terribles, dans les altérations même qu'avait subies la société, dans l'état des mœurs et des esprits, dans les idées régnantes et les systèmes en vogue, les causes lointaines et profondes, mais peu à peu devenues irrésistibles, de la catastrophe finale.

La première question que se pose l'auteur est celle-ci : comment se fait-il que les privilégiés, — le clergé, la noblesse et le roi, — après avoir, du consentement tacite de la nation, occupé dans l'Etat une place si éminente et y avoir exercé pendant de longs siècles la plénitude du pouvoir, se soient trouvés tout à coup, à la fin du XVIIIe siècle, frappés d'un si absolu discrédit et d'une si redoutable impopularité? La réponse à cette question, il la cherche dans les faits et il arrive à cette conclusion : que les privilégiés avaient mérité autrefois, par de grands services, la place qu'ils avaient occupée dans l'Etat, et que maintenant ils l'occupaient encore et ne la méritaient plus. C'est par la démonstration de cette thèse que s'ouvre le livre, et elle est saisissante.

Après avoir montré à grands traits et avec une largeur de vues et un esprit de justice qu'il faut louer, tout ce que l'Eglise, l'aristocratie et la royauté ont fait pour la France, et comment la France a été véritablement leur œuvre depuis la barbarie des premiers siècles; après avoir fait voir comment la légitime reconnaissance des peuples avait accumulé, sur ces trois grands pouvoirs, des richesses, des honneurs, des prérogatives qui n'étaient que la juste récompense de leurs services, il montre qu'en France, à la différence de ce qui s'est passé en d'autres pays voisins, comme l'Allemagne et l'Angleterre, les privilégiés ont gardé leurs richesses et leurs immunités, mais qu'ils ne rendent plus à l'Etat ni au peuple, les services qui leur avaient

Digitized by Google

valu autrefois cette situation éminente. Les fonctions politiques qu'ils remplissaient jadis dans l'Etat sont devenues, pour la plupart, des sinécures ; ils n'ont plus les offices publics, l'influence utile, le patronage effectif; il ne leur reste que l'énormité de leurs priviléges, l'exemption de l'impôt, les droits vexatoires, les lourds et humiliants débris du régime féodal. Les biens du haut clergé échappent au fisc ; toutes les faveurs, les bénéfices, les archevêchés, les grosses abbayes sont pour lui : le petit clergé, le clergé roturier, sur qui pèse tout le fardeau du ministère, est à la portion congrue et vit dans le dénuement. L'aristocratie qui a été autrefois le pouvoir guerrier, puis le pouvoir justicier et administratif, qui a exercé sous cette double forme dans l'Etat la protection et la tutelle, aujourd'hui déchue de ces prérogatives qu'a absorbées la royauté, réduite à une sorte de domesticité dorée dans les salons de Versailles, n'en a pas moins gardé de sa souveraineté ancienne des exemptions d'impôts, des priviléges vexatoires qui suscitent chez le paysan et le bourgeois de sourdes haines, d'implacables ressentiments. Quant au roi, il a concentré en lui tout pouvoir, il est devenu le maître unique, le propriétaire de la France ; mais le pouvoir absolu a fini par engendrer d'effroyables abus : le désordre des finances est au comble ; c'est le cancer qui ronge la monarchie ; le luxe asiatique de la Cour, les folles dépenses des maîtresses, les faveurs prodiguées aux courtisans, tout cela retombe en taxes de plus en plus intolérables, en exactions odieuses et irritantes sur le petit peuple. L'établissement monarchique encore imposant dans sa masse est miné dans ses fondations. « Dès avant l'écroulement final, la France est dissoute, et elle est dissoute parce que les privilégiés ont oublié leur caractère d'hommes publics. »

Si la première cause est la désorganisation politique de la France, la ruine de ses vieilles institutions, la seconde est l'esprit nouveau développé par la philosophie du XVIIIe siècle. M. Taine a fait ici, de la philosophie politique du XVIIIe siècle, une analyse critique qui est un morceau excellent. Bien des gens s'étonneront, étant données ses idées positivistes, de le voir arriver à des conclusions aussi sévères. Un philosophe spiritualiste, en effet, n'eut pas

Digitized by Google

mieux dit ; peut-être même, sur quelques points, serait-on tenté de faire des réserves. En somme, M. Taine a fait preuve d'une sagacité et d'un sens politique supérieur dans l'exposition et la réfutation de ces doctrines qui ont si déplorablement faussé les esprits dans notre pays, et qui n'y comptent encore, à l'heure qu'il est, que trop d'adeptes.

A côté de l'esprit scientifique qui fut un de ses titres de gloire, la philosophie du XVIIIe siècle eut un vice radical : c'est ce que l'auteur appelle assez inexactement « l'esprit classique », ce que j'appellerais plutôt l'esprit de système ou l'esprit d'abstraction ; c'est la prétention de se passer dans les sciences sociales de l'observation et de l'expérience ; c'est cette « raison raisonnante » qui affecte de dédaigner les faits et veut tout régler à l'aide de théories et de conceptions idéales ; qui, au lieu d'étudier l'homme réel et vivant, étudie « l'homme en soi », et prétend construire un système politique qui sera également bon pour tous les temps, tous les peuples et tous les degrés de civilisation. — Jusqu'alors, remarque M. Taine, la tradition avait gouverné le monde : c'est sur la tradition que reposent les institutions humaines ; c'est elle qui les revêt d'un caractère auguste et leur assure l'autorité, le respect, la stabilité. Elle n'est pas seulement le fait ; elle est l'expression séculaire de la raison instinctive de l'humanité. C'est sur cette base, sur ces assises profondes que reposent les trois colonnes de l'édifice social, la coutume, l'État et la Religion. Le XVIIIe siècle a méconnu cette grande force ; il n'a pas compris le rôle essentiel qu'elle joue dans l'histoire, dans la vie et le développement des sociétés : il a nié la tradition, il l'a traitée de préjugé ; il a prétendu tout soumettre au contrôle de la raison, faire table rase du passé, et remplacer les vieilles institutions par des institutions nouvelles plus conformes aux principes de la philosophie et aux règles inflexibles de la logique.

Deux attaques sont successivement dirigées contre l'antique autorité de la tradition. La première est celle des sceptiques, — Voltaire et Montesquieu dans les *Lettres persannes* : avec l'arme terrible de la raillerie, ils commencent à assaillir le vieil édifice ;

Digitized by Google

mais ils respectent encore ces éternels principes de toute société, la religion, la loi naturelle, le droit. — La seconde attaque est bien plus redoutable. Elle est menée d'abord par les matérialistes, qui mettent la tradition en contradiction avec la raison, avec la nature, et ne donnent à l'homme de mobile que le plaisir et de loi que l'intérêt. — Avec une doctrine plus élevée, le spiritualiste Rousseau arrive à des conclusions aussi subversives. Il faut que l'homme revienne à la nature, c'est la société qui l'a perverti. « L'homme est naturellement bon, il aime naturellement l'ordre et la justice. » La société seule est mauvaise et engendre tout le mal, les lois sont iniques, la propriété est injuste, la misère du pauvre est le crime du riche. Donc, la société doit être renversée et refaite de fond en comble ; un ordre social nouveau doit être inauguré, reposant sur l'égalité de tous et la souveraineté de chacun.

La théorie de la souveraineté individuelle, qui aboutit logiquement à la souveraineté du nombre, a en effet pour racine cette absurde thèse de la bonté naturelle de l'homme et de son amour naturel pour la justice et la raison. Ces doctrines ont fait un mal immense dans notre pays ; elles ont été pour une grande part dans les folies et les crimes où s'est égarée et perdue notre première révolution. Bien des esprits, à l'heure qu'il est, en sont encore infectés ; et M. Taine ne s'est pas trompé en voyant là le principe générateur de cet esprit révolutionnaire qui nous travaille depuis quatre-vingts ans, et en portant sur ce point tout l'effort de sa vigoureuse dialectique et de son incisive éloquence.

Non, il n'est pas vrai que l'homme soit « naturellement bon, qu'il fasse naturellement le bien. » C'est là une niaiserie philosophique et un dangereux paradoxe politique. Faut-il aller jusqu'à dire avec M. Taine que l'homme est naturellement méchant? C'est une exagération en sens contraire. L'homme n'est ni absolument bon, ni absolument méchant ; il est à la fois l'un et l'autre, — et plutôt méchant que bon. Il a quelques bons instincts, il est capable de sentiments généreux ; mais avec cela, au-dessous de tout cela, il y a en lui un fond indestructible

Digitized by Google

d'égoïsme que l'éducation atténue, que le devoir refoule, que la religion asservit, qui survit malgré tout, qui est toujours prêt à se soulever, à faire éruption ; et quand par aventure, dans les foules ignorantes et crédules, brutales et incultes, cesse de se faire sentir le frein des lois et le poids de la force matérielle, on s'aperçoit combien vite chez l'homme s'éveille la bête fauve avide de jouissances et de sang. C'est l'histoire de tous les temps ; c'était encore celle d'hier. La conclusion que l'auteur en tire, c'est que, pour prévenir et contenir ces fureurs, ce n'est pas trop de tout l'appareil des puissances sociales ; c'est que, quelles que soient les institutions politiques et les formes gouvernementales, il faut dans les sociétés humaines un chef (peu importe son nom), « un gendarme, élu ou héréditaire, armé contre le sauvage, le brigand et le fou que chacun de nous recèle, endormis ou enchaînés, mais toujours vivants, dans la caverne de son propre cœur. »

Il n'est pas vrai davantage que l'homme aime « naturellement l'ordre et la justice, qu'il incline de lui-même à suivre la vérité et la raison. » Faut-il aller jusqu'à prétendre comme M. Taine que l'homme est « naturellement fou, qu'il n'est raisonnable que par hasard ? » Non, et ici encore M. Taine abaisse trop l'homme. Ni ange ni bête, a dit Pascal. Mais cette raison que Dieu lui a donnée, faible et incertaine, chancelante et vacillante, à combien de défaillances n'est-elle pas sujette ? En dehors d'une petite élite qui a reçu une culture exceptionnelle, dans ces masses nécessairement livrées aux entraînements de la passion, aux conseils de l'ignorance, aux rêveries de l'imagination, quelle naïveté de croire qu'il suffira de faire appel à la raison pour que la justice et la vérité triomphent ! Et pourtant cette naïve illusion de la philosophie du XVIIIe siècle, en dépit des démentis cruels qu'elle a reçus, n'avons-nous pas vu des hommes éminents s'en laisser decevoir encore de nos jours ? N'avons-nous pas entendu d'illustres publicistes pleins d'un optimisme incurable, répéter cet aphorisme douteux que « la raison finit toujours par avoir raison ? »

C'est de cette fausse et dangereuse doctrine, je l'ai déjà dit,

Digitized by Google

qu'est sortie la théorie de la souveraineté du peuple, qui substitue le nombre à la raison et à la justice ; qui fait du gouvernement le commis, moins que cela, le domestique du peuple ; qui érige la volonté du peuple en loi unique, souveraine, absolue ; si bien que le peuple peut selon son humeur briser et changer tous les jours son gouvernement, et que tout droit individuel disparaît devant le caprice de la foule : théorie qui produit la parfaite anarchie, jusqu'au moment où, sous la main d'un ambitieux hardi, elle enfante le parfait despotisme.

Eh bien, ces dangereuses théories, ces paradoxes redoutables, on les vit au XVIIIe siècle (spectacle assurément étrange !) applaudies, accueillies, propagées dans la société, non pas seulement par quelques sophistes ou quelques rêveurs, mais par toutes les classes éclairées, par la noblesse aussi bien que par le tiers-état, par les livres et les brochures, par les journaux et le théâtre, par l'Académie, par les salons, par la conversation. Comme le remarque justement M. Taine, cette philosophie dangereuse, née en Angleterre, n'avait pu s'y développer ; elle avait avorté sur ce sol vigoureux et dans cet air sain. En France, elle se répand, elle prospère, elle envahit tout. Chez une nation sans éducation politique, dénuée d'idées pratiques, les phrases ardentes, les formules gigantesques et vides exaltent les intelligences ; les têtes se montent ; et des hauteurs de la société le vertige va rapidement se communiquer et descendre dans les classes inférieures.

Jamais société n'a été prise d'une pareille folie, ne s'est à ce point grisée de mots, n'a plus imprudemment, plus aveuglément joué avec le feu. « Au premier étage de la maison, dans les beaux appartements dorés, les idées n'ont été que des illuminations de soirée, des pétards de salon, des feux de bengale amusants ; on a joué avec elles, on les a lancées en riant par les fenêtres. — Recueillies à l'entresol et au rez-de-chaussée, portées dans les boutiques, dans les magasins, dans les cabinets d'affaires, elles y ont trouvé des matériaux combustibles, des tas de bois accumulés depuis longtemps, et voici que de grands feux s'allument. Il semble même qu'il y ait un commencement

Digitized by Google

d'incendie, car les cheminées ronflent rudement et une clarté rouge jaillit à travers les vitres. — « Non, disent les gens d'en haut, ils n'auraient garde de mettre le feu à la maison, ils y habitent comme nous. Ce sont là des feux de paille, tout au plus des feux de cheminées; mais avec un seau d'eau froide on les éteint, et d'ailleurs ces petits accidents nettoient les cheminées, font tomber la vieille suie. » — Prenez garde : « dans les caves de la maison, sous les vastes et profondes voûtes qui la portent, il y a un magasin de poudre. » — Ce magasin de poudre, il n'est pas besoin de le dire, ce sont les haines accumulées depuis des siècles par le régime féodal; c'est le ressentiment longtemps refoulé des humiliations subies, des petites tyrannies impatiemment souffertes, des misères endurées, des exactions du fisc. Il va se trouver des mains pour atiser le feu. Et ici apparaît un personnage qui va jouer un grand rôle. « C'est l'homme de loi, le petit procureur de campagne, l'avocat envieux et théoricien qui conduit le paysan. Celui-ci insiste pour que dans le cahier on couche par écrit et tout au long ses griefs locaux et personnels, sa réclamation contre les impôts et redevances...; l'autre qui suggère et dirige enveloppe le tout dans les Droits de l'homme et la circulaire de Sieyès... symptôme alarmant et qui marque d'avance la voie que va suivre la révolution : l'homme du peuple est endoctrinée par l'avocat, l'homme à pique se laisse mener par l'homme à phrases. »

Telle est en quelques mots la substance, telle est l'idée générale du livre de M. Taine. Quand on a parcouru ce volume, quand on y a étudié la Révolution française dans ses causes politiques, économiques et sociales, dans les mœurs et l'état des esprits, dans la corruption d'en haut et la misère d'en bas, dans les théories insensées en vogue parmi les classes supérieures et les éléments de haine accumulés dans les basses classes, — on entrevoit clairement la catastrophe comme prochaine, non-seulement comme prochaine, mais comme inévitable, — inévitable à force de fautes et de folies, d'injustices et d'abus, de légèreté

Digitized by Google

et d'aveuglement, d'imprévoyance et d'imprudence, — par un défaut absolument général dans la nation de bon sens et d'esprit politique, par une passion étrange et universelle pour les systèmes, les principes abstraits et les chimères philosophiques. De ce point de vue, on aperçoit aussi combien sont vaines et vides ces formules solennelles d'une prétendue philosophie de l'histoire qui a été assez longtemps à la mode, et qui a voulu nous faire voir dans la Révolution le développement logique et providentiel de la loi du progrès, une crise douloureuse mais fatale de l'évolution de l'humanité, une étape sanglante mais glorieuse dans les voies de la civilisation, l'émancipation politique des sociétés modernes achevant l'œuvre de l'émancipation religieuse commencée par la Réforme. Notre jeunesse a été nourrie de ces phrases creuses. Nous commençons, grâce à de rudes expériences, à comprendre ce que valent ces ambitieuses formules, ces déclamations pompeuses. Bien des illusions s'évanouissent. Mais là, comme en toutes choses, c'est la mesure qui est difficile à tenir.

Il y a des esprits violents, excessifs, qui maudissent tout ce qu'a fait la Révolution comme œuvre satanique. Il y a des esprits faciles au découragement qui, trompés dans leurs espérances, l'accusent d'avoir « fait banqueroute. » Ce sont là des emportements de polémique. L'histoire est tenue à plus d'équité. Il y a un départ à faire, — il y a un triage à opérer dans le douloureux et redoutable héritage que la Révolution nous a laissé. C'est la tâche de notre temps; tâche difficile, compliquée, laborieuse, qui ne paraît guère avancée, sur laquelle plane encore une étrange confusion, et où on peut à peine apercevoir les grandes lignes du travail d'épuration que fera l'avenir. Je n'ai garde de prétendre les indiquer ici, même en passant; je me borne à une remarque. Il semble qu'il y a avant tout une grande distinction à établir entre ce que la Révolution a fait dans l'ordre civil, et ce qu'elle a fait dans l'ordre politique : presque tout ce qu'elle a fait dans l'ordre civil est bon, presque tout ce qu'elle a fait dans l'ordre politique est mauvais. Ce qu'il y a de bon, de juste, de vrai dans son œuvre, n'est-ce pas, en effet, par-dessus tout, ce qu'on entend sous cette expression générale, « les libertés

Digitized by Google

civiles, » l'égalité de tous devant la loi, devant l'impôt; la liberté individuelle, la liberté de la conscience et des cultes, la liberté du travail, la liberté de la parole et de la presse (je ne parle ici que des livres, celle des journaux est de l'ordre politique); tous droits sans doute qui veulent être restreints et réglementés, mais, droits naturels et sacrés, inviolables et imprescriptibles, qui sont devenus les fondements même de la société moderne, et auxquels nul gouvernement ne pourrait toucher sans soulever des tempêtes qui l'emporteraient.

Ce qu'il y a eu de faux, de chimérique, de dangereux au contraire dans l'œuvre de la Révolution, n'est-ce point, pour la plus large part au moins, ce qu'on entend sous le nom de « libertés politiques? » N'est-ce pas de ce côté qu'il y a eu le plus d'espérances trompées, d'avortements, d'essais désastreux, d'expérimentations folles ou criminelles? Le principe même de la souveraineté nationale, par exemple, incontestable peut-être en théorie, n'en a-t-on pas fait jusqu'ici les applications les plus déraisonnables, les plus funestes? On peut dire que sa formule définitive n'est pas encore trouvée: il a servi jusqu'à présent à détruire; reste à savoir s'il peut fonder quelque chose. Quant à la théorie de l'égalité politique de tous les citoyens, des droits politiques naturels et innés, c'est tout simplement une absurdité. Il y a des droits civils naturels, il n'y a point de droits politiques naturels. Chaque homme a un droit inné à la liberté de conscience, à la liberté de travailler, d'aller et de venir, etc.; mais il est dérisoire de prétendre que chaque homme a le droit inné de voter sur la forme du gouvernement, de faire des lois et de participer à la gestion des affaires publiques. Ce ne sont pas là des droits naturels, ce sont des fonctions politiques; la preuve, c'est qu'on les refuse aux femmes et aux faillis. Or, le bon sens le dit, les fonctions politiques doivent être réparties proportionnellement aux intérêts et aux aptitudes, eu égard à la capacité et à la moralité. En proclamant avec Rousseau qu'il fallait, non plus peser les voix, mais les compter; que tous les citoyens avaient un droit égal dans le gouvernement de la cité, l'ignorant autant que le savant, le fripon autant que l'honnête homme, — la Révolution a bouleversé absolument le

Digitized by Google

monde politique et l'a livré à un principe de désorganisation et d'anarchie.

Telle est, ce semble, quand on parle de la Révolution française, la grande distinction qu'il conviendrait de faire d'abord; sous réserve, cela va sans dire, de bien des explications ou restrictions. Cette vue fort simple nous épargnerait beaucoup de déclamations maladroites et imprudentes dont nous sommes assourdis depuis quelque temps. Tous les jours, nous entendons maudire la Révolution : on déclare la guerre à la Révolution, on prétend détruire, abolir la Révolution... Entendons-nous! Si vous parlez de l'esprit révolutionnaire, de l'esprit envieux et haineux de la démocratie, — à la bonne heure, et nous serons des vôtres. Si vous parlez des dangereuses théories politiques que nous a léguées la Révolution, — à la bonne heure encore, car tous les amis éclairés de la liberté commencent à comprendre que ces doctrines sont la négation même de la liberté et du droit. Mais, prenez garde! Si vous avez l'air d'envelopper dans vos proscriptions et de menacer, soit les libertés civiles, soit l'égalité sociale, soit une seule des institutions qui en dérivent ou qui les garantissent, vous soulèverez contre vous l'âme même de la France.

La Révolution a fait « banqueroute » dans le domaine de la liberté politique; cela est vrai : elle a beaucoup démoli et n'a rien su construire; de ce côté, tout est à faire, et, à l'heure qu'il est, on ne peut dire encore ce qui sortira des convulsions où nous nous débattons. Mais dans le domaine de la liberté civile, elle a fait des conquêtes définitives, elle a réalisé des réformes impérissables, elle nous a apporté des bienfaits que ceux-là même qui la maudissent ne se laisseraient pas ravir sans résistance; ces libertés civiles, la France y tient beaucoup plus qu'aux libertés politiques. Voilà ce qu'il ne faut jamais oublier quand on parle de combattre la « Révolution. » On n'a de force contre les erreurs qu'elle propage, qu'en rendant hommage aux vérités qu'elle a fait triompher. Mais il ne sert de rien de fulminer des anathèmes : *Non maledicere*, disait Spinoza, *sed intelligere*.

E. POITOU.

Digitized by Google

LA FAMILLE DE LANCRAU

L'histoire d'une noble famille ne peut offrir l'intérêt qui s'attache à un événement extraordinaire. Elle ne se recommande pas même à l'attention comme un récit suivi d'actions éclatantes.

Et cependant, il convient de chercher dans les monuments du passé les vestiges de ceux qui ont brillé autrefois et ont transmis, d'âge en âge, leurs vertus. En fouillant leurs archives, en visitant leurs terres passées à d'autres possesseurs et leurs demeures souvent ruinées ou délabrées, en lisant les inscriptions funèbres qui indiquent la dernière place de leurs corps, et en s'agenouillant dans les sanctuaires où ils priaient, on les voit en quelque sorte reparaître devant soi, et on leur paie le tribut d'un souvenir dont ils se sont rendus dignes.

D'ailleurs, il fait bon parfois à se retrouver un peu ainsi au milieu des anciens. Les jours d'autrefois valaient mieux que les nôtres, et nous ne nous sauverons qu'en renouant la chaîne interrompue du passé.

Ce qui par-dessus tout élève une famille, c'est le plus grand mérite dans l'ordre naturel, je veux dire une bravoure guerrière qui se transmet avec le sang. La gloire et la fortune suivent cette bravoure comme en étant la juste récompense. L'opulence même la favorise en exemptant des soins inférieurs de la vie.

La famille de Lancrau dont il s'agit ici, a toujours mérité de la sorte sa noblesse par des services rendus à la patrie dans les armées. Elle n'a pas non plus oublié les droits divins et a su payer à l'Eglise la dîme de son sang : elle est entrée dans plus d'un cloître et montée sur le trône épiscopal. Au reste, depuis si longtemps qu'elle soit connue, elle n'a jamais souillé sa gloire par quelque méfait. C'est ce qui rend cette maison l'une des plus

Digitized by Google

nobles du beau pays d'Anjou auquel elle appartient, et qui lui-même « l'emporte en noblesse sur toutes les autres provinces, combien qu'il y en ait de très nobles, » dit notre vieux Bruneau de Tartifume.

Le voyageur qui descend d'Angers à Nantes, remarque dans le cours de sa route, à Champtocé, les ruines d'un superbe château gothique. L'étrange silhouette de ces ruines assises sur un rocher escarpé, leurs profondes et bizarres découpures, les débris des tours qui surmontent leurs sœurs renversées et semblent encore défier le ciel, tout donne à ce château un aspect fantastique en rapport avec les légendes populaires dont il est l'objet. Mais la nature s'efforce là comme ailleurs de rappeler la vie où l'homme n'a laissé qu'un aspect de mort. Elle couvre de plantes *saxatiles* les décombres de la forteresse, au pied de laquelle je vis en printemps la rose sauvage et les longues vipérines bleues, tandis que les pousses blanchâtres des molènes promettaient une autre parure pour l'été.

Champtocé était donc autrefois un point de défense très-assuré. C'était, en effet, la première et la principale place de l'Anjou sur la rive droite de la Loire, en regard de la Bretagne. Par suite, ses seigneurs, décorés du titre de princes, avaient la mission honorable de protéger, de ce côté, notre province contre les incursions ennemies. Philippe-Auguste s'arrêta à Champtocé, en 1206, et une série d'actes, par lesquels Amaury de Craon s'engage à tenir le château à la disposition du roi et fournit de puissants garants (1206-1212), démontrent quelle importance y attachait ce dernier.

Mais laissons Champtocé sans même remarquer ses vieux manoirs ; un chemin remonte vers le nord-ouest et fait apercevoir, à gauche, la splendide vallée de la Loire, que bornent, dans le lointain, les collines où sont assis Montjean, la Pommeraie, le Mesnil, Beauce et Saint-Florent-le-Vieil. Puis le même chemin entre bientôt dans des replis de terrains, et, à douze cents mètres environ du bourg, par conséquent dans la mouvance de l'ancien fief de Champtocé, il rencontre un vallon creux

Digitized by Google

entre deux collines, ce que désignait dans le latin du moyen-âge le mot *ancra* ou *ancrea*. Aussi, par l'adjonction de l'article, comme il est arrivé pour Launai et autres noms, le lieu s'est-il appelé Lancrau.

L'un des coteaux, rapide et rocailleux, est tout boisé ; l'autre, d'une pente plus douce, est surmonté d'une vaste habitation en côté de laquelle et derrière se voit une vieille chapelle ; dans le creux du vallon coule le ruisseau de Lancrau ou de la Moulinerie ; en amont du château, une large chaussée retient les eaux et forme un étang de plusieurs hectares ; un îlot en sépare la partie extrême, qui constituait naguère un second étang entièrement distinct du premier.

A voir par une belle journée de fin de mai ce lac encadré et replié dans les verts coteaux, le val ombreux paré de ses fleurs printanières, les hautes herbes qui le tapissent et parmi lesquelles de charmants enfants viennent cueillir les plus gracieuses pour les porter à leur mère, on se demande s'il est quelque part un séjour plus délicieux? Mais peut-être est-on influencé dans son jugement par la bonté parfaite des nobles châtelains?

Lancrau était au moyen âge un fief noble possédé par une famille qui en prit le nom « suivant la coustume des temps passés. » Les seigneurs de ce fief portaient le titre d'écuyers, mot qui dit peu dans notre langue actuelle, mais désignait autrefois la véritable noblesse d'épée. Le titre de chevalier, par lequel il a été à peu près remplacé dans la suite, constituait alors une qualification personnelle et pas du tout héréditaire. Cette famille de Lancrau était issue d'ancienne chevalerie, dit de Courcelles dans son Dictionnaire de la noblesse, en prenant le mot avec son sens moderne, c'est-à-dire qu'elle remontait aux temps les plus reculés de notre histoire.

Comme les autres maisons nobles, elle prit des armes pour se distinguer dans les tournois et les combats, et déclarer ses vertus de prédilection suivant le goût et le symbolisme du moyen âge. Elle porta donc un écu : *d'argent au chevron de sable cantonné de trois roses de gueules boutonnées d'or, deux en chef et une en pointe.* L'argent de ces armes avertissait de rechercher la pureté,

Digitized by Google

l'innocence, l'humilité, et, par suite, de protéger tous les êtres faibles en qui se trouvent ces qualités : « J'ay leû dans un auteur espagnol, dit Marc de Wulson en parlant de l'argent, que ceux qui en portent dans leurs armes sont obligez de secourir les pucelles et les orphelins. » L'argent signifie encore la tempérance, la franchise ; c'est le symbole de la beauté, de la gentillesse.

Le chevron est une des pièces honorables qui peuvent se voir sur un écu. Comme instrument, il sert à supporter les toits, défendant nos maisons des injures de l'air ; dans les armes, il désigne ces guerriers vaillants qui s'opposent à l'ennemi et couvrent de leur protection. Le sable étant en héraldique la couleur de la terre et de tout ce qui est dans la tristesse, le deuil, les douleurs, comme aussi exprimant la simplicité, l'honnêteté, la prudence, la sagesse et la mélancolie ; un chevron de sable impose le devoir de protéger « les veuves, les orphelins, les ecclésiastiques et les gens de lettres » opprimés.

Les roses figurent la grâce, la jeunesse, la beauté, l'amour surtout, lequel s'associe de droit à la bravoure dans les mœurs chevaleresques. Ces roses sont ici de gueules : le rouge étant spécialement la couleur de l'amour et de ses fleurs. Mais elles sont boutonnées d'or, à l'imitation de la nature, et pour marquer les qualités par lesquelles les armes des Lancrau obligeaient de signaler son amour. L'or exprime la foi, la noblesse, la générosité, la pureté, la solidité. Il passait pour réjouir et conserver le cœur, et ses attraits sont irrésistibles. Enfin l'or de l'amour, c'est l'amour surnaturel, la divine charité.

La famille de Lancrau joignit à ses armes une devise non moins belle. Tandis que la maison royale de Bourbon a le seul mot : « espérance, » la première a ceux-ci : « *In Deo spes mea*, En Dieu mon espoir. » Si l'espérance peut soutenir longtemps, du moins elle aussi doit-elle avoir un terme, tant qu'elle repose dans la créature, qui de sa nature est faible et bornée. Au contraire, l'espérance est infinie dès qu'elle se fixe en Dieu : « Ceux qui espèrent dans le Seigneur reprendront de la force, » a dit le prophète Isaïe.

Digitized by Google

Le plus ancien ancêtre auquel j'ai pu remonter, est Pierre de Lancrau, vivant dans la seconde moitié du XIVe siècle. Sa femme s'appelait Macée d'Ardame. On trouve les deux époux en relation avec Geoffroi de Raguin qui devint le beau-père de Girard Cuissart, dont les descendants gardèrent longtemps ensuite la seigneurie du Pin dans le voisinage de Lancrau. De ce dernier fief héritèrent successivement, après la mort de Pierre, Jean, Girard, un second Jean et un second Girard, Lancelot et deux François.

Ils paraissent n'avoir eu d'abord pour habitation à Lancrau que « la maison de la métairie. » Mais leur demeure était renfermée dans une cour seigneuriale entourée de « douves et fossés, » dont on voit aujourd'hui un reste derrière le château, et protégée seulement, semble-t-il, par de fortes haies vives au lieu de murs. L'aveu le plus ancien que j'ai vu, mentionne, en effet, les *plesses* entourant les terres. Ces *plesses* étaient les haies doubles auxquelles avaient seules droit les terres hommagées, ainsi qu'aux *faux* et *murgiers* à *cognils* qui sont des trous de garenne et qui se trouvaient à Lancrau. Une fuie à pigeon et une autre fuie, un moulin à eau sur la chaussée du grand étang, auquel moulin quatre *moutaux* étaient contraints de venir moudre pour le profit du seigneur, un moulin à vent, un jardin, un verger, un bois, des vignes, diverses pièces de terres, enfin la roche, c'est-à-dire, sans doute, le coteau rocailleux formant la gauche de la vallée, tel était en ces anciens temps le domaine de Lancrau. Ce domaine et la ferme qui en porte aujourd'hui le nom semblent ainsi n'être encore alors guère distincts l'un de l'autre.

En outre, les seigneurs de Lancrau possédèrent, au moins à certains temps, la métairie de la Motte, qui avoisine Lancrau à l'ouest, et au sud celle de Milande et celle du Puy-Garnier, relevant de Champtocé par le moyen du fief de Bécon ; celle de Pont-Thibault, en relevant par le moyen du fief du Verger ; la métairie Dupas, une vigne près du Tertre-Carcou, des prés situés dans la vallée Bruneau, non loin d'Ingrandes, etc. Les mêmes seigneurs eurent aussi divers autres biens plus éloignés, ordinairement apportés par les alliances, tels que le Bois-Ragot,

Digitized by Google

la Savarière et autres propriétés, sises sur les paroisses de Cossé-le-Vivien et de Cosmes, entre Craon et Laval. Ils avaient pu se faire des relations dans ce pays à cause de la famille de Craon qui posséda Champtocé depuis le commencement du XIIe siècle jusqu'en 1432, et à cause de celle de Laval qui garda ensuite le fief cinq ans, jusqu'à ce que Gilles de Laval, sire de Retz, le fameux Barbe-Bleue de la légende, l'eût vendu, en 1437, au duc Jean de Bretagne.

C'est à ces seigneurs de Champtocé que ceux de Lancrau rendaient aveu, se reconnaissant leurs hommes de foi-lige. A leur tour, ils recevaient à la Saint-Nicolas, à Noël, à la Mi-Carême, à la Saint-Jean, à l'Angevine et aux jours des Défunts, les devoirs de plusieurs nobles hommes leurs sujets, pour divers fiefs, entre autres celui de Verrière en Champtocé, et la Louettière, sur le possesseur de laquelle ils exerçaient les droits de justiciers.

Vers 1490 semblent avoir été construites une maison seigneuriale et des murailles; c'était alors le second Girard qui possédait Lancrau. Il est du moins certain qu'il éleva à cette époque la chapelle du château au-dedans de sa cour seigneuriale.

Rien n'est charmant comme cette petite chapelle gothique, toute entourée de verdure et à demi-enveloppée dans une épaisse robe de lierre. C'est un bâtiment rectangulaire, relativement fort élevé et à toiture aiguë. Quatre contreforts servent d'appui aux angles, un cinquième soutient le milieu du côté droit; l'autre côté est flanqué d'une svelte tourelle. Au fond de la chapelle tourné vers l'orient, et à la partie voisine du côté gauche, s'ouvrent deux de ces larges fenêtres du style flamboyant de l'époque. La façade est ornée d'une belle porte surmontée d'un arceau dont la pointe se termine en croix, et qui présente tout ce que le gothique a de plus exquis en fait de sculpture. Le bois de la porte est également décoré avec grand soin, seulement ses ornements sont déjà en grande partie ceux de la Renaissance prête à supplanter l'art du moyen âge à l'époque où fut construite la chapelle.

L'intérieur de celle-ci est composé de deux travées. Les

Digitized by Google

arceaux des voûtes forment huit rayons et retombent sans chapiteaux en colonnettes comme eux à nervures prismatiques. La clef de voûte de la travée du fond porte l'écu de France encadré dans des ornements d'architecture ; celui des Lancrau forme l'autre clef de voûte. Le chevron y est mince et les roses y sont larges.

Pendant que Girard de Lancrau faisait construire sa chapelle, il avait encore avec lui sa mère, Guillemine de la Chênaie, pieuse dame qui l'excitait sans doute dans son entreprise. En 1494, devenue sexagénaire et se trouvant dangereusement malade, elle dicta son testament où elle témoignait un grand souci de son avenir éternel sans aucune préoccupation terrestre.

« Je recommende, y dit-elle, mon âme à Dieu, à la Bienheureuse Vierge Marye, à Monsieur sainct Michel l'Ange, à Monsieur sainct Pierre et sainct Paoul et à toute la court céleste de Paradis. » Pour son corps, elle prescrit de l'enterrer dans la chapelle de Saint-Gilles, sur Champtocé, chapelle dont on n'a plus souvenance en cette paroisse. Elle demande beaucoup de messes et donne son bien patrimonial, la terre de la Rallière, sise en la paroisse de Drain, pour une fondation de deux messes par semaine dans la chapelle qui venait d'être bâtie à Lancrau. La collation du bénéfice devait de droit appartenir à l'évêque d'Angers ; la présentation du chapelain était réservée à Girard et à ses successeurs.

Par cette fondation, Guillemine de la Chênaie remplissait les dernières volontés de son mari et de son beau-père, dont le testament portait aussi des messes à dire pour eux ; mais il ne paraît pas que celui de Guillemine fut mieux exécuté que le leur. Au lieu de demeurer bénéfice ecclésiastique, en faveur d'un chapelain nommé pour desservir la chapelle de Lancrau, la Rallière de Drain fut vendue, en 1521, par François de Lancrau.

Trois mois à peine après la vente de la Grande-Rallière, et peut-être par réparation, bien que son acte ne rappelle pas la fondation de sa grand'mère, François fit lui-même une autre fondation. Ayant donc comparu, le 28 mars 1522, en la cour temporelle du chapitre de l'église d'Angers, ce seigneur « con-

Digitized by Google

fesse que pour la singulière dévotion qu'il a eue longtemps et a deprésent à la glorieuse Vierge Marie et aux saincts Monsieur sainct Julien le martir et sainct François, espérant que par leur intercession, prière et requeste, ils luy seront aidant à obtenir et impétrer grâce et pardon de ses fautes et péchés envers Dieu, notre père et créateur, considérant aussi qu'il n'est rien plus méritoire pour le salut des âmes que le divin service, désirant de tout son cueur l'augmentation et accroissement d'iceluy, et, pour ce, fonde à perpétuité une chappellenye d'une messe à basse voix par chacune sepmaine de l'an à tel jour que bon semblera au chapelain qui sera institué en ycelle et à ses successeurs, laquelle sera dicte en une chapelle ou oratoire faite et construicte en et au dedans du pourprins de la maison du dict lieu de Lancrau. »

Le chapelain devait dire la messe votive de la sainte Vierge, avec mémoire de saint Julien et de saint François. Il eut aussi l'obligation de réciter à la fin le *De profundis* suivi, pendant la vie du fondateur, de l'oraison *Deus, qui universæ dominationis*, et après la mort de François, de l'oraison pour un défunt *Inclina*, de celle pour les proches *Deus veniæ*, et de celle pour tous les fidèles trépassés *Fidelium*.

Le seigneur de Lancrau donnait pour bénéfice au titulaire de sa chapelle la terre des Mortiers, à lui appartenant et située sur la paroisse de Béligné, dans l'évêché de Nantes. Ce domaine comprenait maisons, granges, prés, terres labourables et incultes, bois taillis et marmentaux, etc..... François assurait que, toutes charges déduites, sa terre rapporterait certainement la somme de dix livres tournois de rente. D'ailleurs il s'engageait à fournir le surplus, si le revenu n'arrivait pas à cette somme. Il se réservait lui aussi, pour lui et ses successeurs dans la seigneurie de Lancrau, la présentation au bénéfice et le droit de patronage. Il y eut, en effet, jusqu'à la Révolution, un chapelain attaché à la chapelle.

Non content de cette fondation, dès l'année suivante, François de Lancrau fit une autre sainte libéralité en constituant, avec d'autres personnes, une rente au profit de l'église d'Angers.

Digitized by Google

Ce fut le fils de ce seigneur, nommé également François, qui, poussé par je ne sais quel motif, vendit ce beau fief possédé par ses aïeux de temps immémorial. Il dut se résigner à rompre avec tant de souvenirs et à voir un étranger dans la terre dont il portait le nom. Le 18 septembre 1535, Guillaume Lérat, conseiller du roi et abréviateur *de majori parco* à la cour de Rome, acheta de lui Lancrau avec la métairie de la Motte, au prix de quatre mille livres tournois. Cependant François de Lancrau gardait encore le droit de racheter son patrimoine. Mais dès le 23 janvier suivant, pressé, ce semble, par de nouvelles difficultés pécuniaires, il vendit ce droit lui-même, pour trente écus d'or *au soleil,* à un chanoine d'Angers, François Saimond, lequel, en la cour du chapitre d'Angers, en fit à son tour cession à Guillaume Lérat, pour la même somme, le 23 février.

En conséquence, le 18 septembre de cette année 1536, Guillaume Lérat se transporta à Lancrau, et, devant témoins, y procéda aux cérémonies de la prise de possession. Il alluma et éteignit du feu, alla et vint partout, ouvrant et fermant toutes les issues, se promena par les jardins, y coupa et y brisa des branches dans les arbres, en emporta, enfin fit tout ce que bon lui semblait, ce dont, suivant la coutume, acte fut aussitôt dressé.

Depuis ce jour Lancrau est passé successivement entre les mains d'un certain nombre de familles. Les nouveaux possesseurs en ont généralement pris le nom à la suite du leur, et parfois même à la place. C'est une remarque importante à faire, pour ne pas prendre, comme étant de la vraie famille de Lancrau, des personnes qui ne lui appartiennent nullement. Ainsi ce sont les Lérat de Lancrau, et non pas leurs prédécesseurs dans la seigneurie, qui possédèrent à Angers, au XVIe et au XVIIe siècles, le célèbre hôtel de Lancrau, situé rue Saint-Michel, où furent reçus Henri IV, en 1598, Louis XIII, en 1614, et Marie de Médicis, en 1620. L'hôtel voisin du maire Britauld, avec lequel le premier a été confondu, s'appelle encore l'hôtel de Lancrau, parce qu'il a été acquis, en 1747, par les Pissonet de Bellefonds de Lancrau, dont les descendants possèdent aujourd'hui la terre.

Quant à François de Lancrau qui vendit le fief, berceau de sa

Digitized by Google

famille, il était sans hoirs. René de Lancrau, l'un de ses oncles, qui posséda le Bois-Ragot, dans la paroisse de Cosmes, et diverses autres terres, serait devenu le chef d'une autre branche ; mais son héritage tomba en quenouille à la seconde génération, puisqu'il n'eut que trois petites filles.

Heureusement que depuis longtemps il existait une branche cadette dans laquelle devait se perpétuer et s'illustrer la famille de Lancrau. Le premier Girard avait eu, avec Jean son principal héritier et son successeur dans sa seigneurie, un second fils nommé Yvonet, lequel se retira à la Saudraie, fief situé près du Bois-Ragot, dans la paroisse d'Attillé, au comté de Laval et sur les confins de l'Anjou et du Maine. Cette terre semble avoir été apportée dans la famille par une dame de la Saudraie qui fut la mère ou la femme d'Yvonet.

Antoine de Lancrau de la Saudraie, fils de ce seigneur, fit paraître sa valeur dans les guerres du règne de Charles VIII. Il eut lui-même pour fils, Mathurin, lequel devint père de neuf enfants. Ce dernier, voyant que la Providence l'avait entouré d'une si belle famille, dut songer à pouvoir réunir ses enfants sous son toit dans une demeure plus spacieuse. A en juger par les caractères architectoniques du manoir de la Saudraie, il a effectivement été construit par ce seigneur, au moment où les neuf enfants devinrent grands, c'est-à-dire vers 1530 ou 1540. L'habitation, située sur un terrain plat, présente un grand corps de bâtiment avec une aile avançant à droite. La porte percée dans la grande façade est élevée de plusieurs marches et ornée de belles moulures. Quand on en a franchi le seuil, on se trouve dans une très-vaste salle. Une fenêtre allongée l'éclaire au fond; une de ces cheminées antiques à manteau élevé et chambranles immenses y attire les regards. Elle est fort belle. Au milieu du manteau, parmi divers ornements, se remarque l'écusson de la famille entouré d'une couronne formant médaillon; de chaque côté, dans deux autres médaillons, sont les bustes d'un écuyer et de sa dame, bustes de fantaisie sans doute, comme on aimait au XVIe siècle à en mettre pour ornements, plutôt que portraits de Mathurin de Lancrau et d'Ambroise Boutier, son épouse.

Ce devait être un beau spectacle de voir autour de l'âtre d

Digitized by Google

cette cheminée la nombreuse famille réunie auprès d'eux, comme ces gracieux rejetons que chante le Psalmiste, d'entendre le père dans

« La salle où résonnait sa voix mâle et sévère, »

quand, aux veillées d'hiver, il rappelait ses campagnes,

« Et plus du grand combat qu'il avait combattu,
» En racontant sa vie, enseignait la vertu! »

Hélas! la salle est triste aujourd'hui et inoccupée; « impius hæc... habebit! » Ce sort si poétiquement pleuré par Lamartine dans : *La terre natale*, est celui de trop nombreuses demeures seigneuriales d'autrefois dont on rencontre çà et là dans les campagnes les restes oubliés!

La maison contient plusieurs autres pièces, dans l'une desquelles se voit encore une belle cheminée, mais beaucoup plus petite que celle de la salle et aussi plus récente. Une cour s'étend sur le devant et le côté droit. Elle renferme un petit étang dont le bord est de trois côtés régularisé et fait de pierres. Sur la ligne de l'habitation seigneuriale, à gauche, se trouve une autre maison avec cheminée; ce devait être celle du fermier, la *manantrie*. De l'autre côté et à quelques pas en avant de l'aile, était la chapelle, construite sans doute avec le manoir, parce qu'elle portait les caractères du XVIe siècle et avait pour titulaire saint Mathurin. Cependant on dit que les fenêtres étaient ogivales. La porte occidentale avait une date plus récente et semblait reconstruite au XVIIe siècle. La chapelle ne mesurait que douze ou treize mètres environ de longueur. Malheureusement on l'a rasée l'avant-dernier hiver. Avant la Révolution on y allait en pèlerinage pour obtenir la guérison des fièvres. Il s'y trouvait deux statuettes peintes, aujourd'hui déposées dans la grande salle. L'une, d'un assez bon modèle, représente un diacre en dalmatique rouge; un oiseau symbolique se trouve au pied sur le socle. On dit que le saint est saint Mathurin, qui cependant avait la dignité du sacerdoce. La seconde statue est une Vierge moins bien exécutée.

Le fils aîné et principal héritier de Mathurin de Lancrau s'ap-

Digitized by Google

pelait André et était sieur du Tertre. C'est le titre que portèrent aussi après lui tous les fils aînés des Lancrau de la Saudraie. Barthélemy Roger rend témoignage que cet André de Lancrau servit dignement nos rois dans toutes les guerres de son temps. François, l'un de ses frères, semble avoir aussi été un brave écuyer. Catherine, leur sœur, se fit religieuse et vécut à Savenay. Deux autres sœurs devinrent encore religieuses et embrassèrent, si je ne me trompe, la règle de Fontevraud.

Pierre, un autre frère, entra dans les ordres. Il publia à Avignon, en 1552, la traduction française d'un ouvrage de spiritualité de Louis Vivès, intitulé : *Exercitationes animi in Deum.* Ce petit livre contient une préparation de l'esprit à la prière, un commentaire sur l'Oraison Dominicale, des prières et des méditations pour chaque jour, et d'autres plus générales. Il avait été dédié en 1535 à un seigneur du Portugal, et venait d'être édité à Lyon en 1550.

Pierre fut nommé au siége épiscopal de Lombez (Gers) en 1561. Cet évêché, qui succédait à une ancienne abbaye, avait été érigé par Jean XXII en 1317, lors de la formation de la province ecclésiastique de Toulouse, dont il fit partie, et qui fut distraite alors de celle de Narbonne. Il comprenait cent paroisses et renfermait quelques petits couvents. Il fut supprimé à la Révolution, et il n'y a plus maintenant à Lombez que l'église paroissiale de la Nativité. Pierre fut le troisième du nom sur ce siége de Lombez.

Il fit venir dans le comté de Comminges, dans lequel était située sa ville épiscopale, ses sœurs religieuses dans l'ordre de Fontevraud. Elles furent placées, plutôt qu'à Lombez, au monastère de Saint-Laurent, dépendant de la grande abbaye d'Anjou. On connaît peu de choses sur les évêques de Lombez, parce que toutes les pièces des archives de cet évêché ont été détruites par un incendie. Toutefois, Pierre III fut « un savant et vertueux prélat, » dit Barthélemy Roger, « un docte et vigilant pasteur, » continue un texte manuscrit. Des documents malheureusement peu sûrs affirment que, connu par ses talents et sa science théologique, i fut un des plus ardents à combattre la funeste hérésie qui prenait alors un si grand accroissement dans le midi de la

Digitized by Google

France. Ils ajoutent que l'évêque de Lombez se rendit au concile de Trente et assista à sa clôture. Mais son nom ne se trouve pas parmi ceux des vingt-six évêques français que relate la liste des membres du Concile. Ce n'est même pas Pierre III qui envoya le seul procureur épiscopal français que l'on trouve dans la même liste.

Quittons un instant le comté de Comminges et revenons au Maine et à l'Anjou. André de Lancrau de la Saudraie, frère aîné de l'évêque de Lombez, avait eu pour fils Jean de Lancrau, sieur du Tertre, lequel fut tuteur des derniers enfants du second rameau de la branche aînée de la famille, et comme tel fit devenir son propre fils, nommé, comme lui, Jean, chapelain de la chapelle de Notre-Dame-du-Bois-Ragot, desservie en l'église de Cossé-le-Vivien. On se le rappelle que le Bois-Ragot, voisin de la Saudraie, appartenait à la branche aînée des Lancrau. Le jeune écuyer chapelain fut obligé de se désister de son bénéfice en 1581.

En 1574, Jean, son père, n'habitait plus la Saudraie. Il était venu demeurer dans la maison seigneuriale de la Haute-Porée ou Haute-Pierre, paroisse de Brain-sur-l'Authion, en Anjou. C'était une terre apportée à la famille par la grand'mère bisaïeule de ce seigneur. Jean de Lancrau du Tertre s'y fixa, sans doute parce que le fief était plus beau que celui du Tertre, la Saudraie étant toujours occupée par André, qui continua de vivre au moins jusqu'en 1575. Le malheur est que par là se trouva destinée à l'abandon la seigneurie de la Saudraie, le berceau de la famille après celle de Lancrau, le lieu qui voyait déjà la sixième génération de la seconde branche, et qui conservait tant de souvenirs. Le manoir allait bientôt demeurer vide au milieu de cette campagne plate qu'il domine. Au moins restera-t-il pendant quelque temps la propriété des Lancrau.

Jean de Lancrau, le père, continuait les traditions de bravoure en honneur dans sa famille. Comme André il servit dignement nos rois en toutes les guerres de son temps. Celles de la Ligue lui fournirent une noble occasion de faire briller sa fidélité à Dieu et au roi. L'évêque de Lombez, très-envieux de l'avancement de sa famille et particulièrement de son neveu Jean, fit avoir à ce dernier un régiment dans l'armée du roi Henri III, en

Digitized by Google

Guyenne, où commandait le duc de Mayenne; et il lui entretenait à ses propres frais ce régiment, à la tête duquel son neveu se montra du reste « un vaillant capitaine. »

On sait que le duc de Joyeuse, qui commandait avec celui de Mayenne, fut défait près de Coutras (Gironde), le 20 octobre 1587, par le roi de Navarre. Avant la bataille, Henri avait dit aux princes de Condé et de Soissons en les envoyant à leurs postes : « Souvenez-vous que vous êtes du sang de Bourbon, et vive Dieu! je vous ferai voir que je suis votre aîné. » Ce fut la première journée de cette guerre où les Huguenots eurent de l'avantage, mais ils remportèrent une pleine victoire. « Du côté des catholiques, dit Barthélemy Roger, en parlant de ce combat, M. de Maillé-Brézé, illustre Angevin, y fut tué portant la cornette blanche de l'armée royale. Le comte de Monsoreau, le seigneur de Sautray, le sieur de Vaux de Chaumon et Jean de Lancrau y demeurèrent prisonniers. » Après avoir nommé également quelques angevins qui avaient embrassé le parti des Huguenots et avaient paru à Coutras, l'historien de notre province continue : « On n'aurait jamais fini d'entreprendre d'écrire tous les siéges, prises et reprises et combats faits durant ces temps entre les deux partis. Jean de Lancrau, seigneur de la Saudraie et de la Haute-Porée, gentilhomme angevin, signala son courage en toutes ces guerres pour le parti de la Ligue... » Et il se contente de citer ce seigneur, sans en nommer d'autres, semblant par là le prendre comme le plus remarquable fourni alors par l'Anjou à l'armée de la Ligue.

Tout en procurant l'avantage de son neveu, Pierre III de Lombez était heureux de pouvoir contribuer par les armes de ce brave écuyer à l'extermination des Calvinistes, le fléau de son temps et de sa contrée. Pour lui, il remplissait les fonctions de son saint ministère.

Il y avait eu en Guyenne une illustre conversion. Jean de la Barrière, après avoir tenu en commende depuis 1562 l'abbaye des Feuillans, au diocèse de Rieux, s'était converti en 1573, avait triomphé de plusieurs combats intérieurs et abandonné le monde afin de se rendre à son abbaye, où il opéra la réforme de Notre-Dame-des-Feuillans, la plus considérable de celles de l'ordre de

Digitized by Google

Cîteaux, puisqu'elle a formé un ordre distinct et séparé. Jean commença par faire un an de probation au monastère d'Aune, du même ordre de Cîteaux, au diocèse de Toulouse, et il dut recevoir ensuite la consécration abbatiale, le saint jour de Pâques, 7 avril 1577. C'était l'année même où Georges d'Armagnac, cardinal-archevêque de Toulouse, alors très-âgé, se retira à Avignon à cause de sa vieillesse. Ce fut Pierre de Lancrau qui célébra en sa place et bénit le nouvel abbé. La cérémonie eut lieu dans cette célèbre église de la Daurade, à Toulouse, sanctuaire de Marie donné aux moines de Cluny dès 1077, et érigé par Pie IX en basilique mineure au mois de mai dernier.

Les premiers jours de 1590, François de Joyeuse, cardinal-archevêque de Narbonne, quitta son siége pour celui de Toulouse. Il réunit au mois de mai de la même année le concile de sa province. On y fit de longs règlements concernant les clercs, les religieux, les sacrements, les églises et les séminaires, l'excommunication, la simonie, le crime d'héresie, etc. L'évêque de Lombez, quoiqu'en dise le *Gallia Christiana*, ne put sans doute assister à ce concile à cause de son grand âge. Nous voyons Germain Sacalei, doyen du chapitre de son église cathédrale, paraître à ce concile comme son procureur, et souscrire à tout au nom de cet évêque et de son église.

En 1598, le vénérable prélat ne pouvait plus supporter tout seul les fatigues du ministère pontifical. Il prit pour évêque-coadjuteur Jean Daffis, auparavant doyen de Saint-Etienne de Toulouse, lequel lui succéda. Le 10 avril de la même année, Pierre fit son testament. Il y donnait 4,000 écus à son neveu Jean, seigneur de la Saudraie, et faisait des dons à la plupart des églises et des monastères de Lombez, spécialement à ses sœurs religieuses qu'il avait fait venir dans sa contrée. Il a, dit Barthélemy Roger, « fait plusieurs belles fondations à Lombez, après quantité de dons et aumônes. » Il mourut le 18 octobre suivant, à l'âge de 89 ans. En souvenir de son illustre épiscopat, ses armes qui étaient perdues dans le département du Gers, comme toutes les pièces concernant les évêques de la même ville, mais que j'ai prises à la Saudraie dans le manoir paternel lui-même de Pierre de Lancrau, décoreront bientôt la clé de voûte

Digitized by Google

d'une chapelle que l'on va faire dans l'église de Lombez et dédier au second patron de la paroisse.

Avant de quitter le comté de Comminges, remarquons qu'une fille de Jean de la Saudraie, nommée Marguerite, alla trouver ses tantes au monastère de Saint-Laurent, et devint prieure de ce couvent. Elle y vivait encore en 1632, grandement aimée.

Même après le départ de Jean de Lancrau, sieur de la Saudraie, qui d'ailleurs revenait de temps à autre visiter son ancienne habitation, Attillé gardait encore des membres de la famille. On y trouve dans la première moitié du XVIIe siècle un Thibault de Lancrau, sieur des terres de la Macheférière et du Bourgeau. Il y avait en ce dernier lieu une très-ancienne demeure seigneuriale couvrant, avec le fossé qui l'entourait, un espace d'environ cinquante ares. Il n'y en a plus trace aujourd'hui : elle est entièrement rasée et son emplacement converti en prairie. Elle était ruinée probablement dès avant le temps de Thibault ; mais jusqu'en ce siècle, on en vit des restes s'élevant encore en quelques points jusqu'à la hauteur de dix mètres. Cette demeure était un fort de forme octogonale. Il mesurait quarante mètres de diamètre, et était muni de petites tours ; les murs formant courtine avaient deux mètres d'épaisseur. La porte principale était au côté nord avec un pont-levis sur le fossé. En rasant, il y a un certain nombre d'années, ces ruines curieuses, on abattit d'énormes chênes qui avaient crû au milieu des décombres, et paraissaient avoir au moins deux cents ans d'existence.

Près de la Macheférière se trouvait la chapelle de l'Ermitage, dédiée à saint René et à saint Roch, et dépendant des terres de Thibault de Lancrau.

Jean de Lancrau, le fils, ne laissait pas dégénérer en lui l'héritage de bravoure qu'il avait reçu de ses ancêtres. Il mérita d'être cité par l'historien de notre province avec son père et son aïeul parmi ceux qui servirent dignement nos rois dans les guerres du XVIe siècle et florirent alors en Anjou. Il servit en effet Henri IV et Louis XIII, et principalement au voyage de Guyenne pour le mariage de ce dernier roi.

Quand Louis XIII eut pris en main les rênes de l'Etat après la

Digitized by Google

régence de Marie de Médicis, il se laissa gouverner par Albert de Luynes. Ce favori n'était qu'un page habile à élever des faucons : il mécontenta les seigneurs du royaume. La reine-mère, d'abord reléguée à Blois, puis venue en Anjou, s'ennuya loin de la cour. Elle ne tarda pas à profiter de l'état des esprits pour ourdir des intrigues avec les princes. Elle résolut même d'avoir recours à la force afin de chasser le connétable et ses créatures. Elle leva donc une armée dans notre pays. Le rendez-vous fut à Angers, où tous les grands de ce parti vinrent trouver la reine. Or, parmi les principaux, l'on compta « Monsieur de Lancrau la Saudraye », qui est Jean de Lancrau le fils, devenu seigneur de la Saudraie en 1615 par la mort de Jean le père. L'entraînement des circonstances et une apparence de justice peuvent faire croire à la bonne foi de nos seigneurs angevins, et les excuser au moins en partie dans leur révolte contre l'autorité légitime sinon raisonnable.

Louis XIII, désireux de mettre un terme à toutes ces conspirations de palais, pénétra en Anjou à la tête de ses troupes, au mois de mai 1620. Quelques négociations ayant été vainement tentées, on fit cette guerre des Ponts-de-Cé, si célèbre dans nos souvenirs locaux, et dans laquelle la ville et le château qui subsiste encore, furent au mois d'août pris par l'armée du roi après une grande résistance. Cinq mille hommes de la reine furent mis en fuite dans cette bataille. Jean de Lancrau se trouva à cette petite guerre ainsi que Jacques son fils. Elle est décrite tout au long dans une relation imprimée dès 1620.

En 1622, Jean de Lancrau maria Jacques son fils, le sieur du Tertre, avec Claude, fille de ce Claude de Salles, sieur de Lescoublère, habitant d'Angers qui, ayant été assassiné cinq mois après le mariage, fut « grandement regretté des habitants de ceste ditte ville, comme estant bon gentilhomme bien vivant et craignant Dieu. » Ce seigneur avait acquis des héritiers de Michel Lemaçon, procureur du roi, la maison de Haute-Folie, et y résidait dès 1612. Elle fut pour un temps la propriété du gendre de Claude de Salles. On la voit encore à Angers à l'angle formé par les routes des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes. C'était un *hébergement* autrefois appelé aussi Epluchard et bien célèbre dans nos chroni-

Digitized by Google

queurs. Ce logis servit de maison de plaisance à René d'Anjou, qui y fit des constructions. Jeanne de Laval, veuve du bon roi, y résidait en 1484 et y reçut l'évêque Jean Balue à son entrée. Là encore, le 6 juin 1518, François Ier, sa mère Louise de Savoie et sa sœur Marguerite de Vallois soupèrent en attendant les autorités de la ville. Enfin, le 16 octobre 1618, Marie de Médicis, venant prendre possession de son gouvernement d'Anjou, y avait trouvé réunie dans l'enclos toute la jeunesse angevine, en cinq bataillons, comprenant 600 mousquetaires, qu'elle avait passés en revue, au bruit des cris de joie et des détonations.

Combien le logis est aujourd'hui déchu de son ancienne gloire ! On y peut cependant admirer au centre l'élégante tourelle de l'escalier en style du xve siècle et « dont l'entrée, sous un bel arceau gothique, conserve encore sa porte en bois, qu'ouvrit tant de fois le roi René, parée de son battant et de ses ferrures antiques qui roulent sur deux énormes tenons en forme de fleurs de lys. » Mais il a fallu que le savant archiviste de Maine-et-Loire dont je cite les paroles, vint rendre justice au vieil édifice jusqu'ici méconnu. J'ai vu avec regret la belle porte abandonnée aux ravages du temps.

Jean et Jacques de Lancrau prirent part à la guerre de la Valteline et à l'expédition contre Gênes. Les mêmes seigneurs servirent encore dignement leur prince et la sainte Eglise dans la guerre contre les religionnaires, sur lesquels on prit quantité de places en Guyenne, en Languedoc et en Dauphiné ; de sorte qu'il ne restait que la Rochelle et quelques autres villes au pouvoir des rebelles. Le roi assiégea la première en 1627, et elle fut rendue le 28 octobre 1628. Jean de Lancrau prit part aux expéditions de Guyenne et de Languedoc, et il se trouva à ce siége mémorable de la Rochelle. Jacques, son fils, servit aussi à ce dernier, ainsi qu'à celui de Saint-Jean-d'Angély.

Le seigneur de la Saudraie, c'est-à-dire Jean de Lancrau, possédait alors, depuis 1622, le fief de la paroisse de Foudon (commune du Plessis-Grammoire), dont il était devenu seigneur. La maison seigneuriale s'appelait le Clos-Doreau ; la motte se voit dans le bourg même. C'était un ancien fief, titré de châtellenie, et relevant de Rochefort-sur-Loire. Jacques de Lancrau, seigneur du

Digitized by Google

Tertre, habita, au moins à partir de 1636, la terre du Grand-Launai, alors de la paroisse de Brain-sur-l'Authion, comme la Haute-Porée, mais aujourd'hui située dans la commune d'Andard.

C'était aussi un ancien fief qui fut, au XVIIIe siècle, titré de châtellenie, et dont la mouvance s'étendait dans les paroisses de Brain, d'Andard et de Corné. Il relevait à foi et hommage simple du fief et de la haute justice de Durtal, et rendait aveu à Gizeux. Tous les pêcheurs de l'Authion étaient, dans son ressort, tenus de pêcher au profit du seigneur, chaque semaine, pendant toute la nuit du jeudi au vendredi. Dans le château actuel il ne reste, ce me semble, de l'édifice existant au temps de Jacques de Lancrau, que la tourelle pentagonale en avancement sur le centre de la façade. Elle contenait autrefois l'escalier et la porte. Autour du château circulent de belles douves poissonneuses.

Launai fut vendu par Jacques de Lancrau en 1645. L'année suivante, le même seigneur vendit aussi la Haute-Porée avec des propriétés voisines. Il demeurait pour lors à la Haute-Bergère, dans l'ancienne paroisse des Essarts, et aujourd'hui dans celle de Saint-Léger-des-Bois. Il tenait cette seigneurie de sa mère, Catherine Le Voyer. Le seigneur de ce lieu avait autrefois aux Essarts droit exclusif de sépulture et de banc dans le chœur et chanzeau de l'église, avec litre et ceinture d'armoiries, au-dessous de celles du seigneur de La Touche, de qui il relevait.

Jean de Lancrau, père de Jacques, mourut au Clos-Doreau, le 20 février 1647, et fut enterré le lendemain dans l'église de Foudon. C'est lui qui commence à être appelé chevalier, comme le furent par la suite ses descendants. Ils n'avaient pas une plus grande dignité que leurs ancêtres, mais le titre de chevalier remplaçait, au XVIIe siècle, celui d'écuyer comme titre héréditaire.

Le « hault et puissant seigneur » Jacques de Lancrau, devenu sieur de la Saudraie par la mort de son père, vendit encore le 8 juin suivant ce fief dont il portait le nom, après une si longue suite d'aïeux. Ce Jacques, d'un caractère prodigue et ami du nouveau, avait peu le culte des vieux souvenirs. D'ailleurs, il avait contracté de grandes dettes, spécialement envers Lancelot de Lancrau, son oncle. Les terres dépendant de la Saudraie

Digitized by Google

étaient : les métairies de la Grande et de la Petite-Saudraie, celle de la Cailleterie, où se trouvait la motte seigneuriale abattue depuis quelque temps, les closeries de Bouillère, du Moulin-à-Vent, de la Thousière, de la Petite-Pivelière, de la Chênaie et de la Petite-Thousière, les deux dernières détruites depuis quelque temps.

Jacques de Lancrau laissa en mourant ses enfants en bas âge. Alexis, l'aîné, n'avait encore que dix neuf ans, quand la situation de la France excitait vivement en lui le courage guerrier que ses ancêtres lui avaient communiqué avec le sang. Depuis 1673 le prince d'Orange avait soulevé une coalition générale contre Louis XIV. Par ailleurs les exemples du roi lui-même en Franche-Comté et les exploits de Condé et de Turenne étaient bien propres à enflammer les esprits. On venait d'apprendre la grande victoire de Turkeim, remportée le 5 janvier 1675 par ce dernier, trop près de sa mort glorieuse. Alexis se disposa aussitôt à servir le roi dans ses armées pour la campagne qui était sur le point de s'ouvrir. Aussi voyons-nous le jeune écuyer retirer alors un capital de 900 livres, afin d'avoir « un fonds suffisant et des deniers pour faire son équipage et se mettre en estat convenable à sa condition. »

Alexis, qui comptait déjà une de Bréon parmi ses ancêtres, épousa en 1686 Françoise-Marie de Bréon, fille et unique héritière de Marc de Bréon, seigneur de la terre de ce nom dans la paroisse de Marigné-sous-Peuton. Par son père, cette personne descendait, paraît-il, de cet Armand de Bréon, l'un des onze chevaliers d'Auvergne que cette province fournit à la première croisade, et dont les noms nous sont parvenus. Par sa mère, elle tenait aux grandes maisons angevines de Scépaux et d'Andigné. Au reste, les alliances des autres seigneurs de Lancrau ne furent généralement pas moins illustres, mais je mentionne celle-ci, parce qu'elle fera un peu oublier plus tard le nom de Lancrau, pour faire revivre en quelque sorte à sa place celui de la famille éteinte de Bréon.

Ramené par les relations que lui créaient son mariage, avec cette partie de l'Anjou avoisinant le pays où ses ancêtres avaient si longtemps vécu, Alexis de Lancrau acheta en 1699 la terre de

Digitized by Google

Chanteil, dans la paroisse de Méral, ainsi que la Motte-Saint-Péan, la Brardière et la Brosse. Cette Motte-Saint-Péan était le fief de la paroisse de Saint-Poix; il se trouvait près du bourg; on en voit encore la motte seigneuriale ou motte aux plaids. Il relevait de Craon et s'étendait sur Méral, Ballotz, Cuillé, Livré, Bonchamp, etc. En relevaient Chanteil, l'Epinay, Bouche-d'Usure, Laigné-le-Bigot, Balusson, la Corbière et la Brardière, elle-même dans la mouvance de Chanteil. En Saint-Poix était le lieu seigneurial de la Motte-Boisroyer, qui appartint aussi en 1700 à Alexis, et aurait été habité par lui. Mais il est inutile de s'étendre plus longuement sur ces diverses fiefs, dont au reste les archives de la Mayenne possèdent tout le chartrier pour le temps où ils furent possédés par la famille de Lancrau, dossier énorme, surtout si l'on considère la pauvreté qu'ont par ailleurs les mêmes archives.

Marc-Antoine de Lancrau, fils aîné d'Alexis, et seigneur de Chanteil, Saint-Poix, la Motte-Boisroyer, la Forbière, eut lui-même pour fils Marc-Antoine-Alexis-Louis-François. Ce dernier, âgé de quinze ans, en 1730, fut alors reçu page du roi en sa Grande-Ecurie. C'est lui dont l'armorial général de la France, au nom *de Lancrau*, donne la généalogie, d'après les titres fournis pour cette réception.

Louise-Sophie Le Chat, mère du même seigneur, apporta à la famille un hôtel de la rue du Chaudron, à Angers, attenant à l'hôtel de la famille Mauvif de la Plante, lequel faisait le coin de la rue de la Roë. Les Lancrau gardèrent cet hôtel jusqu'aux deux tiers du XVIIIe siècle. On le retrouvait encore il y a quelques années : « Une jolie tourelle prismatique forme l'angle sur la cour, disait alors M. Port, enveloppée jusqu'au toit d'une haute et épaisse glycine. » Mais le percement de la rue Bodinier a bouleversé aujourd'hui toute cette partie de la ville.

M.-A.-A.-L.-F. de Lancrau n'eut qu'un garçon mort jeune et trois filles, de sorte qu'il ne put laisser son nom à aucun enfant. En 1789, sa veuve fut, pour elle, pour sa fille Colombe, et comme tutrice d'Achille de Trémignon, son petit-fils, représentée par procureur dans la séance que, le 18 mai 1789, l'ordre de la noblesse angevine tint dans cette grande salle capitulaire de Saint-

Digitized by Google

Aubin d'Angers, dans laquelle se trouve aujourd'hui le dépôt des archives.

La famille de Lancrau n'était pas cependant éteinte; elle subsistait en d'autres branches. Ainsi, Jean le père, fils d'André, avait eu d'un dernier mariage ce Lancelot de Lancrau qui est nommé ci-dessus. La mère de cet écuyer, Catherine du Chatelet, lui laissa la seigneurie de Piard, située sur la paroisse du Louroux-Béconnais, et possédée par la famille de cette dame dès l'ouverture du XVIe siècle, où Pierre du Châtelet en était en effet seigneur. De la sorte se forma dans la paroisse du Louroux, qui était alors habitée par une nombreuse noblesse, la branche des Lancrau de Piard.

Jacques-Jean, arrière-petit fils de Lancelot, acquit en 1754, de la succession d'une parente, le château de Dangé où il résida ensuite. De ce château dépendait la seigneurie de la paroisse de Saint-Aubin de Pouancé, sur laquelle paroisse il est situé. Il avait un four banal pour ses tenanciers. Dans l'édifice circulaient des cloîtres intérieurs; on y voyait une terrasse au-dessus des toits, une cour close au devant, des jardins, une charmille et deux étangs. En dépendaient les métairies du Châtelet, de la Haye, du Boisnoir, de la Gommerie, de la Landefrière, de la Denilière, du Bourg, de la Malingère, 100 journaux de landes et presque autant de bois taillis.

Les Lancrau de Piard furent très-nombreux. Leur hôtel d'Angers fut presque toujours sur la paroisse de la Trinité. On sait que là aussi était la célèbre abbaye du Ronceray, l'une des plus considérables de France, dit le P. Héliot dans son histoire des ordres monastiques. Maintenant le monastère a changé de destination, et sa remarquable basilique, construite au XIe siècle par Foulques Nerra, ne sert plus au culte, si ce n'est dans la partie qui formait la grande nef. Or, en visitant ce sanctuaire si silencieux aujourd'hui, on trouve au bas, comme souvenir des anciennes religieuses, les tombes de quelques-unes d'entre elles. La plus belle inscription porte le nom d'Henriette de Lancrau. Comme ce dernier mot est seul, là où l'on a coutume de décliner toutes les dénominations des personnes, la religieuse semble appartenir à la vraie famille des Lancrau. Peut-être était-elle de

Digitized by Google

la branche de Piard, dont l'hôtel avoisinait le Ronceray? Quoiqu'il en soit, cette religieuse mourut en 1781, à l'âge de 85 ans, après 66 de profession.

Jacques-Jean eut cinq ou six enfants dont deux furent présentés pour entrer au nombre des pages du comte d'Artois. La Révolution le chassa de son château de Dangé, vendu comme bien national.

Victor-Armand-Charles, fils de ce seigneur, fut reçu chevalier de l'Ordre de Saint-Louis, en 1815. Il reçut à son tour, en 1816, dans le même ordre, son propre frère Jacques-Armand-Louis. Ces deux gentilshommes étaient, l'un colonel des carabiniers de Monsieur, l'autre capitaine des mêmes carabiniers.

Plus voisine du tronc principal existait une autre branche qui devint par conséquent la branche aînée quand celui-ci périt. Alexis, marié à Françoise-Marie de Bréon, avait eu pour fils cadet Alexis-Gabriel. Ce chevalier hérita de la terre de sa mère et fut seigneur de Bréon, de Marigné-Peuton. Le château actuel de Bréon a été construit de son temps, moins le pavillon et l'aile d'un style sobre et sévère dont il vient d'être augmenté. Ce château occupe l'emplacement même de l'ancienne demeure des Bréon. Il domine tout le pays et est entouré d'un parc immense. C'est une des plus belles habitations des environs.

L'héritier d'Alexis-Gabriel, Alexis-Marc-Henri-Charles parut, en 1789, à la séance de l'ordre de la noblesse, et eut lui-même deux fils. Les seigneurs de Bréon furent comtes et vicomtes de cette terre, et Alexis, le vicomte, devint chevalier de Saint-Louis, en 1817. Aujourd'hui encore, cette noble branche, fidèle aux exemples de si glorieux ancêtres, continue de servir dignement Dieu dans le sanctuaire et la France dans les armées.

PAUL BOURDAIS.

E. BARASSÉ, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde.— Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

— Monographie de Notre-Dame de Beaufort. 1 vol. in-12. **1 fr.**

Edmond Stofflet. — Stofflet et la Vendée, ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale. 1 vol. in-18. — Prix. . . . . **4 fr.**

R. Cubain. — Les lois civiles de Rome (des personnes, du mien et du tien, des hérédités). 1 gros vol. in-18 jésus. Prix. . . . . **7 fr.**

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Seul dépositaire des ouvrages de M. Guillory aîné.

Le congrès de Vignerons français, 1 vol. in-8 . . . . 4 »

Les vins blancs d'Anjou et de Maine-et-Loire, 1 volume in-18 raisin. 1 50

Les vignes rouges et les vins rouges en Maine-et-Loire. 1 vol. in-8 avec 5 planches.. . . . . 2 50

Le marquis de Turbilly, agronome angevin du XVIIIe siècle. 2e édition, revue et augmentée. avec des appréciations historiques et critiques, par MM. E. Chevreul et P. Clément, de l'Institut. 1 vol. in-12. . . . 2 »

Le Calendrier du Vigneron, 1 vol. in-12 avec gravures intercalées dans le texte et plans d'une cuverie.. . . . . 1 50

Essai historique sur le canal de Monsieur, en Anjou. Brochure in-8. . . . . 1 »

Sur la Viticulture du département de Maine-et-Loire, d'après le docteur Jules Guyot. Brochure in-8.. . . . . » 50

Les vins alimentaires considérés au point de vue hygiénique : Guide du consommateur. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Seul dépositaire des ouvrages de M. Millet de la Turtaudière.

Indicateur de Maine-et-Loire. 3 vol. grand in-8. . . . . 18 »

Faune de Maine-et-Loire, avec figures . . . . . 10 »

Faune des Invertébrés de Maiue-et-Loire, 2 vol. in-8. 10 »

Paléontologie de Maine-et-Loire, papier ordinaire, couverture jaunâtre. . . . . 3 »

Paléontologie de Maine-et-Loire, papier fort. 3 50

Paléontographie des Mollusques des terrains tertiaires, in-8. . . . . 2 »

Mollusques de Maine-et-Loire, grand in-8. . . . . 2 »

Polyphagie des volières, grand in-8 . . . . . 2 »

Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire, in-8 . . . . . 3 50

Supplément à la Faune de Maine-et-Loire. . . . . » 50

Digitized by Google

POUR UNE DAME, OU UNE JEUNE PERSONNE

LE PLUS BEAU, LE PLUS UTILE, LE PLUS AGRÉABLE

CADEAU

C'est un abonnement à la

FEMME ET A LA FAMILLE

ET LE

JOURNAL DES JEUNES PERSONNES

Education, Instruction, Récits, Voyages, Hygiène, Économie domestique, Travaux de famille, Revue de la Mode, Tenue de la Maison, Savoir-vivre, Causeries et Nouvelles, par Mlles Julie GOURAUD, Zénaïde FLEURIOT ; Mmes BOURDON, STOLZ, Etienne MARCEL, etc., etc., tout y est traité avec le tact et le bon goût qui distingue la femme française.

Indépendamment de nombreuses annexes, *gravures de mode, patrons découpés ou imprimés, dessins de broderie, de crochet, de tapisserie*, etc. ; — des gravures artistiques, des aquarelles, des morceaux de musique viennent dans chaque numéro apporter aux Abonnées les plus agréables surprises.

Le prix est pourtant peu élevé : **6** francs pour l'*édition mensuelle*, si on ne veut que le texte seul, si varié, si intéressant ; **12** francs si on veut *les annexes de modes et travaux* ; — pour l'*édition hebdomadaire*, textes et annexes compris, **18** francs seulement ; un semestre, **10** francs.

L'*édition mensuelle*, format in-8, très-beau papier glacé, couverture imprimée, contient 32 pages de texte à deux colonnes ; l'*édition hebdomadaire*, même format, etc., 16 pages de texte et renferme des *annexes plus nombreuses*.

Primes pour l'année 1876 :

Toutes les Abonnées recevront cette année en primes gratuites envoyées *franco* : 1° l'*Histoire illustrée du Pèlerinage de Lourdes*, magnifique livraison grand in-8 enrichie de sept belles gravures représentant les principales Vues et Scènes du célèbre Pèlerinage ; 2° *Une imitation de peinture à l'huile* à encadrer ; 3° *Quatre gravures sur bois* exécutées par les meilleurs artistes de Paris ; 4° *Trois autres jolis cadeaux-surprises* qui seront joints successivement aux numéros du Journal. Chaque numéro du Journal porte aussi une liste nombreuse d'objets de toute sorte à prix très-réduits pour les Abonnées.

Pour avoir droit à ces Primes, il faut s'abonner directement aux bureaux du Journal

Adresser mandat-poste à l'ordre de M. A. VITON, gérant, 82, rue Bonaparte, à Paris.

Voici l'appréciation d'un grand journal de Paris, le *Monde*, sur la *Femme et la Famille* et le *Journal des Jeunes Personnes* (réunis), que nous recommandions récemment à nos lecteurs.

Ce journal contient tout ce qui peut servir à l'éducation intellectuelle, morale et domestique des jeunes filles et des femmes : Nouvelles, histoire, littérature, biographie, jeux de société, conseils sur la direction du ménage et la tenue d'une maison. Toutes ces variétés sont mêlées aux articles de mode proprement dits. Elégantes, simples, honnêtes, familières, ces lectures conviennent à tous, et les parents les plus sévères peuvent sans crainte placer ces livraisons sur la table de la famille. Les principaux rédacteurs sont des femmes qui ont par-dessus tout le sens de la modestie chrétienne, et ne laisseraient tomber de leur plume rien qui pût blesser le regard d'un enfant.

Toutes modestes qu'elles paraissent, ces publications rendent de réels services, et il en est peu qu'on puisse recommander sans restrictions. Elles sont la lecture de chaque jour, le conseiller des petites actions, les plus nombreuses de la vie. Il ne suffit pas qu'elles aient pour la pudeur des lectrices ce vulgaire respect dont les convenances seules les empêcheraient de sortir, il faut encore qu'elles ne leur inspirent pas le goût des plaisirs frivoles, des dépenses excessives, et ces mondaines pensées qui germent ensuite et produisent tant de fautes et de malheurs.

Nous croyons que le journal *la Femme et la Famille* a su échapper à ce danger, et son passé ainsi que les très-honorables autorités qui le patronnent, nous donnent à cet égard les plus sérieuses garanties.

Nous sommes heureux de nous être si bien rencontrés avec notre éminent confrère, et nous profitons de son jugement pour recommander de nouveau la *Femme et la Famille*, dont on trouvera plus loin l'annonce détaillée.

Digitized by Google

REVUE
HISTORIQUE, LITTÉRAIRE ET ARCHÉOLOGIQUE
DE L'ANJOU

Publiée sous les auspices du Conseil général.

NOUVELLE SÉRIE ILLUSTRÉE

12 francs par an.

NEUVIÈME ANNÉE.

TOME PREMIER.

Cinquième et Sixième livraisons. — Novembre-Décembre 1876.

SOMMAIRE :

Les lois des oiseaux Garouda et Simourg (*2e partie*). — Th. Pavie.

Etude sur Rabelais (*2e article*). — Camille Bourcier.

La Faculté des droits de l'ancienne Université d'Angers, depuis les dernières années du XIVe siècle (*suite*). — L. de Lens.

Le curé Cantiteau.—Notes sur les Cathelineau (*suite*). — L. D. L. S.

Chronique. — C. R. P.

Histoire de l'Université d'Angers, par Pierre Rangeard. Table analytique. — Alb. Lemarchand.

ANGERS

IMPRIMERIE-LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ, RUE SAINT-LAUD, 83

1877

Digitized by Google

LIBRAIRIE DE E. BARASSÉ.

GÉOGRAPHIE

DU DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE

Par L.-F. LABESSIÈRE

CINQUIÈME ÉDITION

CONTENANT : Divisions administratives anciennes et nouvelles. — Statistique. — Usines. — Fabriques. — Beaux-Arts. — Géographie générale des cinq parties du monde. — Précis historique de l'Anjou. — Dictionnaire alphabétique de toutes les communes du département, avec Notice historique. — *Carte de Maine et Loire.*

1 beau volume in-18, cartonné. Prix : 1 fr. 25.

OUVRAGES PARUS

Histoire de l'Université d'Angers, de Pierre RANGEARD. Ouvrage entièrement inédit. Tome Ier. 7 50

Carte de Maine et Loire, par M. FOURCAULT, gravée (1873), coloriée. . . . . 4 »

Plan d'Angers, par M. AÏVAS, colorié. 3 50

Dictionnaire des usages Ruraux et Urbains pour tous les cantons du ressort de la Cour d'appel d'Angers (départements de Maine-et-Loire, Mayenne, Sarthe), par MM. A Robert et E. Gasté, avocats, 1 vol. grand in-18. — Prix. 3 50

Tarif des bâtiments, par M. GESLIN. 2 50

Carte géologique de Maine et Loire. . . . . 6 »

Carte historique et monumentale de l'Anjou, par M. LABESSIÈRE.

Prix : Edition en noir. . . . . 3 »
Avec armoiries coloriées . . . . . 5 »
Sur toile vernie, gorge et rouleau. . . . . 10 »

Carte murale de Maine et Loire, par M. LABESSIÈRE. . 8 »
— — coloriée, collage sur toile, avec œillet 12 50
— — — collée sur toile vernie, gorge et rouleau. . 17 »

Description de la ville d'Angers et de tout ce qu'elle contient de plus remarquable, par Péan de la Tuillerie, prêtre de Châteaugontier ; nouvelle édition avec plan, augmentée de notes critiques et de recherches historiques sur les Rues, les Hôtels et les principales maisons d'Angers, d'après les documents inédits des Archives du Département et de la Mairie ; par M. Célestin Port, correspondant du Ministère de l'Instruction publique et de la Commission de la topographie des Gaules, licencié ès-lettres, officier d'Académie, lauréat de l'Institut, archiviste du département de Maine-et-Loire. — Prix. . . . . 6 fr.

Guide de l'Apiculteur, par M. DEBEAUVOYS (6e édition), revue, corrigée et augmentée de deux chapitres sur la fécondation et sur les combats des reines, enrichie de nouvelles gravures. 1 vol. in-12 Prix. 2 50

Ernest Mourin. — Les Comtes de Paris, histoire de la troisième race. . . . . 6 fr.

E. Poitou. — La liberté civile et le droit administratif en France. Prix. 3 fr.
— Philosophes français contemporains. 1 vol. in-12. . . 3 fr.
— Portraits littéraires. 1 vol. in-12. . . . . 3 fr.
— Du roman et du théâtre. . . . . 3 fr.

C. Port. — Cartulaire de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice sur cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . 10 fr.
— Inventaire des archives anciennes de l'hôpital Saint-Jean d'Angers, précédé d'une notice historique et suivi d'un cartulaire de cet Hôtel-Dieu. — Prix. . . . . 10 fr.

Digitized by Google

LES ROIS DES OISEAUX

GAROUDA ET SIMOURG

SECONDE PARTIE.

Dans un précédent article nous avons essayé de préciser la physionomie changeante du Garouda des légendes indiennes, de fixer le sens du mythe dont le roi des oiseaux semble être le symbole dans la tradition des Aryas. Sans doute ce que nous avons dit ne repose que sur des hypothèses, les documents historiques faisant absolument défaut; cependant si nous examinons les traditions des Aryens de l'Iran, — les Médo-Perses — nous y verrons aussi un Roi des oiseaux, Simourg, qui fait le pendant de Garouda, et surtout des luttes acharnées contre les serpents. En comparant les légendes qui, parties d'une même source, s'épanchent en deux courants parallèles, nous trouverons des faits qui sont de nature à rendre nos suppositions assez vraisemblables. Mais il importe avant tout de bien établir ce que sont ces traditions et comment elles sont arrivées jusqu'à nous.

Les Iraniens et les Aryas de l'Inde sont, on le sait, un seul et même peuple; ils parlaient la même langue à leur origine et leurs croyances étaient les mêmes. Hérodote avait appris dans ses voyages que les Mèdes s'appelaient eux-mêmes Αριοι, *Aryas*, et le Kohistan persique de nos jours, qui correspond à la Médie orientale, se nommait *Arya*. D'autre part, dans le *Zendavesta*, le plus ancien monument des croyances et de la littérature des

Digitized by Google

Zoroastriens (par ce mot il faut entendre les adorateurs du Feu en tant que sectaires et non comme représentant les Aryo-Persans), la Terre Sainte, celle qui fut le berceau de la croyance est désignée par ces mots : *aryanèm vaïdjo* — en sanskrit, *aryanâm vîdja*, — *la semence, la source des Aryens.* Dans les inscriptions cunéiformes, Darius s'intitule lui-même Perse et fils de Perse, *Aryen et de race Aryienne.* L'historien grec Hellanicus de Lesbos, qui vivait quelques années avant Hérodote et qui avait écrit sur les guerres Médiques, dit que *Arya* est synonyme de Perse. Enfin lorsque, après les conquêtes d'Alexandre, le règne des Séleucides et l'invasion des Parthes, les Sassanides restaurent pour un temps le grand Empire de Cyrus, ces princes, jaloux de renouer la chaîne des traditions de leur pays, prennent eux aussi dans les monuments épigraphiques le nom de Rois des races *aryennes* et *non aryennes* (1). De nos jours encore, la Perse devenue musulmane se nomme elle-même *Iran*, qui est une corruption d'*Aryana*, et, plus emphatiquement, pour exprimer la domination qu'elle exerce sur des peuples de race scythique, *Iran o Touran*, pays des *Aryens* et des *Touraniens.* Quant aux Hindous, personne n'ignore qu'ils avaient adopté la dénomination d'*Aryas* dans un sens historique. Le législateur Manou, dont le Code de Lois remonte au moins au XIIe siècle avant notre ère, appelle *Aryavarta* — *Terre des Aryas* — le pays qu'il décrit comme habité par la plus pure race des Aryas (2) : c'est tout l'espace compris entre la mer orientale et la mer occidentale d'une part, et de l'autre entre l'Himalaya et les monts Vindhyas qui séparent l'Inde proprement dite de la presqu'île.

On conçoit que la grande famille Aryenne disséminée sur une immense étendue, de la mer Caspienne aux monts Himalaya, de l'Arménie au Gange, des frontières de l'Assyrie aux froides régions de l'Asie Orientale, ne formait pas une masse compacte.

---

(1) Max Müller, dans la brochure intitulée *Language of the site of the war*, publiée à l'occasion de la guerre de Crimée.

(2) Tout en assignant au livre de Manou une date aussi reculée, on peut admettre qu'il s'y est glissé, par suite de rédactions successives, un certain nombre d'interpolations.

Digitized by Google

Nous en avons la preuve dans le grand nombre de peuples éloignés les uns des autres qu'Alexandre eut à combattre avant de se rencontrer avec Porus. A une époque lointaine, difficile à préciser, mais qui ne peut être postérieure au ve siècle avant Jésus-Christ, des nations distinctes par le langage et par les croyances, se constituaient dans l'Asie centrale en deçà et au delà de l'Oxus. Les Aryas descendus des hauts plateaux de l'Himalaya occupaient toute l'Inde, qu'ils avaient peu à peu envahie en suivant le cours des fleuves et en refoulant les barbares d'origine chamite, établis avant eux dans cette partie de l'Asie; tandis que les Iraniens continuaient d'habiter tout le reste des pays dont nous venons de tracer les limites. Avec le temps, le langage d'abord unique se divisa en deux idiomes. Les Aryas gardèrent la vieille langue des Védas, le sanskrit; les Iraniens — Aryo-Perses, — parlèrent d'abord le zend, dialecte aussi rapproché du sanskrit que le syriaque l'est de l'hébreu; mais plus exposés aux invasions étrangères, ils ne purent conserver intact cet idiome primitif qui subit une série d'altérations, jusqu'au jour où la conquête musulmane le dénatura complétement. Les premières traditions iraniennes, les mêmes au fond que celles des Aryas de l'Inde et que ceux-ci se transmettaient de génération en génération, sont donc demeurées chez ceux-là interrompues et comme oubliées pendant une longue série de siècles.

Les croyances aussi s'étaient modifiées chez les deux peuples. Parmi les Aryas, le naturalisme primitif persista tout en cédant aux influences des religions grossières implantées dans l'*Aryavarta* par la race chamite. Les Iraniens finirent par adopter exclusivement le culte du Soleil, puis celui du Feu qui en est l'emblême, et poser en principe l'antagonisme du bien et du mal, d'Ormuz et d'Ahriman, sans perdre le souvenir des héros et des demi-dieux qu'ils avaient adorés quand ils vivaient en communauté d'idées avec les Aryas.

Il y eut donc un schisme qui sépara les Iraniens des Aryas; les premiers virent dans le soleil et dans la lumière qui en émane, le symbole de la Divinité, l'image de la pureté incréée; les seconds, toujours portés à donner un corps à l'objet de leur

Digitized by Google

culte, transformèrent le Soleil en un dieu, *deva*, dénomination qu'ils appliquaient au Feu, à la Terre, à la Mer, aux Vents, en un mot à toutes les Puissances de la Nature. Le mot *deva* (*deus*), qui a un sens sacré dans le sanskrit, prit dans la langue zende, sous la forme *duéva*, celui tout opposé de *divc* ou démon, preuve évidente de la répugnance qu'éprouvaient les Iraniens à suivre les Aryas dans la voie du polythéisme et de l'idolâtrie. Sans doute la pureté du dogme primitif s'altéra chez eux par suite du contact fréquent avec les nations barbares, mais à l'origine ils conservèrent avec plus de netteté la notion d'un dieu unique qu'ils invoquaient dans leurs prières, moins pour lui demander exclusivement des richesses, des troupeaux abondants et tous les biens de ce monde comme le faisaient les sacrificateurs aryas, que pour obtenir de sa bonté la pureté de la conscience et les lumières qui servent à l'acquérir.

Peut-être cette divergence dans la manière d'interpréter les dogmes religieux aida-t-elle à la séparation géographique des deux peuples frères. Aucun document historique ne peut nous éclairer sur ce sujet. Jusqu'au siècle dernier, l'Europe ignora les langues sanskrite et zende. Hérodote et les historiens d'Alexandre semblent n'avoir jamais entendu parler que très-vaguement des livres védiques et zoroastriens qui remontent au temps de Moïse, sinon sous forme de livres écrits, du moins sous celle de traditions. Quand la première de ces deux langues eût été étudiée dans l'Inde même et puis en Europe, quand l'érudition moderne qui fait des merveilles eût en moins d'un demi-siècle inventorié les trésors que l'antiquité semblait avoir mis pour elle en réserve, on attaqua le zend, mais sans se douter encore de l'étroite parenté qui existait entre cet idiome ressuscité et celui des Brahmanes. Ce fut la gloire de notre illustre maître, Eugène Burnouf, d'avoir déterminé grammaticalement la presque identité des deux langues, et indiqué d'une façon incontestable les rapports des traditions primitives des Aryas avec celle des Iraniens.

Bien que les Iraniens n'aient pas comme les Aryas peuplé leur ciel et leurs temples de divinités multiples et d'idoles sans

Digitized by Google

nombre, ils reconnaissent eux aussi l'existence d'un Roi des Oiseaux, Simourg, qui habite les sommets de l'Albordj, la montagne sainte des Médo-Perses, le séjour des bons et des mauvais génies. Par suite, on retrouve pareillement chez eux la notion des Serpents, plus odieux encore aux Iraniens qu'aux Aryas, et contre lesquels ils semblent avoir lutté plus longtemps que ceux-ci. Toutefois, ce que les anciens Iraniens pensaient de Simourg, nous ne le savons qu'imparfaitement, les légendes qui se rapportent à cet oiseau nous ayant été transmises par les écrivains musulmans, arabes et persans, lesquels recueillirent tardivement les traditions des Zoroastriens et des Mages.

Les Arabes, nous l'avons dit déjà, le placent sur le mont *Caf* ou *Cafdagh*, que l'on peut identifier avec l'Albordj ou Elbrouz (1) : ils le représentent sous la forme d'un personnage ailé, d'un grand oiseau (2). Aussi vieux que le monde, — il est contemporain d'Adam, — sage et plein d'expérience, car il a vu tant de choses, Simourg raisonne avec les rois et les héros ; il leur donne de bons conseils et prend fait et cause pour les Iraniens contre leurs ennemis. Cependant, quoiqu'il existe depuis la création du monde, au dire des écrivains musulmans, le Grand Oiseau n'intervient dans les affaires humaines qu'à la seconde période de l'histoire des Médo-Perses, à la fin du règne de Djemschid. Il nous faut donc, pour rencontrer Simourg dans le cours des âges, retracer en peu de mots l'histoire des premiers rois de la Perse, telle que la racontent les traditions recueillies dans le *Modjmel-el-Tewarikh* par un auteur persan inconnu, et dans le *Shah-Nameh, Livre des Rois*, par le grand poète Firdouci (3).

---

(1) Montagnes du Caucase qui s'élèvent parallèlement à la côte méridionale de la mer Caspienne. Les Tcherkess prononcent *Elbrous* et *Elborous*.

(2) On lit au mot *Simorg*, dans la Bibliothèque orientale de d'Herbelot, le passage suivant : « Sâdi, auteur sérieux, qui a composé le *Bostan*, dit cependant, en voulant louer la providence et la libéralité magnifique de Dieu envers ses créatures, dans la préface de cet ouvrage que Dieu a dressé une table d'une si grande étendue pour la nourriture et pour la conservation de toutes ses créatures, que le *Simorg* trouve dans le mont Caf de quoi se repaître suffisamment, quoiqu'il soit d'une monstrueuse et épouvantable grandeur. »

(3) Le premier de ces deux ouvrages a été publié, texte et traduction, dans le Journal asiatique (années 1841 et suivantes), par M. Jules Mohl, dont la science

Digitized by Google

L'aïeul des Persans, Keïoumaratz, régna mille ans. Comme Adam, il était le maître de la création et tous les animaux lui obéissaient. Le génie du mal, Ahriman, envoya un démon pour l'attaquer; Siameck, son fils, périt dans le combat. Le fils de Siameck, Houcheng, succéda à son aïeul. Il régna avec justice et apprit aux hommes à cultiver les céréales. Une pierre lancée par lui contre un monstre venant à heurter le rocher, une étincelle jaillit, et Houcheng, maître du feu, apprit à forger le fer. Il inventa la pince, la scie, le marteau; de plus, il enseigna à son peuple l'art d'élever le bétail et remplaça par des étoffes de laine les peaux de bêtes dont les hommes se couvraient avant lui. Après Houcheng, qui passe pour avoir le premier adoré le Feu, on voit paraître Théïmouratz. Celui-ci chassa avec l'once et le faucon et apprit la musique aux hommes. Un ange envoyé d'en haut lui remit un lacet et un cheval pour prendre les démons. Il leur livra un combat à la tête des Iraniens, les battit et fit prisonniers un certain nombre d'entre eux. Ces vaincus eurent la vie sauve, et en retour ils lui enseignèrent l'écriture et la science. Théïmouratz, surnommé le Vainqueur des Démons, régna trente ans.

Ces trois règnes, dont le premier est censé durer mille ans, représentent donc les premiers siècles de l'histoire des Iraniens. Dès le début on voit l'esprit du mal et des ténèbres, l'ennemi de la race iranienne, Ahriman, livrer bataille à Keïoumaratz dont le fils succomba dans la mêlée. Ici, Ahriman est la personnification de la race kouschite, des hordes nombreuses que les conquêtes de Ninus poussèrent du côté de l'Elymaïde et de la Médie. La barbarie la plus complète règne encore dans le pays occupé par le petit peuple que gouverne Keïoumaratz. C'est seulement après des siècles que l'on voit se développer l'agriculture et l'industrie, et naître l'art de chasser avec le secours des animaux et de

---

déplore la perte récente. Le même savant a publié également, dans la belle collection des Textes Orientaux (chefs-d'œuvre de typographie sortis des presses de l'Imprimerie royale), le texte complet et la traduction du Livre des Rois. Ces beaux travaux nous fournissent les documents qui se rapportent à l'histoire de la Perse. — Voir aussi les Tableaux historiques de l'Asie par Klaproth.

Digitized by Google

combattre au moyen d'armes nouvelles. La musique vient adoucir les mœurs de ces sauvages, qui ont jeté de côté les peaux de bêtes pour se vêtir de tissus plus souples et mieux appropriés aux exercices du corps. Enfin, les prisonniers de Houcheng, ces démons assez bons diables du reste, qui connaissaient l'écriture et la science, nous ramènent à une époque beaucoup moins reculée. On ne peut s'empêcher d'y reconnaître le souvenir d'une nouvelle invasion de quelqu'un des rois inconnus du premier empire d'Assyrie. Un corps de troupes, coupé du gros de l'armée et cerné dans les montagnes, aura implanté dans le pays habité par les Iraniens les germes d'une civilisation plus avancée. En effet, Ninive et Babylone, les deux premières villes du monde, surpassaient en luxe et en richesse toutes les capitales des nations voisines, comme aussi elles étaient le foyer des connaissances humaines qui furent le partage des enfants de Sem et de Cham. Les Japhétiques, en tournant le dos au groupe des peuples fixés sur le bord du Tigre et de l'Euphrate, et sur les deux rives du Nil, marchaient au hasard vers des contrées barbares.

Dans ces premiers chapitres de la chronique des peuples de l'Iran, on ne rencontre donc rien de trop fabuleux, rien qui ressemble aux légendes de l'Inde avec leurs perspectives insondables, leurs récits immenses, leurs dramatiques histoires assez vastes pour que tous les dieux du Ciel y trouvent place. A Théïmouratz, le premier roi qui remporta une victoire sur une race étrangère et sut maintenir son peuple dans l'indépendance, succéda son fils Djem, ou, comme on l'appelle toujours, Djemschid (Djem le brillant, le lumineux) (1). Son nom remplit un espace de sept siècles dans les chroniques de l'Iran: trois siècles de bonheur et quatre de calamités. C'est autour de Djemschid que les poètes ont accumulé le plus de légendes et de contes merveilleux. Arrivés à cette lumineuse figure de leur histoire, les écrivains médo-persans semblent pris de vertige; et comme à cette époque leur pays se trouve mêlé au grand mouvement des

(1) Il serait mieux d'écrire *Jem*.

Digitized by Google

peuples qui luttent pour la possession des provinces de l'Asie centrale, aux invasions réitérées des Assyriens, des Scythes, de toutes les tribus qui, venant du Caucase, de l'Orient ou des bords de la mer Caspienne, traversent en tous sens cette vaste contrée, leurs récits s'embrouillent et ne forment plus qu'un tissu d'épisodes inextricables. C'est à ce moment aussi qu'apparaît Simourg.

D'abord, qu'est-ce que Djemschid? Pour répondre à cette question il faut interroger les textes zends et demander à Eugène Burnouf ce que son rare esprit a su en tirer. Les chroniques intitulées *Modjmel-el-Tewarikh*, le *Shah-Nameh* et le *Rouzat-al-Safa* de Mohamed Mirkhond, disent que les Péris et les oiseaux lui obéissaient. Ils lui attribuent l'invention de la cuirasse, des étoffes précieuses et de la broderie. Sa sagesse égalait celle de Salomon, auquel il ressemble trop par endroits pour que la tradition arabe ou persane n'ait pas confondu souvent les deux personnages. On ajoute aussi qu'il divisa son peuple en quatre castes correspondant à celles qui furent instituées dans l'Inde après l'établissement définitif des Aryas. « Ce monarque, attentif » à examiner les ouvrages de la nature, apprit des abeilles à » établir des gardes de sa porte et de sa personne, des rondes » et des sentinelles, des huissiers de sa chambre, enfin un » trône de Majesté et un Tribunal de Justice. » Il fit bâtir la ville d'Istakhar (Persépolis), qui renfermait dans son enceinte, large de vingt-quatre lieues, des palais, des maisons de plaisance et des parcs. Djemschid y établit le siége de son empire le jour même où le soleil entrait dans le signe du Bélier : c'est pourquoi ce jour, qui est le premier du printemps, devint aussi le premier de l'année, le *Nau-Rouz*, et cet usage s'est perpétué jusqu'à nous (1)....

Ainsi parlent les auteurs musulmans; à les entendre, il existe plus de mille ans avant notre ère un Shah de Perse, un Roi des

(1) D'Herbelot, au mot *Giamschid*. Cette citation est extraite du *Houmayoun-Nameh*. Il est dit dans ce même article que Djemschid divisa son peuple en trois castes, et non en quatre. Dans l'Inde il n'existe, à proprement parler, que trois castes non plus; la quatrième, celle des Çoudras, ne recevant pas l'investiture, reste en dehors de la grande famille des *Deux-fois-nés* (Dwidjas).

Digitized by Google

Rois, un autre Salomon avec sa cour au grand complet, établi dans une capitale qui peut rivaliser avec Ninive et Babylone. On ne doit donc pas prendre au sérieux les belles histoires de ces chroniqueurs enthousiastes, mais bien plutôt se tourner vers les traditions qui émanent de l'Inde par le sanskrit et le zend, par le Véda et le Zendavesta. Nous y verrons avec surprise, en suivant les traces d'Eugène Burnouf, que la plupart des héros du *Shah-Nameh* reproduisent les traits plus ou moins défigurés et pourtant reconnaissables encore des divinités védiques. Mais ici, il nous faut ouvrir une large parenthèse pour expliquer l'origine et la composition du grand poème de Firdouci (1).

Lorsque la conquête arabe eut éteint les feux sacrés qui brûlaient sur les autels des disciples de Zoroastre, l'esprit national ne s'effaça pas tout d'un coup dans le cœur des Persans. Loin des villes de Bagdad, de Koufa, de Mosoul où régnaient avec éclat les premiers califes, dans les provinces de l'est, vivait une race énergique de gentilshommes campagnards appelés *Dikhans*, dont l'existence se passait au milieu des paysans : et ces *Dikhans* demeuraient fidèles à la religion, aux mœurs et aux traditions de leur patrie. Une première fois, les Chroniques épiques de la Perse furent réunies vers la fin du règne des Sassanides, c'est-à-dire plus de neuf siècles après que la conquête d'Alexandre, le règne des Séleucides et l'invasion des Parthes Arsacides avaient renversé la puissance des Grands Rois. Mais ce travail commencé sous Chosroès Ier (surnommé Nouschirvan) et terminé sous Yezdegird, le dernier prince de la dynastie, devint la proie des flammes par ordre du kalife Omar, le grand destructeur des monuments historiques, le fléau des bibliothèques antiques. Cette première collection était due au zèle du *dikhan* Danishver qui avait pris plaisir à recueillir les histoires du temps passé. « Il appelait à lui, dit Firdouci, de toutes les pro» vinces, les vieillards qui possédaient par écrit ou savaient de

(1) Ces détails, empruntés à la préface de J. Mohl, placée en tête de sa belle traduction du *Shah-Nameh*, ont été exposés clairement par Max Müller dans la brochure intitulée *On the Veda and Zendavesta*.

Digitized by Google

» mémoire quelque chronique, quelque légende des siècles » écoulés. Il les interrogeait sur l'origine des rois et des héros, » et sur la manière dont ceux-ci avaient gouverné ce monde » qu'ils nous léguaient en un si déplorable état. Et les vieil- » lards récitaient, l'un après l'autre, les histoires des rois et les » changements survenus dans l'empire. Le *dikhan* écoutait et il » composa un livre digne de la renommée. »

Voilà donc une première compilation qui reposait à peu près uniquement sur la tradition orale. Cette œuvre détruite par Omar avait été traduite en arabe, mais cette traduction elle-même a péri. Cependant, l'ouvrage fut recommencé bien plus tard, sous les Samanides, lorsque le sentiment national de la vieille Perse se réveilla dans les provinces orientales par suite du déclin de la puissance des califes. Mais cette fois la Perse redevenue indépendante avait abandonné la religion de Zoroastre pour suivre les préceptes du Coran. Cependant le poète Dakiki, auquel était dû ce retour vers les choses du temps passé, appartenait à une ancienne famille zoroastrienne ; il commença l'œuvre et mourut avant de l'avoir achevée. Enfin, Mahmoud le Grand, de la dynastie des Ghaznévides, ordonna de rassembler tous les livres épars dans l'empire. Les anciens qui savaient quelque chose de l'histoire du pays furent mandés à la cour. Parmi ceux-ci on a conservé le nom d'Ader-Berzin qui avait employé toute sa vie à recueillir les récits populaires, et celui de Serv-Azad qui connaissait toutes les légendes relatives à Sam, à Zâl et à Roustem dont il prétendait descendre ; et le poète Aboul-Kassam-Manzour-Firdouci composa, de 960 à 1000 de notre ère, d'après ces sources plus abondantes que sûres, son grand poème de 120,000 vers, le Livre des Rois, en persan Shah-Nameh.

Firdouci prétend avoir suivi avec une scrupuleuse exactitude le récit de ses devanciers, mais nous avons vu cette tradition d'abord confiée à la mémoire des hommes, puis écrite, puis détruite, refaite à demi et interrompue de nouveau, subir tant de vicissitudes, qu'elle a dû s'altérer en arrivant jusqu'au XIe siècle de notre ère. Or, le Zendavesta, dont les copies se trouvaient non en Perse mais dans l'Inde, nous montre le Djemschid des

Digitized by Google

Persans sous la forme de *Yima-Kchsaéta*, lequel représente le premier âge du monde, celui de l'austérité et de la justice. *Yima* correspond à *Yama*, le juge des enfers, si redouté des Hindous (1). Yama est de plus le régent du sud, comme Minos, le grand juge des enfers chez les Grecs, étend sa juridiction sur l'Asie, au dire de Plutarque. Ainsi Djemschid ou *Yima-Kchsaéta* serait un de ces anciens sages dont parle le même Plutarque en un passage de la vie de Numa-Pompilius, où il dit « qu'il croit » que les dieux ont bien pu se communiquer à Zeleucus, à » Minos, à Zoroastre, à Lycurgue, etc. » Ainsi, l'incomparable monarque dont « la grande beauté et la majesté du visage » éblouissaient les yeux de tous ceux qui le regardaient fixe- » ment, » ce roi-soleil se résumerait en une époque de civilisation, de piété et de justice, d'une durée de trois siècles, pendant laquelle il n'est question ni de guerre avec l'étranger, ni de troubles au dedans.

Mais après ces trois siècles d'un règne trop heureux, l'orgueil troubla l'esprit de Djemschid. Il voulut s'égaler à Dieu, et nouveau Nabuchodonosor (à moins que ce ne soit lui-même, les chroniqueurs orientaux sont de force à commettre de pareilles confusions), il envoya dans les provinces des statues de divers métaux et ordonna au peuple de les adorer sous son nom. « Alors, dit un écrivain persan, le Dieu tout-puissant et seul » adorable, voulant abattre l'orgueil de ce prince, lui suscita un » terrible ennemi dans sa propre famille, qui fut Schédid, fils » d'Ad, roi d'Arabie (2), son neveu, lequel prenant pour pré-

(1) Du radical *yam*, *regere*, *flectere*, on a tiré les *yâmas*, devoirs moraux, au nombre de dix, dont l'accomplissement est recommandé au sage par Manou, l. IV, st. 204. Ce sont : la chasteté, la compassion, la patience, la méditation, la véracité, la droiture, l'abstention du mal, du vol, la douceur et la tempérance. Le *y* sanskrit se change toujours en *j* ou *dj* dans les langues dérivées.

(2) Les auteurs musulmans ne sont pas d'accord sur la généalogie d'Ad. Selon les uns, il est petit-fils de Cham, et petit-fils de Sem, selon d'autres. Il eut deux enfants, Shedad et Shedid. Ce dernier, dont il est ici question, est appelé roi arabe (*tazi*). Il ne faut accepter qu'avec une extrême défiance cette qualification de roi arabe qui n'a aucune signification précise. Il s'agit très-probablement d'un de ces aventuriers sortis de la Mésopotamie et des contrées voisines, alors si peuplées, qui usurpèrent le trône des rois fainéants de l'Assyrie à diverses reprises. Cette troisième invasion pourrait se placer entre le xe et le IXe siècle avant notre ère.

Digitized by Google

» texte à son ambition l'impiété de Djemschid, envoya contre » lui une puissante armée sous le commandement de Zohâk, » fils d'Oluan. » Ce récit fort simplement écrit, dans un style qui ne ressemble guère à celui des Aryas, demeure entièrement inexplicable, à moins que, en le réduisant à sa plus simple expression, on y trouve une allusion à l'oppression d'une race étrangère qui aurait envahi le royaume des Djemschidiens à la suite de troubles provoqués par le mauvais gouvernement des derniers princes de cette dynastie.

Nous voyons, en effet, que Djemschid (ou plutôt un prince de sa famille) fut battu par Zohâk ou Dhohâk qui le coupa en deux; ce qui signifie sans nul doute que le vainqueur partagea en deux l'empire des Médo-Perses, et en garda pour lui une partie, laissant l'autre au roi arabe (ou plutôt assyrien) dont il commandait les armées. Le règne du conquérant ne dura pas moins de mille ans, et ce fut une ère d'oppression et de calamités pour les Iraniens. Zohâk, prince cruel et sanguinaire, portait sur les épaules deux serpents auxquels il donnait chaque jour à manger la cervelle de deux hommes. Selon d'autres, il avait sur les épaules deux ulcères de ceux que l'on nomme *serpents* dans la langue des Perses, et voici, d'après les écrivains musulmans, la cause de cette maladie. Un jour, le Diable, qui l'avait servi à son gré pendant de longues années, ne lui demanda d'autre récompense que de lui baiser les épaules, et incontinent deux reptiles s'y étant attachés, se nourrirent de sa propre chair: et ce fut pour détourner sur une autre proie la voracité de ces animaux, que Zohâk sacrifiait chaque jour deux de ses sujets dont la cervelle leur était offerte en pâture.

Laissons de côté cette fable, ce vilain tour joué par le diable, toujours malin, au mécréant dont il a servi les projets. Reportons-nous dans l'Inde et nous verrons paraître de nouveau, sous une forme mieux adaptée au génie sémitique, le mythe des Serpents, fils de Kadrou, qui oppriment et humilient les fils de Vinatâ, jusqu'au jour où naîtra un vengeur, le grand oiseau Garouda, enfant de cette dernière. Dans le Zendavesta, Zohâk ou Dhohâk se nomme *Ash-dahâk*, et dans les légendes brahmaniques, *Adji-dahâka, le serpent qui mord.* Le tyran du Shah-

Digitized by Google

Nameh devient donc manifestement la personnification d'une dynastie étrangère, — sémitique ou plutôt kouschite comme le déclarent quelques auteurs persans, — laquelle, après avoir soumis les Iraniens et poussé ses conquêtes jusque dans l'Inde, séparant en deux ces peuples frères, impose aux vaincus, avec un culte monstrueux, — le culte du Serpent, — des rites sanglants accompagnés de sacrifices humains; et c'est un exemple frappant de la confusion qui s'établit dans l'esprit des Aryens entre l'adorateur et l'objet de son culte.

Après mille ans de règne, Zohâk est vaincu à son tour par un petit-fils de Djemschid, Feridoun, qui rend à son pays son ancienne religion et son indépendance. Toutefois, il convient d'abréger considérablement ce règne de dix siècles que rien ne justifie; le temps paraît toujours si long à ceux qui souffrent, qu'on peut pardonner aux Iraniens cette exagération !

Feridoun, libérateur de sa patrie, et de race Iranienne, est-il le même qu'Arbace? Doit-on l'identifier plutôt avec Déjocès; avec le Phraorte des Grecs; en un mot est-il un personnage historique, le véritable fondateur de l'Empire des Mèdes qui devint celui des rois de Perse, après l'affaissement de la puissance des monarques assyriens? On hésite à se prononcer sur cette question, parce que Feridoun, entouré lui aussi de légendes merveilleuses, se trouverait bien rapproché de l'époque historique. Tous les personnages auxquels les poètes persans relativement modernes veulent donner une physionomie héroïque, mais humaine, les Iraniens de l'antiquité et les Aryas de l'Inde s'efforcent de les diviniser, de les enlever à la terre ou tout au moins de les entourer d'une auréole céleste. D'après les travaux d'Eug. Burnouf, continués par MM. Roth, Benfey, Weber et autres, Feridoun est le *Thraetana* du Zendavesta (1), le *Traetana* ou *Crita* des Védas, qui rappelle le second des quatre âges du monde,

(1) Le changement de *Thraétana* en *Feridoun*, qui pourrait sembler arbitraire, repose sur des lois de mutation solidement établies et dont les exemples abondent. De plus, nous trouvons entre le zend *Thraétana* et le persan *Feridoun* la forme pehlvie *Phardoun*. Le *th* en sanscrit et en zend avait donc la valeur du θ grec et du *th* anglais prononcé avec une certaine rudesse.

Digitized by Google

celui pendant lequel domine *la science divine*, selon Manou. Nous apercevons en effet l'idée d'une restauration religieuse et du retour triomphant à l'orthodoxie dans les traditions des deux peuples, après la victoire remportée sur les Serpents. Seulement, il faut reconnaître que l'unité de traditions et de croyances entre les Iraniens et les Aryas de l'Inde se continua beaucoup plus longtemps qu'on ne le croyait autrefois et que, tandis que les Médo-Perses semblent, en grandissant, remonter du sud au nord et au nord-est, l'inspiration religieuse leur arrive encore de l'Inde. C'est que, ne l'oublions pas, l'Inde ancienne n'est ni à Bénarès, ni dans la vallée du Gange, mais dans le Penjab, le Zaboulistan, la Bactriane; là aussi on doit placer le second berceau des Iraniens, — si je puis ainsi parler, — qui, après avoir suivi les Aryas dans leur migration, revinrent de gré ou de force aux lieux où plus tard les Grecs les rencontrèrent. Et même il semble prouvé que, dans l'origine, les Zoroastriens se tenaient plus près que les Brahmanes de la pure doctrine primitive, commune aux deux peuples.

Lorsque Feridoun a renversé Zohâk d'un coup de sa massue à tête de buffle (1), — qui est le symbole de la puissance entre les mains des monarques Iraniens, — il se préparait à le tuer; mais une voix d'en haut lui dit à l'oreille : « Ne le tue pas à pré-

(1) La tête de bœuf pourrait exprimer l'idée de la vache, l'animal sacré des Aryas, symbole de la terre et de la fécondité. Une seconde observation du même genre peut trouver place ici. On lit dans le *Shah-Nameh* qu'à l'époque où Feridoun, âgé de seize ans, sortit de sa retraite dans les monts Albordj, il apprit qu'une révolte avait éclaté parmi les Iraniens pour secouer le joug de Zohâk. A la tête des insurgés marchait le forgeron *Gao* qui, mettant au bout d'une pique son tablier de travail, en avait fait l'étendard de la Perse humiliée. Gao aida beaucoup au triomphe de Feridoun; celui-ci adopta pour bannière le tablier de cuir qui, plus tard, couvert d'or et de pierreries par tous les rois de la Perse, demeura cependant treize cents ans l'oriflamme des Iraniens; mais, en 717, la précieuse relique tomba aux mains du calife Omar, à la bataille de Cadésie. Le forgeron se nommait *Gao*, qui signifie *vache* dans les vieilles langues aryennes. Est-il permis de conclure de ce mot *gao* qu'il est fait allusion à un soulèvement qui aurait pris naissance dans l'Inde, alors opprimée elle aussi par les Kouschites ou Serpents. Toujours est-il qu'on entrevoit le souvenir d'un combat acharné des Aryens de l'Iran, de la Bactriane et du Caboul, contre les Assyriens et les Babyloniens. Nous verrons plus loin que les descendants de Zohâk se réfugièrent dans les montagnes de Bahmian, au Caboul.

Digitized by Google

» sent; son temps n'est venu encore; son châtiment doit se » prolonger davantage. Et comme il ne peut se guérir de sa » blessure, attache-le avec une lourde chaîne et conduis-le sur la » montagne (de Damavend). Là, dans une caverne profonde, » ténébreuse, horrible, où personne ne le consolera dans ses » souffrances, que le meurtrier meure lentement. Accomplis- » sant l'œuvre d'en haut, Feridoun commença par purifier le » monde *du péché* et du crime (1). »

Voilà un beau spécimen de la poésie de Firdouci; ce passage qui rappelle Hésiode et Milton fait penser à la chute des Titans précipités dans le Tartare, et aussi à la défaite de Satan enchaîné dans les Enfers et vivant toujours pour souffrir. Les musulmans croient que Zohâk est encore enfermé dans la caverne où il donne des consultations aux sorciers; mais laissons ces contes puérils et voyons quel rôle est assigné à *Thraetana-Feridoun* dans les traditions védiques.

Les Aryas de l'Inde ont fait de Traetana une des divinités du Firmament qui détruisent les ténèbres et envoyent la pluie sur la terre, ou, comme disent les poètes et les brahmanes, délivrent les vaches et tuent les démons qui les avaient enlevées. Ces vaches noires ou brunes passent sur le ciel; elles descendent pour paître. Les vents les rassemblent et les brillants rayons du soleil venant à les traire, elles laissent tomber sur la Terre altérée le lait fécondant de leurs mamelles. Mais parfois des voleurs les emmènent et les cachent dans de profondes cavernes aux plus lointaines extrémités du firmament. Alors la Terre a perdu sa fertilité et les pieux fidèles adressent leurs prières à Indra (dieu de l'atmosphère) qui s'élance pour délivrer les vaches..... Dans le Véda, Traetana partage avec Indra le rôle bienfaisant du dieu qui donne la pluie à la Terre, et dans un hymne du Rig-Véda, cette grande bataille de la Foudre défonçant les nuées est représentée par ce même Traetana combat-

(1) Nous empruntons ces lignes à Max Müller, qu'il y a toujours profit et plaisir à lire et à citer. Le savant professeur d'Oxford donne ce passage en vers anglais, dans la brochure si intéressante dont nous avons parlé plus haut : *On the Veda and Zendavesta.*

Digitized by Google

tant le serpent Adji-Dahâka (1). Le Zendavesta (2) se contente de nous montrer Thraetana-Feridoun sous les traits d'un guerrier « issu d'une famille brave, qui a tué le serpent homicide aux » trois gueules, aux trois têtes, aux six yeux, aux mille forces; » cette divinité cruelle qui détruit la pureté; ce pécheur qui » ravage les mondes et qu'Ahriman (l'Esprit du mal) a créé le » plus ennemi de la pureté dans le monde existant, pour l'anéan- » tissement de la pureté des mondes. »

Dans ce passage empreint d'une foi vive, ardente et dans lequel l'accent de la haine contre le serpent s'élève jusqu'à la malédiction, Feridoun combat sur la terre : et cependant, l'idée reste la même. C'est l'image d'un libérateur qui se dégage clairement et domine la scène dans le Veda comme dans le texte zend. Qu'il s'agisse de Traetana détruisant le grand serpent Adji-Dahâka, de Thraetana tuant le dragon aux trois gueules, de Feridoun enchaînant le tyran Zohâk dans une caverne du mont Damavend, c'est toujours un demi-dieu ou un héros enfant de la lumière qui triomphe de l'Esprit des Ténèbres, de l'ennemi de la pureté, purifie le monde du péché et du crime. C'est toujours un hardi défenseur qui combat pour les dieux et pour la patrie. Les voleurs qui emmènent les vaches et, en rendant la terre stérile, empêchent l'offrande du sacrifice, ce sont les ennemis du culte, les tyrans qui oppriment la conscience et provoquent tous les maux.

L'âme du dogme védique, en effet, c'est le sacrifice, comme Manou l'a déclaré : « L'offrande du beurre clarifié s'élève vers le soleil » en vapeur; du soleil elle descend en pluie, de la pluie naissent les » végétaux alimentaires, et de ces végétaux les créatures tirent leur » subsistance (3). » Ici l'offrande représente la nuée féconde, et si nous ouvrons le Zendavesta, nous avons devant nous le dieu Homa (le Soma des Brahmanes), le dieu-sacrifice qui a pris un corps, et s'entretenant avec Zoroastre lui communique le sens de

(1) Max Müller, *On the Veda and Zandavesta.*
(2) Trad. d'Eug. Burnouf, Journ. asiat., décembre 1844.
(3) L. III, st. 76.

Digitized by Google

la révélation (1). Donc avec le rétablissement du sacrifice longtemps interrompu par l'invasion étrangère, reparaît dans le monde la pureté, et la terre redevenue féconde par la libre évolution de la prière montant au ciel et retombant sur le sol en bénédictions célestes, a recouvré la paix et le bonheur dont elle jouissait au commencement du règne de Yima-Yama-Djemschid, comme il plaira aux Zoroastriens, aux Brahmanes et aux Aryo-Persans de le nommer. Avouons toutefois que les Aryens, ces aînés de la race de Japhet par l'intelligence, ont élevé l'homme à un haut degré de dignité en le mettant en communication avec les Dieux par le sacrifice. Dans toutes les chroniques et les légendes de l'Iran et de l'Inde, le sentiment religieux domine toujours les faits : c'est l'impiété des derniers Djemschidiens qui cause la ruine de leurs peuples, et c'est la piété autant que l'héroïsme de Feridoun qui ramène la paix et la prospérité.

A la mort de Feridoun, l'empire Médo-Perse passa à son neveu Menoutcher, qui avait été élevé dans la sagesse. Ce prince semble avoir inauguré la plus brillante époque de la race Iranienne qui s'étendait non-seulement sur la Médie entière, la Bactriane et la Sogdiane, mais encore sur toute la partie de l'Inde comprise entre Caboul et le Sind. En ce temps, il y avait donc encore unité de croyances entre les Iraniens et les Aryas. Ce serait à la fin de cette période qu'il faudrait rapporter la destruction des Serpents par Garouda. On se rappelle qu'après une lutte entre ce Roi des Oiseaux, encore mal initié aux dogmes védiques, et Indra, le dieu de l'atmosphère, ces deux êtres lumineux et puissants firent la paix et scellèrent une alliance dans le but d'empêcher les Serpents de participer aux bienfaits du sacrifice. Le combat de Garouda contre les Serpents, ses demi-frères, fait très-certainement allusion à une nouvelle invasion des Kouschites, correspondant au rétablissement de l'empire d'Assyrie. Et c'est à cette même époque aussi que le Roi des Oiseaux de la légende Iranienne, Simourg, apparaît sur la cime du mont Albordj. Saisissons-le donc au passage, ce grand

(1) Eug. Burnouf, Journ. asiat., avril-mai 1845.

Digitized by Google

Oiseau, et regardons-le bien pendant que nous le tenons; il a bien tardé à venir et il ne fera que traverser la scène.

« Simourg, disent les Arabes, est un être dont tout le monde » parle et que personne n'a vu ; il est connu de nom et inconnu » de corps. » Cependant des artistes musulmans de l'Inde l'ont peint les ailes étendues, dans l'attitude de l'aigle qui fond sur sa proie ; il porte sur la tête une crête en forme de couronne, des plumes effilées pendent sous son bec, et sa queue se partage en trois pointes. C'est à peu près le portrait du Garouda, de la côte de Coromandel, de cet aigle aux allures de milan, dont le peintre avait sous les yeux tant de modèles. D'autre part, les naturalistes orientaux, qui étudient la nature les yeux fermés, en rêvant, assurent que son volume égale celui de trente oiseaux (Si mourg), d'où lui vient son nom, qu'il est unique en ce monde et qu'il existait avant Adam. Maintenant que nous avons une idée quelconque de Simourg, cherchons à comprendre dans quelle intention et à quel propos il intervient dans les affaires de l'Iran.

Du temps de Menoutcher, neveu et successeur de Feridoun, vivait Sâm (1), fils de Nériman, prince du Sejestan et du Zaboulistan. Privé de postérité, Sâm faisait des vœux pour en obtenir; enfin, il fut exaucé et l'une de ses femmes lui donna un fils connu sous le nom de Zâl ou Zâlzer. Bien que doué de toutes les qualités physiques, Zâl était né avec les cheveux blancs, le corps couvert de poils blonds et dorés. Son père, épouvanté de ce phénomène qu'il prenait pour un fâcheux augure, le fit exposer au pied du mont Albordj. Le Roi des Oiseaux, Simourg, dont le nid se trouvait près de là, nourrit l'enfant abandonné et l'éleva jusqu'à l'âge de l'adolescence, puis il le rendit à son père qui redemandait en tous lieux ce fils qu'il croyait perdu. Simourg, en quittant Zâl, lui donna une de ses plumes qu'il devait faire brûler si jamais il avait besoin de son secours. Le grand Oiseau n'est que le père nourricier de Zâl, il n'a point comme Garouda un rôle surhumain à jouer dans la lutte des Aryens contre les Serpents ;

(1) Ou plutôt Çama, selon les légendes védiques, comme nous le verrons tout à l'heure.

Digitized by Google

mais Sâm lui-même offre des traits de ressemblance très-frappants avec le divin Oiseau des légendes de l'Inde, en sorte que, si l'on unissait ces deux personnages en un seul, on pourrait arriver à la constatation plus précise du fait historique caché sous le mythe brahmanique.

Sâm habite, comme Garouda, les montagnes de l'Hindou-Koutch ; héros d'une bravoure à toute épreuve, « il a pénétré dans l'île de Darem (1), au pays des Indes, que l'on regardait comme inaccessible à cause des animaux et des monstres terribles qui l'infestaient. » Il en dompta la plus grande partie, et surtout celui que l'on estimait être le plus farouche. Cet animal que l'on nommait *Soham*, à cause de sa couleur pareille à celle du fer, avait la tête du cheval, le corps écailleux du dragon, quatre yeux au front et une longueur de huit pieds. Sâm en fit sa monture dans les guerres qu'il entreprit contre les *dives* (démons). C'est ainsi que Garouda paraît environné de feu et comme monté sur la foudre, quand il soutient un combat surhumain contre les dieux Indra et Agni. De plus, Sâm entreprit une campagne heureuse contre Kous (Kousch), surnommé *Fil-dendan, dent de l'éléphant*, c'est-à-dire contre les Serpents à peau noire, contre la race des Kouschites *aux dents blanches*. Entre ce *héros des deux mondes* (2) et l'oiseau Garouda, il y a presque similitude d'actions. Et comme Simourg, le Roi des Oiseaux, chez les Iraniens, se trouve mêlé à l'histoire de Zâl, on peut conjecturer que les deux récits se rapportent à une même donnée : le souvenir de la guerre faite aux Kouschites établis dans le pays des Aryens par des héros Touraniens (3), de la race dite Scythique, devenus alliés des peuples de l'Inde et de l'Iran. Alors Garouda, perdant ses ailes fulgurantes, serait réduit aux proportions assez belles encore d'un guerrier redoutable se précipitant sur l'ennemi du haut des montagnes de l'Hindou-Koutch. Sâm, comme nous le

(1) Darien, ou Darioun.

(2) En persan, *Pehlwan-i-dou djehan.*

(3) Les Touraniens étaient alliés à la race Iranienne par le mariage de Ferdoun avec l'une des deux filles de Zohâk, ou si l'on veut des Iraniens avec les filles de race Touranienne.

Digitized by Google

verrons tout à l'heure, appartenait à la famille des Iraniens orientaux, établis dans l'Afghanistan, et classés parmi les Touraniens primitifs dont les descendants se trouvent encore dans le Pendjab.

Sâm était prince du Sejestan. A propos de ce nom, on lit dans d'Herbelot (1) : « Le géographe persien place ce pays entre » le Thokarestan, le Khorasan et le Sind, qui est la partie des » Indes au-deçà du fleuve Indus et lui donne encore à son orient » le pays de Gour. Ce pays a été autrefois habité par plusieurs » rois de Perse de la première dynastie (des Pischdadiens), » comme Giamschid (Djemschid) avant qu'il eut bâti la ville de » Estekhar, de Manugher (Menoutcher) et de Naudher (Nawder). » C'est donc de cette province plus qu'à moitié indienne que sont sortis les premiers rois un peu historiques et les traditions des Aryo-Persans. En outre, les Gaurides qui régnèrent sur la Perse au XIIe siècle, sortaient de ce pays de Gaur ou Gour; ils prétendaient descendre de Zohâk dont la famille avait continué de résider dans la contrée, après la victoire de Feridoun. En effet, on lit dans la chronique de Mirkhond (2) que, d'après les récits des chroniqueurs, à l'époque où Feridoun vainquit Zohâk, un certain nombre des enfants de ce dernier ayant pris la fuite, cherchèrent un lieu sûr où on ne put les trouver, ou dans lequel on ne put les vaincre, au cas où l'on viendrait à les découvrir. Après bien des courses, ils entrèrent dans la région montagneuse de Bahmian, située entre Balk et Caboul. Etablis dans des forteresses inexpugnables, ils résistèrent aux attaques de Feridoun qui consentit à traiter avec eux. Les fugitifs promirent de payer tribut et de ne rien entreprendre contre les pays voisins (3).

---

(1) Tome V, p. 225.

(2) Jour. asiat. sept.-oct. 1843, texte et traduction de M. Defrémery, aujourd'hui membre de l'Institut et professeur de persan au Collége-de-France.

(3) Dans *Les conjectures sur la marche d'Alexandre* (Journ. asiat., oct. 1837), Eugène Jacquet dit que le Séjestan est le pays des Zarangéens (du nom de leur capitale, Zarang), dans lequel le conquérant macédonien pénétra, tout au sortir de l'*Aria* proprement dite. Après avoir traversé ce territoire, Alexandre s'avança de sa personne par la vallée de Laghman où vivait un peuple idolâtre, les Syahposch ou Kafir de nos jours, qui se donnaient pour les descendants des habitants anciens de Gaur.

Digitized by Google

Les fils de Zohâk tinrent-ils parole? Demeurèrent-ils tranquilles dans ce pays qui passe pour avoir été le berceau des anciens rois de Perse; et s'ils consentirent à vivre en sujets soumis des vainqueurs de leur race, ceux-ci ne cherchèrent-ils point à les exterminer? Il y a lieu de croire qu'ils y acquirent d'abord une certaine importance et qu'on les laissa vivre en paix, car Mihrab, prince de Caboul, dont la fille, célèbre par sa beauté, devint l'épouse de Zâl et la mère du fameux Roustem, l'Achille des Iraniens, le Roland des poèmes de la Perse, Mihrab était lui-même de la race de Zohâk. Vers ce même temps, éclata dans cet empire formé avec tant de peines une révolution provoquée par le mauvais gouvernement de Nawder, fils et successeur de Menoutcher, et ce soulèvement fut la cause d'une formidable invasion des peuples barbares venus du Caucase, de la Scythie et des pays voisins de la Chine. Sâm combattit vaillamment pour Nawder et les Iraniens, mais il fut tué, et Afrasiab, fils du roi de Touran, pénétrant au cœur de la Perse par la ville de Rey (1), usurpa la couronne de Nawder, comme Zohâk avait mis sur sa tête la couronne de Djemschid. Cette fois ce sont des Turcs, des Mongols, des Touraniens en un mot, qui triomphent de la race Iranienne. Cependant Zâl, fils de Sâm, l'enfant adoptif de Simourg, le roi des Oiseaux, demeure fidèle à la cause des descendants de Feridoun; il fait proclamer roi un membre de cette famille, Zou ou Zab, fils de Tamasp. Après une guerre de cinq ans, la paix est conclue entre Iran et Touran, entre Zou et Afrasiab : le Djihoun (Oxus) marque la séparation entre les deux royaumes. La Sogdiane reste aux mains des descendants d'Afrasiab et la Bactriane continue d'appartenir aux Iraniens qui se trouvent séparés des Aryas par les Tartares de race Mongole. Zou mourut peu d'années après; il eut pour successeur son neveu Guershap.

Pour éclairer les récits confus du Shah-Nameh, et jeter un peu de lumière sur les traditions védiques et zoroastriennes, nous n'avons à consulter que les faits trop peu nombreux relatifs

(1) Ou Ragès, la ville où Tobie se rendit pour réclamer de Gabelus les dix talents qu'il lui avait prêtés.

Digitized by Google

à l'histoire des Assyriens. Et encore ces faits ne sont-ils exposés que d'une façon très-sommaire dans des inscriptions dont la lecture date d'hier. Les Védas et les grandes épopées, qui nous ont conservé le souvenir des antiques légendes de l'Inde, ne s'occupent pas plus que le Zendavesta de l'histoire proprement dite. Dans ces monuments relatifs aux croyances des Aryas et des Iraniens primitifs, l'idée religieuse domine tout. Il n'est guère question d'autre chose que du dogme et des saints personnages qui l'ont maintenu dans sa pureté. On remarque au contraire dans les récits des auteurs persans, Firdourci, Mirkhond et les autres, une préoccupation constante d'écrire l'histoire; mais il manque à ces poètes, à ces soi-disants historiens, tous musulmans, la connaissance de l'antiquité, le sentiment des dogmes, des croyances, des origines de la Perse primitive. Ajoutons à cela que le point de vue auquel ils se placent contribue à obscurcir pour eux cette vérité historique qu'ils ont la prétention de rechercher. A leurs yeux, la Perse a été de tout temps ce grand empire qui en réalité fut l'œuvre de Cyrus, qui ne remonte pas au-delà du VIe siècle avant notre ère (538), et dans lequel s'absorba, avec la Médie, le royaume d'Assyrie et toutes les provinces qui le composaient. De là des confusions et des anachronismes : ils font entrer dans leur cadre des personnages fort étrangers à la Perse, des rois de Ninive, de Babylone et même de la Judée, parce que ces pays furent à un moment donné soumis à Cyrus et à ses descendants, mais seulement bien des siècles plus tard.

Dans le Djemschid, si puissant et si sage, on ne peut s'empêcher de reconnaître un souvenir lointain de Salomon. Le prince impie descendant de Djemschid, vaincu par Zohâk, rappelle Nabuchodonosor II dans les diverses phases de son existence (1), ce qui

(1) La preuve de cette confusion se trouve dans ce passage de Firdouci, où le poète représente Shedid, fils d'Ad, comme neveu de Feridoun (p. 235). Quelle parenté pouvait exister entre Feridoun, de pure race aryenne, descendu des sommets de l'Albordj, et un roi des Arabes venu de la Mésopotamie? Quant à Zohâk, qui commandait les armées de celui-ci, il était vraisemblablement de race scythique ou touranienne.

Digitized by Google

placerait la ruine complète de la puissance des Djemschidiens entre 667 et 600 avant notre ère ; et cette ruine qui ne s'accomplit qu'après plusieurs siècles de calamités aurait commencé sous le règne du roi babylonien Assour-Nazir-Habol (882 à 857), lequel étendit ses conquêtes en Arménie, dans le Kourdistan et jusqu'à la Méditerranée. Au VIIe siècle avant notre ère, se place l'invasion des Cimmériens auxquels on attribue la destruction de Ninive et de Babylone, puis celle des Scythes qui incendièrent Khorsabad, la splendide capitale des Sargonides. Ainsi se trouveraient à peu près remplis (de 1,000 à 600) les quatre siècles de décadence dont parlent les chroniques persanes. Puis, surviennent les Touraniens qui, une fois fixés dans la Sogdiane et dans le nord-est de l'Inde, portent le nom d'Indo-Scythes. Les Iraniens sont séparés des Aryas, et les Mèdes ont fondé sur des bases solides le puissant empire qui, après deux siècles d'autonomie, se fondra dans celui de la Perse, sous le règne de Cyrus.

Mais revenons en arrière, car nous avons anticipé sur les événements en cherchant à mettre quelque peu d'accord entre les chroniques persanes et les données historiques. Voilà donc la descendance de Feridoun remise en possession de la couronne, grâce au concours dévoué des princes du Sejestan d'où sortent, — remarquons-le bien, — tous les héros, tous les paladins (*pehlwane*) célébrés par les poètes persans, Sâm, Zâl et Roustem, ce qui fait de ces personnages légendaires de véritables Afghans. Le Sejestan et le Zaboulistan, compris dans la Perse orientale, étaient gouvernés par des princes de la famille de Sâm, alliée à celle de Feridoun, tandis que le Caboul proprement dit n'était que tributaire, et appartenait à des descendants de Zohâk. La guerre de cinq ans qui ruina tout le pays et aboutit à la division de la Perse entre Iran et Touran, est devenue l'époque héroïque des Iraniens, leur cycle de Charlemagne. Le Guershap (Kisap), prince du Sejestan et petit-fils de Sâm, qui paraît après cette lutte acharnée (1), n'est point oublié dans le Zendavesta qui lui

(1) Il y perdit la vie après un règne de neuf ans et laissa la Perse de nouveau vaincue et soumise aux descendants d'Afrasiab.

Digitized by Google

assigne une place éminente parmi les pieux héros de la famille aryenne. Interrogé par Zoroastre, désireux de savoir quel a été le troisième mortel qui l'a préparé pour le sacrifice, Homa, le dieu-offrande, répondit : « Le troisième, de la race des Çamas, très-bienfaisant, est le troisième mortel qui, dans le monde existant, m'ait préparé pour le sacrifice. » Ainsi le Sâm des récits épiques est désigné comme l'un de ceux qui sont restés fidèles au culte antique dont Zoroastre sera le réformateur, et, sans faire mention de Zou, le texte zend ajoute : « Il a acquis cette sainteté, cet avantage lui en est revenu, qu'il lui est né deux fils, Urvâkchaya et Kéréçapa (1) (Guershap), l'un religieux et qui fit régner la justice, l'autre haut de taille, actif, armé de la massue à tête de bœuf. »

Sans trop insister sur la nuance religieuse qui semble se trahir dans le passage de l'hymne du Rig-Véda, cité en note, nous ferons observer que si le schisme n'est pas encore patent, au moins ne tardera-t-il pas à se déclarer. Le Kéréçapa des textes zends et le Kriçasva des textes védiques sont, nous l'avons dit, un seul et même personnage. Pour les Zoroastriens, il représente la troisième génération des anciens rois persans, et c'est lui qui, par son activité et sa puissance, introduira dans l'Iran le culte du Feu, que bientôt Zoroastre achèvera de constituer sur des bases solides, en détruisant l'idolâtrie.

Les Musulmans prétendent que la mère de Guershasp était une juive, fille de Mamoun, de la tribu de Benjamin, mais c'est là une des histoires que les chroniqueurs répètent les uns après les autres sans les appuyer sur aucune preuve. Cette supposition ferait croire que les écrivains persans ont confondu la mère de Guershasp avec Esther ; mais l'épouse d'Assuérus ou Artaxercès II

(1) Trad. d'Eug. Burnouf, Journ. asiat, avril-mai 1845. — Le nom d'Urvâkchaya est celui d'une famille de sacrificateurs et de poètes que l'on trouve cités par l'un d'eux dans le Rig-Véda. « Les enfants d'Ouroukchaya ont, au milieu des enfants de Manou, allumé les feux de celui qui porte l'holocauste. » Trad. de Langlois, hymne à Agni (le Feu), sect. VIII, hymne XIII. — Le sens de ce passage pourrait être celui-ci : les fils d'Ouroukchaya, adorateurs du Feu, ont, au milieu des fils et disciples de Manou, sectateurs des doctrines védiques, offert des oblations au Feu, divinité suprême et unique.

Digitized by Google

doit être postérieure d'au moins trois siècles aux événements qui nous occupent. Ce qu'il importe de constater, c'est que, dans le texte du Zendavesta, Guershasp « tua le serpent agile qui dévo- » rait les chevaux et les hommes ; ce serpent venimeux et vert, » sur le corps duquel ruisselait un poison vert de l'épaisseur du » pouce. » Et désormais, il ne sera plus question ni de dragons, ni de serpents ; le sacrifice est établi, et un siècle plus tard Zoroastre, sortant de Balk pour propager la saine doctrine dans toute la Perse, sera le cinquième de ceux qui préparèrent le Homa, le sacrifice qui procure la pureté.

Les Zoroastriens ont donc poursuivi les Serpents — et nous entendons par ce mot les aborigènes de race Kouschite établis dans l'Inde avant les Aryens — d'une haine plus implacable que ne le firent les Brahmanes. Ceux-ci daignèrent les placer sous leurs pieds, en les classant au bas de l'échelle sociale, parmi les Çoudras condamnés aux rudes travaux du labourage ; n'avaient-ils pas léché l'herbe sur laquelle avait été déposée l'Ambroisie ! Après en avoir dévoré un grand nombre, parce qu'il était doué d'un immense appétit, Garouda laissa vivre en paix ce qu'il en restait. On a recueilli dans le nord du Pendjab des monnaies sur lesquelles se trouve gravé, à côté de la figure du Serpent placée devant celle des Rois, le mot *Koudasa* (1). Au bas d'un hymne du Rig-Véda (2), l'auteur signe du nom de *Sarpa Arbouda, fils de Cadrou*. Si, à une époque plus reculée, il en avait péri une immense quantité dans le célèbre sacrifice de Djanamédjaya, c'est que le cruel Takchaka, leur roi, avait par sa morsure causé la mort de Parikchit, petit-fils d'Ardjouna, le glorieux fils de Pandou ; et sous cette légende se cache le souvenir d'un conflit entre la race lunaire des Tchandravansis et celle des Nagavansis, fils et adorateurs des Serpents. M. le major général Cunningham en fixe la date au quatorzième siècle avant notre ère. Enfin le Bouddhisme les convertit à sa loi par la bouche même de Gautama, dans la personne du roi Kalika et de la reine Souvarnaprabhâ, dont nous avons donné les figures en

(1) Major-général Cunningham, *Archeological survey of India*, VII, p. 10. Le mot *Koudasa* est la forme *pali* de *Koudrava* ou *Kâdraveya*, fils de Kadrou.

(2) Sect. VIII, hymn. IX.

Digitized by Google

tête de ce travail. Cette guerre fort ancienne et toute locale n'a pas laissé de traces visibles dans les textes zoroastriens (1), qui ont fait du Serpent le symbole des cultes étrangers, du péché et du crime, plus encore que celui d'une race particulière. Le reptile apparaît dans les traditions aryo-persanes, comme dans la Genèse, sous la forme de l'ennemi de la race humaine, qui sera lui-même dompté et enchaîné dans la personne de Zohâk, adorateur du Serpent maudit. L'oiseau qui habite les cimes élevées, les pures régions de l'air, offrant le contraste le plus parfait avec celui *qui rampe, qui marche sur le ventre* — (*Sarpa, Ouraga*), — devient l'emblême du prêtre inspiré, du pieux héros dont l'âme éclairée et comme soutenue par les ailes de la foi, combat incessamment les passions qui tendent des piéges à la créature de Dieu, et semblent sortir de toutes parts sous ses pas. Pour les Aryas de l'Inde, le Serpent est une race étrangère, parfois ennemie, puis vaincue et domptée, qu'ils absorbent peu à peu ; pour les Zoroastriens, il est le mal, il est la création d'Ahriman, l'esprit des ténèbres, en hostilité permanente avec Ormuz, l'esprit de la lumière : et c'est par la foi, par le sacrifice, qu'il sera anéanti.

A la légende des premiers, au mythe des seconds, viennent s'ajouter des faits historiques, des guerres accompagnées de revers et de triomphes dont nous avons essayé de saisir les traits principaux et de fixer approximativement les principales époques. Ces époques seraient au nombre de trois : les premiers conflits avec les aborigènes de race kouschite, à la fin de l'âge de Yama, roi de la justice ; l'invasion des Assyriens personnifiée dans le Zohâk des Perses, l'Adji-Dahâka des Aryas de l'Inde, qui marque les dernières années de la seconde période, celle de Thraétana-Traetana-Feridoun ; enfin, une nouvelle guerre désastreuse causée par l'invasion des hordes turques, sous le règne

(1) Dans cette guerre l'avantage resta aux Nagas ou Serpents. L'émigration des Pandavas dans le Pendjab et l'expulsion des Yadavas (famille de Krichna) du bas Indus paraissent avoir été la suite de ce conflit. Ce fut en effet dans le Pendjab qu'Alexandre rencontra, entre l'Hydaspe et l'Achesinès, le roi Porus (Pourava, descendant de Pourou), qui était le plus puissant des princes de la race lunaire des Pandavas. *Archeol. survey of India.*

Digitized by Google

de Nawder, et qui paraîtrait avoir épargné l'Inde pour peser particulièrement sur les Iraniens.

Avec Guershasp-Kriçasva finit la première dynastie des rois de Perse, personnages presque tous fabuleux, dont les principaux revêtent dans l'Inde l'apparence de véritables divinités. De l'avénement de la deuxième dynastie, celle des Keïanides, — qui va de Keï Kobad, le restaurateur de la puissance de l'Iran, à la conquête de la Perse par Alexandre — date la complète séparation des Iraniens d'avec leurs frères de l'Inde. Le schisme a divisé pour toujours ces deux grands rameaux de la souche Aryenne soumis à des destinées bien différentes. Mais ce fut de l'Inde que sortit le Zoroastrisme, et ce fut dans la Bactriane qu'il se constitua en religion distincte du Védisme. On dirait que devant les envahissements rapides de l'idolâtrie, les prêtres ou les philosophes Iraniens s'arrêtèrent épouvantés; et fixant pour base immuable de leur foi la croyance en l'efficacité du sacrifice personnifié dans le dieu Homa, ils propagèrent avec un zèle ardent à travers les provinces de la Perse ce culte réformé que repoussaient les brahmanes.

Voilà jusqu'où nous a conduit l'étude de ces Rois des Oiseaux, Garouda et Simourg, dont la vaste envergure des aigles planant sur les cimes neigeuses de l'Indou-Koutch a probablement inspiré l'idée aux Aryas et aux Iraniens. Maintenant, pour nous reposer de cette fatigante excursion à travers les mythes et les légendes aryennes, allons chercher dans les traditions musulmanes ce même Simourg, qui là encore revêt une forme allégorique, mais plus saisissable. Nous aurons, pour nous accompagner dans ce pèlerinage à la recherche de Simourg, tous les oiseaux de la création et en particulier ceux sur lesquels les mahométans ont quelque fait curieux à raconter.

« *Au temps où les bêtes parlaient*, » et les musulmans sont convaincus que ce temps a existé, les animaux vivaient en république, mais ils sentirent la nécessité d'avoir un roi. Le législateur des Hindous n'a-t-il pas dit de son côté : « Ce » monde, privé de rois, étant de tous côtés bouleversé par la

Digitized by Google

» crainte, pour la conservation de tous les Etres, le Seigneur » créa un Roi. » Et plus loin : « C'est la crainte du châtiment » qui permet à toutes les créatures mobiles et immobiles de » jouir de ce qui leur est propre, et qui les empêcha de s'é- » carter de leurs devoirs (1). » Il y a des gens qui pensent que les oiseaux n'avaient pas tort. Dans cette grave circonstance, la huppe qui servit de guide au grand roi Salomon dans son voyage vers Balkis, la reine de Saba, la huppe qui sait si gentiment faire le *salam* en redressant sa jolie aigrette de plumes et que le tout-puissant monarque gratifia d'une robe d'honneur qu'elle porte encore sur ses ailes aux vives couleurs, la huppe prit la parole et proposa aux volatiles assemblés de porter leur choix sur Simourg (2). Puis elle ajouta :

« Je connais bien mon roi ; mais je ne puis aller le trouver » toute seule ; si vous voulez m'accompagner, je vous donnerai » accès à sa cour, mais vous devez mettre de côté toute pré- » somption, toute crainte, toute incrédulité. Celui qui joue sa » vie pour entrer dans cette voie est délivré du bien et du mal. » Ne soyez donc point avares de votre vie et placez le pied sur » le chemin pour poser ensuite le front sur le seuil de la porte » du palais de ce roi légitime qui réside derrière le mont Caf. » Son nom est Simourg ; il est le Roi des Oiseaux... Il repose » sur un arbre élevé, et il ne saurait être célébré par une langue » humaine... Dans les deux mondes, il n'y a personne qui puisse » lui disputer son empire. Il est le roi par excellence ; il est par- » fait dans sa majesté. Il ne se manifeste pas complétement ; il a » devant lui des milliers de voiles de lumière et d'obscurité.... »

On reconnaît dans cette peinture Dieu lui-même, tel que le représentent les sofis de la Perse, philosophes spiritualistes et contemplatifs qui, à force de dégager l'Etre suprême de tous ses attributs, en sont arrivés sans le vouloir et sans le savoir au dernier degré du Panthéisme. Je citerai, pour preuve, ce

(1) Manou, l. VII, st. 3 et 15.

(2) Voir l'ouvrage intitulé : *La poésie philosophique et religieuse chez les Persans; le langage des oiseaux;* par M. Garcin de Tassy, membre de l'Institut, notre savant et vénéré maître, aujourd'hui le doyen des orientalistes de l'Europe.

Digitized by Google

passage du poète s'adressant au soleil, l'*oiseau doré* : « Consume » par ta chaleur tout ce qui est créé, jusqu'à l'essence de l'âme, » pour qu'il n'y ait plus d'existence distincte de Dieu. Lorsque » tu auras connu les secrets divins et que tu seras dévenu par- » fait, tu n'existeras plus toi-même ; Dieu seul restera...» Nous avons donc affaire à un poème philosophico-religieux ; mais passons et voyons ce que feront les oiseaux que les fatigues du voyage épouvantent, car ils sont les symboles des faiblesses et des vices de l'humanité. Donc, sur toute la gente volatile, il n'y a que trente oiseaux assez courageux pour ne pas rester en route. Au moment du départ, la huppe monte en chaire ; elle reproche à chacun des oiseaux le vice dont il est atteint, et chaque accusé se défend avec autant de vivacité que d'éloquence. D'abord, c'est le *Humaë*, oiseau fabuleux, dont l'ombre est un présage de bonheur ; comme le Fou-Hoang des Chinois, il annonce la prospérité et même la royauté à celui près de qui il passe : aussi représente-t-il l'orgueil. Il se vante d'être un oiseau à part ; c'est à lui que Djemschid et Feridoun ont dû leur gloire, c'est par l'influence de son ombre que ces grands rois ont régné... A quoi bon pour lui rechercher l'amitié du superbe Simourg?

La perdrix est le symbole de l'avarice et de l'attachement aux richesses de la terre. Elle aime à rassembler les pierreries; l'amour des joyaux est comme un feu dans son cœur ; elle donne la couleur du sang au gravier qu'elle avale. A-t-elle besoin d'aller à la recherche de Simourg, puisqu'elle possède ce qu'il y a de plus solide au monde ; aussi son pied restera-t-il attaché à l'argile. Le faucon arrive à son tour, la tête haute, fier de son équipement militaire et du chaperon qui orne sa tête; lui qui se pose sur le poing des Rois, il n'a nul souci de voir Simourg, même en songe. Ainsi parle le faucon, emblême de la colère.

Après le faucon, nous voyons paraître l'amour des voluptés, dans la personne du rossignol, de ce Boulboul épris de la Rose, selon la croyance des Orientaux, et qui passe les nuits à charmer par ses chants celle qu'il aime : il ne peut atteindre de son vol trop faible les cimes du Caucase ; que Simourg reste dans sa montagne, pourvu que lui, le Boulboul à la voix mélodieuse, il

Digitized by Google

ne quitte point l'objet de son adoration. Le paon vêtu d'or, paré de mille couleurs, est l'envie en personne; la laideur de ses pieds l'humilie au point qu'il s'est retiré dans la solitude des forêts, il ne consentira jamais à aller trouver Simourg; c'est le paradis qu'il lui faut et là seulement il se reposera! Et le canard; qui croirait voir en lui le portrait de la paresse? Il lui faut l'eau, il ne peut sortir de l'eau où le retiennent ses pieds plats et palmés; il s'y lave sans cesse, donc il est pur; d'ailleurs il ne se sent pas la force de traverser les sept vallées merveilleuses qui le séparent de Simourg. Quant à la gourmandise, elle est le fait de tous les animaux, sans parler de l'homme, mais l'oiseau qui l'exprime le mieux pour les Orientaux, ce sera la perruche au collier d'or, aux ailes d'émeraudes, qui paraît dans l'assemblée tenant en son bec un gros morceau de sucre, friandise qui lui fait perdre tout désir de braver de longs voyages pour se rendre près d'un roi qui n'aura rien d'aussi bon à lui offrir.

Nous omettons les réponses fort sages et fort orthodoxes de la huppe qui parle comme un mollah. Il y a d'ailleurs dans ce poème mystique des allusions aux doctrines du Coran et aux superstitions orientales dont le sens resterait obscur à moins d'y ajouter de longs commentaires. Après mainte hésitation, trente oiseaux partent pour le grand voyage. Après avoir traversé les sept vallées, ils se trouvèrent eux-mêmes en Simourg, « comme le rayon retourne au soleil, la goutte d'eau à l'Océan. » Puis ils tombèrent dans l'ébahissement, ils ne savaient plus s'ils demeuraient eux-mêmes ou s'ils étaient devenus Simourg: « Lorsqu'ils regardaient du côté de Simourg, ils voyaient que c'était bien l'être qui régnait en ces lieux; et s'ils portaient leurs regards sur eux-mêmes, ils voyaient qu'ils étaient eux-mêmes cet être. Enfin, s'ils regardaient à la fois des deux côtés, ils s'assuraient qu'eux et Simourg ne formaient qu'un seul être. Cet être était Simourg, et Simourg était cet être. » Un pas de plus dans cette voie et, à force de s'absorber l'une dans l'autre, l'âme divine et l'âme humaine auront cessé d'exister. On aura l'anéantissement, le *nirvana* des Bouddhistes de l'Inde, le *nibben* des Annamites.

Digitized by Google

Nous n'avons présenté de ces deux poèmes mystiques, inspirés par une même pensée, que de bien courts extraits, et cette analyse trop succincte ne peut en donner qu'imparfaitement l'idée. Nous voulions seulement revenir par des chemins moins arides à cette conception des Rois des Oiseaux si chère aux peuples de l'Orient. Cette création, sous sa double forme de Garouda et de Simourg, flamboyante chez les Aryas, sereine et grave chez les Iraniens, philosophique, mystique et par moments puérile chez les Sémites, remonte à la plus haute antiquité; mais elle vivra toujours dans l'esprit de ces peuples qui aiment à remonter dans le passé et à porter sur les cimes leurs regards à la fois enthousiastes et rêveurs. Symbole d'un héros vengeur ou d'une nation alliée qui se précipite des sommets de l'Hindou-Koutch pour venger une race opprimée, allégorie de l'âme divine et des feux mystiques dont brûle l'âme humaine, le Roi des Oiseaux planera toujours dans le ciel de l'Asie peuplé de tant de dieux et demi-dieux. Peu confiants dans un avenir, dans un présent même qui leur échappent, les Orientaux se tiennent attachés, par la force des traditions qui rappellent leur puissance, aux siècles anciens. Voilà pourquoi tandis que les conteurs et les philosophes persans et arabes se complaisent encore dans la contemplation de Simourg sous sa double forme héroïque et mystique, les Hindous se font toujours un pieux devoir de lancer des boulettes de viande dans le bec affamé de Garouda.

TH. PAVIE.

Digitized by Google

ÉTUDE

SUR

RABELAIS (1)

LES MOINES, LE PAPE, ETC.

Pourquoi faut-il que les mêmes défauts viennent nous attrister dans les diatribes contre les moines et même dans le tableau de la perfection du bonheur dans l'existence monacale? Là, plus qu'ailleurs, Rabelais a forcé la vérité des couleurs et manqué au respect pour soi-même et pour le public que la morale impose à tout écrivain: disons en sa faveur qu'il avait sous les yeux le spectacle permanent des désordres les plus scandaleux; armé du fouet de la satire, il a levé le bras, il s'est excité par ses propres coups, et, comme un gladiateur, enivré des applaudissements de la foule, il a frappé à outrance, sans mesure, et avec indignation. Cette excuse, toutefois, ne doit pas être admise d'une manière générale, elle ne peut exister quand il s'agit de tableaux de pure fantaisie, qui ne font qu'ajouter aux scandales de la réalité.

C'est aux moines peut-être que Rabelais a fait la guerre la plus acharnée; il les harcèle sans relâche; il s'attaque à leur paresse, à leur ignorance, et, ce qui est bien pis, à leurs mœurs et à leur piété; ils vivent, suivant lui, *marmonnant grand renfort de légendes et pseaulmes* qu'ils n'entendent nullement..... ils comptent force patenostres qu'ils ne comprennent pas davantage..... « mais ainsy leur ayde Dieu, s'ils prient pour nous, et

(1) Voir le numéro de septembre-octobre 1876.

Digitized by Google

» non par paour de perdre leurs miches et souppes grasses (1). »

Ceux qui se font moines, « ce sont des fainéans, des criminels (2)..... » Il donne d'ignobles détails sur les prétendues habitudes des moines qui abusent de l'éloignement des maris embarqués pour des pèlerinages; mais à ce propos surviennent les sages conseils de Grandgousier ; il est bon de les transcrire, car ils ne sont pas dépourvus de quelque actualité : « allez vous en, » pauvres gens, au nom de Dieu le créateur, lequel vous soyt » un guyde perpétuel et doresnavant ne soyez faciles à ces oiseux » et inutiles voyages; entretenez vos familles, travaillez chascun » en sa vacation, instruez vos enfants et vivez comme vous » enseigne le bon apoustre saint Paul (3). »

Ces remontrances sont opportunes aux époques même où une foi vive organise des démonstrations très-respectables et dignes de protection, mais trop souvent inspirées par l'entraînement et une vaine curiosité.

Dans son langage le plus pittoresque, Rabelais dit des moines : « La sainte chapelle... dans leurs rébus, c'était la cuisine claus- » trale... leurs gourmandeurs (commandeurs) ne labourent, ne » cultivent la terre, toute leur occupation est gaudir, guazouiller » et chanter (4). » Raminagrobis, vieux poète, couché sur son lit de mort, révèle à Panurge qui est venu le consulter, que ses derniers moments ont été horriblement troublés par une horde insatiable de moines de toutes couleurs, « ... bestes pestilen- » tielles, noires, guarres, fauves, blanches, cendrées,... et qu'il » a eu grande difficulté à les chasser de sa maison, yceulx (il » parle des cagots, escargots, hypocrites, capharts...), fuyez, » abhorrissez et hayssez autant que je foys, et vous en treuverez » bien sur ma foy (5). » Il y a de la violence, parfois nous pouvons dire de l'injustice dans ces peintures, et l'on peut douter de l'impartialité de leur auteur; il n'a pas cette vertu du vrai

(1) Liv. I, ch. XL.
(2) Liv. V, ch. IV.
(3) Liv. I, ch. XLV.
(4) Liv. III, ch. XV.
(5) Liv. III, ch. XXI. — Liv. II, ch. XXXIV.

Digitized by Google

chrétien qui tend la joue à l'insulteur et lui pardonne; il a été censuré, persécuté; une vive rancune a germé dans son cœur, et plus d'une fois il va déchirer ses persécuteurs de ses traits les plus acérés. Ainsi, dans son épître au cardinal de Chastillon (1), il rappelle avec amertume les outrages, les accusations odieuses d'hérésie, les calomnies qui se dressent contre lui : elles s'attaquent à ce qu'il a de plus précieux au monde, à ses livres chéris, qui sont comme un reflet fidèle de toute son existence, de ses penchants les moins pardonnables, comme de ses études profondes et de ses hautes pensées. Qu'on ne lui demande pas de dompter les vulgaires passions humaines, le sentiment de la vengeance qui le torture; il s'y abandonne avec la fougue de son tempérament : la plaie est toujours saignante, le fer empoisonné y est encore.....

.... Manet alta mente repostum.

Et dans l'excès de la douleur il s'écrie : « Ceste hydeuse » morveuse, catherreuse, vermolue cagotaille, en public et privé, » déteste ces livres friandz, et dessus villainement crachent » par leur impudence (2). »

Il n'a pas plus de ménagement et de révérence pour le pape, les conciles, les cardinaux et pour les décrétales,

Livres déificques,
De tous révérés,
D'ung chascun redoubtés,
A tous préférés (3).

Le pape a le droit et le devoir de mettre à feu et à sang les républiques et les empires, de proscrire et anathématiser les ducs, princes et rois, s'ils transgressent d'un iota ses mandements, de les spolier de leurs biens, « ... mais aussy leurs âmes » damner au parfund de la plus ardente chaudière qui soyt en » enfer (4). »

(1) Epître 2e, voir p. 4. — Il va jusqu'à traiter de cannibales ses calomniateurs.
(2) Prologue, liv. V.
(3) Liv. IV, ch. LIII.
(4) Liv. IV, ch. L.

Digitized by Google

Il n'y a pas jusqu'à Panurge qui ne tienne à dire son mot sur cette grave matière; il blâme les papes, quand l'empire chrétien est en paix, de faire des guerres *félonnes et cruelles*.

Rabelais prévoyait bien les contrariétés qui lui seraient suscitées en parlant de certaines personnes. Je crains, dit-il (prologue du livre III), « qu'au lieu de les servir, je les fasche; au lieu de » les esbaudir, je les offense; au lieu de leur complaire, je » desplaise. » — Rendons-lui cette justice, que la crainte de déplaire n'a guère amorti l'indépendance et l'audace de sa verve.

Sur le concile de Latran, il s'exprime en termes plaisants, mais d'un comique peu respectueux : « Le grand bonhomme » concile de Latran, avec son gros chapeau rouge, ensemble la » bonne dame pragmatique sanction sa femme avec son large » tissu de satin pers, et ses grosses patenostres de Jayet (1). » Ou je me trompe fort, ou Rabelais incline pour la bonne dame au *satin pers* (2). Ces deux figures, esquissées en quelques coups de crayon, nous amènent tout naturellement à parler des portraits si variés, encadrés dans les livres de Gargantua et de Pantagruel; ils y occupent une place remarquable et méritent une attention particulière. S'agit-il de personnages de la Fable : « Silène... C'é- » tait un petit vieillard, tremblant, courbé, graz, ventru à plein » bast... Pan,... un homme horrificque et monstrueux... (3). »

Si nous nous arrêtons aux héros de sa création, ils vivent sous nos yeux, ils parlent, ils agissent en notre présence, et nous savons à fond les traits fortement accentués de leur physionomie, leurs goûts, leurs habitudes : comme chez les héros d'Homère, leur caractère ne se dément jamais; quelques-uns d'entre eux sont restés des personnages légendaires aussi bien qu'Achille et Ajax. Jean des Entommeures, « hazardeux comme tous les » dyables,... ne craignant rien, » dit Panurge (4), brave et franc soudard sous le froc, est un type immortel d'honnêteté, de gaîté, de décision, de courage, de débauche, il faut bien

(1) Liv. III, ch. XVII.
(2) Le Parlement résista à l'enregistrement du concordat.
(3) Liv. V, ch. XXXIX.
(4) Liv. IV, ch. LVI.

Digitized by Google

le dire, mais aussi de désintéressement et de générosité; il n'exige aucune rançon du capitaine Toucquedillon que Grandgousier, non moins généreux, renvoie à son roi Picrochole, après l'avoir comblé de présents (1); il refuse la récompense de ses exploits qui lui est offerte par Grandgousier. Le monde entier connaît la légende de Panurge, espèce de Sancho Pança, fécond en grosses farces comme l'écolier de Charles Bourdigné (2), ridicule, timide, lâche, fanfaron après le danger, étonnant parfois d'à-propos et de raison.

L'intérêt s'attache à Pantagruel, *prenant toutes choses en bonne part*, savant, sage, quoique par aventure on le surprenne s'évertuant en gais propos avec Panurge, mais fils tendre et toujours respectueux (3). Viennent ensuite Picrochole, monarque ambitieux, rêvant de brillantes conquêtes, faisant la guerre sous les plus frivoles prétextes et causant la ruine de ses sujets; la sybille de Pansoust, *édentée*, *chacieuse*, *langoureuse*...; Manduce, dieu des gourmands, ayant les œils plus grands que le ventre (4)...; Guaster, le grand dieu maître ès arts, inventeur des choses les plus précieuses, dont les adorateurs disent comme le cyclope Polyphême dans *Euripide :* « Je ne sacrifie que à moy, et à » cestuy mon ventre, le plus grand de tous les dieux (5).

Le peuple de Paris, qui n'a que trop souvent justifié ce qu'en ont dit une foule d'auteurs après Rabelais : « Tant sot, tant ba- » dault, et tant inepte de nature.... révolutionnaire.... toute la » ville fut esmeue en sédition, comme vous savez que à ce ils » sont tant faciles que les nations estranges s'ébahyssent de la » patience des roys de France (6). » Il retouche à plusieurs reprises ce portrait qui ne manque pas assurément de vérité, et qui n'a fait que prendre de plus sombres couleurs avec le temps, comme ceux de plusieurs peintres célèbres. Je n'en finirais pas avec cette riche galerie, car il y a encore Epistemon, Homenaz,

(1) Liv. I, ch. XLVI.
(2) Légende de Pierre Faifeu, 1531.
(3) Liv. III, ch. II et XLVIII.
(4) Liv. IV, ch. LIX.
(5) Liv. IV, ch. LVIII.
(6) Liv. I, ch. XVII.

Digitized by Google

Ponocrates, sans parler de Gargantua, Grandgousier, etc., etc.

Je reviens à mon sujet, et je reprends les diatribes de Rabelais contre les moines : *Trois manilliers de l'ecclise*, dans l'île des Papimanes, organisent une quête *pour faire boune chière... suyvant une mirificque glose cachée en un certain coingnet de leurs saintes décrétales...* On se rend ensuite dans un certain cabaret, assez *retirant* à celui de Guillot d'Amiens; *croyez que les repaissailles furent copieuses et les beuvettes numéreuses.* Rien de plus gracieux que la description des jeunes filles qui servaient les joyeux convives : « Blondettes, doulcettes et de bonne grâce... » les cheveux instrophiés de petites bandelettes et rubans de » saye violette, semez de roses, œillets, marjolaine... » Puis on boit aux séraphiques, aux chérubiques décrétales. Homenaz, déjà vivement excité, ne veut plus en ce monde d'affaires sérieuses, de négoces, d'études... il prêche le plaisir et la volupté... on ne verra plus ni grêle, ni gelée, ni tempête... et il termine par une péroraison vraiment éloquente sur la félicité du genre humain (1).

Ce chapitre seul suffirait pour faire apprécier l'inexplicable diversité d'un livre dont la plupart des feuillets sont interdits à la jeunesse. Grâce délicate et charmante, ironie vive et mordante, pensées graves et sévères, sentiments élevés et touchants, rêves de perfection sur la terre,.. toutes ces beautés vous séduisent et vous entraînent; mais hélas! vous êtes soudainement désenchanté par une conversation graveleuse, par une boutade ordurière du professeur Epistemon. Comme cela est bien à sa place à côté de ces nymphes charmantes, ou de ces grandes aspirations de félicité universelle!!! C'est en quelque sorte un joli Watteau, un sévère Philippe de Champagne, faisant pendant aux plus hardies productions de l'école réaliste moderne.

Remarquons en passant que les ordres religieux seuls ne sont pas attaqués par Rabelais; il n'épargne pas non plus ses sarcasmes et ses coups au clergé séculier.

Les dogmes essentiels de la religion chrétienne ne semblent

(1) Liv. IV, ch. LI.

Digitized by Google

pas toujours respectés par lui. La naissance de Gargantua, la résurrection d'Epistemon, ne sont-elles pas aux yeux de plusieurs une moquerie de la naissance et de la résurrection de Jésus-Christ ? La première donne lieu à Rabelais de s'expliquer en ces termes sur les articles de foi :

« Pourquoy ne le croyez-vous ? Pour ce, dites-vous, qu'il n'y » ha nulle apparence. Je vous dis que pour ceste seule cause, » vous le doibvez croyre en foy parfaicte, car les sorbonnistes » disent que foy est argument des choses de nulle apparence (1).

Les miracles, il les tourne également en dérision, quand il parle de la fontaine fantastique de l'île de Lanternoys... « Son » eau fraîche se convertissait en vin de Beaune, de Grèce... » doresnavant dite la pontife Bacbuc, ne dictes que à Dieu rien » soyt impossible.— Oncques, répondis-je, ne fust dict de nous; » nous maintenons que il est tout-puissant (2). »

LES MAGISTRATS, LES AVOCATS...

Après les moines, ce sont les magistrats qui figurent au second plan dans la lutte sans merci que Rabelais avait entreprise contre les hautes puissances représentant alors l'ordre politique et social ; il fera payer cher à tous les gens de justice l'audace du parlement qui a censuré ses œuvres : il ne fait, du reste, que ce qu'a fait Marot, plus maltraité que lui, quoique mieux en cour. De sa prison il envoie à François Ier une pièce de vers où sa verve peint en vives images tout son ressentiment ; comme Dante, il maudit et damne ceux dont il se plaint ; il crée un enfer, qui est le Châtelet, et les démons qui le peuplent sont des juges. Rabelais relève la corruption, les calculs cupides, la crasse ignorance des magistrats, et sa vengeance ne sera pleinement satisfaite qu'en ne leur accordant aucune trève, en les harcelant sans cesse jusqu'à ce qu'il croie leur autorité anéantie par le ridicule

(1) Liv. I, ch. VI.
(2) Liv. V, ch. XLII.

Digitized by Google

et le mépris. Je me trouve obligé à de nombreuses citations, que je regretterais, si je pouvais sans elles donner une juste idée de cette violence sans bornes. — Il justifie la manie de juger de Perrin Dandin, homme honorable, bon laboureur, qui avait soin d'*appointer* plus de procès qu'il n'en était jugé au palais de Poitiers, et qui ne les prenoit que sur leur fin, bien *meurs et digerez*, pour trouver les plaideurs fatigués plus disposés à la conciliation (1). Les sentences de Bridoie par le sort des dés, ont bien leur mérite, puisqu'en quarante ans et plus on n'a reconnu en elles *acte digne de répréhension* (2).

Tantôt il s'élève contre les décisions précipitées, et qu'il appelle le *jugcant crud verd... avant que l'apostème soyt meur...* (3); tantôt, au contraire, il accuse les lenteurs infinies des tribunaux: « La cour n'a encore bien grabellé toutes les pièces, l'arrest » sera donné ès prochaines calendes grecques, c'est-à-dire » jamais... (4).

Nous pouvons sur ce point, et à la justification de Rabelais, rappeler un procès cité dans les arrêts célèbres de Pocquet de Livonnière : Jean Launay Lemaçon, procureur du roi au présidial d'Angers, accusé d'assassinat commis dans des circonstances extraordinaires, presque au milieu d'un bal, resta vingt ans en prison, et ne fut libéré de toute poursuite qu'au moyen du traité de paix conclu entre Henri IV et les fameux ligueurs angevins, les frères Saint-Offange, en 1598; mais alors les témoins étaient morts, et les deux familles de l'accusé et de Brie de Serrant, la victime, étaient arrivées à la ruine. Le même auteur mentionne un abus d'un autre genre : il s'agissait d'une simple distribution de deniers à des créanciers; *quarante* avocats avaient perçu leurs honoraires; sur l'appel d'un créancier, le parlement de Paris, *quatre*

---

(1) Perrin Dandin a été immortalisé par Racine dans sa comédie des *Plaideurs :*

Il nous veut tous juger les uns après les autres.

Act. I, sc. 1.

(2) Beaumarchais a fait Brid'oison, qui ne sait prendre aucun parti :

Ma-a foi, pour moi je ne sais que vous dire : voilà ma-a façon de penser.

Mariage de Figaro, act. V, sc. 19.

(3) Liv. III, ch. XL.

(4) Liv. I, ch. XX.

Digitized by Google

ans après la sentence, la réforma, le 11 août 1622, sur les conclusions du célèbre avocat général Talon, et les *quarante* avocats furent condamnés, même par corps, à restituer le montant de leurs vacations.

Rabelais se plaît à reconnaître l'élégance des textes des Pandectes, mais les *brodures... la glose des Accurse... sont ordure et vilennye* (1). Il se rencontre sur ce point avec Montaigne qui, peu d'années après lui, critique en ces termes les glossateurs, en même temps que les magistrats : « J'ay oui parler d'un juge, » lequel où il rencontrait un aspre conflit entre Bartolus et » Baldus, et quelque matière agitée de plusieurs contrarietés, » mettait en marge *question pour l'ami*, c'est-à-dire que la vérité » estoit si embrouillée et débattue qu'en pareille cause il pour- » roit favoriser celle des parties que bon luy sembleroit (2). » C'est un procès aussi ardu que va juger Pantagruel lui-même, choisi comme arbitre : on lui apporte les sacs; il demande à quoy servent ces fatrasseryes... et ces baboyneries... (3) quel rapport ont-elles avec les lois? « Les lois qui sont extirpées du myllieu » de philosophye morale et naturelle. Comment l'entendront ces » folz, qui ont pardieu moins étudié en philosophye que ma » mulle? On regard des lettres d'humanité et congnoissance des » antiquités et hystoires, ilz en estoient chargés comme un » crapaud de plumes (4)... » Il fait brûler tous les papiers, comparaître les deux gentilshommes parties au procès, entend les plaidoyers, et demande aux président et conseillers : *Que vous en semble?* Ils répondirent : « Nous l'avons véritablement » ouy, mais nous n'y avons entendu. On dyable la cause... Pour » lors, il se pourmena ung tour ou deux par la salle, pensant » bien profundément comme l'on pouvoyt estimer, car il gehai- » gnoyt comme ung âne qu'on sangle trop fort... » Puis il rendit une sentence grotesque, incompréhensible, qui satisfit tout le

(1) Liv. II, ch. v.
(2) *Essais*, liv. II, ch. XII.
(3) Liv. II, ch. IX.
(4) Liv. II, ch. IX, X.

Digitized by Google

monde... Les juges, les conseillers restèrent trois heures évanouis (1).

Le tableau est outré, si l'on veut, mais il est plein de vie et d'un riche coloris. Notre plus grand comique a-t-il quelque scène supérieure à celle-ci en vigueur, en concision, en élévation et en justesse d'idées? Sur les principes des lois, on ne peut rien dire de mieux : *qu'ils doivent être puisés dans la philosophie morale et naturelle.*

Rabelais n'a point encore assouvi sa vengeance, et, comme un buveur qui s'excite jusqu'à l'ivresse, il l'exhale en périodes courtes, cadencées avec ce refrain expressif *or czà*, pour stigmatiser la corruption des juges (2). Cette scène pittoresque, où la puissance de l'or a été si vivement mise en relief, n'a-t-elle pas été en quelque sorte copiée par Shaskespeare dans Othello, acte I, scène 3? *Mettez de l'argent dans votre bourse*, répète sans cesse à Rodrigue le farouche Iago, *mettez de l'argent dans votre bourse :* il a conjuré traîtreusement la perte de Desdemone. L'*or czà* de Rabelais a plus de force et de rapidité.

Frère Jean reproche à Panurge *bon cueur et franc compaignon*, mais *de mains paralyticques*, d'avoir trop facilement cédé aux exigences de Grippeminaud, archiduc des chats fourrés, et de lui *avoir jecté plaine bourse descutz....* il veut revenir sur ses pas, *mettre à sac tous ces meschants chats fourrez... et délivrer ce pays de toute tyrannie.*

« Dieu, dit Panurge, nous a faict belle grâce de eschapper de » leurs gryphes : je n'y retourne pas, quant est de moy... Je n'y » retourneray pas, ce mot te soit une muraille d'airain. Si par » force et violence ne suys mené, je n'en approcheray, tant » que ceste vie je vivray (3). »

On peut dire ici de Rabelais et de la violence de ses attaques ce que l'on a dit de Juvénal : il brûle, il presse, il frappe à mort; *ardet, instat, jugulat* (4).

---

(1) Liv. II, ch. XIII.
(2) Liv. V, ch. XII.
(3) Liv. V, ch, XV.
(4) *Voy.* Blair, C. de littérat.

Digitized by Google

Pour nous rendre bien compte de cette fureur et de cette passion, reportons-nous seulement aux ouvrages du plus grand magistrat du XVIe siècle, l'immortel apôtre de la tolérance et de la liberté. Peu d'années après Rabelais, il flagellait les magistrats de son temps dans des termes qui seraient au besoin l'excuse du satirique : « Autrefois, dit-il, les juges estoyent esloignés de » toute avarice et gaing sordide, et ne scavoient que c'estait de » vendre la justice, comme on a fait depuis la maudite introduc- » tion de la vénalité... Un procès estoyt expédié en trois ou six » mois, il ne l'est pas maintenant en dix ou en vingt années... » L'injustice est maintenant en sa force et plus haute vigueur et » semble un dongeon de toute impureté, saleté et corruption... » la cause... la vénalité des offices, la multitude des offices de » toute sorte, et ensuite de cela la connivence et dissimulation » des concussions, faultes et malversations des ministres de la » justice (1). »

Deux passages encore, mais des plus vigoureux, du livre de Pantagruel, et nous en aurons fini :

« Ils (les juges) bruslent, escartelent, décapitent... sans dis- » crétion de bien et de mal. Car parmy eulx, vice est vertu » appelé, meschanceté est bonté surnommée, trahison a nom » de feaulté, larcin est dict libéralité : pillerye est leur devise... » Cette inestimable meschanceté continuellement forgée et » exercée en l'officine de ces chats fourrés... est au-dessus des » plus grands fléaux, des abus de la court romaine, de la » tyrannie des roys et princes terriers, l'imposture des capharts, » hereticques et faulx prophètes... faulx monnoyeurs,.... impu- » dence et imprudence des médecins, cirurgiens, apothicaires, » ni la perversité des femmes adultères, veneficques, infanti- » cides... (2). »

Les juges du XVIe siècle ne sont-ils pas fustigés à triple lanière? et cependant l'exécuteur ne s'arrête pas là : le portrait n'est pas

(1) *Œuvres de L'Hôpital*, inéd., t. II, p. 20 et suiv. Il leur disait au lit de justice de Bordeaux, du 12 avril 1564 : « quelquefois vous venez aux injures et presqu'à vous battre, t. II, p. 111.

(2) Liv. V, ch. XI.

Digitized by Google

encore achevé. Il y a celui de Grippeminaud, qui est l'un des plus fortement frappés et qui est suivi du portrait en grand de la justice :

« A l'endroict du siége principal était l'imaige d'nne vieille » femme tenant en main dextre ung fourreau de faulcille, en » senestre une balance, et pourtant besicles on nez; les coupes » de la balance étaient deux gibecières veloutées, l'une pleine » de billon et pendante, l'aultre vuyde et longue, eslevée au » dessus du tresbuchet, et suys d'opinion que c'estoyt le pour- » troit de justice Grippeminaudière (1). » Il n'y a pas à se faire illusion sur la portée de ces passages; ce n'est pas une pure plaisanterie, une simple exagération : l'opinion de Rabelais sur la corruption, la complaisance des juges, était bien arrêtée dans son esprit. Nous la voyons moins âprement, mais froidement exprimée dans sa correspondance avec Mgr de Maillezais : « Il » n'y ha procès tant équitable qui ne se perde, quand on ne le » sollicite (2). »

Rabelais, entraîné par les lois de la logique, ne pouvait passer sous silence les auxiliaires de la magistrature, « sergeans, huis- » siers, appariteurs,... engendrant à leurs procès teste, pieds, » gryphes... les notaires sont des faulsaires... (3). » Si dans le catalogue de la bibliothèque de Saint-Victor on voit inscrite la oedondaine (la bedaine) du président, on lit à côté le maschefain (maschefoin, mangeur insatiable) des avocats (4). Ceux-ci vivant des mêmes idées, des mêmes abus, ce peut être que les officiers de justice devaient subir le même sort; cela s'est vu plus d'une fois depuis le XVIe siècle; souvent, dans nos troubles civils, des membres du barreau, des conseillers, des présidents, unis par une honorable solidarité, ont affronté avec un égal courage les injures, le péril et la mort. Nous ne sommes donc point surpris d'entendre Jean des Entommeures s'écrier (5) : « J'ai un estomach pavé, creux comme la botte Saint-Benoît (6),

(1) Liv. V, ch. XI.
(2) T. II, p. 526.
(3) Liv. III, ch. XLII, et liv. IV, ch. XLV.
(4) Liv. II, ch. VII, XI, XII.
(5) Liv. I, ch. XXXIX.
(6) C'est une énorme tonne des Bénédictins de Boulogne.

Digitized by Google

» toujours ouvert comme la gibessière d'un avocat. » Les avocats *sont des pervertisseurs de droict, des pilleurs de paouvres gens; il n'est si mauvaise cause qui ne trouve son advocat* (1). Un trait du grand tragique anglais me revient à la mémoire : il fait poser la reine Mab, qui préside aux songes, sur « les genoux des » courtisans,... sur les doigts de l'avocat qui soudain rêve » d'honoraires (2). » Enfin, pour citer une autorité plus compétente en cette matière, le chancelier L'Hôpital ne rappelle-t-il pas que, dès le règne de Louis XI, « plaintes furent faites de » toutes parts des cautelles, rançonnemens et pilleryes des » advocats, et procureurs, qui est, dict le sr Dargenson, si » grande en ce royaume, qu'il n'y en a point de semblable » comme nous avons déjà remarqué cy dessus (3). » Il n'y a pas jusqu'aux témoins si renommés du Perche et du Maine, dont le compte ne soit sévèrement apuré dans Pantagruel. — « Je veids » nombre grand de Percherons et Manceaux, bons estudiants, » jeunes assez : et demandant en quelle faculté ilz appliquaient » leur estude, entendismes que là de jeunesse ils apprenoyent à » estre tesmoings et en cestuy art proufitaient si bien, que partans » du lieu et retournés en leur province, vivoyent honnestement » du mestyer de tesmoignage, rendant leur tesmoignage de tout » chouses à ceulx qui plus donneroyent par journée (4). » Pour clore dignement cette série d'incriminations contre les juges, avocats, faux témoins, donnons le portrait si fortement accentué du personnage Ouy-dire, qui a bien aussi sa place réservée dans le prétoire des tribunaux : « Petit vieillard, bossu, con- » trefait et monstrueux... il avoyt la gueulle fendue jusques » aux aureilles, dedans la gueulle sept langues, et chascune » langue fendue en sept partyes... parlant ensemble divers lan- » gages (5).

(1) Liv. IV, ch. XLVI, et liv. III, ch. XLIV.
(2) *Roméo et Juliette*, act. I.
(3) T. II, inéd., p. 18.
(4) Liv. V, ch. XXXI.
(5) Liv. V, ch. XXXI.

Digitized by Google

MÉDECINS.

Il y a certainement quelque indulgence dans les jugements que porte Rabelais sur ses anciens confrères ; il n'a pas cependant pour eux une aveugle tendresse. Ainsi, dit-il, à propos du régime suivi par Gargantua : « tant en prenoyt que lui était de » besoin à soy entretenir et nourrir, ce qui est la vraye diète, » prescripte par l'art de bonne et seure médicine ; quoyque ung » tas de badaulx médicins, herselez en l'officine des sophistes, » conseillent le contraire (1). » — Il se moque des longues gestations..... « Gargantua fut unze moys porté on ventre de sa » mère..... » Il cite après le plus célèbre des médecins (Hippocrate), Pline, Plaute..... *et mille aultres folx, le nombre des quels ha été par les légistes..... docteurs ès-lois, accru* (2). Ces derniers, remarquons-le bien, il ne les perd pas longtemps de vue.

Son humeur la plus âcre et la plus mordante a été épuisée sur le compte des moines, des gens de lois, et il semble se souvenir avec quelque orgueil de ses brillantes études à Montpellier, de ses succès et des honneurs que ses confrères lui avaient décernés ; s'il abandonne cette carrière, il dit les motifs de sa détermination sous une forme futile que nous avons rappelée plus haut, et qui doit cacher de véritables regrets (3). Il aimait assurément cette noble profession qui lui a inspiré l'une des plus belles pages de son livre à propos des *presteurs et debteurs* (4) : il décrit nos organes, qui s'aident et se soutiennent les uns les autres, en termes d'une élégance presque toujours pleine de réserve et de décence et qui font un frappant contraste avec la

(1) Liv. I, ch. XXIII.
(2) Il cite le Dig. § *de suis*.
(3) Livre II, ch. V.
(4) Liv. III, ch. IV.

Digitized by Google

grossière licence du chapitre suivant (1). Admirable et souple génie, dont la délicatesse, exquise par instant, ne saurait être flétrie par le contact de ce que notre pauvre nature comporte de plus impur et de plus vil ; c'est sous ce rapport le phénomène le plus inexplicable que nous offre notre littérature.

LA NOBLESSE.

La classe de la noblesse, malgré son dévouement et ses sacrifices héroïques dans les crises les plus funestes du pays, ne pouvait trouver grâce complète aux yeux de cet esprit frondeur : Rabelais se sentait lui et toute la bourgeoisie offusqués par les distinctions de cette classe privilégiée ; aussi tourne-t-il en ridicule les armoiries et le blason ; il en parle en ces termes dans ses chapitres LV et suivants, sur les paroles dégelées, invention des plus originales de l'auteur : « nous y visdmes des mots » de gueule de sinople, des mots de azur, des mots de sable, » des mots dorez, lesquels après être quelque peu eschauffés » entre nos mains, fondoyent comme neiges, et les oyons » réalement, mais ne les entendions, car c'estoyt languaige » barbare (2); » si l'on y ajoute ce qui se passe à l'île des Papefigues, et que nous avons rapporté plus haut, c'est à ces plaisanteries que se borne la critique de la noblesse ; d'où vient cette modération inaccoutumée ? Elle peut s'expliquer par des motifs divers également honorables. Les plus chauds protecteurs de Rabelais appartenaient à cette classe de la société, et le sentiment de la reconnaissance pouvait bien lui imposer une louable réserve ; ou bien retenu par des sentiments d'un ordre plus élevé encore, pénétré des glorieux souvenirs de l'histoire, il se

(1) Liv. III, ch. VI.
(2) Liv. IV, ch. LVI.

Digitized by Google

trouvait en quelque sorte désarmé devant cette jeunesse titrée, qui avait si héroïquement, et presque seule, supporté le poids de nos plus grands désastres, à Crécy, par exemple (1), et Azincourt (2), qui avait fidèlement accompagné le roi dans les expéditions aventureuses de la Terre-Sainte et avait su mourir à ses côtés, au lieu de l'abandonner comme les combattants de Pavie, flétris par Rabelais (3).

LA LITTÉRATURE.

L'esprit net et précis de Rabelais ne pouvait guère goûter le genre de littérature qui était en vogue au XVIe siècle. Parmi les auteurs les plus recherchés, presque tous produisaient des romans de chevalerie qui se faisaient remarquer par un style pompeux, plein de prétention, et par l'expression outrée et souvent ridicule de sentiments en dehors de la vérité et de la simplicité de la nature..... « Ils ne traictent que gestes héroicques, » chouses grandes, matières ardues, graves, etc..... et n'est » ceste gloire en hommes toute consumée..... » Suit à l'adresse de Marguerite de Navarre, un éloge qui démontre que la plume de Rabelais savait, à l'occasion, s'adoucir et flatter agréablement les grandes dames de la cour; cet éloge néanmoins ne venait qu'après la vive censure de ces compositions si ridiculement galantes et chevaleresques, et particulièrement appréciées par Marguerite et François Ier.

La tournure de son esprit, ses études, son train de vie ordinaire, la société au milieu de laquelle il vivait, son langage libre et sans retenue, tout devait lui inspirer de l'éloignement pour un

(1) En 1346 — tués onze princes et plus de douze cents chevaliers.
(2) En 1415 — tués sept princes; le connétable et plus de huit mille gentilshommes.
(3) Liv. I, ch. XXXIX, passage cité page 25.

Digitized by Google

mode d'écrire aussi quintessencié ; il ne pouvait avoir aucune estime pour ce jargon affecté qui ne se bornait pas à imposer aux amants les lois saintes du sacrifice, de l'abnégation et du dévouement le plus désintéressé, mais les transportait sur la scène des illusions et d'un monde ridicule et purement imaginaire.

Rabelais, avec sa verve moqueuse et impitoyable, ridiculise également cette prétention de latiniser notre langue, de lui enlever ainsi son caractère propre, et de la dénaturer au lieu de la perfectionner. Pantagruel fait rencontre d'un écolier Limousin, beau parleur, esclave de la mode : *l'alme, l'inclyte, et célèbre Académie que l'on vocite Lutèce*, dit cet élève de la nouvelle école.

« Que dyable de languaige est cecy, s'écrie Pantagruel (1), » que veut dire ce fol? Je crois qu'il nous forge ici quelque lan- » guaige diabolique et qu'il nous charme comme enchanteur : à » quoy dist un de ses gens, seigneur sans doute, ce guallant » veut contrefaire la langue des Parisiens, mais il ne fait que » escorcher le latin, et cuyde ainsi Pindariser, il lui semble bien » qu'il est quelque grand orateur en françois, parce qu'il des- » daigne l'usance commune de parler. » Cette observation pleine de sens, venant à l'appui de la proposition de Pantagruel, ne fait qu'exciter sa bile, et il ajoute avec plus d'animation encore : « Je prouverai en barbe de je ne scays quels..... rappetassiers » de vieilles ferrailles latines, revendeurs de vieulx mots latins, » tous moisiz et incertains, que nostre langue vulgaire n'est » tant vile, tant inepte, tant indigente et à mespriser qu'ils » l'estiment (2). »

Rabelais avait un culte sincère et réfléchi pour cette langue maternelle qu'il voulait préserver de tout alliage impur ; aussi lui a-t-il fait faire d'incomparables progrès ; les écrivains supérieurs de son temps, Amyot, Erasme, Calvin, Luther, les auteurs de la satire Ménippée, qui vinrent peu après, ont incontestablement de grandes et rares qualités ; mais, à mes yeux, il l'emporte sur

(1) Liv. II, ch. VI.
(2) Prologue du liv. V.

Digitized by Google

eux tous par cette diction pleine de naturel, concise, nerveuse, imagée, qui le classe pour toujours au rang de nos meilleurs prosateurs, et l'a placé en si haute estime dans l'esprit de Montaigne, Boileau, Molière, Rousseau. Je ne ferai que rappeler ici ces portraits exposés déjà aux yeux du lecteur, la noyade des moutons, et cette harangue dont nous parlerons plus tard, de Guallet à Picrochole, en faveur de la paix, et dont le style est si vif et si mouvementé.

Rabelais cependant n'a pas fait école, comme Ronsard et Dubellay. Cela est vrai et doit tenir en grande partie à ce que les auteurs critiques et satiriques sont plus aptes en général à dénigrer, renverser, qu'à fonder un système. Puis ses qualités sont trop diverses, opposées même, pour constituer jamais un modèle, servir à édifier une théorie littéraire. En résulte-t-il pour cela que cet homme de génie n'ait pas exercé une notable et heureuse influence sur son époque? qu'il n'ait pas contribué puissamment au discrédit des romans de chevalerie, de ce latinisme barbare et ridicule qui tendait à dénaturer notre langue en la privant de sa grâce et de son originalité? Je vais plus loin, et jusqu'à dire que cette influence doit avoir eu une plus haute portée et avoir été plus salutaire. Je ne crains pas que l'on m'accuse d'émettre un paradoxe, en soutenant que ses tableaux, souvent grossiers, ne sont nullement faits pour inspirer des idées de libertinage et de débauche; ces tableaux sans ombre, sans voile qui en cache une partie, repoussent au lieu d'attirer; mais tous heureusement n'ont pas la même nudité, et ces derniers doivent laisser dans l'âme de vives et durables impressions. Il est impossible de ne pas admettre que ces images si fortement coloriées, ce style si hardi, tranchant comme l'acier, ces pensées nobles et vigoureuses n'aient pas ému profondément les esprits sérieux de son temps; on ne saurait dire, en conséquence, que, pour une part assez large, il n'ait pas servi à la réforme de ses abus qui compromettaient la religion; que, véritable précurseur de Beaumarchais, il n'ait pas, par ses attaques si violentes et si répétées, ébranlé l'édifice formidable de notre vieille magistrature. C'est à lui peut-être, grâce à ses railleries

Digitized by Google

fines et piquantes, que notre langue, au lieu d'être réduite à un idiome semi-gaulois, semi-barbare, doit d'être devenue cette langue française, si claire, si souple, qui nous a valu tant de chefs-d'œuvre, et qui dans les siècles suivants a brillé du plus vif éclat.

CAMILLE BOURCIER.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LA

FACULTÉ DES DROITS

DE L'ANCIENNE UNIVERSITÉ D'ANGERS

DEPUIS LES DERNIÈRES ANNÉES DU QUATORZIÈME SIÈCLE (1)

I.

SON ORIGINE ET SES PREMIERS DÉVELOPPEMENTS.

(681 à 1398.)

Les antécédents de la Faculté jusqu'au milieu du XIIIe siècle ne consistent qu'en un petit nombre de faits, la plupart assez mal établis et, par conséquent, peu concluants, quoiqu'en aient pensé les différents historiens. En les reproduisant brièvement tels que ceux-ci les fournissent, nous nous sentons obligés de les discuter avec soin.

Il faut, avant tout, distinguer la matière même du droit de son enseignement. L'histoire de la première remonterait beaucoup plus haut que celle de la seconde. On trouve, en effet, des traces du droit coutumier de la province, on y constate l'usage du droit canonique ou celui du droit romain, bien avant que leur étude,

(1) Nous commençons sous ce titre particulier la suite de nos articles sur les *Facultés, colléges et professeurs de l'Université d'Angers du quinzième siècle à la Révolution française.* (*V.* les livraisons précédentes de juin 1875 à juin 1876.) La nouvelle série est destinée à former le deuxième livre de l'ouvrage.

Digitized by Google

se généralisant, devienne un objet spécial d'application pour des maîtres et des élèves et l'occasion de leur concours. C'est au moment où celui-ci sera réalisé que commencera véritablement notre tâche : jusque-là, elle ne fait guère que s'annoncer.

Les *Formules angevines*, découvertes et publiées il y a près de deux cents ans par Mabillon, mais qui datent, pour le moins, des dernières années du VIIe siècle, sont le plus ancien monument connu de notre droit. Un savant magistrat qui, de nos jours, en a fait une étude approfondie, a reconstruit à l'aide de leurs données la société telle qu'elle existait à Angers aux temps mérovingiens (1). Mais quelques lumières que ce formulaire jette sur l'état des choses et des personnes comme sur l'administration publique à cette époque reculée, de quelque usage même qu'il ait dû être alors ou plus tard pour les gens d'affaire, il est difficile de voir dans des modèles d'actes, de contrats et de procédures, où n'apparaît aucun plan et qu'aucune idée théorique ne domine, « la preuve certaine de l'existence en nos murs d'une école pra- » tique de droit (2). »

Nous ne pouvons guère être plus favorable à l'assertion des écrivains de l'*Histoire littéraire de la France*, qui dotent Angers d'un enseignement du droit au Xe siècle, ou, tout au moins, au commencement du suivant, sur ce fondement que les comtes d'Anjou cultivaient alors la science des lois, ce dont leur titre de grands sénéchaux de France et, comme tels, de premiers juges du royaume, leur faisait d'ailleurs une obligation (3). On peut,

(1) *V.* dans les *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences et arts d'Angers*, année 1858, p. 132 à 200, celui de *M. d'Espinay*, conseiller à la cour d'appel. Les emprunts faits au droit romain et aux lois barbares sont distingués avec soin dans cette savante monographie.

(2) *L'Anjou et ses monuments*, t. II, p. 187, par M. Godard-Faultrier. — On conçoit que l'estimable auteur, dont nous regrettons de nous séparer en ce point, se soit laissé entraîner par l'analogie des sens divers du mot *école*, en même temps que par son patriotisme angevin.

(3) *V.* l'ouvrage cité, t. VII, p. 60 et 61; *id.*, VI, p. 78. On se fonde pour donner ce titre aux comtes d'Anjou sur un livre du douzième siècle attribué à un chevalier angevin, Hugues de Clers ou de Clefs, et dont l'authenticité a été récemment contestée. Ajoutons que, en général, les premiers éditeurs de l'*Histoire littéraire* s'appuient, pour ce qui concerne l'Anjou, sur l'ouvrage de Pierre Rangeard dont ils ont connu le manuscrit. Tout en applaudissant à l'hom-

Digitized by Google

sans contester les lumières de ces puissants seigneurs, ni les besoins de leur administration si étendue qu'elle pût être, supposer que les études de jurisprudence qui se faisaient à leur profit, ne s'étendaient pas au delà des clercs de leur entourage immédiat. Ainsi réduite, l'allégation dont il s'agit se trouve fortifiée par cette remarque du docte abbé Fleury sur la pratique judiciaire communément usitée au XIe siècle (1).

« Souvent les différends des seigneurs se terminaient en des assemblées d'arbitres choisis de part et d'autre, principalement quand ils avaient affaire avec une église; et dans les auteurs du temps, comme Fulbert et Yves de Chartres, il est souvent fait mention de ces conférences. »

On a vu dans notre Livre premier que plusieurs disciples de ce Fulbert que l'Eglise a canonisé (2) furent appelés, vers l'année 1010, à Angers par Hubert de Vendôme, et y fondèrent l'école épiscopale, origine première de l'Université angevine. Le savoir encyclopédique du maître, réputé d'ailleurs grand canoniste, permet de supposer que la science du droit n'était pas étrangère à ceux de ses élèves des premières générations qui donnèrent ou puisèrent l'instruction dans notre ville. On mentionne, en effet, parmi ceux-ci, outre le trop célèbre Bérenger, Hildebert de Lavardin et Geoffroy de Vendôme qui ont laissé une grande réputation. Enfin, un des successeurs de Fulbert au siége de Chartres, Yves, l'auteur du *Decretum* et du *Pannormia*, a entretenu avec l'Anjou d'assez étroites relations.

Quant au droit civil, c'est-à-dire au mélange du droit coutumier et des lois romaines qui portait ce nom, quelques ecclésiastiques le cultivaient particulièrement. Le maître-école Rainaud qui, en qualité de chancelier et d'archidiacre de l'église d'Angers, était

---

mage qu'ils rendent à l'érudition du prêtre angevin, nous regrettons cependant qu'ils n'aient pas plus sévèrement contrôlé ses recherches. Il y avait là quelque chose à faire ; le lecteur attentif pourra s'en convaincre.

(1) *Histoire du droit français*, V. l'introduction, art. XIV.

(2) Une chronique du temps, celle de l'Esvière, dit de lui en notant l'année de sa mort : « Domnus Fulbertus, episcopus Carnotensis, mirabilis modernorum temporum doctor, obiit in Domino. »

Digitized by Google

initié à ses affaires litigieuses, et Robert, doyen de la cathédrale, y étaient versés l'un et l'autre. En 1074, l'évêque Eusèbe Brunon les chargea conjointement d'arranger un différend survenu entre les abbés de Saint-Aubin et de Saint-Serge.

On a, de la main de Marbode, qui succéda à Rainaud dans ses deux fonctions, cette épitaphe du doyen Robert :

Actio causarum, civilis dictio juris,
In quibus ingenio vixerat et studio,
Roberto curam dederunt, nomenque decani,
Ut fratrum clypeus lingua diserta foret.

Son panégyriste le loue comme avocat et jurisconsulte, mais ne dit pas expressément qu'il ait professé la science dans laquelle il excellait.

Quant à Marbode lui-même, voici le jugement qu'en porte l'historien que nous citerons le plus souvent. « A l'éloquence, » Marbeuf joignait la connaissance de la théologie et des canons » qu'il possédait assez bien pour *son* siècle (1). » Mais Rangeard ne se montre pas pour cela disposé à croire que ce Marbeuf, ou Marbode, ait obtenu du pape une bulle pour faire enseigner à Angers le droit canon et civil (2).

Ulger, qui à peu d'intervalle remplaça Marbode comme maître-école, devint ensuite en 1123 évêque d'Angers. Une fondation qu'il fit, dans le cours de son épiscopat, en faveur des bedeaux de son église, se confondait au XIVe siècle avec la cérémonie de la collation de la licence aux écoliers des deux facultés de droit complétement formées à cette époque. En admettant, ce qui est déjà difficile, que des grades quelconques aient été conférés solennellement à Angers dès ou avant 1148 au nom de l'autorité

(1) *Hist. de l'Université*, t. I, p. 35.

(2) *Id.*, p. 67, 68. — L'auteur se sépare en ce point de son devancier, Claude Ménard, qui l'a positivement affirmé. Voici les termes du récit de celui-ci, et ils ne sont pas propres, en effet, à lui donner créance : « Romamque profectus tam » civilis sapientiæ quam canonicæ meruisse auditorio suo privilegia quæ tenuisse » se et legisse olim hic rector testatur exceptione major omni Masso Papirius in » schedis rerum mss. quas habuimus ; sed tineis male rodentibus, impluvio non » sat composito putrescente, dolemus absumpta. »

Digitized by Google

épiscopale, il resterait à savoir quelles études ils consacraient, et, dans le silence complet des historiens contemporains (1), on serait porté à croire qu'il s'agissait de la grammaire et de la rhétorique, plus cultivées jusqu'alors à Angers que la jurisprudence. Ulger même, quelque expérience qu'il eût, incontestablement, des affaires, n'a jamais été présenté comme tout particulièrement versé dans le droit.

Cependant l'étude de cette science avait commencé à prendre, dans toutes les contrées de l'Europe, de notables développements, tant pour le droit civil que pour le droit canonique.

Pour ne parler d'abord que du premier, une heureuse découverte, et l'enseignement à Bologne d'un illustre professeur, venaient en quelque sorte de le renouveler. On convient assez généralement aujourd'hui que ce fut l'école de Montpellier qui prit en France l'initiative du progrès. Mais l'historien de l'Université de Paris, Crévier, qui tient, il est vrai, peu de compte des écoles du midi, dit en propres termes : « Après que les Pandectes » eurent été revues par Irnerius, qui les enseigna à Bologne, » nos Français allèrent y puiser la science du droit Justinien et » la rapportèrent à Angers, à Orléans, à Paris (2). » On a pu lire une revendication plus formelle encore et, celle-ci, toute spéciale à notre cité, dans un ouvrage qui a eu de la vogue, il y a trente ou quarante ans, l'*Histoire des Français*, de M. Théophile Lavallée (3).

---

(1) A leur défaut nous donnons, d'après l'article 35 des statuts de 1373 (*Histoire de l'Université*, t. II, p. 223), le texte qui sert de fondement à cette conjecture. « Quiquidem bidelli illa die, durante tempore licentiæ, debent ad unam » comestionem recipi in parva aula dicti palatii ; et quisquis sit claviger seu » custos ejusdem debet eis de bonis episcopi Andegavensis pro tempore minis- » trare panem et vinum et alia cibaria eisdem necessaria : quæ prædicta bonæ » memoriæ dominus Ulgerius, quondam episcopus Andegavensis, eisdem contulit » et donavit, et prædicta fieri perpetuo voluit et præcepit. » — Nous nous permettons, d'autre part, de renvoyer à l'explication que nous avons émise (*V.* notre *Livre Ier*, p. 10) sur le maintien de cette fondation jusqu'au quatorzième siècle.

(2) T. I, p. 246.

(3) Paris, t. I, p. 375. « Les pandectes de Justinien avaient été retrouvées à » Amalfi, en 1137, et Wernerius les enseignait à Bologne dès l'an 1140. Lanfranc, » qui avait étudié dans cette ville, les transporta dans les états de Henri II, et » elles furent enseignées pour la première fois, en France, à Angers. » — Nous

Digitized by Google

Un nom, plus qu'aucun autre, appellerait les recherches des investigateurs curieux de suivre ces indications. C'est celui de Matthieu d'Angers, doyen de la cathédrale en 1162, qui professa plus tard à Paris, de 1077 à 1079, le droit civil en même temps que le droit canonique. Il devint ensuite cardinal et mourut en 1084 ou 1085. Pierre Rangeard suppose qu'il avait été le précepteur d'Henri II Plantagenet, comte d'Anjou (1). Or voici, si l'on s'en rapporte à J.-Fr. Bodin, ce qui s'était passé pendant la jeunesse de ce prince :

« Vers l'an 1143, Etienne, roi d'Angleterre, qui avait usurpé » ce royaume sur Mathilde, comtesse d'Anjou, s'avisa d'anéantir » toutes les lois avec défenses d'en conserver même des compi- » lations. Par suite de cette abolition, plusieurs savants de l'Uni- » versité d'Oxford, se trouvant sans emploi, vinrent se réfugier à » Angers, auprès de leur légitime souverain, et y enseignèrent » la jurisprudence, science devenue inutile dans leur pays (2). » Le fait principal est authentique; mais, faute d'être appuyée sur un texte, la suite qu'on lui donne n'a que la valeur d'une conjecture, probablement même hasardée (3).

---

ne nous arrêtons à ce passage, supprimé par l'auteur dans les éditions publiées depuis 1838, que parce qu'il nous fournit l'occasion de parler de Lanfranc, dont le nom, qui appartient au onzième siècle, ne vient, sans doute, ici que par le résultat d'une méprise, mais qui a contribué en son temps à la propagation du droit romain. Né à Pavie et venu seulement en France en 1040, il introduisit, dans son abbaye du Bec, la jurisprudence telle qu'il l'avait étudiée, enseignée même, dit-on, en Italie. Ses disciples étaient nombreux, et parmi eux plusieurs avaient appartenu à l'école de Bérenger dont Lanfranc fut le constant adversaire. On a relevé dans ses écrits, et dans ceux d'Yves de Chartres qui avait reçu ses leçons, des extraits, assez abondants déjà, des ouvrages de législation publiés sous Justinien. Il existe, du reste, des traces de ceux-ci, même dans les Formules angevines. (*V.* l'ouvrage déjà mentionné de M. G. d'Espinay.)

(1) *V.* sur Matthieu d'Angers, *Hist. litt. de la France*, t. IX, p. 53 ; XIV, p. 227-228 ; Crévier, *Hist. de l'Université de Paris*, t. I, p. 246 ; P. Rangeard, t. I, p. 103.

(2) *Recherches historiques sur l'Anjou*, édition de 1823, t. II, p. 226, et aussi P. Rangeard, t. I, p. 101.

(3) M. de Savigny (*Histoire du droit romain au moyen âge*, t. IV, p. 92), qui rapporte la défense d'enseigner faite par le roi d'Angleterre, dit : « Cette ordon- » nance, qui n'eut aucun résultat, paraît avoir été révoquée par Etienne ou par » son successeur, » et il ajoute que Vacarius, le professeur à qui le silence avait été d'abord imposé, composa à Oxford, en 1149, un livre destiné à ses élèves.

Digitized by Google

Une émigration beaucoup plus certaine, et qui dut profiter notablement aux écoles d'Angers, est celle qu'y firent, de 1228 à 1230, un grand nombre de maîtres et d'écoliers de l'Université de Paris (1). La plupart de ceux qui se réfugièrent dans nos murs appartenaient à la nation anglaise, et il est à croire que plusieurs d'entre eux étaient versés dans le droit. Il en est, du moins, ainsi pour Jean de Kent, qui, devenu chanoine de l'église de Sainte-Marie (aujourd'hui la Trinité), demeura à Angers plus longtemps que ses compatriotes et y composa, au dire de Luc Wadding (2), deux de ses ouvrages : *De casibus juris libri duo; Rubricarum liber unus*. Pierre Rangeard, qui lui a consacré une notice spéciale, lui donne le titre de professeur en droit, mais sans justifier à son égard, non plus qu'à celui des autres maîtres venus de Paris à la même époque, qu'il ait réellement donné des leçons publiques de cette science (3).

Au XIIIe siècle cependant, et surtout à partir du règne de saint Louis, disparaissent tous les motifs de douter de l'existence d'un enseignement du droit au sein de notre école épiscopale. C'est, en effet, l'époque où s'établissent à Angers, grâce à la protection de ses évêques, les différents ordres mendiants et enseignants, tous renommés pour leur vaste science; c'est aussi celle où les étudiants, laïcs et séculiers, obtiennent des comtes de la maison d'Anjou-Sicile leurs premiers priviléges. Leur concours et celui des maîtres, qui se montre de plus en plus, accuse manifestement la formation progressive de l'Université angevine, quoique le nom lui-même ne doive venir à celle-ci qu'un siècle

(1) On a dans la première partie de notre livre, p. 11 et 12, l'analyse sommaire de cet événement. P. Rangeard, du reste, en a donné, d'après le chroniqueur Mathieu Paris, le récit plus détaillé. Voir l'*Histoire de l'Université*, t. I, p. 133 et suiv., et les pièces justificatives du t. II, p. 176, 177.

(2) *Script. ord. Minorum*, p. 195, art. *Johannes Cantianus*.

(3) *Hist. de l'Université*, t. I, p. 140; t. II, p. 114-117. Dans la dernière partie de sa vie, Jean de Kent embrassa l'institut de Saint-François et devint provincial de son ordre. Le pape Innocent IV le fit son légat en Angleterre. Il y était retourné dès l'année 1241, et il y resta probablement jusqu'à sa mort. Le biographe Pitseus l'a compté parmi les illustres écrivains de son pays.

Digitized by Google

environ plus tard (1). Ajoutons enfin que la jurisprudence, tant civile que canonique, est alors en honneur dans toutes les parties de la France.

On découvre pour les années 1243 et 1259 deux mentions expresses de professeurs en droit. La première concerne Othon de Fontaine, qui exerçait sous l'épiscopat de Michel Loiseau, et que l'archevêque de Tours, Juhel de Mayenne, chargea de le représenter dans un différend que l'évêque d'Angers avait avec les moines de Saint-Florent de Saumur. De Fontaine se donne dans cette pièce (2) comme professeur en droit civil. Il s'agit dans la seconde de Geoffroy Lenfant, *Gaufridus Leffant professor legum* (3), choisi pour arbitre dans une affaire qui intéresse le prieuré de Cunault.

Nous lisons dans le *Discours préliminaire sur l'état des lettres en France au XIIIe siècle :* « Considérée dans les écoles, la » jurisprudence civile jette en France fort peu d'éclat durant ce » siècle; elle s'y allie à la jurisprudence canonique qui la domine » et qui l'éclipse (4). » Tout porte à croire qu'il en a été de même

(1) Nous n'adoptons pas, on peut le voir, l'opinion récemment émise dans les *Annales ecclésiastiques de l'Anjou* (t. XVII, p. 171-172). L'honorable écrivain croit trouver dans un rescrit, de 1236, du pape Grégoire IX, relatif à une querelle entre les bourgeois d'Angers et les chanoines de la cathédrale, l'attribution formelle du nom d'Université à l'école épiscopale. La phrase latine qu'il traduit : « Proviso quod non universitatem Andegavensem excommunicationis vel interdicti » sententiam proferatis, nisi super hoc a nobis mandatum acceperitis speciale, » a, selon nous, un tout autre sens. Le Souverain Pontife y défend de frapper d'excommunication la généralité des habitants de la commune, et réserve, à cet égard, ses propres droits. — Voir le *Glossaire* de Ducange, t. VI, p. 871, au mot *universitas*.

(2) Rangeard, *Histoire de l'Université*, t. I, p. 152-152 ; II, 178-179.

(3) Arch. de M. et L. série G 835, f° 16.

(4) *Hist. litt. de la France*, t. XVI, p. 92. — Nous croyons devoir joindre à cette citation quelques passages empruntés à l'ouvrage d'un jurisconsulte angevin fort apprécié. L'auteur s'y place à un point de vue plus général ; il ne traite pas exclusivement des écoles et embrasse le XIVe siècle, en même temps qu'il remonte beaucoup plus avant.

« Pendant les Xe, XIe et XIIe siècles, les recueils de droit canonique se multiplièrent. Les lois de l'Eglise étaient alors les seules lois générales, les seules qui régissent à la fois toutes les classes de la société, toutes les provinces et tous les royaumes. Elles durent donc acquérir une extrême influence.

» Au XIIIe siècle, la science des papes, qui se livrèrent alors plus que jamais à

Digitized by Google

à Angers. Son maître-école, Guillaume Bergière, qui siégea à Paris en 1248 pour la condamnation du Talmud des juifs, y avait probablement été appelé à titre de canoniste (1). Aussi, quoique la dénomination de professeur ès-lois soit jusqu'en 1316 la plus communément employée dans les documents angevins que nous connaissons, estimons-nous qu'il n'y a pas lieu de la prendre à la lettre. La plupart de ceux à qui elle est donnée, ayant eu des charges dans l'Eglise, ont dû être versés en même temps dans le droit canon.

Depuis la publication en 1158 de la collection des Décrétales de Gratien, les papes n'avaient pas cessé de recommander son ouvrage et de combattre l'attraction exercée sur les ecclésiastiques par les lois civiles, beaucoup plus propres à les enrichir. On connaît la bulle d'Honoré II, en 1219, qui en interdit l'étude dans l'Université de Paris et la constitution donnée en 1254 par Innocent IV. En même temps, les conciles, soit généraux, soit provinciaux, et, parmi les seconds, ceux de Châteaugontier (1231), de Tours (1236) et d'Angers (1269), tendaient au même but,

---

l'étude et à la pratique des lois, donna au droit canonique une physionomie nouvelle. Les Alexandre III, les Innocent III, les Grégoire IX, les Boniface VIII, furent à la fois jurisconsultes et réformateurs. Ils mirent tout leur zèle à faire appliquer partout les lois de l'Eglise et celles de l'ancienne Rome. Ils s'emparèrent du droit romain et le prirent pour base de leurs décisions ; mais ils ne s'en firent pas les esclaves... Les décrétales de ces papes illustres, recueillies dans les collections de Grégoire IX, de Boniface VIII et de Clément V, s'ajoutèrent aux collections plus anciennes de Réginon, de Burchard, d'Yves de Chartres, que le moine Gratien avait fondues ensemble pour former son *Decretum*. Le corps du droit canonique devint à la fois un objet d'étude pour le jurisconsulte et une règle pour le praticien.

» D'un autre côté, la royauté comprit quelle était l'importance du droit canonique et quelles utiles réformes il pouvait opérer dans les institutions sociales... Les princes favorisèrent de tout leur pouvoir l'établissement des Universités qui devaient répandre la connaissance des lois... Plus qu'aucun prince, saint Louis fit passer dans les lois civiles les principes du droit de l'Eglise. C'est sous son règne que le droit canonique atteignit l'apogée de son influence. » (G. d'Espinay, *De l'influence du droit canonique sur la législation française*. Toulouse, 1856, p. 143, 144.)

(1) Guillaume de Brai, depuis chanoine d'Angers, évêque d'Angoulême et cardinal, se trouva avec lui à l'assemblée. Il possédait bien, disent ses biographes, les lois et les décrets, les mathématiques et la poésie. *V.* Rangeard, t. I, p. 180.

Digitized by Google

encore que les moyens employés manquassent quelquefois leur effet (1).

Un des professeurs de droit, Guillaume Le Maire, monta en 1291 sur le trône épiscopal. Il remplaçait Nicolas Gellant que l'on a cru, à tort peut-être, sorti de la même école, mais qui lui était affectionné et prenait volontiers dans son sein, pour leur donner des canonicats et d'autres dignités, les prêtres qu'elle avait formés. C'est ainsi qu'il avait fait archiprêtre d'Angers Guy de Mayenne, docteur en décrets, qui était florissant à la date de 1290. D'autres, dont nous pourrions inscrire ici les noms (2), furent acteurs ou témoins dans la promotion de Le Maire, leur collègue. L'évêque avait lui-même préparé celle-ci en retenant auprès de lui, pendant sept ans, comme chapelain et commensal, son futur successeur.

Le premier acte du nouveau prélat, après sa prise de possession, fut de conférer la charge d'official à l'un des plus jeunes professeurs, Etienne de Bourgueil, qui devint vingt-deux ans plus tard archevêque de Tours (3).

L'étude et l'enseignement du droit prirent, de son temps, une grande importance et devinrent la voie la plus sûre vers

---

(1) Rangeard (*Hist. de l'Université*, t. I, p. 171) assure que la constitution d'Innocent IV n'avait point eu lieu dans l'Université d'Angers, et que ce fut ce qui donna occasion au réglement du concile de 1269. Bodin (*Recherches sur l'Anjou*, t. I, p. 109) reproduit la même affirmation. Ce n'est, à nos yeux, qu'une induction tirée du résultat même de l'assemblée. On y défendit aux clercs pourvus de bénéfices ou entrés déjà dans les ordres sacrés de plaider devant les juges séculiers, en rappelant les peines édictées par les conciles précédents. Mais en même temps les cours d'église se multipliaient avec leurs officiaux et leurs avocats.

(2) Nous les emprunterions de préférence à la nouvelle édition, donnée par M. C. Port, du Journal ou Livre de Guillaume Le Maire, — un vol. in-4°, Paris, 1876, — qui fait partie de la collection des *Documents inédits* (*Nouveaux mélanges*, t. II), publiée aux frais de l'Etat.

Rangeard, qui n'a pas négligé ce document, tel qu'on le connaissait de son temps, peut être aussi consulté. Il suit très-curieusement, pour les XIIIe et XIVe siècle, la fortune des docteurs qui ont étudié ou seulement séjourné à Angers. Nous renvoyons pour la plupart d'entre eux à son ouvrage.

(3) L'Ecole eut ainsi, pendant cinquante-six ans, l'un des siens sur le siége métropolitain : après Etienne de Bourgueil (1323-1335), Pierre Frétault, puis, de 1357 à 1379, Philippe Blanche.

Digitized by Google

les honneurs de toute sorte, non-seulement dans l'ordre ecclésiastique, mais dans l'ordre civil. On se rendra compte de ce dernier point, quand nous aurons fait remarquer que l'épiscopat de Guillaume Le Maire coïncide à peu près avec le règne de Philippe-le-Bel.

C'est du reste à cette époque que s'accuse tout à fait l'existence de notre Faculté de droit, qui se trouve dès lors avoir revêtu ses formes les plus essentielles. Une ordonnance rendue par Le Maire sur la fin de sa carrière (février 1317), enjoint *aux docteurs régentant ordinairement tant en droit civil qu'en droit canon*, en même temps qu'aux curés et chapelains de la ville, de publier l'excommunication que le prélat a prononcée contre maître Pierre de Saint-Denis, ecclésiastique attaché au comte d'Anjou. La publication de la sentence devra être faite dans les écoles pendant trois des jours où il y aura lecture, c'est-à-dire leçon (1).

Parmi les successeurs immédiats de Le Maire se distingue entre tous (1324-1355) Foulque de Mathefelon, qui avait été comme lui professeur. Il ne fut pas moins favorable au développement de la science qu'il avait enseignée ni à ses interprètes.

Dans ce siècle, comme déjà, peut-être, dans le précédent (2), le maître-école faisait personnellement des leçons de droit. L'évêque augmenta en 1337 sa dignité et son revenu, en unissant au canonicat de l'église d'Angers, dont il était pourvu, le doyenné de Chemillé avec les cures de Melay et de Louresse (3).

Robert Hélie ou Ellis, le maître-école ainsi gracieusé par le prélat, et qui paraît avoir été son familier, ne tarda pas à abuser de son crédit. La peste noire qui sévit sur Angers en 1349 avait

---

(1) *V.* le *Livre de G. Le Maire*, à la date indiquée, ou l'*Hist. de l'Université*, t. II, p. 192, 193.

(2) Rangeard le dit de Jean Marembert, maître-école pendant la première partie de l'épiscopat de Le Maire et de Simon Lecoq qui succéda, en 1311 peut-être, à Jean Dubois, promu à l'évêché de Dol. Celui-ci avait été certainement docteur et professeur. — Voir *Hist. de l'Université*, t. I, p. 181 et 206 ; t. II, p. 138-140.

(3) *Ibid.*, t. II, p. 196-198, pour le texte de l'ordonnance donnée comme transcrite du cartulaire de l'Eglise d'Angers.

Digitized by Google

enlevé à son école plusieurs professeurs. Hélie, d'accord avec l'un de ceux qui survivaient, entreprit de combler les vides et créa d'abord, de son autorité, un docteur régent. Ceux qu'ils n'avaient pas consultés réclamèrent. On a leur protestation qui s'adressait à l'évêque (1), mais l'on ignore les suites de la procédure. Quoi qu'il en soit, ce fut, un peu plus tard, un motif pour refondre les règlements vieux de soixante ans et plus (2) desquels on s'y était appuyé. Mais n'anticipons pas sur l'ordre des temps.

De 1359 à 1370, le diocèse fut gouverné par Turpin de Crissé, d'une noble famille du pays, et docteur ès-lois (3). Deux faits d'une inégale importance eurent lieu pendant son épiscopat. En premier lieu, un ecclésiastique breton, nommé Guillaume Georges, fonda par testament, au mois de juillet 1361, un collége de boursiers pour les écoliers nés à Fougères ou, à leur défaut, pour ceux de la ville et de l'évêché de Rennes, qui seraient reconnus aptes à l'étude des droits civil ou canon (4). L'établissement ne paraît pas avoir subsisté bien longtemps; il en sera parlé dans une autre partie de notre livre.

L'année 1364 fut marquée par une mesure féconde en plus grands résultats. Charles V, achevant une œuvre que son père, le roi Jean, avait commencée, accorda à l'école d'Angers les avantages dont Philippe-le-Bel avait doté au commencement du siècle celle d'Orléans. Il y ajouta un éloge dont les professeurs en droit, d'époque plus ou moins récente, pouvaient certainement revendiquer leur part (5).

---

(1) *Hist. de l'Université*, t. II, p. 199-203.

(2) L'ancienneté des règlements se déduit de ces mots de la première des deux pièces indiquées ci-dessus : « quodque sic a viginti, triginta, quadraginta, quinquaginta, sexaginta annis, ac etiam a tanto tempore et per tantum tempus de cujus hominis memoria non existit, fuit et est consuetum, obtentum et observatum. »

(3) Il l'était probablement de l'Université d'Orléans, ayant exercé, immédiatement avant sa promotion, les fonctions de doyen de l'église Saint-Aignan de cette ville.

(4) « Si in eis habiles et idonei studendo in Facultate legali vel canonica valeant reperiri. » *Hist. de l'Université*, t. II, p. 206.

(5) *Ordonnances des Rois*, t. IV, p. 474, ou l'*Histoire de l'Université*, t. II, p. 210 à 213. On est porté à croire qu'au moment de faire signer au roi ces lettres-

Digitized by Google

Le roi, à la fin du mois de juillet 1373, compléta sa première ordonnance par des lettres-patentes, et c'est dans celles-ci que paraît pour la première fois la dénomination d'*Université d'Angers* substituée à celle d'Etude générale (1). Presque au même moment, le corps que dirigeait alors Pierre Bertrand, avait affirmé sa nouvelle importance en rédigeant des statuts destinés à remplacer ceux dont il a été parlé plus haut.

Huit docteurs régents en y comprenant le maître-école avaient coopéré à cette œuvre, soigneusement élaborée, qui semblait prévoir tous les cas et prévenir tous les conflits (2). Elle ne dura toutefois qu'un temps assez limité.

La date de 1398 marque le terme de l'existence de l'Ecole épiscopale qui ne subsiste plus désormais que sous le nom d'Université et complétement transformée. Avant de quitter tout à fait la première, nous devons reconnaître que la réforme adoptée par les soins de Pierre Bertrand n'avait pas laissé de lui imprimer un certain élan. L'intervalle de vingt-cinq années que nous indiquons embrasse peut-être le temps de la plus grande prospérité dont elle ait joui. On venait alors étudier à Angers des parties les plus éloignées de la France. En 1383, elle comptait dix Nations, ce qui suppose le même nombre de professeurs, et des procès-verbaux, d'octobre 1389, qui équivalent pour nous à un double des registres d'inscription de ce mois, contiennent les noms de deux cent trente-cinq étudiants, tant simples écoliers que bacheliers et licenciés. Mais le prestige d'un nouveau maître-école, Brient Prieur, à qui l'on reprochait des exactions et des abus de pouvoir, avait déjà commencé à s'affaiblir. Après plu-

---

patentes qui constataient que l'Etude générale d'Angers avait produit, en grand nombre, des hommes profondément éclairés et prudents, *alti consilii viros*, on lui avait rappelé les noms des chanceliers de France qui en étaient sortis, en 1328 *Mathieu Ferrant*, et, tout récemment, *Pierre de la Forêt*.

(1) *Ordonnances des Rois*, t. V, p 629.—*Hist. de l'Université*, t. II, p. 228 à 231.

(2) Rangeard (t. I, p. 279 et suiv.) a donné un commentaire étendu de ces statuts, et leur texte fait partie des pièces justificatives du second tome. Plusieurs des maîtres qui avaient concouru à leur rédaction, existaient encore lorsqu'ils furent réformés, et parmi eux Jean de Cherbée, devenu doyen de la cathédrale et qui tenait la première place parmi les professeurs.

Digitized by Google

sieurs échecs consécutifs et une enquête suivie contre lui durant deux années, les commissaires du Parlement de Paris installèrent solennellement à sa place un recteur qui ne devait relever que de cette haute compagnie. C'est désormais à ce chef et au Conseil qui l'assiste qu'obéira l'Université, et d'abord, la Faculté des droits qui, pendant trente-cinq ans encore, va continuer à la constituer concurremment avec les Nations.

Nous avons fait précédemment dans l'article II de notre premier livre une brève mention de cette révolution scolaire. Nous n'y reviendrons pas davantage. On en trouvera les détails dans l'*Histoire de l'Université* de Rangeard et dans le tome VIII des *Ordonnances des Rois*, aux années 1395 et 1397.

L. DE LENS,
Inspecteur honoraire d'Académie.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

LE CURÉ CANTITEAU [1].

NOTES SUR LES CATHELINEAU

VI.

LA FAMILLE DE CATHELINEAU. — SON MONUMENT.

Cathelineau, comme nous l'avons vu, avait entraîné toute sa famille dans la guerre. Trente-quatre de ses parents y périrent avec lui ; une de ses cousines fut tuée à la bataille de Cholet, en se battant comme un soldat. De cette tribu de guerriers, sept seulement survécurent, quelques-uns blessés, tous pauvres et chargés de famille.

Il avait eu onze enfants, dont cinq seulement vivaient au moment où il prit les armes ; le plus âgé avait douze ans, le plus jeune n'avait pas dix-huit mois. Sa veuve, née Louise Godin, mourut à la fin de l'Empire, usée par les chagrins et la misère (2).

M. et Mme de La Rochejacquelein étaient venus au secours de cette famille si malheureuse et s'étaient chargés de l'éducation du fils unique de Cathelineau, né le 28 mars 1787, nommé Jacques comme son père, et destiné à mourir plus affreusement encore que lui. Nous en reparlerons plus loin.

---

(1) Voir les numéros de mai-juin, juillet-août 1876.

(2) Mme d'Hautefeuille, née de Marguerie, sous le pseudonyme d'Anna-Marie, a publié sur la famille Cathelineau un petit roman intéressant : *Les Cathelineau*, Paris, Douniol, 1855, in-12.

La donnée en est des plus simples : une vieille dame que le hasard des circonstances aurait amenée à assister à la prise d'armes de Cathelineau et à partager le sort de sa famille depuis ce moment jusqu'à sa mort, est censée raconter ce qu'elle a vu pendant ces tristes jours, et elle le fait d'une manière très-touchante.

Digitized by Google

En 1816, M. de Genoude (ou plutôt Genoud), qui avait eu quelques renseignements sur la détresse de la famille Cathelineau, et qui était alors dans toute la ferveur de la jeunesse et du royalisme, adressa, dans le *Journal de Toulouse* (3 février), un *Appel à l'honneur français* en faveur de cette famille et des autres Vendéens malheureux.

Cet appel fut entendu. Le *Journal* du 9 mai fit connaître le produit des offrandes et l'emploi qui en avait été fait. Dix-neuf cent soixante-dix-sept francs furent remis aux filles du Général, et trois mille francs, adressés au Roi, furent distribués à des Vendéens nécessiteux par les soins de Mme de La Rochejacquelein (1). Un résultat meilleur encore fut de fixer l'attention du Gouvernement sur tant de misères lamentables autant que héroïques, et de le mettre pour ainsi dire en demeure de venir à leur secours.

Une ordonnance conféra à Cathelineau fils des lettres de noblesse et le brevet de porte-drapeau dans la Garde royale (2).

Une autre ordonnance du 4 mai lui accorda quinze cents francs de pension et trois cents francs à chacune de ses sœurs (3).

Quelques années plus tard (1821), M. de Genoude publia sa *Vie de Cathelineau* (4). Le produit de la vente était destiné à élever un tombeau à Cathelineau et à procurer de nouveaux

---

(1) C'est M. Lafon-Gouzy, médecin distingué de Toulouse et l'un des promoteurs les plus ardents de la souscription, qui adressa à M. de Villèle, ces 1,977 francs, recueillis dans la ville de Toulouse et destinés à la famille Cathelineau. De son côté, la garde nationale à cheval de cette ville offrit au roi les 3,000 francs à distribuer aux Vendéens (*Gazette de France* du 5 mai).

(2) *Moniteur* du 3 mai 1816.

(3) *Moniteur* du 20 mai 1816.

(4) Une partie des exemplaires portent sur le frontispice l'indication : *seconde édition;* en réalité, il n'y en a eu qu'une seule.

Il semblerait résulter d'un passage des *Souvenirs de l'Ouest*, par Théod. Muret (1839, Ambroise Dupont, in-12, p. 45), que M. de Lostanges aurait fait distribuer gratuitement des exemplaires de cet ouvrage aux pèlerins royalistes qui venaient de temps en temps visiter le Pin-en-Mauges ; mais on ne peut en conclure qu'il en serait l'auteur. 1° On n'eût pas manqué de l'en complimenter dans les fêtes de l'inauguration dont il fut l'organisateur et un peu le héros ; 2° nous avons donné les raisons qui nous le font attribuer à M. de Genoude, dont il rappelle d'ailleurs tout à fait le style et la manière ; on peut le comparer avec son *Voyage dans la Vendée*, dans lequel toutefois il n'est fait aucune allusion à la publication précédente.

Digitized by Google

secours à ses anciens compagnons. Nous avons vu qu'à cette occasion l'auteur reçut la communication du *Précis* du curé Cantiteau. Il dit dans sa préface : « Je ne connais point la » famille dont je publie la gloire et les malheurs; elle ne m'a » fourni aucune sorte de renseignements. » A la même époque (1820 et 1821), il donnait les deux ou trois éditions de son *Voyage dans la Vendée*, où il citait ce trait véritablement navrant (p. 61): « M. Cathelineau alla dernièrement voir sa sœur et envoya cher- » cher du pain blanc pour ses enfants; ils le prirent avidement » et le mangèrent avec un morceau de pain noir, leur unique » nourriture. »

Il ne paraît pas que la vente de la *Vie de Cathelineau* eût produit de bénéfices, ni que le projet de tombeau eût reçu aucun commencement d'exécution, car lorsque le chevalier de Lostanges le reprit, quelques années plus tard, il s'attribua tout l'honneur de l'initiative, et le nom de M. de Genoude ne fut même pas prononcé dans les circonstances que nous allons rappeler.

Le curé Cantiteau était mort. M. Raimbault l'avait remplacé dans la cure du Pin-en-Mauges. Il vit un jour arriver à son presbytère le chevalier de Lostanges.

C'était un ancien officier de marine, qui avait perdu un œil dans le fameux combat de *la Surveillante* contre *le Québec*, en 1779. Sa conduite dans cette affaire, où il avait dû, après la mort ou la mise hors de combat de tous les officiers d'un grade supérieur au sien, prendre le commandement, avait été admirable et lui avait valu, fort jeune encore, la croix de Saint-Louis. Son frère était évêque de Périgueux. Le Chevalier écrivait et dessinait un peu. Il avait émigré et n'avait jamais servi dans la Vendée; mais il s'était pris d'un véritable culte pour les chefs de la guerre Vendéenne et en particulier pour la mémoire de Cathelineau.

Il venait étudier sur place les souvenirs de cette guerre, chercher les moyens d'en soulager les victimes et d'en glorifier les héros.

Il s'installa au presbytère et y fit de longs séjours, ainsi qu'au château de Beaupréau.

Digitized by Google

Il débuta par publier une vue lithographiée de la chaumière qu'habitait la belle-mère de Cathelineau à Chaudron, près de Beaupréau. On la voyait filant près de sa cabane ombragée de grands arbres. La pièce se vendait à son profit. Le succès en fut assez grand pour lui donner quelques moyens d'existence de 1821 à 1825, époque où le roi lui accorda une pension de cinq cents francs (1).

M. de Lostanges entreprit alors de publier au profit des Vendéens malheureux une galerie de portraits de leurs anciens chefs, lithographiés d'après les originaux que le Roi avait fait exécuter. Il en a paru douze; celui de Cathelineau, d'après Girodet, est du nombre (2).

Un autre projet le préoccupait vivement, l'exécution d'un monument à Cathelineau, comme il en avait été élevé à plusieurs de ses frères d'armes et notamment à Bonchamps, sur l'initiative prise, dès 1823, par le duc de Brissac.

A force de soins, de dévouement et de persévérance, il réussit dans cette œuvre difficile.

La première pierre fut posée le 4 juillet 1826.

Nous empruntons au *Journal de Maine-et-Loire* (3) le compte-rendu détaillé de cette cérémonie.

Beaupréau, le 8 juillet 1826.

« Il est au centre de la Vendée d'Anjou, sur la rive gauche de la Loire, un village composé de quelques pauvres chaumières; inaperçu au milieu des bois qui l'entourent, la flèche de son clocher le décèle seul au voyageur qui vient visiter cette terre de fidélité : c'est le *Pin-en-Mauges*, la patrie de Cathelineau. Sous un de ces modestes toits naquit celui que son courage, un dévouement sans exemple, une éloquence entraînante et des talents militaires non contestés, placent au premier rang parmi les défenseurs de l'autel et du trône.

(1) Elle avait épousé en secondes noces le père même du Général.
(2) *V.* Lettre de M. de Lostanges dans le *Moniteur universel* du 3 avril 1825.
(3) N° du 12 juillet; article reproduit dans le *Moniteur universel* du 25.

Digitized by Google

» En parcourant un pays illustré par tant de hauts faits et de nobles souvenirs, un homme digne d'apprécier la gloire de la Vendée, conçut la pensée d'élever un monument à Cathelineau. Qui mieux que le chevalier de Lostanges pouvait rendre hommage à un si noble caractère? Vieux soldat d'une cause pour laquelle, bien jeune encore, il avait versé son sang dans un combat célèbre dans les fastes de notre marine, sûr d'être applaudi par tous les compagnons d'armes du héros auquel il avait voué une si juste admiration, il ne crut pas trop faire en consacrant tous ses soins à l'exécution d'un projet qu'une touchante modestie lui faisait regarder comme un devoir d'accomplir.

» C'est mardi dernier 4 juillet, qu'eut lieu, au Pin-en-Mauges, la pose de la première pierre du monument élevé à la mémoire de Cathelineau. Il suffisait d'annoncer le motif de cette cérémonie, pour être assuré qu'on s'y rendrait de tous côtés. Heureux d'avoir fait leur devoir au prix des plus nobles sacrifices, satisfaits de leur sort, les Vendéens regardent comme une douce récompense un hommage payé à la gloire de leurs chefs. Aux anciens compagnons d'armes de Cathelineau, accourus de toutes les paroisses environnantes, s'étaient jointes les autorités du pays : M. de Chantreau, sous-préfet de Beaupréau, chargé de représenter M. le préfet, M. le marquis de Civrac, député du département, un nombreux clergé, MM. les membres du tribunal de Beaupréau, les maires des communes d'alentour, et un grand nombre de personnes marquantes.

» Dans une contrée où les sentiments de piété sont si intimement unis à ceux du dévouement et de la fidélité, il n'est point de fête qui n'ait un caractère religieux. Celle dont nous rendons compte commença par un service funèbre, célébré en mémoire du général Cathelineau ; c'était dans la même église où souvent il s'était agenouillé pour demander à Dieu, en qui il avait mis toute sa confiance, le succès de ses armes, et le prier d'accepter le sacrifice d'une vie qu'il avait vouée à la cause sainte qu'il avait été appelé à défendre. L'émotion et le recueillement qu'inspiraient ces souvenirs devinrent plus vifs, quand M. l'abbé Gourdon, curé de la Chapelle-du-Genêt, monta en chaire et retraça, dans une improvisation brillante, le grand caractère et les principaux faits du général Vendéen. Déjà, dans plusieurs circonstances, M. l'abbé Gourdon avait accepté la noble tâche de consacrer un beau talent

Digitized by Google

à célébrer d'illustres mémoires. Nous regrettons qu'un trop rapide exposé et notre défaut de mémoire trahissent le désir que nous aurions de faire partager à nos lecteurs l'impression profonde qu'a produite ce discours (1). Nous nous contenterons d'en citer le texte si bien adapté au sujet, et le passage suivant que nous avons retenu, et qui nous a paru peindre parfaitement ce qu'était Cathelineau, et l'admiration qu'il inspirait à tous ses compagnons.

« Ce fut le premier qui prit les armes, et qui exhorta les autres » à s'exposer avec lui pour secourir ses frères. »

(IIe liv. des Mach., ch. II, v. 7.)

» Après avoir rapporté les premiers exploits et exposé les motifs qui décidèrent son élévation au grade de généralissime, M. Gourdon s'est exprimé ainsi :

« Devenu généralissime d'une armée de héros, il ne parut point » au-dessous de la haute dignité à laquelle l'avaient élevé des » suffrages unanimes ; il donna des conseils et des ordres aux » plus nobles chevaliers qui s'honorèrent de les suivre : la pro- » vidence lui avait révélé sa haute destinée ; il sentait, malgré » sa modestie, qu'il était né pour le commandement. Il avait ac- » quis tout à coup des manières si nobles, un langage si conve- » nable à ses éminentes fonctions, que les Vendéens qui ne l'a- » vaient pas connu avant la guerre, se persuadèrent, en le voyant, » qu'un prince du sang royal cachait sa haute origine sous le » nom modeste de Cathelineau. »

» Au centre de l'église, on avait élevé un catafalque au héros Vendéen. Aux coins étaient placés M. le marquis de la Bretesche, MM. Lhuillier, Soyer et de Caqueray, dignes représentants de l'armée royale.

» C'est au milieu d'une petite place située près de l'église et au centre du village, que s'élèvera la statue de Cathelineau. C'est là que devait être posée la première pierre du monument ; l'on s'y rendit à l'issue du service ; les Vendéens sous les armes l'entouraient déjà ; l'on remarquait à la tête de chaque peloton quelques-uns de ces vieux soldats, nobles compagnons d'armes de

(1) Cette oraison funèbre était en effet très-remarquable, nous ont affirmé des auditeurs encore existants aujourd'hui. Il ne s'en est malheureusement rien retrouvé dans les papiers de l'Abbé Gourdon. On sait qu'il était le fils d'un des anciens compagnons de Bonchamps et qu'il est mort curé de l'une des paroisses d'Angers.

Digitized by Google

ceux qu'un général républicain appelait *les terribles enfants de Mortagne et de Cholet.* On les reconnaissait à leurs cicatrices et à leurs membres mutilés : on voyait dans leurs mains ces armes d'honneur accordées à leur modeste courage, et l'on lisait dans leurs yeux que bien qu'affaiblis par l'âge, ils retrouveraient encore des forces pour s'en servir au premier appel de la royauté.

» Autour de la pierre du monument, se trouvait réunie cette famille, qui scella sa fidélité du sang de trente-six de ses membres. Tous les yeux se portaient sur le fils du héros Vendéen ; digne rejeton d'un sang aussi pur, héritier d'un si beau nom, il l'est aussi de toutes les vertus de son illustre père : le fils de celui que ses soldats appelaient le Saint d'Anjou, est aujourd'hui le Saint de la garde royale; fiers de le compter dans leurs rangs, il n'est aucun de ses frères d'armes qui ne reconnaisse en lui toutes les qualités de sa famille. Adoré de son régiment, chaque officier se trouve heureux de pouvoir se dire l'ami de Cathelineau.

» La munificence royale s'est étendue sur cette noble famille ; la belle-mère du Général, ses frères, ses sœurs, ne sont plus dans l'indigence ; mais quels bienfaits peuvent égaler jamais de tels sacrifices? Espérons que les bontés du meilleur des rois mettront un jour le fils du général Vendéen à même de soutenir avec éclat un nom devenu le patrimoine de la monarchie.

» Après lecture du procès-verbal, que signèrent toutes les personnes présentes, il fut déposé dans une boîte de fer; on y joignit plusieurs médailles (1), différentes pièces de monnaie et un chapelet

(1) Une de ces médailles, à l'effigie de Charles X, portait au revers l'inscription suivante :

4 JUILLET 1826
POSE DE LA PREMIÈRE PIERRE
DU MONUMENT
ÉRIGÉ AU PIN EN MAUGES
ARRONDISSEMENT DE BEAUPRÉAU
DÉPARTEMENT DE MAINE ET LOIRE
A LA MÉMOIRE
DE JACQUES CATHELINEAU
PREMIER GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES
CATHOLIQUES ET ROYALES
NÉ ICI
LE 5 JANVIER 1759
MORT LE 8 (*sic*) JUILLET
1793.

Mais il n'y eut pas de médailles spéciales frappées à la Monnaie à cette occa-

Digitized by Google

béni. La boîte fut ensuite scellée dans la pierre. M. de Chantreau, sous-préfet de Beaupréau, prit alors la parole et prononça le discours suivant :

« Messieurs,

» Il était juste qu'à tant de nobles travaux et d'infortunes, la Vendée vit succéder des jours de gloire et de bonheur; qu'après tant de sacrifices et de larmes, sa population, si longtemps éprouvée par l'adversité, jouît enfin du triomphe de ces principes qui la guidèrent constamment dans les sentiers de l'honneur. Cependant le long intervalle qui devait séparer les jours mauvais et les jours prospères, semblait propre à épuiser toutes les ressources de l'espérance; mais l'époque arriva où la Providence avait décidé de replacer les Bourbons sur le trône de France, et où la Vendée, heureuse de respirer sous la protection de leur sceptre paternel, devait aussi, pour l'instruction des peuples, recevoir le prix de sa fidélité dans les honneurs qui lui seraient publiquement rendus.

» Rien, Messieurs, n'a manqué à cette juste récompense; car si d'une part le Gouvernement a reconnu les services rendus à la cause royale, et si d'augustes suffrages les ont plusieurs fois honorés, nous avons vu aussi toutes les classes de la société et tous les talents qui en font l'ornement, s'empresser à l'envie de payer à la Vendée le tribut de leur admiration. Ses fastes immortels ont été l'objet des veilles de plus d'un habile historien; le crayon des peintres a mille fois reproduit les sites illustrés par tant de glorieuses actions; le ciseau du statuaire a déjà fixé sur la pierre et le marbre les traits de plusieurs de ses héros; des admirateurs de leurs vertus ont consacré des monuments à leur mémoire; enfin les muses ont souvent chanté leurs exploits, et certes un pareil concours d'hommages est le plus brillant trophée que puisse ambitionner la gloire humaine.

» Vendéens, nous voyons aujourd'hui un vétéran de l'émigra-

---

sion; je m'en suis assuré très-positivement. L'inscription dut être gravée en creux sur le revers lisse d'une médaille banale, après la frappe, et dès lors cette médaille n'a point de caractère véritablement historique (*Lettre du Directeur de l'administration des Monnaies et Médailles, du 8 août 1876*).

Digitized by Google

tion (1), dont le nom, depuis environ un demi-siècle, est honorablement cité dans l'un des plus beaux faits de la marine française, plein d'enthousiasme pour votre premier généralissime, consacrer ses loisirs et les forces que les années et le feu de l'ennemi lui ont laissées, à consacrer la mémoire du brave Cathelineau. La noble générosité du caractère Français est toute dans cette action, et la cérémonie qui nous réunit semble nous montrer l'honneur survivant à l'honneur pour lui rendre un digne témoignage.

» O Cathelineau, cet hommage si pur doit plaire à tes mânes glorieux. Oui, si plus que tes frères d'armes tu excitas l'admiration du fondateur du monument qui va décorer cette enceinte, c'est qu'en toi surtout brillèrent le caractère Vendéen et les traits qui distinguent les héros; mieux qu'aucun d'eux tu étais l'enfant de la Vendée, car ton humble origine était un titre de plus à ce beau privilége, de même qu'elle signala davantage ta marche rapide dans la carrière où tu t'élanças en inspiré. Tu peux donc voir dans les honneurs que tu reçois, ceux même que mérita la Vendée obéissant à ton commandement suprême, et ce spectacle flattera ton grand cœur. Vois aussi ce fils (2) digne de toi, placé comme une sentinelle près du trône pour rappeler au père de la France ta nombreuse famille que ton nom protège et soutient. Vois en ses mains cet étendard des Lys, marque de la confiance de son Roi; c'est ce drapeau sans tache, si souvent témoin de tes hauts faits, le même qui flottait à Thouars, à Fontenay, à Saumur, le même dont le triomphe sous les murs de Nantes fut suspendu par le coup mortel qui put seul arrêter les élans de ton courage!

» Ainsi la terre peut t'offrir quelques tableaux touchants et t'intéresser encore. Sois donc, ô brave et saint (3) Cathelineau, sois le patron de cette héroïque contrée! Conserves-y le feu sacré qui t'animait et que tu trouvas dans le cœur de tes valeureux soldats! Que leurs fils gardent à jamais ces principes salutaires

(1) « M. le chevalier de Lostanges, enseigne de vaisseau, chargé du commandement de la batterie de la frégate française *la Surveillante*, lors du combat de ce vaisseau contre la frégate anglaise *le Québec*, en 1779, qui eut l'œil gauche emporté par un éclat dans cette brillante affaire. »

(2) « M. Cathelineau, lieutenant porte-drapeau au 3me régiment d'infanterie de la garde royale. »

(3) « On sait que les Vendéens appelaient le général Cathelineau le *saint d'Anjou*. »

Digitized by Google

qui font le bonheur des particuliers, en même temps qu'ils conservent les Etats ; que toujours dignes de la Vendée, ils rejettent loin d'eux ces dangereux novateurs que le triomphe des saintes doctrines rend plus animés que jamais à corrompre l'opinion publique ; qu'ils restent attachés à la religion de leurs pères, si vaillants défenseurs de la Croix ; qu'ils n'oublient jamais que la cause des Lys est la cause de la patrie ; que, d'après une trop chère expérience, il n'y a pour la France, veuve des Bourbons, que trouble et servitude, et qu'à l'ombre de leur trône paternel, il y aura toujours pour les sujets fidèles protection et liberté !

» Vive le Roi! Vivent les Bourbons! Vive la Vendée! »

» A ce cri qui fut longtemps pour les Vendéens un cri de guerre et de victoire, et qui à jamais en sera un pour eux d'amour et de reconnaissance, à ce cri qu'ils proférèrent toujours avec ivresse, dans leurs revers comme dans leurs prospérités, toutes les voix s'unirent à la sienne, et des acclamations longtemps répétées purent apprendre au loin quelle fête on célébrait, et que les habitants de la Vendée n'avaient rien perdu de leur amour et de leur enthousiasme pour la famille de leurs rois. L'émotion qui remplissait tous les cœurs fut portée à son comble quand le fils de Cathelineau, s'approchant du chevalier de Lostanges, lui adressa au nom de sa famille et des Vendéens l'expression d'une reconnaissance bien méritée. M. de Lostanges ne répondit qu'en le serrant dans ses bras, et trouva sûrement alors dans les sentiments qui remplissaient son cœur la plus douce récompense à ses soins généreux. Cette cérémonie terminée, l'on fut prendre place à un banquet de plus de quatre cents couverts, qui avait été préparé sous des berceaux de charmille; aux murs de verdure qui entouraient les tables on avait appendu des écussons couronnés de guirlandes, sur lesquels on lisait des noms bien connus et gravés depuis longtemps dans le cœur des convives.

» A la fin du banquet, le chevalier de Lostanges se leva et porta la santé du Roi. Il serait inutile de dire avec quel élan elle fut accueillie. Tous les cœurs étaient d'accord, toutes les voix s'élevèrent ensemble pour bénir un monarque adoré.

» Il faut connaître la Vendée pour se faire une idée d'une pareille fête.

» Nous nous arrêterons à ces détails qui ne la retracent que bien imparfaitement.

Digitized by Google

» Il est encore des cendres illustres, non moins dignes d'être honorées; espérons qu'un semblable hommage sera rendu à leur mémoire, et qu'un jour viendra où la Vendée pourra montrer, avec un juste orgueil, les monuments élevés à la gloire de ses guerriers. »

Un an après, le 9 août 1827, on inaugurait le monument.

Sur la place du bourg du Pin-en-Mauges, entre la chaumière que Cathelineau avait quittée pour aller combattre et mourir, et depuis longtemps passée en des mains étrangères, et l'église où il avait si souvent prié, on avait ménagé un grand ovale de cent deux pieds de longueur sur soixante-douze de largeur, entouré d'un mur d'appui de deux pieds et demi de hauteur. Des piliers carrés de neuf pieds de hauteur et surmontés d'urnes, s'élevaient sur ce mur. Il y en avait trente-deux, en mémoire, paraît-il, des communes qui marchèrent sous les ordres du Général, portant les noms de ses compagnons morts comme lui dans la guerre (1). Entre ces piliers devaient régner des claire-voies surmontées alternativement de sacrés cœurs et de fleurs de lys, qui ne furent jamais posées, croyons-nous, mais remplacées provisoirement par des enlissements en tringles de fer horizontales. Vis-à-vis de l'ouverture de cette enceinte, appelée *Place Cathelineau*, s'élevait un grand calvaire, et tout à côté, la statue en pierre de liais du Général, œuvre assez médiocre du piémontais Molkhnecht, alors habitant de Nantes. Cathelineau était représenté en costume villageois: veste ronde croisée sur la poitrine, avec un sacré cœur, un chapelet suspendu à la boutonnière, des pistolets dans une écharpe à gros nœuds, un manteau sur l'épaule. Sa main droite tenait un sabre dont la pointe montrait l'inscription DIEU ET LE ROI, gravée sur une croix que le Généralissime embrassait du bras gauche. Ses yeux se levaient vers le ciel; son chapeau, décoré de rubans et d'un panache, reposait au pied de la croix. On a dit que la statue était disposée de manière à ce qu'il parût sortir de sa maison, située à gauche et

(1) *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, v° *Cathelineau*. Cette liste, si on pouvait la refaire aujourd'hui, serait bien intéressante.

Digitized by Google

un peu en arrière, et prendre la direction de Jallais, comme le jour mémorable de son départ : interprétation bien forcée, ce nous semble. On lisait sur la façade principale du socle de cette statue, haute de sept pieds, cette simple inscription :

CATHELINEAU
GÉNÉRAL EN CHEF DES ARMÉES CATHOLIQUES
ET ROYALES.
1793.

Sur une autre façade, un récit sommaire de ses combats; sur la troisième, sa nomination comme généralissime; sur la dernière, des vers à sa louange (1).

Cet ensemble n'était pas très-heureusement conçu et avait dû coûter des sommes assez fortes, dont une partie aurait pu être mieux employée à faire transférer dans l'église ou dans le cimetière du Pin-en-Mauges les restes du Général et à procurer des secours à sa famille (2).

L'inauguration, à laquelle présidait le comte de Sapinaud, le plus ancien des généraux Vendéens survivants, fut très-solennelle. C'est encore au *Journal de Maine-et-Loire* (3) que nous en empruntons les détails. Elle avait laissé un long souvenir dans le pays.

---

(1) Th. Muret, *Vie populaire de Cathelineau*, Paris, Dentu, 1845, in-12.

(2) L'esplanade vide est la seule propriété qui reste à cette famille dans le bourg du Pin.

En 1828, la duchesse de Berry, traversant le bourg du Pin-en-Mauges, s'arrêta devant la maison à demi-brûlée de Cathelineau, sur la porte de laquelle on lisait :

QUINDI PARTI PER L'IMMORTALITA
(C'est d'ici qu'il partit pour l'immortalité.)

Elle donna des ordres pour qu'on achetât cette ruine et pour qu'on fit bâtir une maison au fils du général Vendéen qui l'accompagnait. Mais la Révolution de Juillet survint avant que le projet pût être exécuté. La demeure de Cathelineau fut réunie à l'auberge voisine (*Album Vendéen*, I, 8).

(3) N° du 19 août. La *Quotidienne*, dans un article reproduit par le *Moniteur universel* du 18 août, ajoute quelques détails.

Mme de Lostanges était la nièce du Chevalier. Son mari était officier dans la garde royale.

Mme de Bonchamps assistait à la fête ainsi que plusieurs anciens officiers Vendéens : MM. Gabory, maire du Pin et ancien compagnon de Cathelineau, Lhuillier, du Doré, de Caqueray, de la Sorinière, Soyer, Pauvert, etc. Nous ne voyons mentionner la présence d'aucun membre de la famille La Rochejacquelein.

Digitized by Google

Le curé Raimbault, auquel revenait une partie de l'honneur de l'œuvre, encore que son nom ne soit pas prononcé dans le Compte-rendu, et qui avait abrité sous les belles charmilles de son jardin le banquet de clôture, en parlait encore, près de cinquante ans après, avec une vive émotion.

INAUGURATION DE LA STATUE DU GÉNÉRAL CATHELINEAU.

« Heureux du repos dont elle jouit sous le règne d'une famille qu'elle appela si longtemps de ses vœux, après avoir épuisé le sang de ses enfants pour la soutenir, devenue l'objet de l'admiration de l'Europe entière, après tous les sacrifices et les malheurs dont elle s'enorgueillit à de si justes titres, la Vendée ne pouvait recueillir une récompense qui lui fut plus précieuse, que de voir s'élever sur son sol, à la mémoire de ses héros, des monuments qui, en transmettant sa gloire aux temps à venir, conserveront à jamais, parmi ses enfants, ces nobles sentiments qui animaient leurs pères et qui produisirent chez eux de si hauts exemples d'héroïsme et de dévouement.

» Le lundi 9 août, jour désigné pour la cérémonie, une affluence immense de spectateurs remplissait dès le matin le petit bourg de Pin-en-Mauges. S. M. qui daigne honorer de son suffrage tout hommage rendu à la Vendée, avait fait l'honneur à M. le lieutenant-général comte de Sapinaud, de le choisir pour la représenter à cette cérémonie; un choix aussi honorable pour celui qui en était l'objet, ne pouvait qu'être très-agréable aux Vendéens.

» MM. le duc de Mortemart, capitaine des gardes-du-corps à pied du Roi, le lieutenant-général comte d'Autichamp, le lieutenant-général comte de Bourmont, le comte de Courtarvel, pair de France, M. le lieutenant-général vicomte Donnadieu, commandant la division, M. le maréchal de camp marquis Oudinot, commandant l'école de Saumur, MM. le marquis de Civrac, le comte de la Potherie, le comte de Villemorge, maire d'Angers, membre de la Chambre des députés, M. de Chantereau, sous-préfet de l'arrondissement de Beaupréau, ajoutaient par leur présence à la solennité de la fête. A ces nobles représentants de

Digitized by Google

l'armée et des premiers corps de l'État, s'était réuni tout ce que le pays offre de plus distingué; tous les chefs de division Vendéens et un nombreux clergé s'étaient empressés de s'y rendre.

» A dix heures, la cérémonie commença par une grand'messe, célébrée par M. l'abbé de Chantereau, vicaire général du diocèse de Luçon, pendant laquelle Mme la comtesse d'Autichamp et Mme la marquise de Lostanges, conduites par M. le duc de Mortemart et M. le comte d'Autichamp, firent une quête pour les pauvres de la commune (1).

» A l'issue de la messe, M. le lieutenant-général comte de Sapinaud, à la tête du cortége, se rendit sur la place du monument, autour de laquelle près de deux mille Vendéens étaient rangés sous les armes.

» Au milieu d'une enceinte entourée de piliers, que joindront des grilles en fer, sur un piédestal élevé, est placée la statue de Cathelineau; le général Vendéen est représenté appuyé contre une croix qu'il embrasse du bras gauche, et de l'autre indique avec son sabre ces mots : *Dieu et le Roi*, gravés sur ce piédestal. La pose de la statue est noble et gracieuse, et la tête élevée vers le ciel est pleine d'expression. M. Molkhnecht, sculpteur de Nantes, aux soins duquel son exécution avait été confiée, en faisant de nouveau preuve d'un talent distingué, a parfaitement répondu à l'espoir et à la confiance qu'inspiraient déjà les différents ouvrages que nous devons à son ciseau.

» La statue voilée fut découverte par M. le lieutenant-général comte de Sapinaud; aussitôt les cris de : *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* se firent entendre de tous côtés, et se prolongèrent jusqu'au moment où M. le Lieutenant-général annonça qu'il allait prendre la parole.

» Après avoir terminé son discours, il fut remplacé au pied de la statue par M. le lieutenant-général comte d'Autichamp, qui s'exprima en ces termes :

« Messieurs,

» Vous savez ce qu'éprouve le cœur d'une mère, si tout à coup s'offre à ses yeux l'image du fils chéri qu'elle a perdu : à

(1) On avait eu la pensée de consacrer à l'établissement d'un petit hospice au Pin, sous le nom d'hospice Cathelineau, le produit de cette quête.

Digitized by Google

des regrets cuisants, éternels, se joignent en foule de doux souvenirs. Elle aime à raconter ce qu'il fit de bon et d'honorable; elle goûte un charme consolateur à rappeler ses qualités et ses vertus ; ainsi, elle pleure, elle gémit sur la perte de son enfant, mais elle s'enorgueillit de ses actions et de la bonne renommée qui lui survit.

» Messieurs, il fut le digne fils de la Vendée, celui dont vous contemplez ici la noble image! Eh bien! imitez cette mère dont je viens de parler, adoucissez l'amertume de trop justes regrets, par le souvenir de tout ce que fit Cathelineau !

» Moi, je tiens à grand honneur d'avoir servi et combattu sous ses ordres. Je pourrais vous citer les faits glorieux qui ont signalé sa carrière militaire, trop courte et pourtant si brillante. Je pourrais vous dire quelle était sa vaillance, son sang-froid, son coup d'œil sûr et rapide, son humanité constante au milieu des désordres de la guerre civile. Je pourrais vous parler de cette admirable modestie qu'il garda dans le rang supérieur où l'éleva la confiance générale. Je pourrais enfin vous offrir, comme la chose la plus digne d'être louée en lui, cette douce et fervente piété qui lui mérita le surnom le plus rare qu'un général d'armée ait jamais porté.

» Entre la journée de Chemillé et celle de Nantes, il n'y a qu'un laps de temps fort court, et cependant comme cet intervalle est rempli ! Ici des noms propres suffisent pour tout exprimer : la bataille de Chemillé, la revanche prise à Fontenay, l'attaque de Doué, celle de Montreuil, la prise de Saumur... voilà tracée en peu de mots l'étonnante carrière de Cathelineau. Il avait été le premier à combattre pour l'autel et le trône; il fut aussi le premier à mourir pour leur cause sacrée.

» C'est ainsi qu'après avoir précédé sur les champs de bataille les d'Elbée, les Bonchamps, les Charette, les Lescure, les La Rochejacquelein, les Stofflet, les Suzannet et tant d'autres chefs illustres, il les devança dans l'immortalité.

» Messieurs, en songeant à ce qu'était Cathelineau avant le jour mémorable où il entra dans Chemillé, on se demande qui a pu d'un simple paysan faire tout à coup un général habile. Où donc avait-il puisé cette nouvelle vie, celui qui à la bataille de Chemillé se montra d'abord si supérieur à lui-même? Ce bon paysan, qui l'avait doué de toutes les qualités d'un général expé-

Digitized by Google

rimenté? Qui avait façonné cette âme si ardente sans la consumer des feux d'une ambition que d'éclatants succès pouvaient légitimer? Qui avait élevé Cathelineau au haut grade de l'armée, sans que l'amour-propre de tant de militaires et de genstilshommes en fût blessé? Messieurs, le doigt de Dieu se montre ici dans toute sa puissance. On ne saurait le nier, Dieu inspira Cathelineau.

» Cathelineau était pieux, de mœurs austères; il était bon et juste; son âme se révolta, en voyant notre sainte religion outragée, l'auguste famille des Bourbons immolée et proscrite, et il se dit sans doute que Dieu ne pouvait tolérer et pardonner de semblables forfaits. S'armer pour les châtier, pour en préserver son pays, fut pour lui un devoir rigoureux, et confiant dans la protection divine, il s'abandonna à toute l'énergie que lui inspirait cette confiance.

» Après la victoire signalée remportée à Saumur, le modeste habitant du Pin-en-Mauges, nommé général en chef, put croire qu'il était appelé à devenir le restaurateur de la monarchie française! Dieu en disposa autrement : Nantes vit la fin de ses exploits, et Saint-Florent fut le témoin de ses derniers instants.

» Messieurs, la France compte au nom de ses héros une simple et modeste paysanne... La France a rangé parmi ses guerriers vénérés le modeste et simple paysan de la Vendée!...

» Bénissons, honorons à jamais sa mémoire! Et puisse-t-il se survivre dans le fils qu'il nous a laissé! Déjà cet héritier d'un si beau nom sert le Roi avec dévouement, et, j'en réponds, au jour du danger, il se souviendra qu'il s'appelle Cathelineau (1)! »

» Ce noble et touchant discours achevé, les acclamations du pays de la fidélité ont solennellement retenti... L'illustre et digne orateur a ajouté :

« Dans cette circonstance qui rappelle si bien le dévouement, je me trouve heureux d'être chargé de la part du Roi de distribuer en son nom une nouvelle preuve de son souvenir pour les anciens défenseurs de la monarchie : ceci ne peut regarder

(1) Nous verrons bientôt qu'il ne s'en souvint que trop pour lui-même et pour les siens.

Ce discours du comte d'Autichamp et sa présence à la fête de l'inauguration du monument de Cathelineau ne sont pas rappelés dans la notice, si intéressante d'ailleurs, que lui a consacrée M. Bougler (Angers, Barassé, 1860, 73 p. in-8°).

Digitized by Google

cependant que les plus nécessiteux, et je compte sur MM. les chefs de division de mon ancienne armée pour m'aider dans cette distribution. *Vive le Roi! Vivent les Bourbons!* »

» Ces cris d'honneur et de reconnaissance furent encore mille fois répétés!!! S. M. honorait Cathelineau par sa munificence envers ses soldats ; elle honorait les soldats de la Vendée, en faisant distribuer ses dons par les mains d'un de leurs plus vaillants chefs.

» M. de Chantereau, sous-préfet de Beaupreau, prit ensuite la parole, et, dans un discours rempli des sentiments les plus nobles, montra de nouveau aux Vendéens, qui depuis longtemps ont su l'apprécier, combien il est digne de l'attachement et de l'estime qu'il inspire à tous ses administrés.

» L'attendrissement et l'enthousiasme furent portés à leur comble quand le fils du héros Vendéen, M. Cathelineau, sergent des gardes-du-corps à pied du Roi, prit la parole, et dans un discours dont nous chercherions en vain à donner une idée, fit partager à tous les sentiments dont son cœur était plein, et qu'une émotion trop vive lui permettait à peine d'exprimer (1).

---

(1) Voici le discours de Cathelineau fils, que nous empruntons à la *Vie populaire* de son père (p. 55, 56), et dont sa mort souligne tristement ces expressions prophétiques : « c'est de toi que j'apprendrai à combattre, à succomber, s'il le » faut. »

« Messieurs,

» Quel homme, à ma place, ne surmonterait pas sa timidité naturelle et pourrait contenir les mouvements de son cœur? Lorsqu'en ces lieux chacun se montre électrisé par le souvenir de mon père, son fils restera-t-il seul insensible? O mon père, s'il est vrai qu'il soit permis aux morts d'être témoins des choses d'ici-bas, viens animer un instant cette pierre qui retrace ton image, souris à cette chaumière qui te vit naître, et que l'œil aperçoit à peine au milieu des humbles toits qui l'environnent ! Que ton cœur tressaille de joie à l'aspect de tous ces braves, liés jadis d'affection et de périls avec toi ; dis combien te sont chers ces honneurs rendus à ta mémoire, et quel noble prix de tes travaux tu reçois ici par ce concours de tant de personnes distinguées ! O mon père, entends aussi la voix de ma reconnaissance et de mon amour ! Toute ma vie, je verrai en toi le principe des bontés royales que ton nom fait rejaillir sur ta famille ; toute ma vie, j'aurai pleuré ta perte, et dans l'occasion, c'est de toi que j'apprendrai à combattre, à succomber, s'il le faut, avec la croix du martyre et l'épée de la fidélité !

» Messieurs, j'aurais dû commencer par vous parler de mes remerciments ; pourquoi faut-il qu'il me soit impossible de reproduire dans ce discours toute l'effusion de mon cœur ? Daignez n'en pas moins agréer l'expression bien incomplète de ma profonde gratitude.

» Et vous, Monsieur le Chevalier, en quels termes pourrais-je vous rendre mes

Digitized by Google

» Les acclamations les plus vives suivirent ce discours ; les cris mille fois répétés de *Vive le Roi! Vive la famille Cathelineau!* éclatèrent de toutes parts. Au moment où toutes les voix s'empressaient de payer un tribut d'hommage à l'héritier de tant de gloire et de vertus, et à une famille devenue un objet d'amour et de vénération pour la Vendée, tous les cœurs formaient le même vœu, celui de voir un jour son noble représentant à même de soutenir le beau nom qu'il est si digne de porter : ses titres parlent trop haut pour que la munificence royale ne s'étende pas sur lui ; espérons que le monarque adoré, qui se plaît à récompenser tous les services, et qui déjà a placé près de lui le noble Cathelineau, l'élèvera un jour au rang que lui assignent tous les suffrages : un nom comme le sien appartient à la monarchie comme à la Vendée.

» Après cette cérémonie, le cortége vint prendre place sous de magnifiques berceaux de charmilles à un banquet de plus de six cents couverts. Les différents détachements de Vendéens conduits par leurs capitaines, vinrent successivement se ranger dans la même enceinte aux places qui leur avaient été assignées.

» Plusieurs autres tables élevées dans toute l'étendue du jardin de la cure, furent bientôt entourées de convives (1).

---

sentiments ? Vous nommer, c'est proclamer toutes les obligations que nous vous avons ma famille et moi ; c'est rappeler les belles conceptions que vous inspira votre génie et dont l'heureuse exécution atteste votre noble générosité. Croyez que vous serez à jamais vénéré, chéri des Vendéens ; et que lorsque, de ces contrées, chacun viendra consulter dans cette enceinte votre recensement des guerriers qui ne sont plus, le nom du chevalier de Lostanges sera dans toutes les bouches, son souvenir dans tous les cœurs.

» Vous, mes enfants, concevez bien tout ce que vous devez au nom de votre grand-père. Pour devenir dignes de lui, rappelez-vous qu'il ne servit son Roi que parce qu'il servait son Dieu. Ah ! que votre frère eût bien compris ce langage ! Que ce jour l'eût rendu heureux ! Si jeune encore, il était déjà votre modèle, il me donnait des consolations précoces, et ses derniers moments m'ont laissé la confiance que mon père, au sein du bonheur, aura reçu avec joie son petit-fils.

» Messieurs, pardonnez à mon émotion : je devais à mes enfants de leur proposer pour guide leur ayeul et leur frère. J'espère qu'ils n'oublieront jamais en quelles circonstances je leur retrace de pareils souvenirs. Cette journée devient pour moi le gage solennel de leur bonne conduite, et mon ambition sera satisfaite en mourant, si n'ayant pu leur laisser de moi qu'une mémoire sans éclat et trop au-dessous de celle de mon père, je leur ai du moins transmis son amour pour notre religion sainte, son dévouement pour nos rois.

» Vive le Roi ! Vivent les Bourbons ! »

(1) En tout près de 1500 convives.

Digitized by Google

» La salle du banquet offrait un coup d'œil vraiment ravissant. Aux murs de verdure, couverts de guirlandes, on avait suspendu des drapeaux blancs que soutenaient des écussons, sur lesquels on lisait les noms des généraux et chefs Vendéens qui scellèrent leur fidélité de leur sang. Quels plus beaux trophées auraient pu orner une fête Vendéenne?

» Au dessert, M. le lieutenant-général comte de Sapinaud, placé sous le buste du Roi, proposa la santé de S. M. Les santés de Mgr le Dauphin, de Mme la Dauphine, de Mme la duchesse de Berry, de Mgr le duc de Bordeaux furent ensuite portées par MM. les ducs de Mortemart, les lieutenants généraux comte de Bourmont, comte d'Autichamp et vicomte Donnadieu. Après ces toasts, M. le marquis Oudinot, se rendant l'interprète de la Vendée reconnaissante, porta la santé du chevalier de Lostanges; aux acclamations unanimes qui avaient accompagné les premières santés, s'unirent les cris de : *Vive le chevalier de Lostanges!* Heureux de pouvoir trouver un moyen de lui exprimer une gratitude que sa modestie cherchait en vain à étouffer, les Vendéens réunirent longtemps son nom à ceux qui seront à jamais l'objet de leur amour et de leur vénération.

» Ce banquet fut terminé par des couplets inspirés par la circonstance, pleins de gaieté et de sentiment (1).

» A la fin du repas, MM. Lhuillier et Martin de la Pommeraye, anciens chefs de division Vendéens, portèrent autour des tables une liste de souscription pour un monument qu'on se propose d'élever à la mémoire du général d'Elbée. Nul moment ne pouvait être plus favorable; aussi tous les convives s'empressèrent-ils de souscrire à un projet auquel applaudiront tous ceux qui savent apprécier d'aussi hauts exemples d'héroïsme et de gloire.

---

(1) Ces couplets, que nous a conservés M. Th. Muret, sont une sorte de *chanson de geste* sur Cathelineau et les débuts de la guerre Vendéenne. Nous l'avions crue tout d'abord l'œuvre d'un prêtre, qui aurait cherché à se rapprocher de la simplicité du langage populaire, tout en se trahissant par de nombreuses échappées de style plus raffiné. — M. Célestin Port (ve Paineau) l'attribue au chevalier de Lostanges qui la chanta au banquet, et des témoins de la fête nous ont confirmé cette attribution, quoiqu'elle ait été publiée comme l'œuvre d'un ancien compagnon de Cathelineau. Cette pièce a aussi le tort d'avoir été composée longtemps après les événements et en vue d'une cérémonie officielle; elle n'en est pas moins fort curieuse.

Digitized by Google

» Compagnon d'armes du général Cathelineau, le général d'Elbée lui succéda au commandement des armées royales d'Anjou, et ne lui fut inférieur ni en gloire ni en dévouement. Comme lui, il mourut pour la cause qu'il avait juré de défendre. Si, moins heureux que le premier général Vendéen, il ne laissa point d'héritier de son nom, la Vendée entière, qui regarde sa gloire comme son héritage, se chargera d'honorer sa mémoire (1). »

La statue de Cathelineau ne resta pas longtemps debout.

Dès 1831 et avant les troubles (2), elle avait été « outrageusement mutilée (3) » par un détachement cantonné dans le pays. Un arrêté ministériel du 14 juillet 1832 en autorisa, ou plutôt, en prescrivit le transfèrement dans la chapelle du cimetière. Tous les ouvriers du pays refusèrent d'y porter la main. Le curé Raimbault refusa aussi de se prêter à une *exécution* déguisée sous des apparences bienveillantes. Ce furent des soldats, maçons ou charpentiers de leur état, a-t-on dit, qui firent la besogne, sous la direction de l'architecte Lachèse d'Angers, et qui

---

(1) Cette souscription était arrivée à un certain chiffre. Vers 1849, il fut question, non pas d'achever le monument dont la duchesse de Berry avait posé la première pierre lors de son voyage en Vendée (7 juillet 1828), mais de placer dans l'église Saint-Martin de Beaupréau, une simple inscription commémorative des noms et du titre du second généralissime des armées Vendéennes. M. Bordillon, alors préfet de Maine-et-Loire, était favorable à ce projet. Il échoua au ministère des cultes, et n'a pu recevoir encore d'exécution. Les restes de d'Elbée, fusillé avec sa malheureuse femme, après la reprise de Noirmoutier, sont restés confondus avec ceux des autres victimes (V. *Moniteur universel*, 30 août 1828).

Une tombe ou plutôt un cénotaphe des plus modestes fut érigé à la même époque et par les soins du chevalier de Lostanges, dans le cimetière du Pin, aux membres de la famille de Cathelineau.

Trois petites pierres dégradées, appliquées sur un massif de maçonnerie, laissent encore lire les noms suivants, ainsi disposés :

PIERRE CATHELINEAU	MARIE HUDON	LOUISE GODIN
FRÈRE ET ÉMULE DU	MÈRE DU GÉNÉRAL	FEMME DU GÉNÉRAL CATHELINEAU
GÉNÉRAL.	CATHELINEAU	

Il y avait une quatrième inscription portant le nom de Jean CATHELINEAU.

(2) Aug. Johanet, II, 232.

(3) *Dictionnaire historique de l'Anjou*, art. *Cathelineau*.

Digitized by Google

la firent si bien qu'ils détachèrent la tête du tronc (1er août 1832) : hasard ou mauvais vouloir (1)?

Les débris de la statue furent portés — on a dit après avoir été traînés avec une corde et jetés dans une étable, mais nous aimons à douter de l'exactitude de ce dernier détail — dans le jardin du presbytère, où on les voit encore. C'est au musée d'Angers qu'ils devraient être placés. Ils ont un caractère doublement historique. Les noms gravés sur les colonnes, les inscriptions du socle, furent effacés à coups de pioche.

Quelques semaines auparavant, le fils de Cathelineau avait trouvé la mort dans un des plus tristes et des plus tragiques incidents de la campagne.

Nous savons qu'il avait été élevé aux frais de la famille La Rochejacquelein.

Pendant les Cent Jours, il rejoignit M. Louis, avec son beau-frère Lunel, prit part aux combats du quatrième corps et ne posa les armes qu'à la pacification. En février 1816, il assistait à la grande cérémonie de l'exhumation des restes de son ancien général.

La Restauration le nomma percepteur à Cholet.

Nous avons vu qu'en 1816, elle l'anoblit, lui accorda une pension de quinze cents francs et lui donna l'emploi de porte-drapeau dans la Garde royale : faveurs, il faut le dire, peu conciliables avec l'espèce de suspicion dont on l'a accusée de l'avoir tout d'abord poursuivi lui et les siens (2). Plus tard, il passa sergent dans les gardes à pied (avec le rang de capitaine); mais il ne put jamais dissiper les préventions qui l'avaient signalé à Charles X et à la duchesse d'Angoulême comme ivrogne et libertin et qui entravèrent son avancement. Le curé Raimbault,

(1) « .... La statue du *saint de l'Anjou* a été ignominieusement abattue, mutilée ; le jour où cet acte d'iconoclastie réactionnaire a été consommé, a été marqué par un deuil plus significatif et plus majestueux que s'il se fût manifesté par des clameurs et des violences. Les habitants, tout à l'entour, ont déserté leurs maisons pour ne pas entendre les coups du marteau sacrilége, et les démolisseurs ont accompli leur œuvre dans la solitude et le silence !!!... » (Eug. Janvier, Plaidoyer pour MM. de Civrac et Moricet.)

(2) Aug. Johanet, II, 116.

Digitized by Google

M. le comte Durfort de Civrac, et tous ceux qui le connaissaient bien, ont toujours affirmé qu'elles étaient absolument calomnieuses.

Chaque année, paraît-il, il se rendait de Paris à Beaupréau, où demeuraient sa femme (1) et ses cinq enfants, à pied, afin d'économiser les frais de voiture, qui auraient écorné le modeste budget qu'il prélevait sur son traitement et sa pension pour leur entretien (2).

Il figurait sur la liste des nouveaux pairs de France préparée par Charles X au moment des Ordonnances.

Après la Révolution de Juillet, il se retira à Beaupréau.

Dans la prise d'armes de 1832, il fut désigné comme chef de la Vendée Angevine, en remplacement de M. d'Autichamp, nommé général en chef; son nom de guerre était *Le Jeune* ou *Achille* (3).

Le 27 mai, dans l'après-midi, il se trouvait à la Chaperonnière, caché avec MM. de Civrac et Moricet. Leur retraite fut découverte et Cathelineau tué à bout portant, d'un coup de feu, par un sous-lieutenant du 29e de ligne, du nom de Regnier, au moment où, sans armes, et criant: « Nous nous rendons, » il sortait de sa cachette.

VII.

AFFAIRE DE LA CHAPERONNIÈRE.

Près d'un demi-siècle s'est écoulé depuis ce tragique événement. Nous avons pu en étudier avec un soin minutieux toutes les circonstances, non-seulement dans de nombreux documents

(1) Née Marie-Catherine Coiffard, nièce de Pauvert, Officier de correspondance et Commissaire central de l'armée d'Anjou, en 1794 et 1795.

(2) Crétineau-Joly, *la Vendée Militaire*, IV. — Eug. Janvier, Plaidoyer pour MM. de Civrac et Moricet.

(3) *La Vendée et Madame*, p. 92.

Digitized by Google

imprimés (1), mais dans les souvenirs de quelques contemporains et sur les lieux mêmes. Nous n'hésitons pas à affirmer, avec une douloureuse conviction, qu'il est démontré jusqu'à l'évidence que Cathelineau fut en effet frappé au moment où, sans armes et gravissant une échelle, il disait : « Ne tirez pas, nous nous rendons. »

Cathelineau et M. Moricet, ancien receveur particulier des finances à Cholet (2), étaient menacés d'être arrêtés. Ils se réfugièrent à la Chaperonnière, où déjà M. le marquis Durfort de Civrac, maréchal de camp, ancien pair de France, qui craignait, lui aussi, d'être arrêté, les avait précédés.

La Chaperonnière, autrefois château, depuis longtemps simple ferme, alors habitée par un métayer nommé Guinehut, d'une énergie et d'une discrétion rares, et dont les petits-enfants l'occupent encore, se trouve à moitié chemin de Jallais à Beaupréau, à gauche et à peu de distance de la route, sur le penchant d'un coteau. On y arrive en longeant la chaussée rustique d'un moulin, charmante en été sous l'ombrage des grands arbres qui bordent la rivière, et en gravissant de petits chemins sinueux. Pas de bois à l'entour. Il serait impossible de s'y défendre longtemps.

Elle se compose d'un corps de logis rectangulaire à deux

---

(1) Auguste Johanet, *la Vendée à trois époques*, t. II, p. 297, 427 et suiv. — Crétineau-Joly, *Hist. de la Vendée Militaire*, t. IV, p. 508, 510. — Th. Muret, *Biographie* Hoefer, v° *Cathelineau* et *Vie populaire de Cathelineau*, Paris, 1848, in-12. — *Quotidienne*, 2, 3, 5, 13 juin 1832 ; 1er, 4, 5, 6 février 1833. — *Ami de la vérité* (de Caen), 7 et 24 juin 1832 ; 8 et 10 février 1833. — *Gazette des Tribunaux*, 2 et 4 février 1833. — *Moniteur officiel*, 31 mai et 3 juin 1832. — *Débats*, 1er juin 1832. — *Journal de Paris*. — *Journal de Maine-et-Loire*. — A. Lemarchand, *Revue d'Anjou*, 1861, II, 408, et *Album Vendéen*, t. II, p. 85. — C. Port, *Dictionnaire de Maine-et-Loire*, vis *Chaperonnière* et *Cathelineau*. — Albert de Calvimont, *Veillées Vendéennes*, 1833, in-12, p. 94. — Bon de Charette, *Souvenirs militaires d'un chef de l'Ouest*, 1842, in-8°, p. 77 et suiv. — St-Edme et Sarrut, *Biographie des Hommes vivants*, t. V, 2e partie, p. 159. — *Procès de MM. de Civrac, Moricet et autres*, devant la Cour d'assises du Loiret, Orléans, Pelisson-Niel, 1833, 210 p. in-8°. — Etc.

(2) M. Moricet vit encore auprès de M. le comte de Chambord ; il a 86 ans.

M. de Civrac, que sa bienfaisance, sa loyauté et son extrême modération avaient rendu l'objet du respect universel, est mort le 16 septembre 1835, à l'âge de 65 ans.

Digitized by Google

étages, y compris le grenier, flanqué par derrière de deux petits pavillons carrés et, au-devant, d'une tour octogone qui renferme un bel escalier en granit; la façade donne sur une cour de ferme encadrée de bâtiments rustiques. C'est une construction de la fin du xve siècle.

Du grenier on pénètre dans une sorte de réduit ou de soupente, étroit, obscur, où se trouvait, recouverte de joncs marins et raccordée avec l'aire environnante à l'aide de glaise sèche, une trappe à peine suffisante pour le passage d'un homme et communiquant avec l'étage inférieur au moyen d'une échelle.

A cet étage, seconde trappe placée près du mur. Elle était ingénieusement dissimulée dans le carrelage, carrelée elle-même en dessus, et se fermait à l'aide d'une clef à vis, qui servait tout à la fois à faire jouer la serrure et à lever la bascule. La pièce où elle se trouvait ne se distinguait en rien des autres chambres du premier étage.

Au-dessous et dans l'épaisseur du plancher, ou plutôt entre deux planchers, chambrette, avec un lit, sans porte de communication avec le reste de la maison, mais ouvrant par une troisième trappe sur un cabinet du rez-de-chaussée.

Enfin, dans ce cabinet, dernière trappe donnant accès dans un caveau humide, dont le fermier et sa femme connaissaient seuls l'existence et qui est aujourd'hui rempli.

Dans la cour, appuyée au mur même du logis, existait une barge de fagots, dans laquelle un creux habilement ménagé avait parfois servi de retraite à des chouans errant dans le pays. Ce creux communiquait avec le dehors par une ouverture que dissimulaient des fagots, avec l'intérieur de la maison par une des fenêtres. On ne découvrit cette cachette que plus tard.

Tout cet ensemble ne constituait pas une retraite impénétrable. La découverte de l'une des trappes conduisait infailliblement à celle des autres, quoiqu'elles ne fussent pas disposées perpendiculairement l'une sur l'autre. L'établissement en était ancien, tout au moins contemporain de la Révolution, croient les fermiers actuels; elles avaient été restaurées en 1831 par un nommé Brouard, père du curé de Jallais. D'anciennes ouvertures prati-

Digitized by Google

quées dans les murs et les toits éclairaient la campagne de tous les côtés.

Les trois Vendéens se trouvaient dans la chambre du premier étage, d'où ils entendaient le bruit que faisaient au-dessus d'eux, dans le grenier, les soldats occupés à les chercher, et les plaintes du fermier Guinehut que l'on maltraitait brutalement pour le forcer à révéler le secret des cachettes. On l'avait enchaîné à la charpente. On le menaçait de le *chauffer;* on le frappait; on lui avait introduit dans la bouche le canon d'un fusil (1). Ils avaient vu par les lucarnes du grenier le détachement de vingt-cinq hommes environ, sous la conduite du jeune Regnier et du lieutenant de gendarmerie Mazion, s'approcher de la maison.

Il est probable d'ailleurs que quelques indiscrétions avaient trahi le secret de leur présence à la Chaperonnière et celui des cachettes qu'elle devait renfermer. On la signalait comme un arsenal, un repaire plein de mystères (2).

Tout à coup un soldat découvre la trappe et la soulève. « J'en vois un, s'écrie-t-il; j'en vois deux. » — « Feu! » commande l'officier Regnier. Aucune sommation ne précéda cet ordre; le fait est certain. — « Ne tirez pas, répond Cathelineau; nous sommes sans armes; nous nous rendons; » et il monte les degrés de l'échelle. Il arrivait à la hauteur de la trappe ouverte et répétait: « Ne tirez pas, nous sommes sans armes, » quand le sous-lieutenant Regnier réitère l'ordre de faire feu et, arrachant un fusil des mains d'un des soldats, tire presque à bout portant sur le malheureux qui, la mâchoire brisée, le bras et le cou traversés par

(1) Ces atrocités furent établies aux débats et sévèrement blâmées par les magistrats. (*Gaz. des Trib.*)

(2) Parmi les témoins à charge qui figurèrent dans l'affaire de MM. de Civrac et Moricet, nous voyons un certain Barbaud, ancien soldat de Stofflet, convaincu, de son propre aveu, d'avoir été l'un des exécuteurs du malheureux Bernard de Marigny (à Combrand, 10 juillet 1794), également suspect aux deux partis. Il n'était pas le seul qui, tout en étant méprisé des royalistes, pût connaître une partie de leurs secrets et qui fût capable soit de livrer ce qu'on lui avait dit, soit de se venger de ce qu'on n'avait pas voulu lui dire.

Digitized by Google

la même balle, tombe foudroyé au pied de l'échelle, inondant de son sang ses deux camarades (1). Un autre coup de feu fut tiré par un des soldats, demeuré inconnu, tant l'instruction sembla craindre, dès le principe, de faire la lumière trop complète sur l'événement de la Chaperonnière (2).

Cathelineau avait-il déchargé lui-même un coup de pistolet sur les soldats, comme le prétendit le sous-lieutenant Regnier, trop intéressé à faire croire qu'il n'avait agi qu'en cas de légitime défense? C'eût été de sa part un acte de folie, dans la situation où il se trouvait, au haut de son échelle, à moitié engagé dans la baie étroite de la trappe, entouré d'ennemis armés et se vouant à une mort certaine, lui et ses compagnons. Son coup de pistolet n'aurait atteint personne. On ne trouva point la trace de la balle ni celle des bourres; il n'y avait point d'armes sur son cadavre; il n'y en avait point à côté.

MM. de Civrac et Moricet démentirent immédiatement le récit de Regnier. Ils affirmèrent que non-seulement Cathelineau n'avait pas tiré, mais qu'il était absolument désarmé quand il avait gravi l'échelle.

La presse légitimiste publia leurs protestations; elle accusa

---

(1) « Cathelineau jeune, vigoureux, enthousiaste et fanatique (l'on a trouvé sur lui, chapelet, scapulaire et crucifix d'argent)... était un homme bien dangereux. »

..... « A l'instant où se fait l'enterrement de Cathelineau, des gendarmes arrêtent un nommé Supiot, homme très-suspect, qui suivait le corps. » (*Débats* du 1er juin.) — Supiot était un ancien chef de Paroisse. Suivre le cercueil d'un ami n'était pas un crime. Il dut être relâché.

Un projet de coup de main pour délivrer M. de Civrac circula dans le pays. Sa famille qui en vit le danger pour ses auteurs et pour M. de Civrac lui-même, parvint à le conjurer.

(2) Toute cette scène, si saisissante dans la réalité, a été absolument défigurée dans un ouvrage de Mlle Gabrielle d'Ethampes : *Bretons et Vendéens; Autrefois et Aujourd'hui;* Paris, Henri Allard (Bibliothèque Saint-Germain) in-12 s. d. L'auteur, qui prétend s'être renseigné sur les lieux, raconte que la trappe ouverte par Cathelineau était *au-dessus* de la tête des soldats; que ce fut un soldat qui tira sur lui; que MM. Moricet et de Civrac s'interposèrent entre lui et les soldats, qu'il ne mourut pas sur le coup et qu'il fut traîné et torturé dans la cour. Il est pitoyable de voir l'histoire ainsi falsifiée par ceux à qui le but même qu'ils se proposent en l'écrivant devrait la rendre plus sacrée.

Digitized by Google

immédiatement (*Quotidienne* du 3 juin) Regnier d'avoir « assassiné » Cathelineau. Ses récriminations augmentèrent quand, par ordonnance du 19 août suivant, il fut nommé chevalier de la Légion-d'Honneur. Ni Regnier ni la justice n'osèrent la prendre à partie (1).

Mais quelque chose de plus significatif encore devait se produire un peu plus tard.

MM. Moricet et de Civrac, profitant du moment de confusion qui avait suivi le meurtre de leur ami, étaient descendus au rez-de-chaussée par la troisième trappe, mais en laissant la clef dans la serrure et leurs chapeaux dans la pièce du premier étage. Comment ne furent-ils pas aperçus dans cette pièce ou dans le cabinet d'en bas et saisis en mettant pied à terre? Il fallait que la maison fût bien mal gardée. La fermière les vit au moment où ils allaient sortir dans la cour. « Où allez-vous? » leur cria-t-elle. — « Nous rendre. » — « Ils vous tueraient comme ils ont tué M. Cathelineau, » et elle les fit entrer dans le caveau souterrain. Ils y restèrent pendant une demi-heure. Mais les menaces et les mauvais traitements recommencèrent contre le malheureux fermier. L'ouverture fut découverte. « Etes-vous là, » cria-t-on aux captifs; « rendez-vous; on ne vous fera pas de mal. » Ils

---

(1) La presse gouvernementale s'ingénia à dénaturer toutes les circonstances de cette affaire.

Ainsi le *Journal de Paris* annonça que « Cathelineau avait été tué à la tête des Chouans, » comme s'il y eût eu combat.

Le *Journal des Débats* (n° du 1er juin) prétendit que « on avait arrêté, avec MM. de Civrac et Moricet, douze de leurs agents, » alors qu'ils étaient absolument seuls.

Le *Moniteur* (31 mai) raconta qu'on avait trouvé les trois Vendéens *blottis* sous la même trappe; que l'un d'eux ayant tiré un coup de pistolet, on y avait riposté, et que c'était ainsi que Cathelineau avait été tué.

Le *Journal de Maine-et-Loire*, qui eut dû être mieux renseigné que les autres, parla de « *quatre* coups de fusil tirés sur les trois Vendéens en riposte à leur coup de pistolet. »

Regnier, du reste, se mit en contradiction avec lui-même dès le premier moment, tantôt alléguant que des sommations de se rendre auraient été faites aux Vendéens, tantôt reconnaissant qu'il n'y en avait pas eu, tantôt revendiquant le triste honneur d'avoir tué Cathelineau, et tantôt semblant se défendre d'avoir tiré lui-même.

Digitized by Google

sortirent en effet et se rendirent à l'officier de gendarmerie.

Dans ce caveau se trouvaient quatre pistolets d'arçon symétriquement rangés, deux encore chargés et deux déchargés dans des circonstances qu'expliqua le fermier, et le chien au cran de repos, des cartouches, du plomb, de la poudre, des bons de fournitures destinées au premier corps de l'armée royale, des vêtements sacerdotaux appartenant au curé Brouard, toutes pièces qui pouvaient établir l'existence d'un complot, mais qui n'expliquaient ni ne justifiaient le meurtre de Cathelineau.

Huit mois après, le 28 janvier 1833, MM. de Civrac et Moricet comparurent devant la cour d'assises d'Orléans, en compagnie du fermier Guinehut, de l'abbé Brouard, curé de Jallais (1), et de quelques autres Vendéens, sous l'accusation de complot contre la sûreté de l'Etat.

Le sous-lieutenant Regnier, cité comme témoin tout à la fois par l'accusation et par la défense, ne se présenta pas. Il excipa d'un prétendu rhumatisme au bras, qui ne l'avait pas empêché d'écrire lui-même sa lettre d'excuse. « Je savais qu'il ne viendrait pas, » s'écria M. Janvier, défenseur de M. de Civrac; « fort des convictions que j'ai à cet égard, j'articule que c'est volontairement qu'il n'est pas venu... Quand d'une déposition dépend le sort d'individus placés sous le coup d'une accusation, quand on est soi-même sous le coup d'imputations aussi graves, on vient à l'audience, on y vient mourant... » La Cour rejeta, en effet, l'excuse du sous-lieutenant Regnier et la remise à une session suivante que, en se fondant sur son absence, demandait le ministère public, et le condamna à une amende.

A l'audience, MM. de Civrac et Moricet maintinrent leurs déclarations. Le lieutenant de gendarmerie Mazion dut reconnaître que Regnier avait erré sur plusieurs points, que personnellement il n'avait point vu Cathelineau tirer, — pas un seul témoin d'ailleurs n'était produit pour établir ce fait! — et que l'état des pistolets découverts dans le caveau, la disposition où ils y étaient

(1) Mort il y a peu d'années, missionnaire de la Maison d'Auray.

Digitized by Google

placés, l'absence de toute tache de sang, semblaient écarter la supposition que l'un d'eux eût pu être tiré par Cathelineau quelques instants auparavant. D'autres témoins déposèrent de l'aveu que les soldats leur avaient fait que Cathelineau n'était pas armé, et des efforts tentés auprès d'eux pour obtenir qu'ils parlassent de manière à sauver l'honneur du corps!

Il n'était plus possible ni d'accuser Cathelineau d'avoir fait feu le premier ni de disculper Regnier. Le Ministère public et le Président le comprirent et s'efforcèrent de circonscrire le débat dans la question de complot contre la sûreté de l'Etat; mais malgré eux, malgré tout, celle de l'assassinat dominait toutes les autres. M. Janvier défendit admirablement ses clients. Il les plaça eux et leurs compagnons sous la sauvegarde de Cathelineau tué à bout portant, au moment où il disait : « Nous nous rendons, » et il concentra sur lui la responsabilité des faits imputés à tous. Puis, il traça d'une façon épique l'histoire des guerres de la Vendée au temps du généralissime Cathelineau et plaça à son tour le fils sous la sauvegarde de la mémoire du père. Tels furent l'émotion et l'attendrissement excités par son magnifique plaidoyer (1), que le Président n'osa faire son résumé et laisser délibérer le jury qu'après un assez long intervalle.

---

(1) Un incident révélé par M. Janvier dans sa réplique, produisit un effet extraordinaire. Le fils aîné de la victime, à peine âgé de 18 ans, s'était jeté dans la campagne. Il commandait la compagnie *d'élite* ou *des Réfractaires*, du corps de M. de la Pommelière. Dans une embuscade, il eut occasion de tenir au bout de son fusil, à petite portée, le meurtrier de son père. Il ne tira pas; il empêcha son camarade de tirer, savourant ainsi jusqu'à la lie l'âpre et fortifiant calice du pardon chrétien. Il put se dérober à toutes les poursuites, et un arrêt par contumace de la Cour d'Orléans, du 18 mars 1833, le relaxa ainsi que son frère, plus jeune que lui de deux ans, qui avait partagé ses périls. Il servit en Portugal, en Italie. Pendant la campagne de 1870-1871, il commanda les corps francs. Il se distingua comme éclaireur des armées de la Loire, pendant que Mme de Cathelineau prodiguait ses soins aux blessés et aux malades dans les ambulances, fut nommé Général à titre auxiliaire, et décoré de la Légion-d'Honneur. Dans le plan du Général Chanzy, il devait être chargé du commandement de l'un des quatre corps destinés à couvrir la Bretagne. Les détails de sa biographie sortiraient du cadre de notre travail.

Digitized by Google

Les neuf accusés furent acquittés. Ce fut un véritable triomphe. Une souscription, immédiatement ouverte au profit de la famille Cathelineau, produisit cent quinze mille francs, dont la distribution fut confiée à un comité, composé de Mme de La Rochejacquelein, de M. de Civrac et de M. Moricet.

L. D. L. S.

(*La suite prochainement.*)

Digitized by Google

CHRONIQUE.

L'année 1877 va s'éveiller au concert discordant de bruits belliqueux. Avons-nous oui ou non la guerre ?

Et que nous importe, à nous pacifique chroniqueur de la *Revue d'Anjou*, le sort de ce pauvre empire ottoman qui doit être assez malade vu le nombre de médecins qui assiégent son chevet ; toutes les célébrités européennes sont là, chaque jour, en consultation dans la chambre du moribond. On est bien d'accord sur un point : le malade doit sous peine de décès se refaire une constitution ; mais c'est dans la prescription des remèdes que les dissentiments éclatent ; chacun prône son élixir et offre même de l'administrer de force ; si bien que le malade impatienté menace d'expulser tous ces officieux donneurs d'avis et de remèdes. Alors, voisins et héritiers plus ou moins présomptifs, de crier haro sur ce moribond récalcitrant, ce pelé, ce méchant qui voudrait se défendre ! Mais un souffle d'énergie suprême redresse le corps affaibli du vieil empire : et à l'heure qu'il est, tout bon musulman, depuis le plus illustre des pachas jusqu'au dernier des bachi-bouzouks, s'écrie : que trop longtemps ils ont servi de têtes de Turcs et qu'à tout prendre la fortune des armes pourrait bien ne pas leur être si contraire.

Cet aimable imbroglio s'appelle la question d'Orient. Quelle mine inépuisable pour les nouvellistes ! Quel fonds de réserve pour les jours de disette ! Chaque journal a un correspondant spécial ayant pour lui seul le monopole de la vérité vraie et des indiscrétions diplomatiques. Que de plans de campagne inédits vont éclore pour le lecteur, de quelles catastrophes anticipées n'est-il pas menacé ! « Ces nouvellistes, écrivait dans une de » ses boutades l'auteur des *Lettres persanes*, ils ont des ponts

Digitized by Google

» sur toutes les rivières, des routes secrètes dans toutes les » montagnes ; ils vous conduisent un général par la main, et » après l'avoir loué de mille sottises qu'il n'a pas faites, ils lui » en préparent mille autres qu'il ne fera pas. » — Ce sont là, je me hâte de le faire remarquer, les donneurs de nouvelles du temps de Montesquieu ; mais enfin, et Dieu merci, la politique extérieure n'a pas accès dans la *Revue d'Anjou*, pas plus que la politique intérieure avec tout son cortége de polémiques oiseuses ou de discussions irritantes.

A nous le tranquille domaine des belles-lettres, *adversis profugium ac solatium ;* et par ailleurs autant vaut chercher ses sujets de chroniques en Anjou, plutôt que dans la presqu'île des Balkans.

Laissons donc Russes et Turcs en paix..... ou en guerre, et imitons la philosophie de ce chœur des vieillards de *Faust :*

« Pendant que les peuples là-bas
» Se cassent la tête ;
» J'aime à m'asseoir sur les coteaux
» Qui sont le long de la rivière ;
» Et je vois passer les bateaux... »
En taillant ma plume légère.

Cependant, hâtez-vous, voiles blanches des canotiers angevins, de sillonner ces belles étendues d'eau qui se déroulent devant l'église Saint-Serge, et vous, qui avez si souvent admiré ce paysage au lointain vaporeux dont un Corot aurait su tirer le plus aimable tableau, hâtez-vous de venir lui adresser un dernier adieu : car voilà que votre horizon s'obstrue, voilà le champ de vos courses nautiques déjà clôturé par des *travaux d'art* en cours d'exécution.

Je sais bien que pour beaucoup de bons esprits, la ligne droite a de l'imprévu et du pittoresque, l'équerre des charmes non pareils, et qu'ils apprécient la poésie des talus, des déblais et des remblais. — Pour moi, je ne voudrais certes pas médire des chemins de fer, mais j'exprime humblement un regret, c'est que les sondages qui précèdent toute construction d'un pont en rivière, nécessitent toujours l'établissement dudit pont, juste à l'endroit où il peut gâter absolument un paysage.

Digitized by Google

Au moins, voulais-je pour m'indigner à mon aise, m'asseoir sur les coteaux de la Mayenne ; hélas ! trois fois hélas ! on me les enlève aussi, on les éventre, on les nivelle...

— Comment, disais-je à un entrepreneur, est-ce que vous allez gâter encore ce petit coin de coteau ?

— Monsieur, me répondit-il d'un air offensé, nous n'allons rien gâter du tout ; nous allons faire un raccord en entamant ce bloc schisteux longitudinalement !

O chemins de fer, ô découvertes scientifiques, que faites-vous de la nature, la poésie et la langue ?...

Cependant je promenai mes mélancoliques rêveries, en jouissant au moins de ce gai soleil qui semble vous transporter en plein renouveau. Comment admettre en vérité que nous soyons en décembre ?

Dans ces temps où tout est sophistiqué, n'aurait-on pas aussi frélaté le calendrier ? — L'année 1876 qui n'a plus que quelques heures à vivre a encore des velléités de jeunesse et, ma foi, pas un cheveu blanc, je veux dire pas un fil de givre, pas le plus petit flocon de neige n'est venu la préparer au fatal trépas. Elle se fait illusion à elle-même ; les arbres bourgeonnent ; et, enfin, malgré la maxime philosophique que l'instinct est infaillible, d'innocents coléoptères, dont il est vrai l'étourderie est proverbiale, ont pris leur vol à Paris par une matinée ensoleillée et doivent être tout surpris de ne pas rencontrer la verdure qu'ils cherchent.

J'espère donc que l'on voudra bien m'excuser si j'ai partagé l'erreur universelle, et si deux mois se sont insensiblement écoulés sans qu'aucune chronique ait paru dans la *Revue d'Anjou*, sans que j'aie même pu me croire en décembre.

Aussi malgré toutes les rigueurs de l'actualité, suis-je obligé de revenir sur mes pas pour vous parler du discours de rentrée de M. le premier avocat-général Leury ; du reste, le sujet choisi par l'éminent magistrat est toujours d'actualité ; c'est l'éloge du Code civil, et son histoire ou plutôt l'historique des progrès qu'il réalisait, le tout esquissé à grands traits et d'une façon magistrale.

Digitized by Google

Le Code civil sera toujours un des plus beaux titres de gloire de la France, et Napoléon Ier qui en avait dirigé la rédaction voulut y attacher son nom ; heureux de pouvoir dire lui aussi : « *Exegi monumentum !* » C'est de ce monument juridique qu'il connaît si bien, que M. le premier avocat-général s'est fait, si je puis m'exprimer ainsi, le cicerone et l'historien. Il a rappelé que notre législation ne datait pas exclusivement de 1804 : à proprement parler, on ne fait pas les codes, mais ils sont l'œuvre des siècles. L'édifice de notre droit national a deux larges fondations : le droit romain et les coutumes. Seulement nos anciens jurisconsultes étaient comme des architectes d'une fécondité exubérante qui ajoutaient sans cesse des constructions d'ordres divers et d'un caractère particulier, si bien que le grand tout manquait un peu d'harmonie et que l'édifice offrait de tels dédales que l'on pouvait bien s'y perdre même avec un fil d'Ariane. La révolution qui voulait faire table rase du passé, se mit à saper sans aucune mesure le vieux monument : heureusement 1804 arriva et aujourd'hui l'édifice réparé, débarrassé de l'architecture vieillie ou inutile semble devoir donner satisfaction à tout le monde. Qu'on nous pardonne cette image qui ne donne qu'une bien faible idée de l'étude substantielle et extrêmement intéressante à laquelle s'est livré M. l'avocat-général. Seulement son discours ayant une certaine étendue, il est bien difficile de le faire rentrer dans les quelques lignes dont peut disposer un chroniqueur, et je me hâte de renvoyer le lecteur à l'œuvre originale elle-même, bornant ici mon résumé que je n'ai pas le temps de rendre court ni le talent de faire exact.

— Les amateurs de grande éloquence ont encore eu une autre fête, et les aspirants-orateurs ont eu une seconde occasion de se former en entendant un des maîtres dans l'art de bien dire : je veux parler de Mgr l'Evêque d'Angers et de son discours d'inauguration de la Faculté des Lettres. Il y avait là d'admirables passages que Bossuet n'aurait pas désavoués et où l'élévation des pensées n'avait d'égal que l'admirable justesse des termes destinés à les exprimer. Et puis, Monseigneur était là sur son terrain, entouré des portraits de ses illustres prédéces-

Digitized by Google

seurs qui semblaient envelopper les assistants d'un regard de bienveillance, parlant enfin au milieu de cette magnifique salle synodale dont l'architecture.....

Mais, je crois, Dieu me pardonne, que je vais encore à propos de discours parler d'architecture, moi profane, dans une revue où M. le conseiller d'Espinay a publié tant de solides et intéressantes dissertations. Les lecteurs de la *Revue d'Anjou* ont su apprécier son talent éminent, et nous nous faisons un plaisir de leur rappeler que M. d'Espinay a su mériter le 3 novembre dernier à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres une honorable distinction pour ses intéressants travaux archéologiques sur les environs d'Angers et de Saumur. M. d'Espinay a le mérite de s'appuyer tour à tour sur l'archéologie et l'histoire en éclairant l'une par l'autre, et d'arriver au moyen d'une méthode excellente à des solutions justes dans de difficiles questions où le critique risquerait de s'égarer si elle s'appuyait exclusivement ou sur l'archéologie ou sur l'histoire.

C. R. P.

E. Barassé, *éditeur-gérant.*

Angers, imp. E. Barassé.

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE

DES

MATIÈRES DU DIX-SEPTIÈME VOLUME

JUILLET-DÉCEMBRE 1876.

JUILLET-AOUT.

Les rois des oiseaux, Garouda et Simourg (*1er article*), par **M. Th. Pavie**. . 1
Le long de la Corniche (*Mœurs et paysages*), par **M. André Joubert**. . . 27
L'Anjou dans la lutte de la chrétienté contre l'islamisme. XII. Richard Cœur-de-Lion. § 6. Délivrance de Joppé. Conclusions de la trève avec Saladin par **M. Eus. Pavie**. 62
Curé Cantiteau (*suite*). par **M. L. D. L. S.** 78
Note sur l'exploitation du charbon de terre en Anjou (1494-1514) par **M. P. Marchegay**. 105
Chronique.. 109
Gravures : Garouda, le roi et la reine des serpents. . . . . .

SEPTEMBRE-OCTOBRE.

Notices archéologiques. VI. L'abbaye de Fontevraud par **M. d'Espinay**. . . 113
Etude sur Rabelais (*1er article*). par **M. Camille Bourcier**. 129
Annales ecclésiastiques d'Anjou. — Guillaume de Beaufort, évêque d'Angers (1202-1240). 144
Une nouvelle histoire de la Révolution française : les origines de la France contemporaine, tome 1er, l'ancien régime par **M. Eugène Poitou**. . . . 181
La famille de Lancreau, par **M. Paul Bourdais**. 202

Digitized by Google

NOVEMBRE-DÉCEMBRE.

Les rois des oiseaux, Garouda et Simourg (2e *partie*), par M. Th. Pavie. .
Etude sur Rabelais (2e *article*) par M. Camille Bourcier. 256
La Faculté des droits de l'ancienne Université d'Angers depuis les dernières années du XIVe (*suite*), par M. L. de Lens. 275
Curé Cantiteau. — Notes sur les Cathelineau (*suite*), par M. L. D. L. S. . 289
Chronique : par M. C. R. P. 319

Angers, imp. E. Barassé. — Germain & G. Grassin, succ.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Alfred Jubien. — L'Abbesse Marie de Bretagne et la réforme de l'ordre de Fontevrault, d'après des documents inédits, avec une vue du Monastère en 1699 et le fac-simile des signatures des Abbesses citées dans ce volume. — 1 vol. in-18. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

André Joubert. — Les invasions anglaises en Anjou, 1 vol. in-12. Angers, E. Barassé. — Prix. . . . . **2 fr. 50**

De Lens. — Les correspondants de François Bernier pendant son voyage dans l'Inde.— Lettres inédites de Chapelain. 1 vol. in-8 de 48 pages. **1 fr.**

J.-R. Denais. — Histoire de l'Hôtel-Dieu de Beaufort-en-Vallée. 1 volume in-12. — Prix. . . . . **1 fr. 50**

— Monographie de Notre-Dame de Beaufort. 1 vol. in-12. **4 fr.**

Edmond Stofflet. — Stofflet et la Vendée, ouvrage enrichi d'une grande carte spéciale. 1 vol. in-18. — Prix. . . . . **4 fr.**

R. Cubain. — Les lois civiles de Rome (des personnes, du mien et du tien, des hérédités). 1 gros vol. in-18 jésus. Prix. . . . . **7 fr.**

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Seul dépositaire des ouvrages de M. Guillory aîné.

Le congrès de Vignerons français, 1 vol. in-8 . . . . 4 »

Les vins blancs d'Anjou et de Maine-et-Loire, 1 volume in-18 raisin. 1 50

Les vignes rouges et les vins rouges en Maine-et-Loire. 1 vol. in-8 avec 5 planches.. . . . . 2 50

Le marquis de Turbilly, agronome angevin du XVIIIe siècle. 2e édition, revue et augmentée, avec des appréciations historiques et critiques, par MM. E. Chevreul et P. Clément, de l'Institut. 1 vol. in-12. . . . 2 »

Le Calendrier du Vigneron, 1 vol. in-12 avec gravures intercalées dans le texte et plans d'une cuverie.. . . . . 1 50

Essai historique sur le canal de Monsieur, en Anjou. Brochure in-8. . . . . 1 »

Sur la Viticulture du département de Maine-et-Loire, d'après le docteur Jules Guyot. Brochure in-8.. . . . . » 50

Les vins alimentaires considérés au point de vue hygiénique : Guide du consommateur. 1 vol. in-18. . . . . 2 »

E. BARASSÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE, ÉDITEUR,

Seul dépositaire des ouvrages de M. Millet de la Turtaudière.

Indicateur de Maine-et-Loire, 3 vol. grand in-8. . . . . 18 »

Faune de Maine-et-Loire, avec figures . . . . . 10 »

Faune des Invertébrés de Maine-et-Loire, 2 vol. in-8. 10 »

Paléontologie de Maine-et-Loire, papier ordinaire, couverture jaunâtre. . . . . 3 »

Paléontologie de Maine-et-Loire, papier fort. 3 50

Paléontographie des Mollusques des terrains tertiaires, in-8. . . . . 2 »

Mollusques de Maine-et-Loire, grand in-8. . . . . 2 »

Polyphagie des volières, grand in-8 . . . . . 2 »

Etat actuel de l'agriculture dans le département de Maine-et-Loire, in-8 . . . . . 3 50

Supplément à la Faune de Maine-et-Loire. . . . . » 50

Digitized by Google

En vente à la Librairie E. BARASSÉ, rue Saint-Laud, 83, Angers.

La Sainte Vierge, par l'abbé U. MAYNARD, ouvrage illustré de 14 chromo-lithographies et de 200 gravures, d'après les plus belles productions de l'art chrétien. 1 vol. in-4, relié. 33 fr.

Notre-Dame de Lourdes, par Henri LASSERRE, 1 vol. in-4, illustré d'encadrements variés à chaque page et de chromo-lithographies, relié. 33 fr.

Charlemagne, par Alphonse VETAULT, 1 vol. in-4 orné de chromo-lithographies, eaux-fortes et grandes gravures hors texte. 1 vol. relié. 28 fr.

Les sciences et les lettres au moyen-âge et à l'époque de la Renaissance, par Paul LACROIX, 1 vol. in-4, contenant 13 chromos et 400 gravures sur bois, relié. 33 fr.

CARTES DE VISITE GRAVÉES.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 06850 2239

Digitized by Google

Digitized by Google